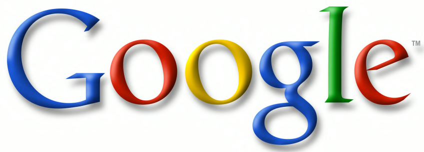
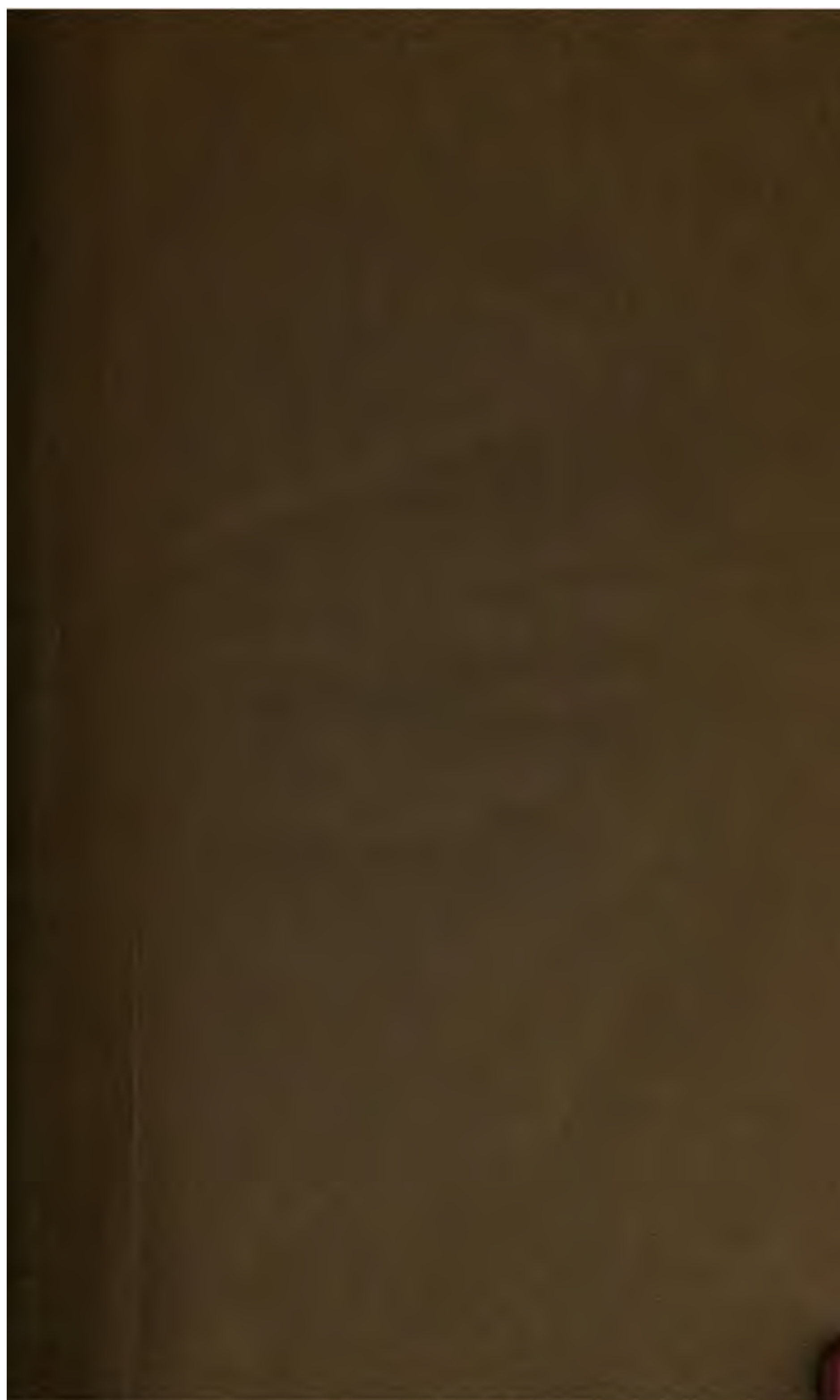



SE
TAIRE
FAIRE



HISTOIRE

DU SOULÈVEMENT

DES PAYS-BAS.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N°. 14.

HISTOIRE

DU SOULÈVEMENT

DES PAYS-BAS

SOUS PHILIPPE II,

ROI D'ESPAGNE,

TRADUITE DE L'ALLEMAND, DE F. SCHILLER,

PAR LE Mis. DE CHATEAUGIRON,

MEMBRE DU CONSEIL-GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

TOME II.

PARIS,

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES,

PLACE DE LA BOURSE.

M DCCC XXVII.

Schiller est à la tête des historiens philosophiques, c'est-à-dire de ceux qui considèrent les faits comme des raisonnemens à l'appui de leurs opinions. *La Révolution des Pays-Bas* se lit comme un plaidoyer plein d'intérêt et de chaleur.

(De l'Allemagne, par mad. de Staël.)

HISTOIRE

DU SOULÈVEMENT

DES PAYS-BAS

SOUS PHILIPPE II.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE I.

Les Iconoclastes.

Il est évident que l'on ne doit pas chercher aussi loin que beaucoup d'historiens se sont donné la peine de le faire les ressorts qui furent mis en jeu dans ces événemens extraordinaires. Vraisemblablement les protestans français travaillèrent avec activité à entretenir dans les Pays-Bas une pépinière pour leur religion; ils firent sans doute tous leurs efforts pour prévenir un accommodement entre leurs coreligionnaires et le roi d'Espagne, afin d'occuper dans ses propres états cet irréconciliable ennemi de leur cause. Il est donc très-probable que leurs émissaires dans les Pays-Bas n'ont rien négligé pour exciter leurs frères op-

primés à concevoir de téméraires espérances, qu'ils ont soigneusement nourri leur animosité contre l'Eglise dominante et exagéré l'oppression sous laquelle ils gémissaient, afin de les entraîner insensiblement à des actions coupables. Il est possible aussi qu'un grand nombre parmi les confédérés pensassent à améliorer une cause dont ils commençaient à désespérer, en augmentant le nombre de leurs complices. Ils ne croyaient pouvoir sauver autrement la légitimité de leur confédération qu'en provoquant réellement les suites malheureuses qu'ils avaient prophétisées au roi, espérant ainsi que les crimes de toute une nation garantiraient l'impunité des leurs. Mais que les excès des iconoclastes aient été le fruit d'un plan combiné dans la réunion de Saint-Trond, qu'au milieu d'une assemblée générale de tant de nobles et de gens courageux, dont la plus grande partie était encore attachée à la religion catholique, un homme en délire ait eu l'audace de proposer une action criminelle qui ne blessait pas seulement une secte religieuse isolée, mais foulait aux pieds tout respect pour les religions en général, et la morale publique, idée qui ne pouvait naître que dans l'ame corrompue d'une vile populace; c'est ce qu'il serait impossible d'admettre. Cette action furieuse, si impétueuse dans ses premiers élans, si passionnée dans son exécution, paraît trop monstrueuse pour n'avoir pas dû sa naissance à l'inspiration du moment; elle dérive d'ailleurs si naturellement des

circonstances qui la précédèrent, qu'on n'a pas besoin de méditations profondes pour en reconnaître l'origine. Une troupe nombreuse, composée de la lie du peuple, est abrutie par de mauvais traitemens; épiée de ville en ville, de province en province par des ordres sanguinaires, réduite au désespoir, forcée de couvrir de ténèbres et de mystères les exercices de sa religion, droit le plus sacré de l'homme, elle a devant les yeux les temples superbes de l'Église triomphante où ses frères orgueilleux se livrent mollement à une piété commode; elle est chassée des murs de sa patrie, et les bannis sont peut-être plus nombreux que ceux qui les exilent; ils servent le même Dieu, ici dans les forêts sauvages, là sous les rayons dévorans du soleil; la nécessité de se dérober aux regards les humilie. Au moment où ils sont repoussés de toutes parts de la vie civile dans l'état de nature, la voix d'un orateur fanatique leur rend le souvenir des droits de cet état. Plus leur nombre est grand, plus leur destin doit leur paraître extraordinaire: ils s'en aperçoivent avec étonnement. Des armes qu'ils trouvent sous leurs mains, le cerveau exalté par une rage frénétique, et le cœur ulcéré; tout vient augmenter la puissance des paroles qu'on leur adresse. L'occasion est là: la préméditation est inutile, où tous les regards tiennent le même langage; la résolution est prise avant que le mot se soit échappé des lèvres. Tous sont préparés à un crime dont ils ne connaissent

pas encore le nom, et cette troupe furieuse se débande enfin. La prospérité de la religion ennemie blesse leur pauvreté; la magnificence de ses temples insulte à leur culte fugitif. Chaque croix, chaque image sacrée exposée sur les grands chemins, est la marque d'un triomphe remporté sur eux, et doit tomber sous leurs mains vengeresses. Bientôt des passions brutales qui trouvent dans ces troubles le moyen de se satisfaire achèvent ce que le fanatisme avait commencé.

Les premiers ravages des iconoclastes eurent lieu dans la Flandre occidentale et dans l'Artois, entre la Lys et l'Océan (1). Une troupe furieuse d'artisans, de mariniers, de paysans, de mendians, de vagabonds entremêlés de femmes de mauvaises vie, au nombre d'environ trois cents, armés de massues, de haches, de marteaux, d'échelles et de cordes, quelques-uns d'entre eux ayant des armes à feu et des poignards, se jettent, animés d'une rage fanatique, dans les villages qui environnent Saint-Omer, enfoncent les portes des églises et des couvens, renversent les autels, brisent les statues et les images des saints, et les foulent aux pieds. Échauffés par cette action criminelle, devenus plus redoutables par de nouveaux renforts, ils vont droit à Ypres, où ils pouvaient compter sur l'appui

(1) Ce fut le 14 août 1566 que les iconoclastes commencèrent leurs ravages, en forçant l'abbaye de Wewelghen près de Courtray. (Histoire des troubles des Pays-Bas, par Vandervynckt, t. I, p. 202.)

d'un nombreux parti de calvinistes. Ils pénètrent sans obstacle dans la cathédrale, ils dressent des échelles contre les murs, déchirent les tableaux, brisent à coups de hache la chaire, les confessionnaux, dépouillent les autels de leurs ornemens et dérobent les vases sacrés (1). Cet exemple est aussitôt suivi à Menin, à Comines, à Warvic, à Lille et à Oudenarde. La même rage saisit en peu de jours toute la Flandre. Au moment où les premières nouvelles de ces événemens circulaient de toutes parts, Anvers fourmillait de gens sans aveu que la fête de l'Assomption y avait amenés. La présence du prince d'Orange contient encore avec peine cette troupe effrénée qui brûle d'imiter ses frères de Saint-Omer; mais un ordre de la cour l'ayant mandé en toute hâte à Bruxelles, où la gouvernante vient de convoquer le conseil d'état pour lui communiquer les lettres du roi, Anvers se trouve abandonné aux excès de ces forcenés. Son absence est le signal du tumulte. La licence à laquelle cette populace se livra, dès les premiers jours de la fête, par des allusions insultantes, fit naître quelques inquiétudes, et après une courte procession, on renferma l'image de la Vierge dans le chœur, au lieu de la replacer, comme de coutume, au milieu de l'église. Cette précaution engagea quelques mauvais sujets parmi le peuple à lui

(1) Ils brûlèrent à Ypres la bibliothèque très-précieuse de Martin Rithove, évêque de cette ville. (*Note du traducteur.*) — Strada, t. I, p. 251.

faire une visite et à lui demander par dérision pourquoi elle s'était cachée si promptement. D'autres montèrent dans la chaire, où ils singèrent le prédicateur et provoquèrent les papistes à controverser avec eux. Un matelot catholique, à qui ces railleries déplurent, voulut chasser les profanateurs; un combat fut livré dans la chaire même. Des scènes semblables se renouvelèrent dans la soirée du lendemain. L'attroupement devint plus considérable; il s'y joignit des gens cachant sous leurs vêtemens des armes de toute espèce. Enfin il prend fantaisie à quelqu'un de crier, vivent les gueux! La troupe entière répète ce cri, et somme la statue de la Vierge d'en faire autant. Le petit nombre de catholiques présens à ces désordres, et qui perdent l'espérance de s'opposer à ces forcenés, quittent l'église après avoir fermé toutes les portes excepté une. Aussitôt que les séditieux se voient seuls, on propose de chanter un psaume d'après le nouveau rituel, prohibé par le gouvernement. Ce chant durait encore, lorsqu'ils se jettent tous en fureur, comme à un signal donné, sur la statue de la Vierge, la mettent en pièces et lui abattent la tête. Des femmes publiques secondées par des brigands enlèvent les grands cierges des autels pour éclairer ce sacrilège. Les belles orgues de l'église, chef-d'œuvre de l'art à cette époque, sont brisées; les tableaux sont détruits, les statues sont renversées. Un Christ, de grandeur naturelle, élevé

vis-à-vis du maître-autel, sculpture antique et très-estimée, est jeté à terre avec des cordes et mutilé à coups de hache, tandis que l'on épargne respectueusement les deux larrons qui étaient à ses côtés. On disperse les hosties consacrées, on les livre à tous les outrages; on boit à la santé des gueux le vin réservé au saint sacrifice; on frotte les chaussures avec les huiles saintes; on fouille dans les tombeaux; on en tire les cadavres à demi putréfiés, on les foule aux pieds. Toutes ces violences s'exécutaient dans un ordre merveilleux, comme si l'on s'était distribué les rôles d'avance. Chacun aidait son voisin; personne ne fut blessé, quelque dangereuse que fût cette entreprise, accomplie au milieu de la nuit, parmi les lourdes masses qui tombaient çà et là autour d'eux, et quoique plusieurs de ces furieux, cherchant à se devancer, en vinssent aux mains aux sommités des échelles. Aucun d'eux ne fut reconnu, malgré la grande clarté qui régnait dans l'église. Cette action fut consommée avec une promptitude incroyable; cent hommes environ dévastèrent en peu d'heures un temple qui comptait soixante-dix autels, et qui, après Saint-Pierre de Rome, était un des plus grands et des plus magnifiques de toute la chrétienté (1).

On ne se contenta pas de ravager la cathédrale; la troupe, éclairée par les flambeaux et les cierges que

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 224—226.

l'on avait enlevés, se met en chemin au milieu de la nuit pour dévaster de la même manière les autres églises, cloîtres et chapelles ; la foule se grossit à chaque nouvel attentat, et les voleurs sont attirés par l'occasion propice. On prend tout ce que l'on trouve, des vases, de l'argent, des ornemens sacrés ; on s'enivre dans les caves des couvens ; les moines et les religieuses abandonnent tout pour échapper aux derniers outrages. Le bruit sourd qui accompagnait ces désordres vient effrayer les citoyens arrachés à leur premier sommeil; mais les ombres de la nuit rendaient le danger plus terrible qu'il ne l'était en effet; au lieu de courir au secours de ses églises, chacun se retranchait dans sa maison, et attendait le jour avec incertitude et terreur. Le soleil levant éclaire enfin la dévastation; mais l'ouvrage de la nuit n'était pas fini avec elle. Quelques églises, quelques couvens avaient encore été épargnés ; ils subissent bientôt un sort semblable ; ces horreurs durent pendant trois jours. Enfin les plus riches citoyens, craignant que ces brigands furieux, lorsqu'ils ne trouveraient plus rien de sacré à détruire, ne dirigeassent une attaque semblable contre les choses profanes, et ne menaçassent leurs magasins; encouragés eux-mêmes par la découverte qu'ils firent du petit nombre de scélérats qui commettaient ces pillages, se hasardèrent à se montrer armés devant leurs maisons. Toutes les portes de la ville sont fer-

mées, à l'exception d'une seule par laquelle se précipitent les iconoclastes, pour aller renouveler les mêmes ravages dans les environs. Pendant ce temps les magistrats n'ont osé qu'une seule fois faire usage de leur autorité, tant ils étaient effrayés par la puissance des calvinistes, qu'on soupçonnait de soudoyer ces brigands. Le dommage occasioné par cette dévastation était immense; il fut évalué à quatre cent mille florins d'or, pour la seule église de Sainte-Marie. Plusieurs ouvrages précieux de l'art furent détruits en cette occasion; un grand nombre de manuscrits et de monumens importans pour l'histoire et la diplomatique se perdirent dans ce désordre. Les magistrats ordonnèrent, sous peine de mort, de rapporter immédiatement les objets volés, et ils furent secondés énergiquement par les ministres réformés, qui rougissaient des crimes de ceux qui se proclamaient leurs disciples. Beaucoup d'objets furent sauvés de cette manière, et les chefs de la troupe, soit qu'ils fussent moins animés par l'ardeur du pillage que par le fanatisme et la vengeance, ou soit qu'ils fussent dirigés par des instigateurs étrangers, résolurent, pour éviter à l'avenir cette confusion, de faire dorénavant leurs attaques par bandes plus nombreuses et en meilleur ordre (1).

(1) Meteren, liv. II, p. 43, *verso*, 44, *recto*. — Strada, t. I, lib. V, p. 250—260. — Burgundius, lib. III, p. 290—306. — Hopper, Troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 96—99. — Meursii Gulielmus Auriacus, lib. II, p. 34—40. — De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 226, 227.

Pendant ce temps la ville de Gand tremblait d'éprouver le même destin; aussitôt qu'on apprit la première nouvelle de l'attentat des iconoclastes à Anvers, les magistrats se lièrent par un serment avec les principaux citoyens, pour repousser par la force les profanateurs des églises. Mais lorsque l'on proposa aussi ce serment au peuple, les voix furent partagées, et beaucoup déclarèrent nettement qu'ils n'étaient nullement disposés à mettre obstacle à une œuvre si religieuse. Dans cet état de choses, les prêtres catholiques crurent prudent de renfermer dans la citadelle les effets les plus précieux des églises, et l'on permit à quelques familles d'y déposer ce que leurs ancêtres avaient jadis donné au culte. Cependant toutes les cérémonies étaient suspendues; les tribunaux vaquaient comme dans une ville conquise, et l'on tremblait dans l'attente de ce qui allait arriver.

Enfin une troupe audacieuse ose envoyer une députation au gouverneur, pour lui annoncer insolemment qu'elle a reçu de ses chefs l'ordre d'enlever les images des églises, d'après l'exemple des autres villes. Si on n'y mettait point obstacle, tout se passerait tranquillement et sans dommage; dans le cas contraire, ils emploieraient la violence pour l'exécution de leur projet. Ils poussent même l'audace jusqu'à demander pour cette opération le secours des archers.

Le gouverneur fut d'abord épouvanté de cette

prétention ; mais, après avoir pensé qu'il se commettrait peut-être moins de désordres lorsque les lois sembleraient y présider, il ne balança pas à leur accorder les archers qu'ils demandaient.

A Tournay, les églises furent dépouillées de leurs ornemens, sous les yeux de la garnison, que l'on ne put pas déterminer à s'opposer aux iconoclastes. Comme on leur avait dit que les vases d'or et d'argent et les autres ornemens de l'église de Notre-Dame étaient enterrés dans son enceinte, ils fouillèrent partout, et à cette occasion on vit reparaître au jour le cadavre du duc Adolphe de Gueldre, tué en 1477, dans un combat à la tête des Gantois révoltés. Cet Adolphe s'était armé contre son père, et après avoir vaincu ce vieillard, il l'avait fait traîner nu-pieds pendant quelques lieues jusqu'à la prison où il fut enfermé. Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, avait ensuite infligé à ce monstre la peine du talion. Après un demi-siècle, le hasard vengea de nouveau un crime contre la nature, par un crime contre la religion; il fallait que le fanatisme profanât les choses sacrées pour livrer encore une fois à la malédiction publique les ossemens d'un parricide (1).

Les iconoclastes de Valenciennes se réunirent à ceux de Tournay pour ravager tous les couvens des environs. Au milieu de ces désordres, une biblio-

(1) Burgundius, lib. III, p. 315, 316.

thèque précieuse, rassemblée depuis plusieurs siècles, fut livrée aux flammes. Cet exemple contagieux pénétra aussi dans le Brabant; Malines, Bois-le-Duc, Breda, Berg-op-Zoom, éprouvèrent le même sort. Les seules provinces de Namur et de Luxembourg, ainsi qu'une partie de l'Artois et du Hainaut, eurent le bonheur de se conserver pures au milieu de toutes ces infamies. Dans l'espace de quatre à cinq jours quatre cents églises furent dévastées seulement dans le Brabant et dans la Flandre (1).

Le nord des Pays-Bas fut bientôt saisi de cette frénésie qui en avait parcouru la partie méridionale. Les villes d'Amsterdam, de Leyde et de La Haye eurent le choix, ou d'enlever volontairement les ornemens de leurs églises ou de les en voir dépouiller avec violence. La fermeté des magistrats préserva de cette dévastation Delft, Harlem, Gouda et Rotterdam. Les mêmes attentats furent aussi commis dans les îles de la Zélande, la ville d'Utrecht, quelques places de l'Overyssel et de la province de Groningue. Les comtes d'Aremberg et de Megen en garantirent la Frise et la Gueldre (2).

Le bruit de ces désordres, qui, grossi par la renommée, arrivait de toutes les provinces, répandit

(1) Meteren, liv. II, p. 43, *recto* et *verso*. — Strada, t. I, lib. V, p. 260, 261.

(2) Burgundius, lib. III, p. 318, 319. — Meursii Guliel. Auriacus, lib. II, p. 40, 41.

l'effroi dans Bruxelles, où la gouvernante avait dans ce moment convoqué en assemblée extraordinaire le conseil d'état. Les bandes des iconoclastes pénétraient déjà dans le cœur du Brabant, et menaçaient même la capitale, où ils étaient certains de trouver un puissant parti pour renouveler les mêmes désordres sous les yeux du gouvernement. La régente, craignant pour sa sûreté personnelle dans le centre du pays, au milieu des stathouders et des chevaliers de la Toison-d'Or, est sur le point de se réfugier à Mons dans le Hainaut; le duc d'Arschot lui offre cet asile à l'abri des tentatives des iconoclastes, et afin qu'elle ne soit pas forcée de souscrire à des conditions humiliantes. En vain les chevaliers répondent d'elle sur leur sang et sur leur vie; en vain ils la supplient de la manière la plus pressante de renoncer à une fuite honteuse qui serait un affront pour eux en faisant présumer qu'ils avaient manqué de courage ou de zèle pour défendre leur princesse; en vain la ville de Bruxelles même la prie instamment de ne pas l'abandonner dans cette extrémité; en vain le conseil d'état lui représente vivement qu'elle augmenterait encore l'insolence des rebelles par une démarche aussi pusillanime; elle persiste dans cette résolution désespérée, avec d'autant plus de fermeté qu'elle reçoit message sur message pour lui annoncer que les iconoclastes s'avancent vers la capitale. Les ordres sont donnés pour sa fuite, qui doit avoir lieu le lendemain matin. Au point du

jour paraît devant elle le vieux Viglius, qu'elle avait négligé depuis long-temps par condescendance pour les grands. « Depuis deux ans, lui dit le vieillard, vous « auriez dû vous attendre à l'issue de ces événemens; « mais parce que je vous ai parlé avec plus de fran- « chise que vos courtisans, vous m'avez retiré votre con- « fiance pour la donner à des conseillers pernicieux. » La régente convient qu'elle s'est trompée et qu'elle a été abusée par des apparences de loyauté, mais qu'à présent la nécessité est pressante. « Êtes-vous décidée, « reprit Viglius, à persister avec fermeté dans l'exé- « cution des ordres du roi? — Je le suis, répondit « la duchesse. — Ayez donc recours à la dissimula- « tion, ce grand secret de l'art de gouverner; atta- « chez-vous en apparence aux grands de l'état jusqu'à « ce que vous ayez conjuré cet orage avec leur se- « cours. Témoignez-leur une confiance qui est loin de « votre cœur. Exigez d'eux le serment de faire cause « commune avec vous pour réprimer ces désordres. « Confiez-vous comme à des amis, à ceux qui s'y « montreront disposés, mais gardez-vous d'humilier « les autres en leur montrant du mépris (1).

Viglius l'entretint encore long-temps jusqu'à l'arrivée des membres du conseil, qu'il savait opposés à la fuite de la régente. Lorsqu'ils parurent, il s'éloigna en

(1) Burgundius, lib. III, p. 324—328. — Analecta belgica, t. I, part. 1. — Vita Viglii, p. 48.

silence, pour donner aux magistrats l'ordre de faire fermer les portes de la ville et d'en refuser la sortie à toutes les personnes qui appartenaient à la cour (1). Cette dernière démarche produisit plus d'effet que toutes les représentations. La gouvernante, qui se vit prisonnière dans sa propre résidence, céda aux instances de la noblesse, qui s'engagea à la défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Elle nomma le comte de Mansfeld commandant de la ville, augmenta en toute hâte la garnison, et fit prendre les armes à toutes les personnes de sa cour (2).

Elle réunit ensuite le conseil d'état, dont l'avis unanime fut de céder à la nécessité, de permettre les prêches dans tous les lieux où ils avaient déjà été établis, de publier la suppression de l'inquisition papale, de déclarer l'abolition des anciens édits contre les hérétiques, et, avant toute chose, d'accorder sans nulle réserve à la noblesse confédérée les sûretés qu'elle demandait. Aussitôt les princes d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn furent nommés, ainsi que quelques autres, pour traiter avec les députés de la confédération.

Les confédérés furent solennellement absous, et dans les termes les moins équivoques, par lettres-

(1) Analecta belgica, t. I, part. I. — Vita Viglii, p. 48.

(2) Burgundius, lib. III, p. 330, 331. — Hopper, Troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, ch. IV, § CXXVIII. — Meteren, liv. II, p. 44, *verso*. — Strada, t. I, lib. V, p. 266, 267.

patentes de la gouvernante, du 23 août 1566 (1), de toute responsabilité à cause de la requête qu'ils avaient présentée au gouvernement. Il fut enjoint à tous les employés et magistrats du roi de se conformer à cette ordonnance, et de n'inquiéter ni dans ce moment, ni à l'avenir, aucun des confédérés à cause de leur requête. De leur côté, les confédérés s'engagèrent par une contre-promesse à être fidèles serviteurs de Sa Majesté, à contribuer de tout leur pouvoir au rétablissement de l'ordre et à la punition des iconoclastes : ils devaient aussi exhorter le peuple à déposer les armes, et à prêter enfin un secours actif au roi contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. Ces engagemens réciproques furent rédigés en forme d'actes publics et signés par les plénipotentiaires des deux partis ; la lettre de sûreté fut particulièrement

(1) 24 août. (Histoire générale des Provinces, t. V, p. 132.)

Voici la teneur de cet acte (Meteren, liv. II, p. 45, *recto*) :

Son Alteze, voyant la force et la nécessité inévitable, laquelle regne maintenant, est contente, pourveu qu'on entretienne les poincts compris és-lettres d'asseurance, que ces seigneurs, traictans d'accord avec les nobles, leur promettant et asseurant, que le peuple mettant bas les armes, és-lieux où les prédications se font de faict, et évitans touts scandales et desreglemens, on ne leur fera aucune violence, et on ne procédera point contre eux par voye de faict esdits lieux, mais pourront aller et venir seurement jusques à ce qu'il en soit ordonné autrement par Sa Majesté, et avec l'advis des Estats-généraux, à condition qu'ils n'empescheront en aucune façon la religion catholique ni l'exercice d'icelle; mais laisseront les catholiques jouir librement de leurs églises, en la mesme manière qu'auparavant. Fait à Brusselles, le 23 d'aoust 1566.

revêtue de la signature et du sceau de la duchesse. Elle n'avait consenti à cette démarche douloureuse que les larmes aux yeux et après une lutte pénible; et ce ne fut qu'en tremblant qu'elle en fit l'aveu au roi, rejetant toute la faute sur les grands, qui l'avaient tenue pour ainsi dire prisonnière à Bruxelles, et entraînée avec violence à cette action. Elle se plaignit surtout amèrement du prince d'Orange (1).

Lorsque cette affaire fut terminée, tous les stadhouders s'empressèrent de retourner dans leurs gouvernemens, d'Egmont en Flandre, et le prince d'Orange à Anvers, où il arriva le 26 août. Les protestans s'étaient mis dans cette ville en possession des églises dévastées comme d'une chose qui, d'après les lois de la guerre, appartenait au vainqueur : le prince les rendit à leurs légitimes possesseurs, ordonna qu'elles fussent réparées, et y rétablit le culte catholique. On parvint à s'emparer de trois iconoclastes, qui furent attachés au gibet; quelques-uns des chefs furent bannis, beaucoup d'autres subirent différens châtimens. Le prince assembla ensuite quatre députés de chaque langue, ou, comme on les appelait, des quatre nations (2); il convint avec eux que, l'ap-

(1) Burgundius, lib. III, p. 333—337. — Meteren, liv. II, p. 44, *verso*, 45, *recto* et *verso*. — Hopper, Troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 99—102.

(2) Quatre de la langue flamande, quatre de la langue wallone, et quatre de la confession d'Augsbourg.

proche de l'hiver rendant désormais les prêches en plein air impossibles, il leur serait accordé dans l'intérieur de la ville trois places où ils pourraient bâtir de nouvelles églises ou faire disposer dans le même but des maisons particulières. Ils furent autorisés à s'y réunir chaque dimanche et fête, et toujours aux mêmes heures, pour se livrer à l'exercice de leur culte; mais tout autre jour leur était interdit. S'il n'y avait point de fête dans le courant de la semaine, le mercredi en tiendrait lieu. Aucune secte religieuse ne pouvait entretenir plus de deux ministres, et ceux-ci devaient être nés Belges, ou du moins avoir reçu le droit de bourgeoisie dans quelque ville considérable des Pays-Bas. Tous étaient obligés de prêter serment d'être soumis aux magistrats de la ville ainsi qu'au prince d'Orange dans les affaires civiles, et de supporter tous les impôts comme les autres citoyens. Aucune personne ne se rendrait armée au prêche; on permettait cependant d'y porter une épée. Aucun ministre protestant ne pourrait attaquer en chaire la religion dominante, ni s'engager dans des points de controverse, excepté en ce qui toucherait la doctrine et la morale. Aucun psaume ne serait chanté par eux hors de l'enceinte qui leur avait été assignée. Le choix de leurs prédicateurs, de leurs anciens et des diacres, ainsi que la tenue de leurs assemblées consistoriales, ne pouvait avoir lieu qu'en présence d'un magistrat, qui était tenu de rendre

compte au prince et aux autorités de tout ce qui s'y passerait; on leur promit que pour le surplus ils jouiraient de la même protection que la religion dominante. Cet arrangement devait subsister tant que le roi, de concert avec les états généraux, n'en aurait pas décidé autrement; mais dans ce cas il serait libre à chacun de quitter le pays avec sa famille et de disposer de ses biens (1).

D'Anvers, le prince d'Orange se rendit promptement en Hollande, dans la Zélande et à Utrecht, pour y rétablir le bon ordre par de pareilles mesures; il confia pendant son absence le commandement de la ville au comte de Hoogstraeten, homme d'un caractère paisible, et qui, sauf son attachement à la confédération, n'avait jamais manqué de fidélité envers son souverain. Le prince, dans ce traité, avait évidemment outrepassé ses pouvoirs, et quoique au service du roi, il avait agi comme souverain indépendant; mais il allégua pour sa défense qu'il était bien plus facile aux magistrats de contenir la secte nombreuse et puissante des protestans en surveillant leur culte, qu'en les abandonnant à eux-mêmes en rase campagne (2).

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 228, 232, 233. — Strada, t. I, lib. v, p. 268, 269.

(2) Meteren, liv. II, p. 46, *recto*. — Burgundius, lib. III, p. 346—354. — Troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 103. — Strada, t. I, lib. v, p. 268, 269.

Le comte de Megen se conduisit avec plus de sévérité dans la Gueldre, où il opprima entièrement les protestans et chassa tous leurs prédicans. La gouvernante, par sa seule présence à Bruxelles, empêcha les prêches publics même hors de la ville. Lorsqu'à cette occasion le comte de Nassau lui rappela, au nom des confédérés, la convention conclue, et lui demanda si la ville de Bruxelles avait moins de droit à la liberté de conscience que les autres, elle lui répondit : « Que s'il y avait eu à « Bruxelles avant la convention des prêches publics, « ce n'était pas sa faute s'ils n'existaient plus; mais « en même temps elle fit avertir secrètement la bour- « geoisie que le premier qui oserait assister à un prêche « public serait certain d'être pendu. » Ainsi elle préserva la capitale de l'influence des novateurs (1).

Il fut plus difficile de ramener la tranquillité dans Tournay, dont elle avait confié le commandement au comte de Horn, en l'absence de Montigny, qui en était gouverneur. Le comte ordonna aux protestans d'évacuer sans délai les églises, et de se contenter d'un seul temple hors des murs. Leurs ministres répliquèrent que les églises étaient construites pour l'usage du peuple, et que par peuple on ne devait entendre ni les magistrats ni les catholiques, mais le plus grand nombre; que si on les chassait des églises

(1) Burgundius, lib. III, p. 345—354.

catholiques, il était juste qu'on leur donnât de l'argent pour en bâtir qui leur appartinssent. Les magistrats répondirent que si le parti des catholiques était le plus faible, il était sans contredit le meilleur; qu'il leur serait permis de bâtir des temples, mais qu'ils ne pouvaient pas prétendre que la ville, après les dommages qu'elle avait déjà soufferts des iconoclastes, leurs coreligionnaires, en fît encore les frais. Après de longs débats, les protestans trouvèrent moyen de rester en possession de quelques églises qu'ils firent garder militairement (1). Ceux de Valenciennes ne voulurent pas non plus accéder aux conditions qui leur furent proposées par Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, à qui on avait confié le commandement de la place, en l'absence du marquis de Bergh. La Grange, ministre réformé, français de naissance, excitait les esprits, sur lesquels son éloquence exerçait un empire absolu, à ne pas se désister de la demande d'églises particulières dans l'intérieur de la ville; et, en cas de refus, à menacer de la livrer aux huguenots. Le nombre supérieur des calvinistes et leurs intelligences avec les sectaires français, ne permirent pas au gouverneur d'employer contre eux des moyens de rigueur (2).

Le comte d'Egmont fit en cette occasion violence à la bonté naturelle de son cœur, afin de prouver

(1) Burgundius, lib. III, p. 356, 357.

(2) Burgundius, lib. III, p. 359 et seq.

son zèle pour le service du roi. Il plaça une garnison dans la ville de Gand, et punit de mort quelques-uns des plus dangereux chefs des mutins. Il fit ouvrir les églises, rétablit le culte catholique, et donna l'ordre à tous les étrangers d'évacuer la province. Il assigna aux calvinistes, mais à eux seuls, une place hors de la ville pour y construire un temple; il voulut qu'ils s'engageassent de leur côté à la plus stricte obéissance envers les magistrats et à coopérer activement aux procédures contre les iconoclastes; il prit des mesures semblables dans toute la Flandre ainsi que dans l'Artois. Un de ses gentilshommes, Jean Casembrot, seigneur de Beckerzeel, membre de la confédération, poursuivit les iconoclastes à la tête de quelques cavaliers confédérés, surprit une troupe de ces bandits, auprès de Grammont en Flandre, au moment où ils se préparaient à prendre par escalade une ville du Hainaut, et leur fit trente prisonniers; vingt-deux furent pendus sur la place, et les autres furent bannis (1).

On devait penser que des services de cette importance méritaient d'être récompensés autrement que par une disgrace. Ceux que rendirent en cette occasion le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn, prouvaient du moins autant de zèle et obtinrent un succès aussi heureux que les entreprises de Noir-

(1) Meteren, liv. II, p. 46, *recto*. — Burgundius, lib. III, p. 340—343. — De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 232.

carmes, Megen et d'Aremberg, auxquels le roi témoigna sa reconnaissance en paroles ainsi qu'en actions; mais ce zèle, ces services vinrent trop tard; les premiers de ces seigneurs avaient déjà parlé trop hautement contre les édits, combattu avec trop de chaleur les mesures de Philippe; ils l'avaient trop offensé dans la personne de son ministre Granvelle, pour qu'il y eût encore dans son ame place pour le pardon. Ni le temps, ni le repentir, ni aucune compensation, quelle qu'elle fût, ne purent effacer ces anciens griefs de l'esprit de leur maître (1).

Philippe était malade à Ségovie lorsqu'il reçut la nouvelle des ravages des iconoclastes et de la convention conclue avec les protestans. La gouvernante renouvelait en même temps ses instances pour qu'il vînt en personne dans les Pays-Bas, et toutes les lettres que le président Viglius écrivait à cette époque à son ami Hopper traitaient du même objet. Plusieurs des grands des Pays-Bas, tels que les comtes d'Egmont, de Mansfeld, de Megen, d'Aremberg, de Barlaimont et Philippe de Noircarmes adressaient aussi au roi des lettres particulières, où ils lui rendaient compte de l'état de leurs provinces, et cherchaient à pallier, de leur mieux, les arrangemens qu'ils y avaient conclus. Dans le même temps, il reçut aussi une lettre de l'empereur, qui l'engageait

(1) Watson, t. I, p. 289.

à se conduire avec plus de douceur envers ses sujets belges, et offrait sa médiation. Le même monarque avait déjà écrit dans cette intention à la gouvernante, et lui avait adressé pour les chefs de la noblesse des lettres particulières qui ne leur furent point remises. Le roi, ayant réprimé l'indignation que fit naître en lui la première nouvelle de ces odieux événemens, chargea son conseil de délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre.

Les partisans de Granvelle, qui y dominaient, croyaient avoir observé une liaison très-intime entre la conduite de la noblesse belge et les désordres des profanateurs des églises. Cette liaison leur semblait manifeste par la conformité des demandes respectives, et principalement par l'époque où ces derniers avaient commencé leurs ravages; ils faisaient remarquer que dans le même mois où la noblesse avait présenté ses trois requêtes, le pillage des églises avait commencé; et que celles d'Anvers avaient été dévastées le soir même du jour où le prince d'Orange avait quitté cette ville; que pendant tout le tumulte personne n'avait pris les armes pour l'arrêter; que les mesures dont on s'était servi avaient été employées uniquement pour l'avantage des sectaires, et qu'on avait négligé au contraire toutes celles qui pouvaient maintenir la pure doctrine; que beaucoup des iconoclastes avouaient qu'ils n'avaient rien fait qu'avec le consentement et à la connaissance des grands.

Il était très-naturel qu'ils cherchassent à couvrir d'un nom illustre un crime qu'ils avaient commis de leur propre mouvement. On produisit ensuite un écrit dans lequel la principale noblesse promettait son appui aux gueux pour obtenir la convocation des états-généraux; mais elle le désavoua ensuite avec opiniâtreté. On prétendait au surplus avoir remarqué dans les Pays-Bas quatre associations liées entre elles et visant toutes au même but. La première était cette bande de réprouvés qui pillaient les églises; la seconde était composée des différentes sectes qui les avaient soudoyés pour commettre ces attentats; les gueux qui s'étaient déclarés les protecteurs des hérétiques formaient la troisième, et la quatrième était composée de la principale noblesse, qui était dévouée aux gueux par les liens de suzeraineté, par les alliances et par l'amitié. Toutes étaient par conséquent également corrompues, toutes étaient coupables. Le gouvernement n'avait pas seulement affaire à quelques individus isolés, mais il avait la masse entière de la nation à combattre. Quand on réfléchissait que le peuple n'était que séduit, et que l'encouragement à la révolte était venu de la part des grands, on était alors disposé à changer le plan de conduite que l'on avait adopté jusqu'alors, et qui paraissait défectueux à plusieurs égards, car en opprimant toutes les classes sans distinction, en montrant autant de sévérité au peuple que de mépris à la noblesse, on les avait

forcés l'un et l'autre à se rapprocher; on avait donné aux nobles un parti, aux citoyens des chefs. Une conduite inégale envers eux était un moyen infaillible de les diviser; le peuple, toujours craintif et lent quand l'extrême nécessité ne le tire pas de son apathie, laisserait bientôt dans l'embarras ses protecteurs qu'il paraissait adorer, et apprendrait à envisager leur destin comme une punition qu'ils auraient méritée, aussitôt qu'il ne la partagerait plus avec eux. On proposa donc au roi de traiter à l'avenir la multitude avec plus de ménagement, et de diriger toute sa sévérité contre les chefs de la faction. Cependant, pour sauver l'apparence d'une condescendance humiliante, on prit pour prétexte la médiation de l'empereur; elle seule, et non la justice de leurs réclamations, avait pu déterminer le roi à octroyer à ses sujets belges leur demande comme un don qu'ils tiendraient de sa générosité (1).

On agita alors de nouveau la question importante du départ du roi pour les Pays-Bas, et toutes les difficultés qu'on avait opposées jadis à cette résolution paraissaient devoir disparaître maintenant devant une nécessité aussi pressante. « Les circonstances sont « assez graves, disaient Tyssenacq et Hopper, et le « moment était arrivé où le roi devait être prêt, sui-

(1) Burgundins, lib. III, p. 363, 364. — Hopper, Troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 104, 106, 112, 114.

« vant la déclaration qu'il avait faite jadis au comte « d'Egmont, à sacrifier, s'il le fallait, mille fois sa vie. « Charles-Quint avait fait autrefois un voyage pé« nible et dangereux à travers un pays ennemi, pour « pacifier la seule ville de Gand (1); et il s'agissait « en ce moment de la tranquillité et peut-être même « de la conservation de toutes les provinces unies. » La plupart des conseillers partagèrent cette opinion, et le voyage du roi fut regardé comme une nécessité à laquelle il ne pouvait plus se soustraire (2).

Il fallait maintenant décider avec quelle escorte le roi entreprendrait ce voyage. Le prince Deboli et le comte de Figueron n'étaient pas sur ce point du même avis que le duc d'Albe, car l'intérêt privé de chacun était différent. Si le roi se mettait en voyage à la tête d'une armée, le duc d'Albe devenait alors indispensable, tandis qu'au contraire, si l'on se décidait à un arrangement à l'amiable, on avait moins besoin de lui et il laissait le champ libre à ses rivaux. « Une ar« mée, dit Figueron qui opina le premier, inquiéterait « les princes dont elle traverserait le territoire; peut-être « même aurait-elle à éprouver de la résistance de leur « part. Elle pèserait ensuite sans nécessité sur les pro« vinces à la tranquillité desquelles elle est destinée,

(1) Commentaires de D. Bernardin de Mendoce, p. 9, *verso*.

(2) Hopper, Troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 106, 107. — Burgundius, lib. III, p. 366.

« et ajouterait de nouvelles plaintes à celles qui leur « ont déjà servi de prétextes pour tant d'excès. Elle « accablerait tous les sujets de la même manière, « tandis qu'au contraire une justice accompagnée de « modération distinguerait l'innocent du coupable. « Une démarche aussi extraordinaire et aussi vio- « lente engagerait les chefs de la faction à envisager « d'un côté plus sérieux leur conduite antérieure, à « laquelle la légèreté et l'irréflexion ont eu la plus « grande part, et à se conduire à l'avenir avec plus « de suite et d'union. La pensée d'avoir offensé le roi « à ce point les précipiterait dans le désespoir et les « entraînerait aux derniers excès. Si le roi se présente « aux rebelles avec une armée, ajouta-t-il, il renonce « à l'avantage le plus puissant qu'il ait sur eux, à sa « dignité de souverain, qui le protègera d'autant « mieux qu'il paraîtra ne compter que sur elle. Il se « met par là, pour ainsi dire, au niveau des rebelles, « qui ne seront pas embarrassés de leur côté pour « lever une armée, parce qu'ils trouveront dans la « haine générale contre les troupes espagnoles un « puissant auxiliaire. Le roi change donc de cette « manière la supériorité incontestable que lui donne « sa position comme souverain, contre l'issue d'une « guerre qui, de quelque côté que se déclare la vic- « toire, doit nécessairement ruiner une partie de ses « sujets. Le bruit de son arrivée à la tête d'une armée « le devancera assez tôt dans les provinces pour don-

« ner le temps à tous ceux qui se sentent coupables de « quelque crime, de se mettre en état de défense et « d'employer toutes leurs ressources. La terreur gé« nérale favorisera leur dessein. L'incertitude où l'on « est sur ceux que concerneraient de tels préparatifs, « réunirait les moins coupables à la troupe nombreuse « des rebelles, et susciterait au roi des ennemis qu'il « n'aurait jamais eus sans cette démarche. Si l'on « apprenait au contraire qu'il est en route sans cet « appareil redoutable; si son arrivée était moins celle « d'un juge sanguinaire que celle d'un père irrité, le « courage de tous les bons citoyens se ranimerait, et « les méchants se perdraient par leur propre sécurité; « ils se persuaderaient que le passé est peu important, « puisque le roi n'a pas cru devoir employer la force « contre eux; ils se garderaient bien de gâter par des « violences imprudentes une cause qui n'est peut-être « pas désespérée. On pourrait obtenir par ces moyens « pacifiques ce qui serait indubitablement perdu par « la guerre. Les sujets fidèles ne seraient point con« fondus avec les rebelles qui méritent d'être punis. « Tout le poids de la colère du roi tomberait sur « ceux-ci, et l'on éviterait, en adoptant ce parti, « l'énorme dépense qu'occasionerait le transport « d'une armée espagnole dans une contrée aussi éloi« gnée (1). »

(1) Burgundius, lib. III, p. 385—387.

« Mais, répliquait le duc d'Albe, le malheur de « quelques citoyens peut-il entrer en considération « quand tout l'état est en danger? Parce que quelques « sujets fidèles en souffriront, faut-il que les rebelles « restent impunis? La révolte a été générale, pourquoi « la punition ne le serait-elle pas? Ce que les rebelles « ont mérité par leurs actions, les autres l'ont mé- « rité par leur coupable insouciance. Si les choses « ont été si loin, faut-il en attribuer la faute à d'autres « qu'à ces derniers? Pourquoi ne s'y sont-ils pas op- « posés dès le commencement des troubles? On pré- « tend que l'état des choses n'est pas encore assez dé- « sespéré, pour justifier ces moyens rigoureux. Mais « qui nous répond qu'il ne le sera point à l'époque de « l'arrivée du roi, puisque d'après chaque dépêche de « la gouvernante, le désordre s'augmente tous les « jours? Faut-il attendre que le monarque s'aper- « çoive seulement en entrant dans les Pays-Bas com- « bien une armée lui eût été nécessaire? On sait d'une « manière trop positive que les rebelles se sont assurés « d'un secours étranger, qu'ils obtiendront au premier « signal. Sera-t-il temps alors de songer à des prépa- « ratifs militaires, lorsque l'ennemi aura franchi les « frontières? Laissera-t-on arriver les choses au point « d'être obligé de se servir des troupes belges dont la « fidélité est si douteuse? et enfin la gouvernante ne « répète-t-elle pas elle-même sans cesse que l'absence « d'une force militaire convenable a pu seule l'em-

« pêcher jusqu'à présent de faire respecter les édits « et d'arrêter les progrès des rebelles? Il n'y a qu'une « armée bien disciplinée et redoutable qui puisse leur « enlever entièrement l'espérance de lutter contre « leur souverain légitime, et la perspective assurée de « leur perte peut seule abaisser leurs prétentions. « D'ailleurs sans des forces suffisantes le roi ne peut « pas risquer sa personne en pays ennemi. Sans elles « il ne peut faire à des sujets rebelles aucune conces- « sion qui soit convenable à sa dignité (1). »

Le crédit dont jouissait l'orateur fit prévaloir son avis, et l'on délibéra ensuite sur l'époque du départ du roi, et sur le chemin qu'il devait choisir. Comme ce voyage ne pouvait d'aucune manière être hasardé sur l'Océan, il fallait qu'on passât par l'Allemagne, en traversant les défilés de Trente dans le Tyrol, ou qu'on franchît les Alpes pour entrer en Savoie. Sur la première de ces routes, le roi avait à craindre les protestans allemands, auxquels le but de son voyage ne pouvait pas être indifférent, et il était impossible de tenter le passage des Apennins dans une saison si avancée. D'ailleurs il fallait qu'on fît venir d'abord d'Italie les galères dont on avait besoin, et qu'elles fussent réparées, ce qui entraînerait un retard de plusieurs mois. Puis enfin, comme l'assemblée des cortès de Castille, auxquelles il n'était guère possible

(1) Burgundius, lib. III, p. 387—390.

que le roi manquât d'assister, était déjà fixée au mois de décembre, le voyage ne pouvait pas être entrepris avant le printemps (1).

Cependant la gouvernante insistait sur une réponse décisive qui, sans trop compromettre l'autorité royale, pût la tirer de l'embarras où elle se trouvait en ce moment; il fallait nécessairement qu'on prît quelques mesures en attendant que le roi entreprît d'apaiser les troubles par sa présence. Il expédia en conséquence deux dépêches différentes à la duchesse, l'une ostensible qu'elle devait communiquer aux conseils et aux états provinciaux; l'autre secrète destinée à elle seule. Dans la première il lui annonçait le rétablissement de sa santé et l'heureuse naissance de l'infante Claire-Isabelle-Eugénie (2). Il lui faisait part de la ferme résolution qu'il venait de prendre de visiter en personne les provinces belgiques, voyage pour lequel il faisait déjà les préparatifs nécessaires. Il refusa, comme la première fois, la convocation des états-généraux; et il ne fit dans cette dépêche aucune mention du traité qu'elle avait conclu avec les protestans et avec la confédération, parce qu'il ne trouva pas encore à propos de la rejeter d'une manière positive, et qu'il se souciait encore moins d'en reconnaître la

(1) Hopper, Troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 114, 115. — Burgundius, lib. III, p. 390—392.

(2) La même qui fut par la suite mariée à l'archiduc Albert d'Autriche, et gouvernante des Pays-Bas.

validité. Il lui ordonna au contraire de renforcer l'armée, de lever de nouveaux régimens en Allemagne, et d'opposer de la résistance aux rebelles. Du reste, il se fiait, disait-il, à la fidélité de la haute noblesse dont beaucoup de membres lui étaient connus pour être sincèrement attachés à leur religion et à leur roi. Il lui recommanda encore une fois dans la dépêche secrète d'empêcher de tout son pouvoir la convocation des états-généraux; mais enfin, si la voix publique devenait trop puissante, et qu'elle fût obligée de céder à la violence, de traiter au moins cette affaire avec tant de prudence que la dignité royale n'en souffrît point, et que personne n'eût connaissance de son consentement (1).

Tandis qu'on délibérait en Espagne sur cette affaire, les protestans faisaient dans les Pays-Bas l'usage le plus étendu des privilèges qu'on avait été forcé de leur accorder. Les temples s'élevaient avec une incroyable rapidité dans les lieux où l'autorité l'avait permis; jeunes et vieux, les nobles comme le peuple, aidaient à porter des pierres. Les femmes même sacrifiaient leurs bijoux pour accélérer l'ouvrage. Les deux sectes religieuses établirent dans plusieurs villes des consistoires séparés et des conseils ecclésiastiques, dont on fit le premier essai à Anvers; ils régularisèrent

(1) Meteren, liv. II, p. 46, *verso*. — Hopper, troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 107, 108. — Burgundius, lib. III, p. 369, 370.

ainsi leur culte. On proposa aussi d'établir une caisse commune, afin d'avoir aussitôt les moyens nécessaires dans les circonstances imprévues où pourrait se trouver l'Église protestante en général. Les calvinistes d'Anvers présentèrent au comte de Hoogstraeten un mémoire dans lequel ils s'engageaient à payer une contribution de trois millions d'écus (1), si on leur accordait le libre exercice de leur religion dans les provinces belgiques. On répandit dans les Pays-Bas beaucoup de copies de ce mémoire afin d'amorcer les autres protestans, dont un grand nombre souscrivirent pour des sommes considérables. Les ennemis des réformés ont donné à ces offres extravagantes différentes interprétations qui toutes ont quelque fondement. Les uns crurent que, sous le prétexte de se procurer l'argent nécessaire pour remplir cette promesse, on espérait recueillir avec beaucoup moins de soupçons les contributions dont on avait besoin dans le moment même pour une résistance armée; que si la nation devait se mettre en frais tôt ou tard pour ou contre le gouvernement, on devait s'attendre qu'elle consentirait avec beaucoup plus de facilité à contribuer pour la conservation de la paix que pour une guerre oppressive et ruineuse. D'autres ne virent dans cette offre qu'un subterfuge momentané des protestans, une

(1) Meteren, liv. II, p. 46, *recto*, dit trois millions de florins ou trente tonneaux d'or. (*Note du traducteur.*) — De Thou, histoire universelle, t. V, p. 234, dit trois cent mille florins.

illusion au moyen de laquelle ils voulurent chercher à rendre la cour indécise, jusqu'à ce qu'ils eussent rassemblé assez de forces pour lui tenir tête. Quelques-uns déclarèrent franchement que c'était une fanfaronnade, afin d'inspirer de cette manière des craintes à la gouvernante, et relever le courage du parti par le développement de ressources aussi abondantes. Quel qu'ait été au surplus le véritable motif de cette offre, elle fut peu profitable à ses auteurs; les contributions ne se perçurent que lentement, et la cour ne répondit à cette proposition qu'avec le silence du mépris (1).

Mais les excès des iconoclastes, bien loin de favoriser la cause de la confédération et celle des protestans, leur avaient fait à toutes deux un tort irréparable. Les catholiques, et surtout leur clergé, étaient irrités à l'aspect de leurs églises dévastées, qui, suivant l'expression de Viglius, ressemblaient plutôt à des étables qu'aux temples du Seigneur. Tous ceux de cette religion qui faisaient partie de la confédération l'abandonnèrent lorsqu'ils s'aperçurent qu'elle avait été incontestablement la cause éloignée des excès des iconoclastes, si elle ne les avait pas directement provoqués et favorisés. L'intolérance des calvinistes qui, dans les lieux où leur parti dominait, opprimaient les catholiques de la manière la plus cruelle, détruisit

(1) Strada, t. I, lib. v, p. 286, 287.—Burgundius, lib. III, p. 374, 375.

entièrement l'illusion que ces derniers avaient conservée jusqu'alors, et ils renoncèrent à prendre la défense d'un parti dont le succès serait si redoutable à leur propre religion. Ainsi la confédération perdit un grand nombre de ses membres les plus importans; les amis et les partisans qu'ils avaient trouvés jusqu'alors parmi les citoyens bien intentionnés s'en séparèrent, et son crédit dans la république commença visiblement à tomber. La sévérité avec laquelle quelques-uns des confédérés agirent contre les iconoclastes pour plaire à la régente, et éloigner le soupçon de connivence avec les mal-intentionnés, leur nuisit auprès du peuple, qui prenait ces derniers sous sa protection, et la confédération se trouva ainsi en danger de s'aliéner en même temps les deux partis.

La gouvernante n'eut pas plus tôt appris ce changement, qu'elle conçut le plan de dissoudre insensiblement toute la confédération, ou du moins de l'affaiblir par des divisions intestines. Elle employa à cet effet les lettres particulières que le roi lui avait adressées pour quelques membres de la noblesse, en lui laissant pleine liberté de s'en servir selon les circonstances. Ces lettres, qui étaient remplies de bienveillance, furent remises avec une apparence de mystère à ceux à qui elles étaient destinées, et l'on eut grand soin que les membres de la confédération qui n'en reçurent pas de semblables en fussent instruits; pour augmenter la méfiance, on en fit circuler un

grand nombre de copies. Cet artifice réussit. Beaucoup de confédérés commencèrent à se défier de la fermeté de ceux à qui l'on faisait de brillantes promesses; dans la crainte d'être laissés dans l'embarras par leurs plus puissans protecteurs, ils acceptèrent avec empressement les conditions qui leur furent offertes par la gouvernante, et se réconcilièrent bientôt avec la cour. Le bruit général de la prochaine arrivée du roi, que le gouvernement eut soin de faire répandre en tous lieux, lui rendit en cette occasion des services signalés; beaucoup de gens qui avaient tout à craindre de l'arrivée du monarque, se décidèrent promptement à accepter une grace qu'on leur offrait peut-être pour la dernière fois (1).

Le comte d'Egmont et le prince d'Orange furent aussi du nombre de ceux qui reçurent de ces lettres particulières. Tous les deux avaient porté des plaintes au roi sur les calomnies dont on cherchait en Espagne à noircir leur réputation, et à rendre leurs intentions suspectes; le comte d'Egmont particulièrement avait supplié le roi, avec cette honnête simplicité qui le caractérisait, de lui faire connaître seulement ce qu'il voulait au fond, et de lui tracer la conduite par laquelle il pourrait lui plaire et lui prouver son zèle. Philippe lui fit répondre par le président de Tys-

(1) De Thou, histoire universelle, t. V, liv. XL, p. 235. — Strada, t. I, lib. V, p. 287, 288. — Meteren, liv. II, p. 46, *verso*, et 47, *recto*.

senacq, qu'il ne pouvait pas mieux confondre ses calomniateurs que par la plus entière soumission aux ordres du roi, dont la clarté et la précision n'avaient plus besoin de nouveaux développemens ni d'une interprétation particulière ; qu'il appartenait au souverain de délibérer, d'examiner et d'ordonner; que le devoir du sujet était d'obéir aveuglément; que son honneur consistait dans sa soumission; qu'il ne convenait pas aux membres d'un corps de se croire plus sages que la tête; qu'on lui reprochait, il est vrai, de n'avoir pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour prévenir les excès des sectaires; mais qu'il dépendait encore de lui de réparer sa négligence en aidant du moins à conserver la tranquillité et le bon ordre jusqu'à l'arrivée du monarque dans les Pays-Bas (1).

Si l'on adressait au comte d'Egmont des reproches comme à un enfant désobéissant, on le traitait suivant la connaissance que l'on avait de son caractère ; mais à l'égard de son ami, il fallait avoir recours à l'adresse et à la dissimulation. Le prince d'Orange avait aussi fait mention dans sa lettre des soupçons malveillans que le roi avait conçus de sa fidélité et de son dévouement, non qu'il se flattât encore comme d'Egmont de détruire ces soupçons dans l'ame du monarque, mais dans l'intention de saisir ce prétexte

(1) Meteren, liv. II, p. 46, *verso*.

pour lui demander la démission de ses emplois. Il avait souvent adressé cette prière à la gouvernante, mais il avait toujours reçu d'elle une réponse négative avec les plus fortes assurances de son estime. Enfin le roi, à qui il s'était adressé directement, lui fit la même réponse, le 1er août 1566, et l'accompagna également des témoignages les plus vifs de sa satisfaction et de sa reconnaissance; il l'assura surtout de son contentement pour les services qu'il venait de lui rendre à Anvers, et regretta beaucoup que les affaires particulières du prince, qui lui servaient principalement de prétexte pour demander sa démission, fussent en si mauvais état; il finit en déclarant qu'il lui était impossible de se priver d'un serviteur de son importance à une époque où le nombre de sujets fidèles avait besoin d'être augmenté plutôt que diminué. Il aurait cru, ajoutait-il, que le prince d'Orange avait une trop bonne opinion de lui, pour lui supposer la faiblesse de croire aux discours de certaines gens mal-intentionnés pour chacun d'eux; voulant donner en même temps une preuve de sa sincérité, il se plaignit à lui en confidence de son frère le comte de Nassau, eut l'air de lui demander conseil dans cette affaire, et manifesta le désir que le comte s'éloignât pendant quelque temps des Pays-Bas (1).

(1) Hopper, troubles des Pays-Bas, t. II, part. II, p. 110, 111. — Burgundius, lib. III. p. 396. Apologie de Guillaume, prince d'Orange.

Mais Philippe avait ici affaire à un homme qui le surpassait en finesse. Le prince d'Orange le faisait surveiller depuis long-temps, ainsi que son conseil privé à Madrid et à Ségovie par une armée d'espions qui lui rapportaient tout ce qui se passait d'important. La cour du plus mystérieux de tous les despotes était devenue accessible aux intrigues et à l'or du prince d'Orange; de cette manière il s'était procuré plusieurs lettres écrites en secret à Madrid par la gouvernante, et portant sa propre signature; il les avait fait circuler à Bruxelles sous ses yeux, et pour ainsi dire en triomphe. Stupéfaite de voir entre les mains de chacun ce qu'elle croyait si bien caché, elle supplia le roi de détruire à l'avenir ses dépêches aussitôt qu'il les aurait lues. La vigilance de Guillaume ne se bornait pas seulement à la cour d'Espagne, il avait aussi pratiqué des intelligences en France et dans d'autres cours; quelques personnes l'accusent même de n'avoir point employé toujours les moyens les plus innocens pour obtenir les renseignemens qui lui étaient nécessaires; mais l'éclaircissement le plus important qu'il reçut de cette manière, vint d'une lettre interceptée de l'envoyé d'Espagne à Paris, François d'Alava, adressée à la duchesse de Parme, et dans laquelle ce ministre s'étendait sur l'occasion favorable que fournissait au roi la révolte du peuple belge, pour établir dans ce pays un pouvoir arbitraire. Il lui conseillait donc de tromper les nobles par les

mêmes artifices dont ceux-ci s'étaient servis jusqu'à présent contre elle, de les rassurer par de belles paroles et une conduite obligeante; le roi, ajoutait-il, regardant les gentilshommes comme les ressorts cachés de tous les troubles antérieurs, saurait bien les trouver en temps et lieu, de même que les deux seigneurs qu'il tenait déjà en Espagne, et qui ne pouvaient plus lui échapper; le roi avait juré de donner dans leurs personnes un exemple qui ferait frémir toute la chrétienté, dût-il y aventurer tous ses états héréditaires (1). On ne pouvait se dispenser d'ajouter foi à cette funeste découverte, surtout lorsque les lettres écrites d'Espagne par Bergh et Montigny étaient remplies de plaintes amères sur la conduite réservée des grands et sur les procédés du roi entièrement changés à leur égard; le prince d'Orange reconnut par là le cas qu'il devait faire des perfides assurances de Philippe (2).

Les lettres du ministre Alava et quelques autres qui étaient datées d'Espagne, et donnaient des détails exacts sur l'arrivée prochaine du roi à la tête d'une armée, ainsi que sur ses projets hostiles contre la noblesse

(1) Voici les propres mots de la lettre : « de façon à faire tinter les « oreilles de la chrétienté, dût-il mettre en danger tout le reste de ses « états. »

(2) Reidani, Annal., lib. I, p. 3. — De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XI, p. 236. — Burgundius, lib. III, p. 400, 401. — Meteren, liv. II, p. 47, *verso*. — Strada, t. I, lib. V, p. 277.

furent communiquées par le prince d'Orange à son frère, le comte Louis de Nassau, aux comtes d'Egmont, de Horn et de Hoogstraeten, dans une conférence qu'il eut avec ses amis à Termonde en Flandre, le 3 octobre 1566. Ces cinq chevaliers s'y étaient réunis pour prendre de concert les mesures nécessaires à leur sûreté. Le comte Louis, n'écoutant que son indignation, soutenait hardiment qu'il fallait sans délai courir aux armes, et s'assurer de quelques places fortes; que l'on devait aussi, à quelque prix que ce fût, empêcher le roi d'entrer dans les provinces à main armée, déterminer la Suisse, les princes protestans d'Allemagne et les huguenots, à entraver son passage sur leur territoire; que, dans le cas où il surmonterait tous ces obstacles, il était nécessaire de lui opposer sur les frontières du pays des forces redoutables; qu'il se chargeait de négocier une alliance offensive et défensive en France, en Suisse, en Allemagne, et d'amener de ce dernier royaume quatre mille hommes de cavalerie, avec un nombre proportionné de fantassins; qu'il ne manquerait pas de prétexte pour se procurer l'argent nécessaire; qu'il était d'ailleurs certain que les négocians réformés ne le laisseraient pas dans l'embarras. Mais Guillaume, plus prudent et plus sage, se déclara contre ce projet, dont l'exécution pourrait offrir des difficultés infinies que rien ne justifiait encore. « L'inquisition, leur dit-il, « est en effet abolie, les placards sont presque tombés

« dans l'oubli, et une juste liberté de conscience est « accordée. Ainsi l'on n'a maintenant aucuns motifs « valables pour adopter cette voie hostile; au surplus « il ne doutait pas qu'on ne leur en offrît bientôt. « Son opinion était donc de les attendre patiemment, « de porter sur toutes choses le regard de la vigilance, « et de donner au peuple quelques avis du danger qui « le menaçait, afin qu'il se tînt prêt à agir si les cir- « constances l'exigeaient. »

Si tous ceux qui composaient l'assemblée eussent été de l'avis du prince d'Orange, il n'y a pas de doute qu'une ligue aussi puissante, aussi redoutable par l'autorité et la considération dont jouissaient ses membres, eût pu opposer aux vues du roi des obstacles qui l'auraient forcé de renoncer à tous ses plans. Mais les membres de l'assemblée furent aussi surpris que découragés par la déclaration du comte d'Egmont. « Que « les malheurs, dit-il, tombent sur moi plutôt que je « tente la fortune si témérairement! Les ridicules « assertions de l'Espagnol Alava me touchent peu. « Comment cet homme serait-il parvenu à lire dans « le caractère dissimulé de son maître, et à pénétrer « ses secrets? Les nouvelles que nous donne Mon- « tigny prouvent seulement que le roi a conçu une « idée très-équivoque de notre zèle, et croit avoir des « motifs de suspecter notre fidélité; il me semble que « nous ne lui en avons donné que trop de sujets. Aussi

« suis-je sérieusement décidé à rectifier l'opinion qu'il
« a de moi en redoublant de zèle, et en cherchant à
« détruire, s'il est possible, par une conduite future,
« le soupçon que mes actions antérieures ont pu lui
« faire concevoir sur mes intentions. Eh! comment
« pourrais-je m'arracher des bras d'une famille nom-
« breuse qui a besoin de mon appui, pour errer en
« fugitif dans les cours étrangères, à charge aux
« princes qui me donneraient un asile, esclave de tous
« ceux qui consentiraient à me soutenir; et cela pour
« éviter une gêne supportable dans ma patrie? Jamais
« le monarque ne fera éprouver un mauvais traitement
« à un serviteur qui lui fut cher autrefois, et qui s'est
« acquis des droits bien fondés à sa reconnaissance. On
« ne me persuadera jamais que celui qui conservait
« des sentimens si justes et si favorables pour son
« peuple des Pays-Bas, qui m'en a donné des assu-
« rances aussi positives, aussi sacrées, puisse main-
« tenant avoir conçu des projets aussi tyranniques.
« Si nous rendons au pays la tranquillité dont il jouis-
« sait jadis, si nous punissons les rebelles et réta-
« blissons le culte catholique, croyez-moi, nous n'en-
« tendrons plus parler des troupes espagnoles; c'est à
« cela que je vous invite tous en ce moment par mes
« conseils et par mon exemple. Déjà la plus grande
« partie de nos frères y sont disposés. Quant à moi,
« je ne crains rien de la colère du monarque. Ma con-

« science me déclare innocent; mon sort dépend de « sa justice et de sa bonté (1). »

Nassau, Hoorn et le prince d'Orange s'efforcèrent vainement d'ébranler sa fermeté et de lui ouvrir les yeux sur le danger imminent et prochain auquel ils étaient exposés. Le comte d'Egmont était véritablement dévoué au roi. Le souvenir de ses bienfaits et des procédés obligeans dont il les avait accompagnés vivait encore dans sa mémoire. Les attentions particulières par lesquelles il l'avait distingué de ses amis n'avaient pas manqué leur effet. C'était plutôt par fausse honte que par esprit de parti qu'il avait embrassé contre son souverain la cause de ses compatriotes; et sa bonté naturelle, plutôt que des principes éprouvés, lui avait fait combattre les mesures rigoureuses du gouvernement. L'amour de la nation qui le proclamait son idole avait entraîné son ambition. Trop vain pour renoncer à un titre qui résonnait si agréablement à ses oreilles, il avait pourtant été obligé de faire quelque chose pour le mériter. Mais un seul regard sur sa famille, les noms odieux sous lesquels on pourrait désigner sa conduite, la conséquence défavorable que l'on en tirerait, enfin la seule idée d'un crime vint l'effrayer en le réveillant de son illusion, et le fit entrer promptement dans la ligne du devoir.

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XL, p. 236. — Burgundius, lib. III, p. 401—407. — Meteren, liv. II, p. 47, *verso*.

Tout le plan du prince d'Orange échoua, lorsque le comte d'Egmont se retira de la ligue. D'Egmont possédait le cœur du peuple et la confiance entière de l'armée, sans laquelle il était absolument impossible de prendre un parti vigoureux. On avait compté sur lui avec tant d'assurance! Sa déclaration inattendue rendit le but de l'assemblée inutile. Elle se sépara sans avoir pris de décision. Tous ceux qui avaient été à Termonde étaient attendus au conseil d'état à Bruxelles; d'Egmont fut le seul qui s'y rendit. La gouvernante voulut l'interroger sur ce qui s'était passé dans cette conférence, mais il ne lui répondit qu'en lui présentant la lettre d'Alava, dont il avait apporté une copie, et qu'il lui remit en lui adressant les reproches les plus amers. Elle changea d'abord de couleur, mais elle se remit bientôt, et déclara hardiment que la lettre était supposée.

« Comment, dit-elle, cette lettre pourrait-elle ve-
« nir réellement d'Alava, puisqu'il ne me manque
« aucune des siennes? Celui qui prétend l'avoir sur-
« prise n'aurait certainement pas épargné les autres.
« Aucune de ses dépêches n'a été égarée; aucun mes-
« sager n'est resté en route. Et comment pourrait-on
« penser que le roi ait rendu un Alava maître d'un
« secret qu'il ne m'aurait pas confié à moi-même (1)? »

(1) Burgundius, lib. III, p. 408. — Meteren, liv. II, p. 47, *verso*. — Grotii Annales, lib. I, p. 23.

CHAPITRE II.

La guerre civile.

LA gouvernante s'empressa de profiter des divisions survenues parmi la noblesse pour achever la ruine de la confédération déjà travaillée par des discordes intérieures. Elle fit venir à la hâte d'Allemagne des troupes que le duc Éric de Brunswick avait rassemblées pour elle; elle renforça la cavalerie, et forma cinq régimens de wallons, dont les comtes de Mansfeld, de Megen, d'Aremberg et autres eurent le commandement (1). Il lui fallut aussi confier quelques troupes au prince d'Orange pour ne pas l'offenser de la manière la plus sensible, d'autant plus que les provinces dont il était gouverneur étaient celles qui en avaient le plus besoin; mais elle eut la précaution de placer auprès de lui un colonel, nommé Walderfinger (2), qui surveillait

(1) Meteren ne parle que de trois régimens de wallons sous les ordres de Gilles de Barlaimont, sieur de Hierges, de Jean de Croy, comte de Rœux, et du comte Charles de Mansfeld; mais il ajoute qu'on leva aussi des régimens d'Allemands en la comté de Ferrette sous la conduite du comte Philippe d'Eversteyn et autres. Liv. II, p. 47, *recto*.

(*Note du traducteur.*)

(2) Burgundius, lib. III, p. 396.

toutes ses démarches et pouvait arrêter ses mesures, si elles paraissaient devoir devenir dangereuses. Le clergé de la Flandre fournit au comte d'Egmont une contribution de quarante mille florins d'or, pour entretenir quinze cents hommes dont il distribua une partie dans les places les plus exposées. Chaque stathouder reçut l'ordre d'augmenter sa force armée et de se pourvoir de munitions. Ces préparatifs, faits en tous lieux et avec la même activité, ne laissèrent plus de doute sur la marche que la gouvernante suivrait à l'avenir.

Certaine désormais de sa supériorité, elle se hasarda à changer de conduite, et à tenir aux rebelles un autre langage. Elle osa interpréter d'une manière tout-à-fait arbitraire les conditions que la crainte et la nécessité lui avaient fait accorder aux protestans, et restreindre à la seule faveur d'aller aux prêches les libertés qu'elle avait tacitement consenties. Elle prohiba par de nouveaux édits tous les autres exercices et usages de la religion que l'ouverture des prêches semblait autoriser. Bientôt l'on poursuivit les contrevenans comme coupables du crime de lèse-majesté. On permettait aux protestans de penser sur la communion différemment que les catholiques, mais on leur faisait un crime de la recevoir suivant les rites de leur religion. On leur défendit sous peine de mort de baptiser, de marier et d'enterrer d'après leurs usages. C'était une raillerie cruelle de leur permettre

leur religion et de leur en défendre l'exercice, mais cet ignoble subterfuge de se débarrasser de la parole donnée était digne de la lâcheté que l'on avait témoignée en se la laissant arracher (1). Les moindres innovations, les transgressions les plus insignifiantes, fournirent à la duchesse l'occasion de troubler les prêches. On fit le procès à quelques-uns des ministres, sous le prétexte qu'ils avaient exercé leurs fonctions dans un autre lieu que celui qui leur avait été assigné, et plusieurs d'entre eux furent même pendus. La princesse déclara hautement, en plusieurs occasions, que les confédérés avaient abusé de sa frayeur, et qu'elle ne se regardait pas comme liée par une convention qui ne lui avait été extorquée que par des menaces (2).

De toutes les villes qui avaient pris part aux excès des iconoclastes, celle de Valenciennes, dans le Hainaut, avait causé le plus de crainte à la gouvernante. Dans aucune autre le parti des calvinistes n'était plus puissant, et l'esprit séditieux par lequel la province du Hainaut s'était toujours distinguée paraissait y être indigène (3). Le voisinage de la France à laquelle elle semblait appartenir par le langage et par les

(1) Ces deux dernières phrases depuis : on permettait...... sont omises dans la traduction de M. de Cloët.

(2) Meteren, liv. II, p. 47, *recto*. — De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XL, p. 235. — Strada, t. I, p. 288, 289.

(3) C'était un proverbe dans le Hainaut que cette province n'était sujette qu'à Dieu et au soleil. (Strada, t. I, lib. VI, p. 304.)

mœurs beaucoup plus qu'aux Pays-Bas, était cause que l'on avait toujours gouverné cette ville avec plus de douceur, mais aussi avec beaucoup de prudence, ce qui avait contribué à lui donner une plus haute idée de son importance. Dès les premiers troubles, il s'en était peu fallu qu'elle n'ouvrît ses portes aux huguenots, avec lesquels elle entretenait les liaisons les plus intimes et la moindre occasion pouvait renouveler ce danger. C'est pourquoi Valenciennes, parmi toutes les autres villes des Pays-Bas, fut la première à qui la gouvernante destina une forte garnison, aussitôt qu'elle se trouva en mesure de la lui donner. Philippe de Noircarmes, seigneur de Sainte-Aldegonde, gouverneur du Hainaut en l'absence du marquis de Bergh, fut chargé de conduire cette garnison, et parut devant Valenciennes à la tête d'une armée. Les magistrats envoyèrent des députés au-devant de lui, pour le prier de les dispenser de recevoir ces troupes, parce que la bourgeoisie protestante, qui était la plus forte dans la ville, s'était déclarée contre cette mesure. Noircarmes leur fit connaître la volonté de la duchesse, et leur laissa le choix entre la garnison ou le siège. Il leur promit en même temps de ne faire entrer dans Valenciennes que quatre escadrons de cavalerie et six compagnies d'infanterie, et leur proposa son propre fils pour garant de sa promesse. Lorsque ces conditions furent présentées aux magistrats, qui paraissaient très-portés à les accepter, on vit paraître à

la tête de ses partisans le ministre Peregrin Lagrange, l'apôtre et l'idole de la multitude, à qui il importait beaucoup d'empêcher une soumission dont il serait la victime. Il parvint, par la puissance de son éloquence, à déterminer le peuple à rejeter ces conditions. Cette décision ayant été rapportée à Noircarmes, il fit jeter les députés dans les fers contre tous les droits des gens, et les emmena prisonniers avec lui; mais la gouvernante leur fit bientôt rendre la liberté. Obligée par les ordres secrets qu'elle avait reçus de Madrid d'employer tous les ménagemens possibles, elle ordonna de sommer encore une fois les habitans de Valenciennes de recevoir la garnison qui leur était destinée; mais comme ils persistèrent opiniâtrément dans leur refus, elle les déclara rebelles par un acte public du 14 décembre 1566, et Noircarmes reçut l'ordre de les assiéger. On défendit à toutes les autres provinces de secourir cette ville rebelle de conseils, d'argent, ou d'armes. Tous ses biens furent dévolus au fisc (1). Pour faire sentir aux habitans les funestes effets de la guerre, avant de la commencer réellement, et leur laisser le temps de la réflexion, Noircarmes tira des troupes de tout le Hainaut et de Cambrai, prit possession de Saint-Amand et plaça des garnisons dans toutes les places voisines. La conduite que l'on tenait

(1) Meteren, liv. II, p. 47, *recto*.

envers Valenciennes fit prévoir aux autres villes qui se trouvaient dans le même cas le sort qui leur était destiné et mit aussitôt toute la confédération en mouvement. Une armée de gueux, de trois à quatre mille hommes, rassemblés à la hâte et composés de vagabonds et de quelques restes des bandes des iconoclastes, parut tout à coup aux portes de Tournay et de Lille, avec l'intention de s'emparer de ces deux villes et d'inquiéter l'ennemi devant Valenciennes. Le gouverneur de Lille eut le bonheur de mettre en fuite un détachement qui avait des intelligences avec les protestans de cette ville; au même moment l'armée des gueux, qui perdait son temps inutilement auprès de Lannoy, fut surprise par Noircarmes le 1er janvier 1567 et presque entièrement détruite. Le petit nombre de ceux qui s'échappèrent, après s'être défendus avec le courage du désespoir, se jetèrent dans la ville de Tournay, qui fut aussitôt sommée d'ouvrir ses portes au vainqueur, et de recevoir une garnison. Sa prompte obéissance lui fit obtenir un traitement plus doux. Noircarmes se contenta de supprimer le consistoire protestant, de bannir les ministres, de punir les chefs des rebelles, et de rétablir le culte catholique qu'il trouva presque entièrement anéanti. Après avoir donné à Tournay un gouverneur catholique sur lequel il pouvait compter, et lui avoir laissé une garnison suffisante, il revint avec son armée vic-

torieuse devant Valenciennes, pour en continuer le siège (1).

Cette ville, fière de la force de ses remparts, se prépara à une défense vigoureuse, et prit la ferme résolution d'en venir aux dernières extrémités plutôt que de se rendre. On s'était pourvu de munitions de guerre et de vivres pour un long siège; tout ce qui pouvait porter les armes, sans en excepter les artisans, devint soldat; on démolit les maisons qui étaient hors des fortifications, et surtout les couvens, afin que les assiégeans ne s'en servissent pas contre la ville. Le petit nombre des partisans du roi, opprimés par la multitude, se turent; aucun catholique n'osa se montrer. L'anarchie et la révolte avaient remplacé le bon ordre; le fanatisme d'un prêtre audacieux donnait seul des lois. La troupe des rebelles était nombreuse, leur courage était désespéré, leur confiance dans la levée du siège assurée, et leur haine contre la religion catholique exaltée au plus haut degré. Beaucoup d'entre eux n'avaient point de grace à espérer; tous détestaient le joug d'une garnison impérieuse. Noircarmes, dont l'armée s'augmentait d'une manière redoutable, par les troupes qui lui arrivaient de toutes parts, et qui étaient abondamment pourvues de toutes les choses nécessaires à un long blocus, essaya de nou-

(1) Burgundius, lib. III, p. 376, 379, 410, 418. — Meteren, liv. II, p. 47, *recto*, 49, *recto*. — Strada, t. I, lib. VI, p. 303—315.

veau de gagner la ville par la douceur; mais ce fut en vain. Il fit donc aussitôt ouvrir la tranchée et se disposa à investir entièrement la place (1).

Pendant ce temps la situation des protestans empirait à mesure que la gouvernante acquérait des forces nouvelles. La ligue de la noblesse s'était insensiblement réduite au tiers de ce qu'elle avait été. Quelques-uns de ses plus puissans protecteurs, entre autres le comte d'Egmont, étaient passés du côté du roi. Les contributions sur lesquelles on avait compté avec tant de certitude, ne rentraient qu'avec beaucoup de difficultés et n'étaient point abondantes; le zèle du parti commençait visiblement à se refroidir, et les prêches en plein air devaient cesser avec la saison qui leur était favorable; tous ces motifs engagèrent le parti chancelant à modérer ses prétentions et à essayer tous les moyens de conciliation avant d'en venir aux dernières extrémités. Dans une assemblée générale des protestans, tenue à cet effet à Anvers et à laquelle assistèrent quelques-uns des confédérés, on résolut d'envoyer une députation à la duchesse, pour lui faire des remontrances en lui rappelant sa parole et la convention qu'elle avait approuvée; Brederode se chargea de cette commission; mais il se vit repoussé d'une manière dure et humiliante; on ne lui permit même pas d'entrer à Bruxelles. Il eut alors recours à

(1) Burgundius, p. 379, 411, 418.

une requête (1) dans laquelle il se plaignait au nom de tous les confédérés, « que la gouvernante les exposait, « par sa déloyauté, à passer pour menteurs aux yeux « de tous les protestans qui n'avaient déposé les « armes que sur leur caution; qu'elle détruisait, en « annulant ses concessions, tout le bien qu'ils « avaient pu faire; qu'elle avait cherché à les avilir « aux yeux du peuple, semé la discorde parmi eux, « et fait poursuivre plusieurs comme des criminels. Il « la pressait de rapporter les nouvelles ordonnances « qui privaient les protestans du libre exercice de leur « religion, de faire avant tout lever le siège de Valen- « ciennes, et de licencier les troupes nouvellement « enrôlées; à ces conditions seules, la confédération « pouvait lui répondre de la tranquillité publique (2). »

La gouvernante lui répondit (le 16 février 1567) sur un ton bien différent de la modération qu'elle avait montrée jusqu'alors. « Je ne puis comprendre quels sont « ces confédérés qui s'adressent à moi dans cette re- « quête, dit-elle; si je suis bien informée, ceux à qui « j'ai eu affaire se sont séparés; tous du moins ne « peuvent avoir pris part à cette supplique, car j'en « connais beaucoup, qui, satisfaits de ce qu'ils ont

(1) En date du 8 février 1567. (Histoire métallique des Pays-Bas, t. I, p. 89.)

(2) Meteren, liv. II, p. 48, *recto*. — De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 274, 275.

« obtenu, sont rentrés dans leur devoir. Quel que soit « donc celui qui s'adresse à moi en cette occasion, « sans droit, sans justice et sans titre, il a donné « pour le moins à mes paroles une très-fausse inter-« prétation, s'il en tire la conséquence que j'ai accordé « aux protestans la liberté de leur religion. Personne « ne peut ignorer combien il m'en a coûté pour auto-« riser les prêches dans les lieux où ils s'étaient éta-« blis d'eux-mêmes, et certainement cette tolérance ne « peut pas être considérée comme permettant la li-« berté de conscience. Comment aurait-il pu entrer « dans mon esprit de prendre sous ma protection ces « consistoires contraires aux lois, de souffrir un état « dans l'état? Comment aurais-je pu m'oublier au « point d'accorder une existence légale à une secte « méprisable, de bouleverser tout ordre dans l'Église « et dans la république, et de diffamer d'une manière « si odieuse ma sainte religion? Prenez-vous-en à « celui qui vous a accordé cette permission; mais « vous n'avez aucun reproche à me faire : vous m'ac-« cusez d'avoir violé la convention qui vous garantit « l'impunité et la sûreté. Je vous ai pardonné les fautes « passées, mais non celles que vous commettriez à « l'avenir. Votre requête du mois d'avril dernier ne « devait être préjudiciable à aucun de vous, et ne l'a « pas été en effet à ma connaissance; mais celui qui « s'est rendu de nouveau coupable du crime de lèse-« majesté subira la peine de son attentat. Enfin, com-

« ment pouvez-vous être assez hardis pour me rap-
« peler une convention que vous avez été les premiers « à violer ? A l'instigation de qui les églises ont-elles été « pillées, les statues des saints renversées, et les villes « excitées à la révolte ? Quels sont ceux qui ont con- « clu des traités avec des puissances étrangères, qui « ont ordonné des enrôlemens illicites et imposé aux « sujets du roi des contributions illégales ? Voilà pour- « quoi j'ai rassemblé des troupes ; voilà pourquoi j'ai « rendu les édits plus rigoureux. Ceux qui me pressent « de déposer les armes, ne peuvent être bien inten- « tionnés pour leur patrie et pour leur roi ; et, par in- « térêt pour eux-mêmes, ils doivent chercher à ex- « cuser leurs actions au lieu de juger les miennes (1). »

Cette impérieuse déclaration fit perdre aux confédérés toute espérance d'un accommodement à l'amiable. La gouvernante ne tenait pas un semblable langage, sans être certaine de pouvoir le soutenir par la force. Une armée était en campagne, l'ennemi devant Valenciennes; l'élite de la confédération l'avait abandonnée; et la gouvernante exigeait une obéissance illimitée. Cette position était tellement fâcheuse qu'une résistance ouverte ne pouvait la rendre pire.

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XLI, p. 274—276. — Strada, t. I, lib. V, p. 292—295. — Burgundius, lib. III, p. 431—435. — Meteren, liv. II, p. 48, *recto* et *verso*.

Si les confédérés se livraient sans défense à la discrétion de leur maître irrité, leur perte était certaine, mais la voie des armes pouvait du moins la rendre douteuse; ils choisirent donc le dernier parti, et commencèrent sérieusement à préparer leur défense.

Le comte Louis de Nassau voulut persuader aux villes d'Amsterdam, d'Anvers, de Tournay et de Valenciennes d'accéder à la confession d'Augsbourg pour acquérir un droit au secours des protestans allemands; mais cette proposition n'eut aucun succès, parce que la haine religieuse des calvinistes contre leurs frères évangéliques surpassait encore, s'il était possible, l'horreur que leur inspirait le papisme. Nassau commença alors à traiter sérieusement pour des subsides en France, dans le Palatinat et en Saxe. Le comte de Bergh fortifia ses châteaux, et Brederode se jeta avec quelques troupes dans sa ville forte de Vianen sur le Leck, dont il s'arrogeait la souveraineté, et qu'il mit promptement en état de défense, pour y attendre le secours des confédérés et l'issue des négociations de Nassau. L'étendard de la guerre était arboré en tous lieux; partout on entendait le bruit du tambour, on voyait les troupes en marche, on levait des contributions, on enrôlait des soldats. Les agens des deux partis se rencontraient souvent dans le même lieu; et à peine les receveurs et les enrôleurs de la gouvernante avaient-ils évacué une ville,

qu'elle était exposée aux mêmes violences de la part des confédérés (1).

De Valenciennes, la gouvernante tourna son attention vers Bois-le-Duc, où les iconoclastes avaient commis de nouveaux excès; le parti des protestans y avait acquis une supériorité décisive; elle entreprit par des voies pacifiques de déterminer la bourgeoisie à recevoir une garnison, et lui envoya en députation Scheiff, chancelier de Brabant, et le conseiller d'état Mérode de Petersheim, qu'elle avait nommé gouverneur de la ville, pour s'en assurer et faire prêter aux bourgeois un nouveau serment de fidélité. Elle donna ordre en même temps au comte de Megen, qui se trouvait dans le voisinage avec un corps d'armée, de s'avancer pour soutenir la commission des députés, et jeter en même temps quelques soldats dans la ville; mais Brederode, qui en fut instruit à Vianen, envoya aussitôt à Bois-le-Duc un de ses affidés, Antoine de Bomberg (2), zélé calviniste, connu comme un brave soldat, pour relever le courage de son parti et rompre les desseins de la gouvernante.

Ce Bomberg réussit à s'emparer des lettres de la duchesse que le chancelier apportait avec lui, et en

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XLI, p. 276, 277. — Strada, t. I, lib. VI, p. 296. — Histoire générale des Provinces-Unies, t. V, liv. XIII, p. 146, 147.

(2) Il y entra le 16 février 1567.

substitua de fausses dont les expressions dures et impérieuses révoltèrent la bourgeoisie. En même temps il eut l'adresse d'inspirer des soupçons sur les intentions des deux envoyés, comme s'ils avaient de mauvais desseins sur la ville; ce qui lui réussit si bien auprès de la populace que, dans un moment d'effervescence, elle attaqua les députés et les mit en prison. Bomberg, à la tête de huit cents hommes qui l'avaient choisi pour chef, marcha au-devant du comte de Megen, qui s'avançait en ordre de bataille; il le reçut si mal avec de la grosse artillerie, que Megen fut obligé de se retirer sans avoir pu exécuter sa mission. La gouvernante fit ensuite redemander ses envoyés par un sergent, et menaça d'un siège en cas de refus; mais Bomberg fit occuper par ses partisans l'hôtel-de-ville, et força les magistrats de lui remettre les clefs de la place. Le sergent fut renvoyé avec mépris, et on le chargea de répondre à la gouvernante qu'on attendrait les ordres de Brederode pour savoir ce que l'on ferait des députés prisonniers. Le héraut qui se tenait hors la ville parut alors pour déclarer la guerre, mais le chancelier parvint encore à la faire différer (1).

(1) Burgundius, lib. III, p. 423, 424, 427, 428. — Strada, t. I, lib. VI, p. 297, 298. — Analecta belgica, t. I, p. 2. — Viglii Epistola VI, ad Hopperum, p. 356, 357. — De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XLI, p. 277, 278.

Après cette tentative inutile sur Bois-le-Duc, le comte de Megen se jeta dans Utrecht, pour prévenir une attaque que Brederode méditait sur cette ville. Ses habitans, ayant beaucoup à souffrir de l'armée des confédérés qui campait à Vianen, le reçurent à bras ouverts comme un protecteur et s'accommodèrent de tous les changemens qu'il introduisit dans leur culte. Il fit aussitôt élever un fort sur les bords du Leck, d'où il pouvait inquiéter Vianen. Brederode, qui n'avait pas envie de l'attendre, quitta cette place d'armes avec la plus grande partie de son armée, et se retira promptement dans Amsterdam (1).

Quoique le prince d'Orange parût perdre son temps à Anvers pendant tous ces mouvemens, il était cependant très-occupé au milieu de ce repos apparent. C'était à son instigation que la confédération avait levé des troupes, et que Brederode s'était fortifié dans ses châteaux; il lui donna même trois canons qu'il avait fait fondre à Utrecht (2). Il surveillait tous les mouvemens de la cour, et avertissait la confédération de tous ses projets sur telle ou telle ville. Mais son but principal paraissait être d'avoir en sa puissance les places les plus importantes de son gouver-

(1) Strada, t. I, lib. VI, p. 298. — Analecta belgica, t. I, part. II, p. 354, 355. Viglii, Epistola 5 ad Hopperum. — De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XIII, p. 149.

(2) Histoire générale des Provinces-Unies, t. V, p. 147. — Apologie de Guillaume I, pièces authentiques, t. I, p. 11, 12.

nement : c'est pourquoi il avait cherché à favoriser en secret de tout son pouvoir les projets de Brederode sur Utrecht et sur Amsterdam (1).

La place la plus importante était celle de Walcheren en Zélande, où l'on présumait que le roi débarquerait. Le prince d'Orange avait conçu, pour la surprendre, un projet dont l'exécution fut confiée à un membre de la noblesse confédérée, son ami intime, Jean de Marnix, seigneur de Thoulouse, et frère de Philippe de Sainte-Aldegonde. Thoulouse entretenait avec Pierre Haakancien, bailli de Middelbourg, des intelligences secrètes qui devaient lui faciliter l'occasion d'introduire une garnison dans cette ville et dans celle de Flessingue; mais le recrutement que l'on faisait à Anvers pour cette entreprise ne pouvait être entouré d'assez de mystère pour que les magistrats n'en fussent instruits. Afin de les tranquilliser, et en même temps pour favoriser son projet, le prince fit annoncer publiquement par un héraut, que tous les étrangers, militaires ou non, qui n'étaient pas au service de l'état ou occupés d'affaires de commerce, eussent à évacuer la ville sans délai. Il aurait pu, disent ses adversaires, en fermant les portes, s'emparer facilement de tous ces soldats suspects; mais il les expulsa pour les envoyer plus promptement au lieu de leur destination. Ils furent aussitôt embarqués sur

(1) Grotii Annales, liv. 1, p. 23.

l'Escaut et conduits jusque devant Rammekens; mais comme à Flessingue on était déjà instruit de leur complot par le paquebot d'Anvers qui les avait devancés, on leur refusa l'entrée du port. Ils éprouvèrent la même difficulté à Armuyden près de Middelbourg, où les protestans essayèrent vainement d'opérer un soulèvement en leur faveur. Thoulouse fit donc revirer de bord, sans avoir pu effectuer son projet, et mit de nouveau à la voile en remontant l'Escaut jusqu'à Osterweel, à un quart de lieue d'Anvers. Il y fit débarquer ses soldats, et établit un camp sur les bords du fleuve, avec l'espérance d'y recevoir des renforts de cette dernière ville, et de soutenir, en restant près d'eux, le courage de ses partisans opprimés par les magistrats; à l'aide des ministres réformés qui recrutaient pour lui dans la ville, sa petite armée s'accrut bientôt à un tel point qu'elle commença à devenir redoutable aux Anversois, dont elle ravageait le territoire. Les magistrats irrités voulaient la faire attaquer par les milices urbaines, mais le prince d'Orange parvint à les en empêcher en prétextant que l'on ne pouvait pas dans ce moment critique dégarnir la ville de troupes (1).

Cependant la gouvernante, pour s'opposer aux desseins de Thoulouse, rassembla avec promptitude une petite armée qu'elle envoya contre lui à

(1) Meteren, liv. II, p. 48, *verso*.

marches forcées sous le commandement de Philippe de Lannoy. En même temps le comte de Megen sut si bien contenir et occuper l'armée des gueux à Vianen, qu'elle ne put rien apprendre de ce mouvement, ni courir au secours de ses alliés.

Le 13 mars 1567, Lannoy surprit à l'improviste les corps séparés, qui étaient sortis du camp pour piller, et en fit un horrible carnage. Thoulouse se jeta avec ce qui lui restait de troupes dans une maison de campagne qui lui avait servi de quartier-général et s'y défendit long-temps avec le courage du désespoir, jusqu'à ce que Lannoy, qui n'avait pas d'autre moyen de l'en faire sortir, y fît mettre le feu. Le petit nombre de ceux qui échappèrent à l'incendie, tombèrent sous le fer du vainqueur ou trouvèrent la mort dans l'Escaut. Thoulouse lui-même préféra de mourir au milieu des flammes que de se livrer aux mains de l'ennemi. Cette victoire, qui coûta aux gueux plus de mille hommes, fut peu coûteuse à Lannoy, qui ne perdit que deux soldats. Trois cents gueux, qui s'étaient rendus, furent aussitôt égorgés sans miséricorde, parce qu'on craignait une sortie des habitans d'Anvers (1).

Avant que la bataille commençât, on ne soupçonnait rien à Anvers de l'attaque projetée. Le prince

(1) Meteren, liv. II, p. 48, *verso*, 49, *recto*. — Burgundius, lib. III, p. 439—441, — Strada, t. I, lib. VI. p. 299—301. — De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XLI, p. 279.

d'Orange, averti de bonne heure, avait eu la veille la précaution de faire rompre le pont qui joint la ville à Osterweel, sous le prétexte d'empêcher les calvinistes d'aller se réunir à l'armée de Thoulouse, mais plus vraisemblablement afin que les catholiques ne tombassent pas sur les derrières de l'armée protestante; ou bien afin que Lannoy, s'il était vainqueur, ne pénétrât pas dans la ville. Par les mêmes motifs, il ordonna de fermer toutes les portes, et les habitans, qui ne comprenaient rien à tous ces préparatifs, flottaient incertains entre la curiosité et la crainte, lorsque le bruit de l'artillerie d'Osterweel leur annonça l'événement. Aussitôt ils coururent en foule sur les remparts et sur les murs: quand le vent eut dissipé la fumée de la poudre, et laissé voir les combattans, le spectacle complet d'une bataille s'offrit à leurs regards. Les deux armées étaient si près de la ville, que l'on pouvait distinguer les drapeaux et entendre clairement la voix des vainqueurs et les cris des vaincus. L'aspect que présentait alors Anvers était plus effrayant que la bataille elle-même. Chaque parti avait sur les murs ses amis et ses ennemis. Chaque événement y répandait en même temps la joie et la terreur. L'issue du combat paraissait devoir décider du sort de chaque spectateur. On pouvait deviner sur le visage des Anversois tout ce qui se passait sur le champ de bataille; la défaite et le triomphe, l'effroi des vaincus, la rage des vain-

queurs. Ici un vain et douloureux effort pour soutenir la victime prête à tomber, ou pour arrêter les fuyards; là un désir également inutile de l'atteindre, de l'abattre, de l'anéantir. Enfin les gueux prennent la fuite, et dix mille hommes triomphent. Le dernier asile de Thoulouse est la proie des flammes, et vingt mille citoyens d'Anvers souffrent avec lui cette mort cruelle.

Mais bientôt la stupeur et le désir impétueux de secourir les vaincus, sont remplacés par le besoin de les venger. La veuve du général qui vient de succomber se précipite au milieu de la foule; elle pousse des cris douloureux, et, se tordant les mains, implore la vengeance et la pitié. Les calvinistes, excités par leur apôtre Herman Stricker, courent aux armes, résolus de mourir avec leurs frères, ou d'immoler leurs assassins. Sans réflexion, sans plan, sans chef, guidés uniquement par la douleur et le délire, ils s'élancent vers la porte rouge qui conduit au champ de bataille; mais ils n'y trouvent point d'issue; la porte est fermée et les rangs les plus avancés reculent sur ceux qui sont derrière. Une presse effroyable se forme sur le pont de Meer. « Nous sommes trahis, nous « sommes prisonniers, s'écrie-t-on de toutes parts; « mort aux papistes, mort à celui qui nous a trahis. »

Un murmure sourd, précurseur de la sédition, parcourt toute la foule. On commence à soupçonner que tout ce qui s'est passé jusqu'à ce moment a été préparé par les catholiques pour perdre les calvi-

nistes. On a détruit leurs défenseurs, on tombera maintenant sur ceux qui sont sans défense. Ces soupçons circulent dans toute la ville avec une fatale promptitude. On croit avoir maintenant des éclaircissemens sur le passé, et l'on craint encore pour l'avenir quelque nouveau piège plus funeste. La méfiance s'empare de tous les esprits. Chaque parti craint les autres, chacun voit un ennemi dans son voisin; le mystère augmente cette crainte et cet effroi; situation affreuse pour une ville aussi populeuse, où chaque attroupement fortuit produit aussitôt le tumulte, où chaque idée d'un homme communiquée à un autre devient aussitôt une alarme générale, où la plus petite étincelle peut produire un vaste incendie, et où toutes les passions s'allument plus vivement par un choc continuel. Ce bruit met en mouvement tout ce qui est protestant. Quinze mille hommes s'emparent du pont de Meer, et y placent de la grosse artillerie qu'ils avaient enlevée de force à l'arsenal; la même chose se passe sur un autre pont; leur grand nombre les rend redoutables. La ville est entre leurs mains; et pour échapper à un danger imaginaire, ils la conduisent sur le bord du précipice.

Dès le commencement du tumulte, le prince d'Orange était accouru vers le pont de Meer, où il se jeta courageusement au milieu d'une multitude furieuse, en recommandant la paix, et en suppliant qu'on

l'écoutât. Le comte de Hoogstraeten, accompagné du bourgmestre Strahten, faisait les mêmes tentatives sur l'autre pont; mais comme il manquait de crédit autant que d'éloquence, il renvoya vers le prince d'Orange cette bande frénétique, qui commençait à le presser de trop près lui-même; ce fut alors au-devant de Guillaume que tout Anvers se précipita en masse. Le prince cherchait à faire comprendre à la foule que la porte de Meer n'avait été fermée que pour empêcher le vainqueur, quel qu'il fût, de pénétrer dans la ville, qui sans cela serait devenue la proie du soldat; mais c'est en vain; ces furieux ne l'écoutent pas, et l'un des plus audacieux ose même diriger son arme à feu contre lui, en lui donnant le nom de traître (1). Ils lui demandent tous en poussant des cris de rage les clefs de la porte rouge, qu'il se voit à la fin forcé de remettre dans les mains du ministre Hermann. « Mais prenez bien garde à ce que « vous allez faire, s'écria-t-il avec une heureuse pré-« sence d'esprit. Six cents cavaliers ennemis vous « attendent dans le faubourg. » Ce stratagème, que la nécessité et la crainte lui inspirèrent, était moins éloigné de la vérité qu'il ne le croyait peut-être lui-même; car le général victorieux ne fut pas plus tôt informé du tumulte qui régnait dans Anvers, qu'il fit avancer toute sa cavalerie, espérant entrer dans la

(1) Commentaire de don Bern. de Mendoce, p. 19, 20.

ville au milieu du désordre. « Et quant à moi, con-« tinua le prince d'Orange, je saurai me mettre en « sûreté encore à temps, et celui qui suivra mon « exemple s'épargnera par la suite un amer repentir. » Ces paroles, prononcées à propos, et son départ subit, produisirent l'effet qu'il espérait. Ceux qui étaient le plus près de lui le suivirent, et entraînèrent aussi leurs voisins, de sorte que le petit nombre de ceux qui avaient couru en avant, ne voyant personne derrière eux, perdirent l'envie de se mesurer avec les six cents cavaliers. Tous retournèrent alors au pont de Meer, où ils établirent des sentinelles et des avant-postes, et passèrent une nuit orageuse à veiller sous les armes (1).

La ville d'Anvers était menacée d'un horrible carnage et d'un pillage complet. Dans ce péril pressant, le prince d'Orange convoque un conseil extraordinaire où il appelle les citoyens les plus respectables des quatre nations; il leur dit « que si on voulait abattre « l'orgueil des calvinistes, il faudrait lever contre eux « une armée qui fût prête à leur résister. » On résolut donc de faire prendre promptement les armes aux habitans catholiques de la ville, tant indigènes qu'Italiens et Espagnols, et, s'il était possible, d'engager aussi les luthériens dans ce parti. L'esprit domi-

(1) Burgundius, lib. III, p. 442—447. — Meteren, liv. II, p. 49, *recto* — Strada, t. I, lib. VI, p. 302.

nateur des calvinistes qui, orgueilleux de leurs richesses, et fiers de leur nombre, traitaient avec mépris toute autre secte religieuse, avait depuis long-temps rendu les luthériens leurs ennemis, et l'animosité de ces deux églises protestantes était d'une nature plus irréconciliable que leur haine commune contre l'église catholique. Les magistrats avaient tiré un grand avantage de cette jalousie réciproque, en opposant un parti à l'autre, pour arrêter les progrès des réformés, dont l'accroissement était le plus à craindre. Par ce motif ils avaient pris secrètement les luthériens sous leur protection, comme le parti le plus faible et le plus pacifique; ils leur avaient même permis de faire venir d'Allemagne des ministres (1), qui devaient par leurs sermons et leurs controverses tenir continuellement en haleine cette haine réciproque (2). Ils avaient laissé croire aux luthériens que le roi était plus favorable à leur confession, et qu'ils devaient se garder de compromettre leur bonne cause par des intelligences avec les calvinistes. Il ne fut donc pas très-difficile d'opérer entre les catholiques et les luthériens une réunion momentanée, puisqu'il s'agissait d'accabler d'odieux rivaux. Au point du jour,

(1) Au nombre desquels étaient le fameux Mathieu Flaccus Illyricus. (Meteren, liv. II, p. 48, *verso*.) Et Spangenberg, (Rich. Dinothi, lib. I, p. 61.) (*Note du traducteur.*)

(2) Meteren, liv. II, p. 48, *verso*.

une armée plus nombreuse que celle des calvinistes se présenta devant eux. L'éloquence du prince d'Orange devint bien plus persuasive, dès qu'on le vit à la tête de cette armée. L'on fut mieux disposé à l'entendre. Les calvinistes, quoique en possession des armes et de l'artillerie, effrayés du nombre supérieur de leurs ennemis, furent les premiers à proposer un accommodement, qui fut conclu par l'adresse du prince d'Orange, à la satisfaction générale. Aussitôt qu'il eut été publié, les Espagnols et les Italiens déposèrent les armes. Les calvinistes, et ensuite les catholiques, suivirent leur exemple; les luthériens furent les derniers à le faire (1).

Anvers avait passé deux jours et deux nuits dans cette situation effrayante. Déjà des tonneaux de poudre étaient placés par les catholiques sous le pont de Meer, pour faire sauter toute l'armée des réformés qui l'occupait. Ces derniers avaient pris en d'autres lieux la même précaution contre les catholiques. La ruine de la ville dépendait d'un seul moment; elle fut sauvée par la présence d'esprit du prince d'Orange (2).

Noircarmes était toujours avec son armée devant Valenciennes, qui, ayant une ferme confiance dans

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XLI, p. 279, 280. — Burgundius, lib. III, p. 448—451. — Strada, t. I, lib. VI, p. 302, 303. — Meteren, liv. II, p. 49, *recto*. — Ric. Dinothi, lib. I, p. 65.

(2) Meteren, liv. II, p. 49, *recto*.

l'appui des gueux, continuait à être sourde à toutes les représentations de la gouvernante, et à rejeter toute pensée de soumission. Un ordre formel de la cour défendait à son général d'agir avec énergie, avant qu'il n'eût reçu de nouveaux renforts d'Allemagne. Le roi, soit ménagement, soit crainte, répugnait aux moyens violens d'un assaut, dans lequel on ne pouvait éviter que l'innocent partageât le sort du coupable, et le sujet fidèle celui du séditieux. Mais comme chaque jour voyait croître l'audace des assiégés, que rendus plus hardis par l'inaction de leur ennemi, ils osaient même l'inquiéter dans de fréquentes sorties, liver aux flammes quelques couvens situés hors des murs, et rentrer chargés de butin; comme le temps que l'on perdait inutilement devant la ville pouvait être bien mieux employé par les rebelles et leurs alliés, Noircarmes supplia la duchesse de lui obtenir du roi la permission de livrer un assaut. La réponse de Philippe arriva plus promptement que de coutume; il ordonnait de se contenter d'abord de préparer les machines, et qu'avant de commencer le siège on laissât pendant quelque temps agir l'effroi sur l'esprit des rebelles; alors, dans le cas où ils ne se rendraient pas, il permettait de donner l'assaut, mais en épargnant autant que possible la ville et les habitans. Avant d'en venir à ces moyens extrêmes, la gouvernante chargea le comte d'Egmont et le duc d'Arschot de négocier avec

les rebelles pour les engager par la douceur à capituler. Tous deux eurent une entrevue avec les députés de la ville, et n'omirent rien pour les arracher à leur aveuglement. Ils leur apprirent que l'armée de Thoulouse avait été défaite, que les espérances des assiégés étaient tombées avec lui; que le comte de Megen avait coupé toute communication entre la ville et l'armée des gueux, et que si Valenciennes n'était pas encore soumise, ils ne le devaient qu'à la clémence royale. Ils leur offrirent un entier pardon du passé; chacun devait être libre de défendre son innocence devant le tribunal qu'il choisirait; on accordait un délai de quinze jours à ceux qui préféreraient quitter la ville avec leurs biens. On exigeait seulement qu'ils reçussent garnison; on leur accordait un armistice de trois jours pour réfléchir à ces propositions. Lorsque les députés retournèrent dans la ville, ils trouvèrent leurs concitoyens moins disposés que jamais à un accommodement, parce que depuis leur départ de faux bruits s'étaient répandus d'une nouvelle levée des troupes de leurs alliés. On assurait que Thoulouse avait été vainqueur, et qu'une armée considérable était en marche pour délivrer la ville. Cette confiance alla si loin que l'on se permit même de rompre l'armistice, et de faire feu sur les assiégeans. Enfin les magistrats parvinrent à obtenir, avec beaucoup de peine, que l'on enverrait douze membres du conseil dans le camp ennemi avec les

propositions suivantes ; que l'édit par lequel la ville de Valenciennes avait été accusée de crime de lèse-majesté, et déclarée ennemie de l'état, serait révoqué ; que les biens séquestrés juridiquement seraient rendus, et les prisonniers des deux partis mis en liberté ; que la garnison n'entrerait pas dans la ville jusqu'à ce que ceux qui le trouveraient bon eussent mis leur personnes et leurs biens en sûreté ; qu'elle ne serait point à charge aux habitans, et que le roi supporterait les frais de la guerre.

Noircarmes répondit à ces conditions avec emportement, et fut sur le point de maltraiter les députés. Il leur dit que, s'ils n'étaient pas venus pour lui rendre la ville, ils pouvaient se retirer à l'instant même, ou s'attendre à être renvoyés chez eux les mains liées derrière le dos. Les députés rejetèrent toute la faute sur l'opiniâtreté des réformés, et le supplièrent instamment de les garder dans son camp, parce qu'ils ne voulaient plus rien avoir de commun avec leurs concitoyens rebelles, ni partager leur destin; ils embrassèrent même les genoux du comte d'Egmont en sollicitant son intercession ; mais Noircarmes resta sourd à leurs prières, et la vue des chaînes que l'on apporta les força malgré eux à retourner à Valenciennes. C'était la nécessité et non la dureté de son cœur qui imposait au général ennemi cette conduite sévère. En retenant la première fois les députés, il s'était attiré une réprimande de

la part de la duchesse, et l'on n'aurait pas manqué dans la ville d'attribuer l'absence de ces derniers à une cause semblable à la première; il ne voulait pas non plus la priver du petit nombre de citoyens bien intentionnés, ni permettre qu'une multitude aveugle et furieuse devînt maîtresse de sa destinée. Le comte d'Egmont fut tellement irrité du peu de succès de son ambassade, qu'il fit lui-même la nuit suivante le tour de la ville, et qu'il revint très-content, parce qu'il s'était convaincu qu'elle ne pourrait se défendre long-temps (1).

Valenciennes s'étend d'une colline doucement inclinée dans une plaine immense, et jouit d'une situation aussi forte qu'agréable. Entourée d'un côté par l'Escaut et par une autre petite rivière, protégée de l'autre par des fossés profonds, des tours et de solides remparts, elle paraît pouvoir braver toutes les attaques. Mais Noircarmes avait remarqué dans les fossés de la ville quelques endroits qu'on avait laissé combler par négligence, et il en profita. Il réunit les différens corps dispersés, qui lui avaient servi jusqu'alors à former le blocus; il s'empare dans une nuit orageuse du faubourg de Mons, sans perdre un seul homme; il divise ensuite l'attaque des diffé-

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, liv. XLI, p. 282, 283. — Burgundius, lib. III, p. 466. — Strada, t. I, lib. VI, p. 311, 312.

rens quartiers de la ville entre le comte de Bossu et les jeunes comtes Charles de Mansfeld, et de Barlaimont. Un des colonels de son armée s'approche des murs avec toute la célérité possible, et en déloge l'ennemi par un feu terrible. Près des portes, à la vue des assiégés, on élève avec très-peu de perte, à la hauteur des remparts, une batterie de vingt et une pièces de canon qui écrase la ville pendant quatre heures, sans interruption. La tour de Saint-Nicolas, sur laquelle les assiégés avaient établi quelques batteries, s'écroule la première, et beaucoup d'habitans trouvent la mort sous ses débris. Les assiégeans dirigent leurs batteries contre tous les bâtimens saillans, et donnent la mort à une foule d'habitans. En peu d'heures leurs principaux ouvrages avancés sont détruits, et une brèche si large est faite à la porte que les assiégés, désespérant de leur salut, envoient promptement deux trompettes pour annoncer l'intention de parlementer. On y consent sans que l'attaque soit interrompue. Les députés n'en sont que plus empressés à proposer une capitulation pour livrer la ville aux mêmes conditions que ses habitans avaient rejetées deux jours auparavant; mais les circonstances étaient changées, et le vainqueur ne voulait plus entendre parler de conditions. Le feu continuel de l'artillerie ne laissait pas le temps aux assiégés de réparer les murs dont les débris remplissaient les fossés,

et ouvraient de toutes parts des brèches à l'ennemi. Certains de leur ruine totale, les habitans remettent au point du jour la ville à la discrétion du vainqueur, après que l'attaque eut duré trente-six heures sans interruption, et que trois mille bombes eurent été jetées dans la ville. Le 24 mars 1567, Noircarmes entra dans Valenciennes à la tête de ses troupes victorieuses, leur faisant observer une sévère discipline; il fut reçu par une troupe de femmes et de petits enfans qui vinrent à sa rencontre portant des rameaux verts, et implorant sa miséricorde. Tous les citoyens furent aussitôt désarmés, le gouverneur de la ville et son fils furent décapités (1), et trente-six des plus fougueux rebelles, parmi lesquels se trouvaient les ministres réformés Lagrange et Guy de Besse, expièrent leur opiniâtreté par la potence; tous les magistrats furent déposés; la ville perdit ses privilèges. La religion catholique fut aussitôt rétablie dans son ancien éclat, et le culte protestant aboli; l'évêque d'Arras reçut ordre de transférer sa résidence à Valenciennes, et une forte garnison répondit de l'obéissance future de cette ville (2).

Bres al. Bray al. Bresse

(1) Les Herlin père et fils. (Meteren, liv. II, p. 49, *verso*.) — De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 283.

(2) De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 282, 283. — Meteren, liv. II, p. 49. *recto* et *verso*. — Strada, t. I, lib. VI, p. 309—315. — Burgundius, lib. III, p. 462—465.

La réduction de cette place, sur laquelle tous les regards étaient fixés, effraya les autres villes qui s'étaient rendues coupables du même délit, et mit en grand crédit les armes de la gouvernante. Noircarmes poursuivit sa victoire, et s'avança aussitôt sur Maestricht, qui se rendit sans coup férir, et reçut garnison : de là il marcha à Turnhout pour intimider par son approche les villes de Bois-le-Duc et d'Anvers. Son arrivée épouvanta tellement la troupe des gueux qui, sous la conduite de Bomberg, avaient tenu jusqu'à ce moment les magistrats de cette ville dans leur dépendance, qu'ils prirent promptement la fuite avec leurs chefs. Noircarmes fut reçu sans résistance; les députés de la duchesse recouvrèrent aussitôt leur liberté, et une forte garnison fut mise dans la place. Cambrai, en poussant des cris de joie, ouvrit aussi ses portes à son archevêque, que le parti dominant des réformés avait expulsé de sa résidence, et qui mérita son triomphe en ne voulant point l'ensanglanter. Les villes de Gand, d'Ypres et d'Oudenarde se soumirent aussi, et reçurent garnison. Le comte de Megen avait presque entièrement chassé les rebelles de la Gueldre et ramené cette province à l'obéissance du roi; le comte d'Aremberg avait eu le même succès dans la Frise et à Groningue, mais cependant moins promptement et avec de plus grandes difficultés, parce que sa conduite manquait de persévérance, de fermeté, et qu'il trouvait vis-à-vis de lui

des guerriers républicains plus jaloux de leurs privilèges et plus confians dans leurs forces (1). Le parti des rebelles fut vaincu dans toutes les provinces, excepté dans la Hollande et à Anvers; tout céda aux armes victorieuses de la duchesse. Le courage des chefs était abattu, et il ne leur restait plus de salut que dans la fuite ou dans une soumission sans bornes (2).

(1) Analecta belgica, t. I, part. II.—Viglii ad Hopperum, Epistola 1.
(2) Burgundius, lib. III, p. 466, 473, 475.

CHAPITRE III.

Démission du prince d'Orange.

Depuis l'établissement de la confédération des gueux, et surtout depuis les ravages des iconoclastes, l'esprit de résistance et de division s'était tellement fortifié dans toutes les classes de la société, les partis s'étaient tellement confondus, que la gouvernante était embarrassée pour reconnaître ses partisans, et savait à peine où placer sa confiance. Les nuances entre les gens douteux et les serviteurs fidèles s'étant insensiblement effacées, les limites de ces deux classes étaient devenues moins marquées. Les changemens que la princesse avait été obligée de faire dans les lois en faveur des protestans, et qui n'étaient pour la plus grande partie que des ressources momentanées, après avoir enlevé aux lois mêmes leur précision et leur force, avaient donné un libre cours à l'arbitraire de ceux qui étaient chargés d'en prononcer l'application. Il résulta enfin de cette confusion, de cette multitude de commentaires, une véritable altération dans le sens des lois; et le but du législateur fut détourné. Dans les rapports des protestans avec les catholiques,

des-gueux avec les royalistes, et dans les intérêts communs qu'ils établissaient assez souvent entre eux, les partisans du roi recoururent à des subterfuges que semblait autoriser le vague introduit dans les lois, et éludèrent par des distinctions captieuses la sévérité de leur mission. Dans leur pensée, il suffisait qu'on ne fût pas rebelle déclaré, confédéré, ou hérétique, pour qu'ils se crussent autorisés à modifier les devoirs de leurs charges, et à mettre, suivant leur bon plaisir, des bornes à leur obéissance au roi. S'affranchissant de toute responsabilité, les gouverneurs des provinces, les employés de tout grade, les magistrats des villes et les commandans militaires négligeaient leur service, et dans la certitude de l'impunité, ils exerçaient envers les rebelles et leurs partisans une indulgence nuisible qui rendait impuissantes toutes les mesures que la duchesse ordonnait. Cette insouciance de tant de personnages importans dans l'État avait ce résultat funeste que les réformateurs comptaient sur un appui beaucoup plus fort qu'ils n'avaient droit de l'attendre, parce qu'ils rangeaient au nombre de leurs partisans tous ceux qui ne prenaient qu'avec tiédeur le parti de la cour. Comme cette opinion les rendait plus entreprenans; elle produisait le même effet que si elle eût été réellement fondée, et les serviteurs indécis furent par leur incertitude même presque aussi nuisibles que les ennemis déclarés du roi, sans qu'on pût employer

cependant une égale rigueur envers eux. C'était particulièrement la position où se trouvaient le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Bergh, de Hoogstraeten, de Hoorn, et plusieurs autres membres de la haute noblesse. La gouvernante voyait la nécessité de forcer ces sujets équivoques à une explication, soit pour arracher aux rebelles l'appui sur lequel ils se fondaient à tort, soit pour démasquer les ennemis du roi. Elle regardait cette mesure comme d'autant plus pressante, qu'elle était forcée de mettre une armée en campagne, et de confier le commandement des troupes à plusieurs d'entre eux. Elle fit donc dans ce dessein rédiger le serment de soutenir la religion catholique, de poursuivre les iconoclastes, et de concourir par tous les moyens possibles à la destruction des hérésies; on s'obligeait par ce serment de regarder les ennemis du roi comme les siens propres, et d'agir indistinctement contre tous ceux que la gouvernante indiquerait comme tels. Cet engagement lui paraissait moins propre à dévoiler leurs intentions, à les lier à leur devoir, qu'à lui fournir un prétexte plausible pour éloigner les gens suspects, dans le cas où ils refuseraient de s'y soumettre, pour ôter de leurs mains une puissance dont ils pouvaient abuser, ou les punir s'ils n'étaient pas fidèles. Elle exigea donc ce serment au nom du roi, de tous les chevaliers de la Toison-d'Or, des fonctionnaires publics de tout rang, des magistrats, des officiers de

l'armée; enfin, généralement de tous ceux qui exerçaient quelque emploi dans la république. Le comte de Mansfeld fut le premier qui le prêta publiquement à Bruxelles, dans le conseil d'état; son exemple fut suivi par le duc d'Arschot, par les comtes d'Egmont, de Megen et de Barlaimont; Hoogstraeten et Hoorn cherchèrent adroitement à l'éluder. Le premier n'avait pas encore oublié une marque de défiance que la gouvernante lui avait donnée depuis peu, à l'occasion de son gouvernement de Malines. Sous le prétexte que cette ville ne pouvait se passer plus long-temps de son gouverneur, et que la présence du comte n'était pas moins nécessaire à Anvers, elle lui avait enlevé Malines, pour la donner à un autre, qui lui inspirait plus de confiance. Hoogstraeten la remercia d'avoir bien voulu le décharger de ce commandement, en ajoutant qu'elle aurait plus de droits à sa reconnaissance, si elle le délivrait aussi de celui d'Anvers. Le comte de Hoorn, fidèle à sa résolution, vivait toujours dans la forte ville de Weerdt, qui lui appartenait, sans prendre part aux affaires. Comme il était sorti du service de l'état, et qu'il ne croyait plus rien devoir à la république ni au roi, il refusa de prêter le serment; il paraît même qu'on finit par l'en exempter (1).

(1) Meteren, liv. 2, p. 49, *vers*. — Strada, t. I, liv. VI, p. 316. — Grotii annales belgicæ, lib. 1, p. 24.

On laissa le choix au comte de Brederode, ou de prêter le serment exigé, ou de renoncer au commandement de l'escadron de cavalerie qui lui avait été confié. Après avoir essayé tous les subterfuges et s'être excusé sur ce qu'il n'occupait aucun emploi dans l'état, il se résolut enfin à donner sa démission, parti qui le sauva du parjure (1).

On avait vainement tenté de déterminer le prince d'Orange à prêter le serment; il paraissait plus que tout autre avoir besoin d'effacer ainsi le soupçon qui pesait depuis long-temps sur lui, et l'on avait les motifs les mieux fondés pour l'exiger à cause de la grande puissance qu'on était obligé de lui confier. On ne pouvait employer avec lui le même laconisme qu'avec Brederode ou ses semblables; l'abandon qu'il offrait de tous ses emplois contrariait la gouvernante, qui prévoyait bien que ce seigneur commencerait à devenir dangereux pour elle, dès qu'il se verrait indépendant, et que ses véritables sentimens ne seraient plus comprimés par des scrupules et des devoirs. Mais le prince d'Orange était déjà irrévocablement décidé, depuis la conférence de Termonde, à quitter le service du roi d'Espagne, et même à s'éloigner des Pays-Bas, jusqu'à une époque plus favorable. Une expérience décourageante lui avait appris, combien il fallait peu compter sur la multitude, et comme ce zèle, qui pro-

(1) Burgundius, lib. III, p. 421, 422. — Strada, t. I, lib. VI, p. 316.

met beaucoup disparaît bientôt, quand on exige de lui des actions.

Une armée était déjà en campagne, et il savait que des troupes beaucoup plus considérables approchaient sous le commandement du duc d'Albe. Le temps des illusions était passé. Ce n'était qu'à la tête de nombreux soldats que l'on pouvait espérer de conclure des conditions avantageuses avec la gouvernante, et d'interdire au général espagnol l'entrée du pays. Mais où trouver cette armée, lorsque l'argent, ame de toutes les entreprises, lui manquait; que les protestans, retiraient les promesses qu'ils avaient faites avec tant de jactance, et l'abandonnaient dans ce pressant besoin (1)? La jalousie et une haine religieuse séparaient en outre les deux églises protestantes et s'opposaient à une réunion nécessaire contre l'ennemi commun de leur foi. L'aversion des calvinistes pour la confession d'Augsbourg avait irrité contre eux tous les princes luthériens de l'Allemagne, et ils ne pouvaient plus compter maintenant sur le puissant secours de cet empire. Avec le comte d'Egmont on avait perdu

(1) Le besoin d'argent où se trouva ce seigneur pour son départ donna lieu à une remarque que les historiens contemporains n'ont pas oubliée. Les bourgeois avaient promis, dans l'ardeur de leur zèle, de donner le centième de leur bien pour la défense de la liberté. L'on fit en conséquence une espèce de coffre fermant à trois clefs, surmonté d'un entonnoir pour recevoir les dons; et le magistrat l'ayant ouvert n'y trouva que sept cents florins, qui ne purent suffire pour payer l'hôtesse de Brederode. (Hist. gén. des Prov.-Unies, t. V, liv XIII, p. 157.

l'excellente armée des Wallons, qui, dévoués à leur général, suivaient aveuglément la fortune d'un chef sous lequel ils avaient appris à vaincre à Saint-Quentin et à Gravelines. Les violences exercées par les iconoclastes dans les églises et dans les couvens, avaient fait perdre à la confédération l'appui de la classe nombreuse, riche et puissante du clergé catholique qui, avant cet événement malheureux, était déjà à moitié gagnée; cette confédération se voyait ainsi enlever chaque jour quelques-uns de ses membres par l'adresse de la gouvernante.

Ces considérations réunies engagèrent le prince à réserver pour un moment plus favorable un projet auquel l'époque actuelle n'était pas propice, et à abandonner un pays où son séjour prolongé ne pouvait plus lui offrir les moyens de faire le bien, mais le menaçait d'une perte certaine. Il n'avait plus de doute sur les sentimens de Philippe à son égard, après tant d'informations secrètes, après tant de preuves de sa méfiance, après tant d'avertissemens reçus de Madrid. Il aurait été bientôt tiré de son incertitude, s'il lui en fût encore resté, en apprenant que l'on préparait en Espagne des forces redoutables commandées, non par le roi, comme on le répandait faussement, mais par le duc d'Albe, son plus grand adversaire, et celui qu'il avait le plus de raison de craindre. Le prince avait lu trop profondément dans l'ame de Philippe, pour croire à une réconciliation sincère avec ce monarque

qu'il avait fait trembler une fois. Il jugeait d'ailleurs sa propre conduite avec trop de vérité pour compter, ainsi que son ami d'Egmont, sur la reconnaissance du roi, qu'il n'avait pas cherché à mériter. Il ne pouvait donc en attendre que des sentimens hostiles, et la prudence lui conseillait de se soustraire par une prompte fuite à leur explosion. Il avait jusqu'alors refusé avec opiniâtreté le nouveau serment que l'on exigeait de lui, et toutes les exhortations par écrit de la gouvernante avaient été inutiles. Enfin elle lui expédia à Anvers son secrétaire intime, Berti, pour lui représenter avec force combien une retraite aussi prompte du service du roi aurait de conséquences fâcheuses pour sa réputation et le bien du pays. Elle lui fit dire par son envoyé que le refus de prêter le serment avait déjà compromis son honneur, et donné à la voix publique, qui l'accusait d'intelligence avec les rebelles, une apparence de vérité que cette brusque retraite élèverait jusqu'à une certitude complète. Il n'appartenait qu'au maître de congédier son serviteur, mais non pas au serviteur de quitter son maître. Le prince parut au secrétaire de la gouvernante avoir renoncé aux affaires publiques pour se livrer à ses intérêts particuliers. « Il avait refusé, ré-
« pondit-il, en présence d'Hoogstraeten, de prêter le
« serment qu'on lui demandait, parce qu'il ne se sou-
« venait pas qu'avant lui l'on eût jamais fait à un
« stathouder une semblable proposition; que dès la

« première fois il s'était engagé au roi pour toujours ; « qu'en prêtant ce nouveau serment, il avouerait ta- « citement lui-même qu'il avait enfreint le premier ; il « l'avait refusé parce qu'un plus ancien lui ordonnait « de protéger les droits et les privilèges du pays, mais « qu'il ne pouvait prévoir si ce nouveau serment ne « l'entraînerait pas à des actes contraires à ce qu'il « avait juré ; parce qu'il lui faisait un devoir de servir « sans distinction contre toute personne qu'on lui « nommerait, sans même excepter l'empereur, son « seigneur suzerain contre lequel cependant, étant « son vassal, il ne pouvait pas faire la guerre. Il « l'avait refusé parce qu'il pouvait lui imposer l'obli- « tion de conduire à l'échafaud ses amis, ses parens, « ses propres fils et jusqu'à son épouse qui était luthé- « rienne. Pour obéir à ce serment, il serait forcé de se « soumettre à tout ce qui plairait au roi d'exiger de « lui ; mais le roi pouvait lui ordonner des choses qui « le feraient frémir d'horreur ; il ajoutait que la ri- « gueur avec laquelle on avait toujours procédé et l'on « procédait encore contre les protestans, avait depuis « long-temps révolté sa sensibilité. Qu'enfin, ce ser- « ment étant contraire à ses sentimens d'humanité, « il se refusait à le prêter. » A la fin de son discours il lui échappa de prononcer le nom du duc d'Albe avec quelque marque d'amertume, et aussitôt il se tut (1).

(1) Burgundius, lib. III, p. 456, 459. — Strada, t. I, lib. VI, p. 318, 319.

Berti répondit à toutes ses objections, article par article. « On n'avait exigé d'aucun stathouder avant lui « un semblable serment, parce que les provinces ne « s'étaient pas encore trouvées dans une pareille situa- « tion. On ne l'exigeait pas parce que les stathouders « avaient enfreint le premier, mais pour le rappeler « plus vivement à leur mémoire, et pour exciter leur « activité dans ce moment critique. Ce serment ne « lui imposerait rien qui pût blesser les droits et les « privilèges du pays, car le roi avait juré de maintenir « ces droits et ces privilèges aussi bien que le prince « d'Orange. Il n'était question dans ce serment ni « d'une guerre contre l'empereur, ni contre aucun des « parens du prince, et si cet article le choquait, on « s'empresserait de l'en exempter formellement par « une clause particulière. On saurait lui épargner « des commissions qui répugneraient à ses sentimens « d'humanité, et aucune puissance sur la terre ne « pourrait le forcer à agir contre son épouse ou contre « ses enfans. » Berti voulait alors passer au dernier point qui concernait le duc d'Albe, lorsqu'il fut interrompu par le prince, qui ne se souciait pas que cet article fût éclairci. « Le roi devait venir dans les Pays- « Bas, dit-il, et il connaissait son caractère; Sa Ma- « jesté ne souffrirait jamais qu'un des ses serviteurs eût « une luthérienne pour femme; il avait résolu, par « cette raison, de quitter volontairement sa patrie « avec toute sa famille, dans la crainte d'y être forcé

« plus tard. Au surplus, ajouta-t-il, dans quelque « endroit qu'il se trouvât, il se comporterait toujours « en sujet fidèle du roi. » On voit comme le prince allait chercher bien loin les motifs de sa fuite, pour ne pas faire mention du motif seul qui l'y décidait en effet (1).

Berti espérait encore obtenir de l'éloquence du comte d'Egmont un succès où la sienne avait échoué. Il proposa une entrevue. Le prince l'accepta avec d'autant plus d'empressement, qu'il désirait vivement lui-même embrasser encore une fois son ami avant son départ, et tâcher de le soustraire, s'il était possible, à la perte certaine où le conduisaient ses illusions. Cette entrevue mémorable, la dernière qui eut lieu entre ces deux amis, se passa à Willebroeck, village situé sur la Ruppel entre Bruxelles et Anvers, le 1er avril 1567; le secrétaire intime Berti et le jeune comte de Mansfeld y assistèrent. Les réformés, dont la dernière espérance reposait sur l'issue de cette conférence, trouvèrent moyen d'en apprendre le résultat par un espion qui se tint caché dans la cheminée de la chambre où elle eut lieu (2). Tous les trois réunirent leur éloquence pour attaquer la résolution du prince, mais sans pouvoir l'ébranler. « Il t'en coûtera tes biens,

(1) Burgundius, lib. III, p. 456, 458. — Strada, t. I, lib. VI, p. 318, 320.

(2) Meteren, liv. II, p. 47, *verso*.

« si tu persistes dans ce projet, lui dit enfin le comte « d'Egmont, en le conduisant dans l'embrasure d'une « fenêtre. — Il t'en coûtera la vie, si tu ne changes pas « de résolution, répliqua Guillaume; j'aurai du moins « la consolation, quelle que soit ma destinée, d'avoir « voulu soutenir ma patrie et mes amis par des con- « seils et des actions dans le moment du danger; mais « tu entraîneras avec toi tes amis et ta patrie dans une « perte commune. » Alors il l'exhorta vivement à se consacrer de nouveau à un peuple que son bras seul pouvait sauver; ou du moins, pour l'amour de lui-même, à se soustraire à l'orage qui le menaçait du côté de l'Espagne.

Mais quelque évidens que fussent tous les motifs qu'une sagesse clairvoyante lui suggérait; quoique présentés avec la vivacité, avec tout le feu que la tendre sollicitude de l'amitié pouvait lui inspirer; ils ne purent pas détruire la funeste confiance qui tenait captive la raison du comte d'Egmont. Les avertissemens du prince d'Orange venaient d'une ame mélancolique et découragée, et le monde souriait encore au comte. Quitter les plaisirs de l'abondance, une vie délicieuse, et cette magnificence où il avait passé sa jeunesse et sa maturité, se priver de tous les charmes qui donnent du prix à l'existence pour échapper à un malheur que son courage et sa légèreté reculaient encore dans l'avenir; c'était là des sacrifices que l'on ne pouvait pas exiger de d'Egmont. Mais quand son caractère

n'eût pas été aussi faible, comment aurait-il eu le courage d'imposer des privations à une épouse adorée, à une princesse qui avait contracté la douce habitude d'une longue prospérité, à des enfans auxquels tenait son ame tout entière? C'est une victoire que la philosophie la plus élevée peut seule remporter sur la mollesse. « Jamais, dit d'Egmont au prince, tu ne me « feras voir les choses sous un aspect aussi sombre « qu'elles le paraissent à ta triste sagesse. Quand j'au-« rai fait cesser les prêches publics, puni les icono-« clastes, réprimé les rebelles, quand j'aurai rendu « aux provinces le repos dont elles jouissaient jadis, « que pourra-t-on me reprocher? Le roi est bon et « juste, j'ai acquis des droits à sa reconnaissance, et je « ne dois pas oublier ce que je me dois à moi-même. — « Eh bien, s'écria de nouveau le prince d'Orange avec « une indignation et une douleur profonde, confie-toi « donc à cette reconnaissance du roi. Puisse le ciel « permettre que je me trompe, mais un triste pressen-« timent me dit que tu seras, d'Egmont, le pont « sur lequel passeront les Espagnols pour pénétrer « dans le pays, et qu'ils briseront lorsqu'ils l'auront « franchi (1). » Après ces paroles, il l'attira dans ses bras et le serra fortement contre sa poitrine. Il tint les yeux fixés sur lui pendant long-temps, comme si

(1) De Thou, Hist. univ., t. V, p. 281, ajoute : « et que ta tête séparée « de ton corps leur tiendra lieu de trophée. »

c'eût été pour le reste de sa vie; des larmes lui échappèrent; ils ne se revirent jamais (1).

Dès le lendemain le prince d'Orange écrivit à la gouvernante une lettre d'adieux, dans laquelle il l'assurait de son respect inviolable, et la suppliait encore une fois de prendre en bonne part la démarche qu'il faisait; il partit ensuite pour la ville de Breda avec ses trois frères et toute sa famille, et il n'y séjourna que le temps nécessaire pour mettre en ordre quelques affaires particulières. Son fils aîné, le prince Philippe Guillaume, resta seul à l'université de Louvain, parce qu'il le croyait assez en sûreté sous la protection des libertés brabançonnes et des privilèges de l'académie; imprudence qui, si elle n'était pas faite à dessein, ne s'explique guère d'après le jugement défavorable que dans tant d'autres circonstances il avait porté du caractère de son ennemi. A Breda, les chefs des calvinistes lui demandèrent s'il y avait encore de l'espérance pour eux, ou si tout était perdu sans ressource. « Je vous avais conseillé jadis, répondit le prince, et « je le répète encore aujourd'hui, de vous réunir à la « confession d'Augsbourg; vous seriez certains alors « de recevoir des secours de l'Allemagne. Mais si vous « ne voulez pas vous rendre à cet avis, avancez-moi

(1) De Thou, Hist. univ. t. V, liv. XLI, p. 280, 281. — Strada, t. I, lib. VI, p. 320, 321. — Meteren, liv. II, p. 47, *verso*. — Burgundius, lib. III, p. 470, 472.

« six cent mille florins et plus si vous pouvez. » Ils répondirent « que la première proposition répugnait « à leur conscience, mais qu'on pourrait peut-être se « procurer de l'argent s'il consentait à leur faire con- « naître à quel usage il voulait l'employer. »—« Ah! « s'écria-t-il avec dépit, si j'en divulguais l'emploi, il « faudrait renoncer à mes projets. » Il rompit aussitôt la conférence et quitta brusquement les députés. Ses dettes énormes donnèrent lieu au reproche qui lui fut fait d'avoir dissipé son bien et favorisé les innovations; mais il assura qu'il jouissait encore de soixante mille florins de revenu. Cependant il se fit prêter avant son départ, par les états de Hollande, vingt mille florins pour lesquels il engagea quelques domaines; on ne pouvait se persuader qu'il cédât ainsi sans résistance à la nécessité, et qu'il renonçât pour l'avenir à toute tentative. Mais ce qui occupait son ame était ignoré de tout le monde; personne ne pouvait y lire. On lui demanda quelle conduite il se proposait de tenir envers le roi d'Espagne. « Pacifique, répondit-il, à moins qu'il « n'attaque mon honneur ou mes biens. » Il quitta ensuite les Pays-Bas pour aller jouir du repos dans sa ville natale de Dillembourg au comté de Nassau. Un grand nombre de personnes l'accompagnèrent en Allemagne. Il y fut bientôt suivi par les comtes de Hoogstraeten, de Cuilembourg et de Bergh, qui aimèrent mieux partager son exil volontaire que de s'exposer légèrement à un sort incertain. La nation

vit son génie tutélaire disparaître avec lui. Beaucoup l'avaient adoré, tous l'avaient respecté. Les protestans perdirent leur dernier appui, cependant ils espéraient encore plus de cet homme fugitif que de tous ceux qui étaient restés dans les Pays-Bas. Les catholiques eux-mêmes ne le virent pas partir sans regret. Il s'était aussi opposé pour eux à la tyrannie; souvent il les avait protégés contre leur propre Église, et il avait sauvé beaucoup d'entre eux du zèle sanguinaire des sectaires. Seulement quelques fanatiques qui avaient été choqués de la proposition qu'il avait faite aux calvinistes de se réunir à la confession d'Augsbourg célébrèrent avec une joie silencieuse le jour où celui qu'ils regardaient comme un ennemi s'était éloigné d'eux (1).

(1) Meteren, liv II, p. 49, *verso*. 50, *recto*. — Meursii Gulielmus Auriacus, t. I, lib. III, p. 91. — Grotii ann. belgicæ, lib II, p. 26.

CHAPITRE IV.

Décadence et dispersion de la confédération des Gueux.

Aussitôt que le comte d'Egmont eut fait ses adieux à son ami, il se rendit à Bruxelles pour y recevoir de la gouvernante la récompense de sa fermeté, et dissiper, au milieu du tumulte de la cour et dans l'éclat de son rang, le peu de nuages que les avis sévères du prince d'Orange avaient élevés dans son esprit. La retraite de celui-ci laissait désormais le comte d'Egmont seul en évidence; il n'avait plus dans la république de rival qui obscurcît sa gloire. Il continua, en redoublant de zèle, à courtiser cette faveur si fragile des princes au-dessus de laquelle il était pourtant si fort élevé. Il fallut que tout Bruxelles partageât sa joie; il donna des repas splendides et des fêtes publiques, auxquelles la gouvernante s'empressa d'assister pour effacer de l'ame du comte toute idée de méfiance. Non content d'avoir prêté le nouveau serment, il enchérit encore sur les dévotions des plus dévots, sur le zèle des plus zélés, pour détruire la religion protestante et soumettre par les armes les villes rebelles de la Flandre. Il déclara au comte de

Hoogstraeten, son ancien ami, ainsi qu'à tous les autres confédérés, qu'il renonçait pour toujours à leur amitié, s'ils tardaient plus long-temps à rentrer dans le sein de l'Église, et à se réconcilier avec leur roi. Toutes les lettres confidentielles que les deux partis s'étaient écrites de part et d'autre, furent échangées, et cette démarche rendit la rupture entre les deux amis irrévocable et publique. La défection du comte d'Egmont et le départ du prince d'Orange détruisirent la dernière espérance des protestans et achevèrent la dissolution de la confédération des gueux. Chacun rivalisa d'empressement et d'impatience, pour abjurer le compromis et prêter le nouveau serment. Ce fut en vain que les négocians réformés se plaignirent de cette déloyauté de la noblesse. Leur faible voix ne fut plus écoutée, et toutes les sommes qu'ils avaient dépensées pour faire réussir la confédération furent perdues pour eux (1).

Les places les plus importantes étaient soumises et avaient reçu garnison; les chefs étaient en fuite, ou mouraient de la main du bourreau; il n'y avait plus personne dans les provinces pour se charger du rôle de libérateur; tout cédait au bonheur de la gouvernante, et son armée victorieuse était en marche sur Anvers. Après une lutte pénible et opiniâtre, cette ville était parvenue enfin à expulser les fauteurs de

(1) Strada, t. I, lib. vi, . 322 323. — Burgundius, lib. iii, p. 472.

la révolte ; Hermann Stricker et ses partisans avaient pris la fuite; les dissensions intestines étaient apaisées. Les esprits n'étant plus excités par des fanatiques furieux, commençaient à se rapprocher, et à écouter des conseils plus sages. Les citoyens aisés soupiraient sérieusement après la paix, afin de voir renaître la prospérité du commerce et des manufactures, qui avaient beaucoup souffert de cette longue anarchie. L'approche redoutée du duc d'Albe opérait des merveilles; chacun, pour prévenir les vexations qu'une armée espagnole exercerait sur le pays, s'empressait de se soumettre à la puissance plus modérée de la duchesse. Les Anversois envoyèrent de leur propre mouvement des députés à Bruxelles, pour proposer un accommodement à la gouvernante, et pour apprendre quelles conditions leur seraient imposées. La duchesse fut agréablement surprise de cette démarche volontaire, mais elle ne s'abandonna point à ce premier mouvement de sa joie, et déclara qu'elle ne pouvait, ni ne voulait rien entendre avant qu'Anvers n'eût reçu garnison. Cette demande n'éprouva point d'opposition, et le comte de Mansfeld entra le lendemain dans la ville en ordre de bataille avec seize compagnies d'ordonnance. Il fut alors conclu un traité solennel entre les citoyens et la gouvernante, par lequel les premiers s'engageaient à supprimer entièrement le culte réformé, à bannir tous les ministres de cette Église, à rétablir la religion romaine dans

son ancien éclat, à rendre aux églises dévastées tous les ornemens qu'elles possédaient auparavant, à remettre en vigueur les anciens édits, à prêter le nouveau serment comme les autres villes l'avaient fait, et à livrer entre les mains de la justice tous ceux qui s'étaient rendus coupables du crime de lèse-majesté, en prenant les armes et en participant à la profanation des églises. La gouvernante s'obligeait de son côté à oublier le passé, et à intercéder même auprès du roi pour les coupables. Tous ceux qui, dans l'incertitude de recevoir leur grace, préféraient se condamner eux-mêmes à l'exil, obtinrent le délai d'un mois pour convertir leurs biens en argent, et mettre leur personne en sûreté; à moins qu'ils n'eussent commis quelque crime, ou qu'ils ne se trouvassent compris dans les exceptions précédentes. Aussitôt après la conclusion de ce traité, il fut enjoint, par la voix du héraut, à tous les ministres calvinistes et luthériens d'Anvers et des environs de quitter le pays dans les vingt-quatre heures. Les chemins étaient remplis de fugitifs qui sacrifiaient à leur croyance tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde, et qui transportaient leur culte proscrit sous un ciel moins rigoureux. Ici des maris prenaient congé de leur femme, des pères disaient un adieu éternel à leurs enfans; là ils abandonnaient tous ensemble leur patrie. La ville d'Anvers ressemblait à une maison de deuil; partout où la vue se portait, le spectacle tou-

chant de la plus douloureuse séparation s'offrait aux regards. On mit les scellés sur les portes de tous les temples des protestans; leur religion n'existait plus. Le 10 avril 1567 fut le jour fixé pour le départ de leurs ministres. Lorsqu'ils se rendirent pour la dernière fois à l'hôtel de ville, afin de prendre congé des magistrats, ils ne purent s'empêcher de répandre des larmes, et se livrèrent aux plaintes les plus amères. « On les avait sacrifiés, s'écriaient-ils; on les avait « abandonnés d'une manière honteuse. Mais le temps « viendrait où Anvers serait puni sévèrement de cette « indignité. » Les ministres luthériens que les magistrats avaient appelés eux-mêmes dans la ville, pour prêcher contre les calvinistes, se plaignaient plus vivement que les autres. Sous le faux prétexte que le roi n'était pas contraire à leur religion, on les avait engagés à former une alliance contre les calvinistes, et à concourir à leur oppression; maintenant qu'on n'avait plus besoin d'eux, on leur faisait expier leur imprudence par un sort commun à leurs adversaires (1).

Peu de jours après, le 28 avril, la gouvernante fit son entrée solennelle dans Anvers avec toute la pompe d'un triomphe. Elle était escortée de mille ca-

(1) Meursii Gulielmus Auriacus, lib. III, p. 90, 91. — De Thou, hist. univ. t. V, liv. XLI, p. 283. — Strada, t. I, lib. VI, p. 325, 327. — Meteren, liv. II, p. 49, *verso*. — Burgundius, lib. III, p. 478, 479.

Tout le passage, depuis : les chemins étaient remplis; est omis dans M. de Cloët.

valiers wallons, des chevaliers de la Toison-d'Or, des stathouders, des conseillers d'état, de toute sa cour et d'un grand nombre de magistrats supérieurs. Elle se rendit d'abord à l'église cathédrale, qui portait encore de déplorables traces des ravages des iconoclastes; ce spectacle coûta à sa piété les larmes les plus amères. Aussitôt après on exécuta sur la place du marché quatre rebelles que l'on avait atteints dans leur fuite. Tous les enfans qui avaient reçu le baptême suivant le rite des réformés dûrent le recevoir de nouveau par des prêtres catholiques; les écoles des hérétiques furent fermées, et leurs temples rasés. Presque toutes les villes des Pays-Bas suivirent l'exemple d'Anvers, et expulsèrent les ministres protestans. A la fin d'avril toutes les églises catholiques étaient ornées avec plus de magnificence qu'auparavant; le culte des protestans disparut des dix-sept Provinces-Unies. La multitude, qui se déclare toujours pour le parti vainqueur, se montra alors aussi empressée à accélérer la chute de ces malheureux qu'elle l'avait été à combattre pour eux peu de temps auparavant. Un temple magnifique que les calvinistes avaient construit à Gand (1) disparut en moins d'une heure. Avec les poutres des églises abattues, on con-

(1) Ce temple, dont il est ici parlé comme d'un édifice somptueux, n'était qu'une maison fort ordinaire, bâtie à un quart de lieue de Gand, et qui ressemblait plutôt à une misérable cabane qu'à un temple. (Vandervinckt.)

struisit pour ceux qui avaient attaqué la religion catholique des potences qui étaient toujours chargées de cadavres (1). Les cachots regorgeaient de victimes destinées à la mort; toutes les routes étaient couvertes de fuyards. Il n'y eut pas de ville, quelque petite qu'elle fût, où dans cette année meurtrière on ne conduisît à la mort entre cinquante et trois cents victimes, sans compter même celles qui tombèrent dans le plat pays entre les mains des baillis, qui les faisaient aussitôt pendre comme des vagabonds sans autre forme de procès (2).

La gouvernante était encore à Anvers lorsque les envoyés de Brandebourg, de la Hesse, de Wittemberg et de Bade, se présentèrent pour intercéder auprès d'elle en faveur de leurs coréligionaires fugitifs. Les ministres de la confession d'Augsbourg, bannis des Pays-Bas, avaient réclamé la tolérance religieuse dont jouissait l'Allemagne, et à laquelle les provinces belgiques, comme état de l'empire, devaient participer; et ils s'étaient mis sous la protection de ces provinces. L'appareil de ces députés étrangers inquiéta la gouvernante, qui tenta vainement d'empêcher leur entrée dans Anvers; mais sous l'apparence de marques

(1) Strada, t. I, lib. VI p. 332. — Hist. gén. des Pays-Bas, t. V, p. 158. « la charpente de leurs temples fournit les échafauds pour leur supplice. »

(2) De Thou, Hist. univ. t. V, liv. XLI, p. 285. — Strada, t. I, lib. VI, p. 328, 329. — Meteren, liv. II, p. 49, *verso*. — Burgundius, lib. III, p. 482, 484.

de distinction, elle réussit à les faire surveiller avec tant de soin, qu'il n'y avait rien à craindre de leur part pour le repos de la ville. Le ton de hauteur qu'ils affectèrent si mal à propos envers la duchesse pouvait presque autoriser à croire que leurs demandes n'étaient pas sérieuses. « Il serait juste, disaient-ils, « que la confession d'Augsbourg, la seule conforme à « l'esprit de l'évangile, fût dominante dans les Pays-« Bas; mais il n'est point naturel, et c'est une chose « illicite, de poursuivre ses adhérens par des édits « aussi cruels. Ils suppliaient donc la gouvernante, « au nom de la religion, de ne pas traiter avec au-« tant de rigueur les peuples qui lui étaient confiés. » — « Une telle demande, leur fit dire cette princesse « par son ministre allemand le comte de Stahremberg, « ne mérite aucune réponse. D'après la part que les « princes allemands prennent au sort des fugitifs des « Pays-Bas, il est évident qu'ils ont accordé beaucoup « moins de confiance aux lettres de Sa Majesté qui « contenaient l'explication de sa conduite, qu'aux ré-« cits de quelques misérables, dont la ruine de tant « d'églises rappelait les actions; les princes pouvaient « laisser au roi d'Espagne le soin de s'occuper du bon-« heur de ses peuples, et renoncer à la peine peu « glorieuse de nourrir l'esprit de révolte dans les pays « étrangers. » Les envoyés quittèrent Anvers peu de jours après, sans avoir obtenu d'autre résultat de leur mission; le seule ministre de Saxe déclara secrè-

tement à la gouvernante, que son maître ne s'était soumis à cette démarche que par la contrainte, et qu'il était sincèrement dévoué à la maison d'Autriche. Les envoyés allemands avaient à peine quitté Anvers, que des nouvelles reçues de Hollande rendirent complet le triomphe de la gouvernante (1).

Le comte de Brederode avait abandonné sa ville de Vianen et toutes ses nouvelles fortifications, par la crainte qu'il avait du comte de Megen; il s'était jeté, avec le secours des réformés, dans la ville d'Amsterdam, où sa présence, en donnant les plus vives inquiétudes aux magistrats, qui venaient à peine d'apaiser une émeute populaire, ranima de nouveau le courage des protestans. Son parti grossissait chaque jour, et une foule de gentilshommes chassés d'Utrecht, de la Frise et de Groningue, par les armes victorieuses des comtes de Megen et d'Aremberg, se rendaient auprès de lui; ils trouvaient moyen, sous toute espèce de travestissemens, de s'introduire dans la ville, où ils se rassemblaient autour de la personne de leur chef, et lui formaient une garde redoutable.

La gouvernante, craignant un nouveau soulèvement, dépêcha aux magistrats d'Amsterdam un de ses secrétaires intimes Jacques de la Torre, qui leur donna l'ordre de se débarrasser du comte de Brede-

(1) Strada, t. I, lib. VI, p. 329, 330. — Burgundius, lib. III, p. 486, 489.

rode de quelque manière que ce fût; mais ni les magistrats, ni de la Torre lui-même, qui lui intima les ordres de la duchesse, ne purent rien obtenir de lui; le dernier fut même surpris dans sa demeure par quelques gentilshommes de la suite de Brederode, qui lui enlevèrent tous ses papiers; peut-être même aurait-il perdu la vie, si, par une prompte fuite, il n'eût trouvé les moyens de s'échapper de leurs mains (1). Après cet événement, Brederode, idole impuissante des réformés et fléau des catholiques, resta encore un mois entier à Amsterdam sans y faire autre chose que de grossir le mémoire de son hôte; tandis que sa vaillante armée qu'il avait laissée à Vianen, renforcée par beaucoup de fugitifs des provinces méridionales, donnait assez à faire au comte de Megen, pour l'empêcher d'inquiéter les protestans dans leur fuite. Enfin Brederode prit, comme le prince d'Orange, le parti de céder à la nécessité, et abandonna une cause qu'il n'était plus possible de défendre. Il fit connaître aux magistrats de la ville son désir de quitter Amsterdam, si on voulait lui en donner les moyens, en lui avançant une somme modique. Pour se débarrasser de lui, on s'empressa de lui fournir cet argent, et quelques banquiers l'avancèrent sur la caution des magistrats. Il quitta donc Amsterdam dans la nuit du 27 avril 1567, et fut escorté par un bâtiment

(1) Histoire générale des Provinces-Unies, t. V, p. 152.

armé jusque dans la Vlie, d'où il se rendit heureusement à Embden. La fortune le traita moins sévèrement que la plus grande partie de ceux qu'il avait entraînés dans sa téméraire entreprise. Il mourut l'année suivante, le 15 février 1568, dans un de ses châteaux, en Allemagne (1), des suites de la débauche à laquelle il s'était livré pour dissiper son chagrin. Sa veuve, née comtesse de Meurs, épousa Frédéric III, électeur palatin. La cause des protestans souffrit peu par la mort de Brederode; l'ouvrage qu'il avait commencé ne mourut pas avec lui, de même qu'il s'était soutenu sans son secours (2).

La petite armée qu'il avait abandonnée à elle-même, par sa fuite honteuse, était brave, et commandée par des chefs déterminés. Elle aurait pu se dissoudre aussitôt que le chef qui la soudoyait l'avait quittée; mais son courage et la faim la tinrent encore pendant quelque temps réunie sous les drapeaux. Quelques troupes, commandées par Thierry de Battenbourg, se présentèrent devant Amsterdam, dans l'espérance de s'en emparer par surprise. Mais le comte de Megen, qui accourut à son secours avec treize compagnies d'excellentes troupes, les força de

(1) Le château de Harnhof ou Harenbourg dans le Rekelinghuizen; il fut enterré à Gemmen dans le pays de Clèves. (Hist. métal. des Pays-Bas, t. I, p. 104.) (*Note du traducteur.*)

(2) Meteren, liv. II, p. 50, *verso*. — Analecta belgica, vita Viglii, t. I, part. 1, p. 50, 51. — Hist. gén. des Pays-Bas, t. V, liv. XIII, p. 156, 157.

renoncer à ce projet; ils se contentèrent de piller les couvens voisins; et l'abbaye d'Egmont, entre autres, fut très-maltraitée en cette occasion (1). Ils se retirèrent ensuite dans le Waterland, où ils se croyaient à l'abri de poursuites ultérieures, à cause de la grande quantité de marais dont ce pays est couvert; mais le comte de Megen les poursuivit jusque-là, et les força de chercher promptement leur salut sur le Zuiderzée. Les deux frères de Battenbourg, Bayma, Galama et quelques autres gentilshommes frisons, accompagnés de cent vingt soldats chargés du butin qu'ils avaient fait dans les couvens des environs de la ville de Hoorn, s'embarquèrent sur un bâtiment qui devait les transporter en Frise; mais, par la perfidie du pilote, qui le fit échouer sur un banc de sable, près d'Harlingen, ils tombèrent entre les mains de l'un des capitaines du comte d'Aremberg, qui les fit tous prisonniers. Le jugement des simples soldats fut aussitôt prononcé par le comte d'Aremberg; mais il envoya les gentilshommes qui se trouvaient dans cette troupe à la gouvernante, qui en fit décapiter sept. Sept autres, des plus nobles familles, parmi lesquels se trouvaient les deux frères de Battenbourg, et quelques Frisons, tous encore à la fleur de l'âge, furent réservés pour le duc d'Albe, afin qu'il pût signaler

(1) Les chants des bardes, recueillis par ordre de Charlemagne, étaient conservés dans l'abbaye d'Egmont; ils disparurent à cette époque. (Vandervynckt, Troubles des Pays-Bas, t. III, p. 319.

le commencement de son administration par une action digne de lui. Les quatre autres vaisseaux qui avaient mis à la voile à Medemblick, et que le comte de Megen fit poursuivre par de petits bâtimens, furent plus heureux. Un vent contraire les avait écartés de leur route, et poussés sur les côtes de la Gueldre, où les troupes débarquèrent en bon état; elles traversèrent le Rhin près de Heusden, et se sauvèrent heureusement dans le pays de Clèves, où elles déchirèrent leurs drapeaux et se dispersèrent. Le comte de Megen surprit dans la Nord-Hollande quelques escadrons qui s'étaient arrêtés à piller les couvens, et les fit tous prisonniers. Il se réunit ensuite à Noircarmes, et mit une garnison dans Amsterdam. Le duc Éric de Brunswick attaqua auprès de Vianen trois compagnies, dernier reste de l'armée des gueux, qui voulaient s'emparer d'un fort, les battit complètement, et fit prisonnier leur chef Rennesse, qui fut bientôt après décapité dans le château de Freudenbourg, à Utrecht. Lorsque le duc Éric fit ensuite son entrée à Vianen, il n'y trouva que des rues désertes et une ville sans habitans. Ces derniers, effrayés de l'approche de l'ennemi, l'avaient abandonnée avec la garnison. Le duc fit aussitôt raser les fortifications, abattre les murs et les portes, et réduisit la place d'armes des gueux à n'être qu'un simple village. Ainsi, les premiers fondateurs de la confédération étaient tous dispersés; Brederode et Louis de Nassau s'étaient réfugiés en

Allemagne; les comtes de Hoogstraeten, de Bergh et de Cuilembourg avaient suivi leur exemple; Mansfeld avait abandonné leur parti, les deux frères de Battenbourg attendaient en prison un sort ignominieux, et Thoulouse avait trouvé une mort honorable sur le champ de bataille. Ceux des confédérés qui avaient échappé au glaive de l'ennemi et à la hache du bourreau n'avaient sauvé que leur vie. Ils virent bientôt une effrayante réalité vérifier pour eux le nom qu'ils avaient porté par dérision (1).

Telle fut la fin peu honorable de cette confédération, dont les commencemens avaient donné de si belles espérances, et qui semblait devoir opposer une digue à l'oppression. L'union était sa force, la méfiance et la discorde furent cause de sa ruine. Elle mit au jour et développa beaucoup de vertus rares et belles; mais les deux plus indispensables de toutes lui manquaient, la modération et la sagesse, sans lesquelles toutes les entreprises échouent, et tous les fruits de la plus infatigable activité périssent. Si les intentions des confédérés avaient été aussi pures qu'ils l'avaient annoncé lors de leur première réunion, la confédération aurait pu braver les événemens qui

(1) Meteren, liv. II, p. 50, *verso*. — De Thou, Hist. univ. t. V, liv. XLI, p. 285. 286. — Burgundius, lib. III, p. 490—492. — Strada, t. I, lib. VI, p. 330—334. — Meursii Gulielmus Auriacus, lib, III, p. 94. —Hist. gén. des Pays-Bas, t. V, liv. XIII, p. 156, 157. — Analecta belgica, t. I, part. II, — Viglii ad Hopperum epistola XXXIV.

causèrent sa ruine prématurée, et mériter, malgré ses revers, un souvenir honorable dans l'histoire; mais il est trop évident que la noblesse confédérée prit aux excès des iconoclastes une part plus active qu'il ne convenait à la dignité et à l'innocence de son entreprise; beaucoup de nobles déshonorèrent visiblement leur bonne cause en essayant de faire servir à ses succès les ravages de cette bande de vagabonds. Les restrictions apportées aux jugemens de l'inquisition et une forme plus modérée des édits étaient un des bienfaits de la confédération; mais on paya trop cher cet adoucissement passager par la mort de tant de milliers de personnes qui périrent dans cette entreprise, par la perte pour le pays de tant de citoyens estimables qui portèrent leur industrie dans une autre contrée, par l'appel du duc d'Albe et le retour des armées espagnoles dans les provinces des Pays-Bas. Un grand nombre de bons et paisibles citoyens, qui, sans cette dangereuse occasion, n'auraient jamais écouté la voix de la séduction, furent entraînés par le nom de cette ligue à commettre des actions punissables, dont elle leur fit espérer un heureux résultat. Elle fut cause de leur perte, parce qu'elle ne remplit pas ces espérances; il faut cependant avouer qu'elle a réparé par des avantages réels une partie du mal qu'elle a fait. Cette confédération rapprocha les individus et détruisit un égoïsme timide. Elle rétablit chez le peuple belge un esprit

public, qui avait été presque entièrement éteint sous le joug pesant du despotisme, et elle ménagea entre les membres séparés de la nation une réunion dont la rareté rend seule les despotes si audacieux. Cette tentative ne réussit pas, il est vrai, et des liens formés avec trop de légèreté se détachèrent; mais ces essais malheureux apprirent aux Provinces-Unies à trouver enfin l'union durable qui devait braver les siècles.

L'anéantissement de l'armée des gueux ramena aussi sous l'obéissance royale les villes de la Hollande, et dans toutes les provinces il n'y avait plus une seule place qui ne fût soumise aux armes de la gouvernante; mais l'émigration toujours croissante des indigènes et des commerçans étrangers menaçait le pays d'un épuisement dangereux. A Amsterdam, la foule des fugitifs était si grande qu'on manquait de vaisseaux pour les transporter au-delà de la mer du nord et du Zuiderzée; et cette cité florissante était menacée de perdre sa prospérité (1). Effrayée de cette fuite universelle, la gouvernante s'empressa d'écrire des lettres rassurantes à toutes les villes, et de relever le courage abattu des citoyens par de belles promesses. Elle annonça, au nom du roi, une amnistie générale à tous ceux qui jureraient volontairement de lui être fidèles ainsi qu'à l'Église; elle invita par

(1) Hist. gén. des Prov.-Unies, t. V, liv. XIII, p. 156.

les feuilles publiques les fugitifs à revenir dans leurs foyers en se confiant à cette faveur royale. Elle promit à la nation de la délivrer de l'armée espagnole, quand même elle serait déjà sur les frontières, et se laissa entraîner jusqu'à dire qu'on pourrait bien trouver le moyen de refuser à cette armée, par la force, l'entrée dans les provinces belgiques, parce qu'elle n'avait point envie de céder à un autre la gloire d'une paix qu'elle avait eu tant de peine à établir. Quelques personnes revinrent sur la foi de cette promesse, mais elles n'eurent que trop lieu de s'en repentir dans la suite. Des milliers d'habitans étaient déjà partis, et d'autres milliers les suivirent. L'Allemagne et l'Angleterre étaient remplies de Belges, qui, dans les lieux où ils s'établissaient, conservaient leurs mœurs, leurs coutumes, et jusqu'à leur costume, afin de garder quelque chose de la patrie, et de nourrir l'espoir d'y retourner un jour. Peu d'entre eux avaient apporté quelques débris de leur ancienne opulence; le plus grand nombre étaient forcés de vivre du pain de l'aumône, et n'apportaient à cette patrie d'un moment que de l'industrie, des bras utiles, et des citoyens vertueux (1).

La gouvernante s'empressa d'apprendre au roi une

(1) Meteren, liv. II, p. 50, *verso*. — Burgundius, lib. III, p. 486. — Analecta belgica, t. I, part. II. Viglii ad Hopperum epistola XXXIV, p. 426, 430. — Meursii Gulielmus Auriacus, lib. III, p. 95. — Grotii Annales belgicæ, lib. I, p. 26.

nouvelle dont elle n'avait point encore pu le réjouir depuis le commencement de son administration. Elle lui annonça qu'elle était parvenue à rétablir la tranquillité dans les Pays-Bas, et qu'elle se croyait assez forte pour l'y maintenir; que les hérétiques étaient exterminés; que le culte catholique brillait de son ancien éclat; que les rebelles avaient reçu la punition qu'ils méritaient, ou l'attendaient dans les fers; qu'elle s'était assurée de la fidélité des villes par des garnisons suffisantes; qu'il n'était donc plus nécessaire maintenant d'envoyer des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, et qu'il n'existait plus de motif qui justifiât cette mesure; que leur arrivée troublerait de nouveau l'ordre et le repos qui lui avaient coûté tant de peine à établir, enlèverait au commerce et aux manufactures la tranquillité dont ils avaient un besoin si urgent, occasionerait aux citoyens de nouveaux frais, et les priverait en même temps des seuls moyens de les supporter. Le bruit seul de l'arrivée de l'armée espagnole avait dépeuplé le pays d'un grand nombre de citoyens utiles, et son approche en ferait infailliblement un désert. Comme il n'y avait plus d'ennemi à soumettre, ni de rébellion à réprimer, on ne pourrait supposer à cette armée d'autre motif que celui de punir; et cette supposition ne lui procurerait pas un accueil bien favorable. Ce moyen violent, n'étant plus excusé par la nécessité, n'aurait que l'apparence odieuse de l'oppression, irriterait de nouveau

les esprits, pousserait les protestans aux dernières extrémités, et ferait armer pour leur défense leurs coreligionaires étrangers. Elle avait promis, au nom de Sa Majesté, qu'ils seraient délivrés d'une armée étrangère, et c'était principalement à cette condition qu'elle croyait être redevable de la paix; mais elle ne répondait pas de sa durée si le roi ne tenait pas la parole qu'elle avait donnée. Les Pays-Bas recevraient leur maître et leur roi avec toutes les marques de l'attachement et du respect; mais il fallait qu'il vînt comme père, et non comme monarque implacable, pour se réjouir de la paix qu'elle avait donnée au pays, et non pour la troubler de nouveau (1).

(1) Strada, t. I, lib. vi, p. 332—334. — Meteren, liv. iii, p. 52, *verso*. — Watson, t. II, p. 4, 5.

CHAPITRE V.

Armement du duc d'Albe, et sa marche vers les Pays-Bas.

CEPENDANT le conseil de Madrid avait pris une décision contraire aux vœux de la duchesse : Granvelle, qui, quoique absent, gouvernait par ses créatures le ministère espagnol, le cardinal Spinosa, grand inquisiteur, et le duc d'Albe, guidés par leur haine, leur fanatisme ou leurs intérêts particuliers, l'avaient emporté sur les conseils plus modérés du prince Ruy Gomès d'Eboli, du comte de Feria, et du confesseur du roi, Fresueda (1). « Il « est vrai, disaient-ils, que les troubles sont apaisés, « mais c'est uniquement parce que le bruit de l'arrivée « du roi à la tête d'une armée a répandu l'effroi « parmi les rebelles. C'est à la crainte seule, et non « au repentir, que l'on doit cette tranquillité qui dis« paraîtrait bientôt s'ils cessaient de trembler. »

Les excès commis par les Belges offraient au roi une occasion si belle et si long-temps attendue d'arracher aux provinces des Pays-Bas des priviléges qui cho-

(1) Strada, t. I, lib. vi, p. 337.—342.

quaient depuis long-temps l'esprit dominateur de ce monarque, et d'établir un gouvernement absolu, en gardant une apparence de justice, que cet accommodement paisible, dont la gouvernante se faisait un mérite, était très-éloigné du but que l'on voulait atteindre.

Le roi avait entretenu jusqu'alors, avec la dissimulation la plus impénétrable, l'opinion générale qu'il visiterait lui-même les Pays-Bas, quelque éloigné qu'il fût d'exécuter ce projet. Il paraît au surplus que les voyages ne convenaient pas aux mouvemens réguliers et uniformes de sa vie. Son esprit était trop borné et trop lent pour n'être pas désagréablement distrait, et pour ainsi dire accablé par la multitude d'idées nouvelles que devait faire naître en lui l'aspect d'objets nouveaux. Les difficultés et les dangers de ce voyage devaient effrayer d'autant plus sa timidité et l'indécision de son caractère, qu'il en appréciait moins les avantages et la nécessité. Il était d'ailleurs accoutumé à n'agir que d'après lui et à faire ployer les hommes à ses maximes, et non à subordonner ses maximes aux hommes. Il lui était, en outre, impossible de séparer, même pour un moment, sa personne de la dignité royale, dont aucun prince n'était plus esclave que lui. Les ennuis et les dépenses d'une aussi longue route auraient déjà suffi pour l'en détourner, sans qu'il fût besoin de faire intervenir l'influence de son favori Ruy Gomès, qui sans doute avait

désiré l'éloignement du duc d'Albe, son rival; mais quoique le monarque ne pensât pas à quitter l'Espagne, sa politique lui conseillait de ne point détruire l'effroi que causait le bruit de son voyage, afin de prévenir une réunion dangereuse parmi les séditieux, de soutenir le courage des sujets dévoués, et d'arrêter les progrès des rebelles. Poussant la dissimulation au dernier point, il avait fait les préparatifs les plus minutieux pour son départ, et surveillé tous les détails nécessaires en pareille circonstance; il avait ordonné d'équiper des vaisseaux, nommé des officiers, et désigné tous ceux qui devaient l'accompagner. Ses ambassadeurs notifièrent ses intentions aux cours étrangères, afin que ces préparatifs militaires ne leur inspirassent aucun soupçon: il sollicita près du roi de France, pour lui et ses troupes, un libre passage à travers ce royaume, et il consulta le duc de Savoie sur le chemin qu'il devait prendre. Il fit dresser la liste de toutes les villes, de toutes les places fortes qui se trouveraient sur son passage, et mesurer de la manière la plus précise les distances qui les séparaient. Il demanda au duc de Savoie des ingénieurs habiles pour lever le plan du pays situé entre la Savoie et la Bourgogne et en tracer une carte particulière; sa fourberie alla jusqu'à donner l'ordre à la gouvernante de tenir prêts en Zélande au moins huit vaisseaux pour être envoyés promptement au-devant de lui, aussitôt qu'elle apprendrait qu'il aurait

mis à la voile. La princesse fit en effet préparer des vaisseaux et réciter dans toutes les églises des prières pour le succès de ce voyage maritime, quoique plus d'une personne fît en secret la remarque ironique que le roi, dans son palais de Madrid, n'aurait guère à redouter la violence des tempêtes. Il jouait ce rôle avec tant de supériorité que les ambassadeurs des Pays-Bas en Espagne, Bergh et Montigny, qui n'avaient regardé jusqu'alors ces préparatifs que comme une déception, commencèrent enfin à s'inquiéter, et communiquèrent leurs craintes à leurs amis de Bruxelles. Une fièvre tierce dont le roi fut saisi à Ségovie, et qui ne fut peut-être qu'un nouvel artifice de sa part, lui fournit un prétexte plausible de différer un voyage dont tous les apprêts étaient cependant continués avec la plus grande activité. Lorsqu'enfin les pressantes sollicitations de sa sœur le forcèrent à donner une explication positive, il décida que le duc d'Albe marcherait en avant à la tête de l'armée, pour assurer les chemins contre les rebelles, et donner plus d'éclat à son entrée. Il n'osait pas encore annoncer ouvertement le duc comme son représentant, parce qu'on ne pouvait espérer que la noblesse belge étendrait une soumission qu'elle ne pouvait refuser au souverain jusqu'à un de ses serviteurs que la nation entière connaissait comme un barbare, et détestait comme un étranger et un ennemi de sa constitution; en effet, on crut généra-

lement, et long-temps encore après l'entrée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, que le roi le suivrait bientôt, et cette crainte empêcha les résistances que le duc aurait certainement éprouvées dans les commencemens de son cruel gouvernement (1).

Le clergé espagnol, et surtout l'inquisition, fournirent au roi des sommes considérables pour cette expédition des Pays-Bas, qu'ils regardaient comme une guerre sacrée; on fit dans toute l'Espagne des levées de soldats avec un zèle extraordinaire; les vice-rois et gouverneurs de Sardaigne, de Sicile, de Naples et de Milan reçurent l'ordre de tirer de leurs garnisons l'élite de leurs troupes italiennes et espagnoles, et de les envoyer au lieu du rassemblement général, sur le territoire de Gênes, où le duc d'Albe devait en prendre le commandement, et les échanger contre des recrues espagnoles qu'il conduisait avec lui (2). La gouvernante reçut en même temps l'injonction de tenir prêts, dans le pays de Luxembourg, quelques régimens d'infanterie allemande, sous les ordres des comtes d'Eberstein, de Schauembourg et de Lodrona, ainsi que quelques escadrons de cavalerie légère dans la comté de Bourgogne, afin que le général espagnol pût se renforcer de ces troupes à son entrée dans les Pays-Bas. Le comte de Barlaimont fut

(1) Meteren, liv. III, p. 51 *verso*, 52 *recto*. — Strada, t. I, lib. VI, p. 335—337.

(2) Meteren, liv. III, p. 52 *verso*. — Burgundius, lib. III, p. 412.

chargé de l'approvisionnement de l'armée du duc, et la gouvernante reçut une somme de deux cent mille florins d'or pour subvenir à ces nouveaux frais, ainsi qu'à l'entretien de sa propre armée.

La cour de France ayant sur ces entrefaites refusé le passage à l'armée espagnole, sous le prétexte des dangers qu'elle aurait à craindre de la part des huguenots, Philippe s'adressa aux ducs de Savoie et de Lorraine, qui étaient trop dépendans de lui pour lui refuser cette demande. Le premier se contenta d'y mettre la condition qu'il pourrait entretenir aux frais du roi vingt mille hommes d'infanterie et un escadron de cavalerie, afin de garantir son pays des désordres auxquels il pourrait être exposé pendant le passage des Espagnols. Il se chargea en même temps de fournir à l'armée les vivres qui lui étaient nécessaires (1).

Le bruit de cet armement mit en mouvement les huguenots, les Génevois, les Suisses et les Grisons. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny supplièrent Charles IX de ne pas laisser échapper une occasion aussi favorable de porter un coup mortel à l'ennemi héréditaire de la France. « Il lui serait facile, lui « dirent-ils, avec le secours des Suisses, des Génevois « et de ses sujets protestans, de détruire l'élite des « troupes espagnoles dans les défilés des Alpes. » Ils

(1) Strada, t. I, lib. VI, p. 343.

promettaient de l'appuyer avec une armée de cinquante mille huguenots; mais Charles IX refusa, sous un prétexte plausible, cette offre dont les intentions dangereuses ne pouvaient lui échapper, et il se chargea de veiller lui-même, pendant cette marche, à la sûreté de son royaume. Il rassembla promptement des troupes pour couvrir les frontières de France; il fut aussi imité par les républiques de Genève, de Zurich, de Berne et des Grisons, toutes prêtes à opposer une résistance courageuse à l'ennemi redoutable de leur religion et de leur liberté (1).

Le 5 mai 1567, le duc d'Albe mit à la voile du port de Carthagène avec trente galères que André Doria et le duc Cosme de Florence avaient fournies à cet effet, et il débarqua le 17 mai à Gênes, où il trouva les quatre régimens qui lui étaient destinés; mais une fièvre quarte dont il fut attaqué à son arrivée le força de rester quelques jours inactif en Lombardie. Les puissances voisines profitèrent de ce retard pour se mettre en défense. Aussitôt qu'il fut rétabli, il passa, le 3 juin, à Saint-Ambroise, auprès de la ville d'Asti, dans le Montferrat, une revue générale de toutes ses troupes, qui étaient plus vaillantes que nombreuses; elles ne montaient pas à plus de dix mille hommes, tant infanterie que cavalerie. Pendant une marche aussi longue et aussi périlleuse,

(1) Strada, t. I, lib. VI, p. 343, 345. — Burgundius, lib. III, p. 497.

il ne voulait pas se charger d'un train inutile, qui ne ferait que la retarder, et augmenter les difficultés des approvisionnemens. Ces dix mille vétérans ne devaient être que l'élite d'une plus grande armée que, suivant le besoin et les circonstances, il lui serait facile de rassembler lui-même dans les Pays-Bas.

Cette troupe si bien choisie se composait des débris de ces légions victorieuses à la tête desquelles Charles-Quint avait fait trembler l'Europe; légions invincibles, avides de carnage, qui faisaient revivre l'ancienne phalange macédonienne, et dont les mouvemens prompts et souples étaient le résultat d'un art long-temps exercé; endurcies contre tous les élémens, fières de la bonne fortune de leur général, enorgueillies d'une longue habitude de victoires, redoutables par leur licence, plus redoutables encore par leur discipline, lancées avec toutes les passions d'un climat plus chaud, sur un pays fertile et favorisé du ciel, implacables enfin contre un ennemi que l'Église avait maudit. Cette soif de carnage, excitée par le fanatisme, ce besoin de gloire, ce courage héréditaire, étaient alimentés par une sensualité grossière; c'était avec ce lien infaillible et puissant que le général espagnol conduisait ces bandes sauvages. Son indulgence calculée souffrait que la débauche s'introduisît dans toute l'armée. Des prostituées italiennes suivaient les drapeaux sous sa protection tacite; et même, au passage des Apennins, où la rareté des

vivres le força à réduire son armée au plus petit nombre possible, il aima mieux avoir quelques régimens de moins, que de laisser en arrière ces vils instrumens de la volupté (1); mais autant il favorisait les déréglemens de ses soldats, autant il les maintenait dans une discipline plus que sévère, dont le combat était un soulagement, et qui n'avait d'exception que dans la victoire. Il mettait par là en pratique la sentence du général athénien Iphicrate, qui accordait le prix de la valeur aux soldats voluptueux et avides. Plus leurs désirs étaient contraints, plus ils s'élançaient avec impétuosité vers la seule issue qu'on leur permît. Le duc ayant divisé en quatre régimens toute son infanterie, forte d'environ neuf mille hommes, et composée en grande partie d'Espagnols, leur donna à chacun un mestre-de-camp de cette nation. Alphonse d'Ulloa commandait le régiment de Naples, qui, distribué en dix-neuf compagnies, formait un corps de trois mille deux cent trente hommes; Sanchez de Lodogno avait sous ses ordres le régiment de Milan, de deux mille

(1) La marche de cette armée licencieuse contrastait d'une manière extraordinaire avec la sombre gravité et la sainteté de son but; le nombre de ces prostituées était si considérable, que la nécessité leur donna à elles-mêmes l'idée d'introduire parmi elles une sorte de discipline. Elles se placèrent sous différens drapeaux, défilèrent en rang et dans un ordre militaire, derrière chaque bataillon, et se séparèrent avec une sévère étiquette, suivant leur rang et leur salaire, en concubines de commandans, de capitaines, enfin de pauvres soldats, comme le lot leur était échu, et suivant le tarif de leurs prétentions. (Meteren, liv. III. p. 52, *verso*.)

deux cents hommes, distribués en dix compagnies; celui de Sicile, contenant en autant de compagnies seize cents hommes, obéissait à Julien Romero, guerrier expérimenté, qui avait déjà combattu dans les Pays-Bas (1); et enfin, Gonsalve de Braccamonte était le chef du régiment de Sardaigne, qui, renforcé par trois compagnies de recrues nouvellement arrivées avec le duc, offrait le même nombre de combattans que le précédent (2). On ajouta à chaque compagnie quinze arquebusiers espagnols. La cavalerie n'avait que douze cents hommes, savoir : trois escadrons italiens, deux albanais et sept espagnols, tant de cavalerie légère que de cuirassiers; elle était commandée par les deux fils du duc d'Albe, Ferdinand et Frédéric de Tolède. Chiappin Vitelli, marquis de Cetone, officier distingué, que le grand-duc de Toscane, Cosme de Médicis, avait cédé au roi d'Espagne, fut nommé maréchal-de-camp, et Gabriel Serbelloni grand-maître de l'artillerie. Le duc de Savoie avait aussi donné à Philippe un ingénieur très-habile, François Paciotto, d'Urbin, qui pouvait lui être fort utile dans les Pays-Bas, pour la construction de nouvelles forteresses. Un grand nombre de volontaires et l'élite de la noblesse espagnole, dont la plus grande

(1) Il avait commandé un des régimens espagnols qui, sept ans auparavant, avaient été la cause de si vives discussions dans les états généraux.

(2) Meteren, liv. III, p. 52, *recto*.

partie avait combattu sous Charles-Quint, en Allemagne, en Italie et devant Tunis, suivaient les étendards du duc d'Albe. On distinguait parmi eux Christophe Mondragone, un des dix héros espagnols qui, l'épée entre les dents, avaient traversé l'Elbe à la nage, près de Mulhberg, en 1547, et ramené du bord opposé, sous une pluie de balles, les barques dont l'empereur fit ensuite construire un pont de bateaux; Sanchez d'Avila, que le duc d'Albe avait formé lui-même dans la carrière militaire; Camille de Monte, François Verdugo, Charles Davila, Nicolas Basta et le comte Martinengo; tous, noblement impatiens de commencer leur carrière militaire sous un général aussi expérimenté, ou de couronner par cette campagne glorieuse une gloire déjà acquise (1).

Après la revue générale, l'armée, divisée en trois corps, traversa le mont Cenis par le chemin que sans doute Annibal s'était frayé dix-huit cents ans auparavant. Le duc conduisit lui-même l'avant-garde; Ferdinand de Tolède, auquel il adjoignit le colonel Lodogno, commandait le corps de bataille, et le marquis de Cetone l'arrière-garde. Il envoya en avant le munitionnaire général François d'Ibarra et le général Serbelloni pour préparer la route, et tenir les vivres prêts dans chaque quartier. La marche fut disposée

(1) Strada, t. I, lib. III, p. 351, 353. — Burgundius, lib. III, p. 393. — Meteren, liv. III, p. 52, *verso*.

de manière que le corps de bataille campait tous les soirs au lieu que l'avant-garde avait quitté le matin, et il faisait également place le lendemain à l'arrière-garde. C'est ainsi que ce corps d'armée traversa à petites journées les Alpes de Savoie, et franchit dans quatorze marches ce passage dangereux. Une armée française d'observation le suivait le long des frontières du Dauphiné et sur le bord du Rhône, tandis qu'à droite il était de même observé par l'armée alliée des Génevois et des Suisses, dans le voisinage de laquelle il passa à la distance de sept milles; ces deux armées se bornèrent à couvrir leurs frontières. Lorsque les Espagnols gravissaient sur des monts escarpés ou en descendaient, traversaient la rivière rapide de l'Isère ou passaient un à un sur des ponts étroits jetés sur des rochers, une poignée d'hommes aurait suffi pour arrêter leur marche, et pour les repousser dans les montagnes; ils auraient alors été perdus sans ressources, parce qu'à chaque campement il n'y avait de vivres que pour un jour et pour un tiers de l'armée. Le respect surnaturel et la terreur qu'inspirait le nom espagnol avaient tellement fasciné les yeux de leurs ennemis, qu'ils ne sentirent pas leurs avantages, ou du moins qu'ils n'osèrent pas en profiter. Craignant de les en faire souvenir, le duc d'Albe s'empressa de traverser ce périlleux passage dans le plus grand silence, persuadé que ce serait fait de lui, s'il causait le moindre dégât; la discipline la plus sévère fut

observée pendant toute la marche; pas une seule chaumière, pas un champ ne souffrit le plus petit dommage (1), et jamais peut-être on ne vit une armée nombreuse faire une route aussi longue dans un ordre aussi parfait. Une destinée à la fois terrible et favorable préserva de tous les dangers cette armée envoyée pour le carnage; et il serait difficile de décider qui mérite plus notre étonnement, ou de la sagesse du guide, ou de l'aveuglement de ses ennemis (2).

Quatre escadrons de cavaliers bourguignons nouvellement levés se réunirent, en Franche-Comté, à l'armée espagnole, qui fut encore renforcée, dans le Luxembourg, par trois régimens d'infanterie allemande, que les comtes d'Eberstein, de Schauembourg et de Lodrona amenèrent au duc d'Albe. De Thionville, où il se reposa quelques jours, il fit complimenter la gouvernante par François d'Ibarra, qu'il chargea en même temps de s'entendre avec elle pour les quartiers à donner aux troupes. Noircarmes et Barlaimont parurent dans le camp espagnol, de la part de Marguerite, pour féliciter le duc de son

(1) Une fois seulement, à l'entrée de la Lorraine, trois cavaliers osèrent enlever quelques moutons; aussitôt que le duc en fut instruit, il fit rendre au propriétaire ce qui lui avait été volé, et condamna les coupables à être pendus. Ce jugement ne fut exécuté que sur un des trois, désigné par la voie du sort, à la prière du général lorrain, qui était venu saluer le duc sur les frontières du pays.

(2) Commentaires de D. Bernardin de Mendoce, p. 24 et 25. — Burgundius, lib. III, p. 496, 497. — Strada, t. I, lib VI, p. 353, 354.

arrivée et lui rendre les honneurs accoutumés. Ils avaient ordre en même temps de lui demander communication des pleins-pouvoirs qu'il avait reçus du roi; mais il ne leur en fit voir qu'une partie. Ils furent bientôt suivis d'une foule nombreuse de gentilshommes des Pays-Bas, qui croyaient ne pouvoir assez se hâter de gagner les bonnes graces du nouveau gouverneur, ou d'apaiser, par une prompte soumission, la vengeance qui menaçait leur tête. Lorsque le comte d'Egmont s'approcha de lui, le duc d'Albe le montra aux personnes présentes : Voilà un grand hérétique, dit-il assez haut pour que d'Egmont pût l'entendre. Le comte s'arrêta interdit et changea de couleur; mais lorsque le duc, pour réparer son imprudence s'avança vers lui avec un visage riant, le salua amicalement en l'embrassant, le comte eut honte de sa frayeur, et donna une interprétation futile à cet avertissement. Il scella cette nouvelle amitié par le don de deux chevaux magnifiques, qui furent reçus avec un air de grandeur et de protection (1).

Sur l'assurance de la gouvernante, que les Pays-Bas jouissaient d'un repos complet, et qu'il n'y avait de résistance à craindre d'aucun côté, le duc d'Albe

(1) Meteren, liv. III, p. 52, *verso*. — Hist. gén. des Pays-Bas, t. V, p. 171. — Watson, t. II, p. 8. — Meursii Guliel. Auriacus, lib. IV, p. 91 (c'est 191). — Strada t. I, lib. VI, p. 354.

licencia quelques régimens allemands qui avaient été conservés jusqu'alors à la demi-paie. Trois mille six cents hommes, sous les ordres de Lodrona, furent placés en garnison à Anvers, d'où les Wallons, à qui on ne se fiait pas entièrement, furent forcés de sortir à l'instant. On jeta à Gand, et dans d'autres places importantes, des garnisons proportionnellement fortes. Le duc d'Albe lui-même, à la tête du régiment de Milan, s'avança vers Bruxelles, où il fut accompagné par une suite brillante de la première noblesse du pays (1).

Là, comme dans toutes les autres villes des Pays-Bas, il avait été devancé par la crainte et l'effroi; ceux qui se sentaient coupables de quelque faute, et même ceux qui se croyaient innocens, virent son entrée avec inquiétude, comme si elle eût été le prélude du jour d'un grand jugement. Tous ceux qui avaient pu se détacher de leur famille, de leurs biens de leur patrie, avaient pris la fuite. D'après le rapport même de la gouvernante, l'approche de l'armée espagnole avait dépeuplé les provinces de cent mille citoyens, et cette désertion générale continuait encore sans interruption. Mais l'arrivée du duc ne pouvait pas être plus odieuse aux Belges qu'elle n'était pénible et humiliante pour la duchesse. Après tant d'années d'inquiétude, elle avait enfin commencé à

(1) Strada, t. I, lib. VI, p. 354, 356.

goûter les douceurs du repos et d'une autorité non contestée, qui, depuis huit ans, avait été inutilement le but si désiré de son administration. Ces fruits de ses sollicitudes, de son zèle inquiet, de ses veilles, allaient maintenant lui être enlevés par un étranger. Le nouveau gouverneur, mis tout à coup en possession des avantages qu'elle avait conquis sur les événemens par une lente persévérance, triompherait, par de rapides succès, d'un mérite plus solide peut-être, mais moins brillant. Depuis le départ du ministre Granvelle, elle avait goûté tous les charmes de l'indépendance; les hommages flatteurs des nobles, qui la laissaient jouir de l'apparence d'une domination qu'ils exerçaient en réalité, avaient tellement enflé sa vanité qu'elle éloigna d'elle, par sa froideur, jusqu'à son plus intègre serviteur, le conseiller d'état Viglius, qui ne lui disait que la vérité. L'arrivée du duc d'Albe plaçait auprès d'elle un surveillant de ses actions qui participerait à sa puissance, et, par un caractère orgueilleux, opiniâtre et despotique, dont aucune forme polie, aucun langage de cour n'adoucissait la farouche âpreté, préparait à son amour-propre les atteintes les plus sensibles. En vain, pour empêcher son arrivée, avait-elle employé toutes les ressources de la politique; en vain avait-elle fait représenter et représenté elle-même au roi que la ruine totale du commerce des Pays-Bas serait la suite inévitable de cet armement; elle avait invoqué inuti-

lement la paix qui venait d'être rétablie et qui était son ouvrage; elle avait espéré en vain que ses services mériteraient une autre récompense que de voir un étranger jouir du fruit de ses travaux, et tout le bien qu'elle avait fondé détruit par une conduite entièrement opposée. Même après que le duc d'Albe eût déjà franchi le mont Cenis, elle avait encore fait une tentative pour l'engager à diminuer du moins la force de son armée; mais cette démarche avait été aussi inutile que les précédentes, parce que le duc se fondait toujours sur sa commission. Elle le vit arriver avec le chagrin le plus vif, et les larmes de l'amour-propre blessé se mêlèrent à celles qu'elle répandait sur sa patrie (1).

Ce fut le 22 août 1567 que le duc d'Albe parut aux portes de Bruxelles. Il fit loger son armée dans les faubourgs, et sa première démarche fut d'observer les devoirs du respect envers la sœur de son roi. Elle le reçut comme une malade; soit que la peine qu'elle ressentait l'eût mise en effet dans cet état, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'elle eût choisi ce moyen d'humilier l'orgueil du duc et de diminuer en quelque sorte son triomphe. Il lui remit les lettres du roi et une copie de la commission par laquelle on lui confiait le commandement en chef de toutes les forces militaires des Pays-Bas; il paraissait, d'après cela,

(1) Meteren, liv. III, p. 52, *verso*. — Strada, t. I, lib. VI, p. 345.—349.

que la gouvernante conserverait, comme par le passé, l'administration civile. Mais aussitôt qu'il se vit seul avec elle, il lui présenta une nouvelle commission, entièrement différente de la première, et qui lui conférait le pouvoir de faire la guerre, de construire des forteresses, de nommer et de destituer, selon qu'il le jugerait convenable, les stathouders, les commandans des villes, et tous les autres employés du roi, de faire des enquêtes sur les troubles passés, de punir leurs auteurs, et de récompenser les sujets fidèles. Un pouvoir de cette étendue, presque égal à celui d'un souverain, et qui dépassait de beaucoup celui dont elle-même avait été investie jusqu'alors, lui fit éprouver une profonde affliction, et il lui fut difficile de cacher son trouble.

Elle demanda au duc s'il n'avait pas en réserve une troisième commission ou des ordres particuliers encore plus étendus et conçus en des termes plus précis. Sa réponse fut à peu près affirmative; mais il lui dit qu'il serait trop long pour un jour de les lui faire connaître, et qu'il vaudrait mieux le faire suivant le temps et les circonstances. Dès les premiers jours de son arrivée, il adressa aux conseils et aux états provinciaux une copie de la première commission, et il la fit imprimer pour qu'elle arrivât plus promptement à la connaissance de chacun. Comme la gouvernante occupait le palais, il se logea provisoirement dans l'hôtel de Cuilembourg, où la confédération des gueux avait

reçu son nom, et devant lequel maintenant, par une singulière vicissitude des choses humaines, la tyrannie espagnole déployait ses étendards (1).

Un morne silence, interrompu de temps en temps par le bruit inaccoutumé des armes, régnait alors à Bruxelles. Le duc était à peine depuis quelques heures dans la ville, que ses satellites, semblables à une meute affamée, se répandaient déjà de toutes parts. Partout des visages étrangers, des rues désertes, des maisons fermées; tous les jeux étaient interrompus, les places publiques abandonnées; la ville entière ressemblait à un pays ravagé par la peste. Les amis passaient à côté les uns des autres sans s'arrêter, comme auparavant, pour s'entretenir. On précipitait ses pas dès qu'un Espagnol paraissait dans la rue. On tremblait à chaque bruit, comme si les archers eussent déjà frappé à la porte; la noblesse inquiète restait dans l'attente, renfermée dans ses palais: on évitait de se montrer publiquement, pour ne pas se rappeler à la mémoire du nouveau gouverneur. Les deux nations semblaient avoir changé de caractère. L'Espagnol était devenu parleur, et le Belge silencieux; la défiance et la crainte avaient rendu sombre le caractère des Brabançons, et une gravité forcée allait jusqu'à paralyser l'expression de la phy-

(1) Meteren, lib. 3, p. 53, *verso*. — De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 294, 295. — Strada t. I, lib. VI, p. 356, Meursii Gulielmus Auriacus, lib. 4, p. 101, 102.

sionomie. Chacun redoutait de ne pas survivre à la minute qui s'écoulait. Depuis que la ville avait reçu le général espagnol, elle se trouvait dans la position de celui qui, ayant bu le poison, en attend l'effet mortel avec anxiété.

Cette disposition générale des esprits engagea le duc à presser l'exécution de ses projets, avant qu'on ne pût s'y soustraire par la fuite. Son premier soin devait être de s'assurer des grands seigneurs suspects, pour arracher d'un seul coup à la faction des chefs dangereux, et au peuple, dont la liberté devait être opprimée, ses défenseurs naturels. Il avait réussi, par une affabilité simulée, à endormir leur première terreur, et surtout la sécurité du comte d'Egmont. Il se servit adroitement de ses fils Ferdinand et Frédéric de Tolède, dont l'humeur sociable et la jeunesse s'accordaient mieux avec le caractère flamand: par cette conduite prudente il réussit aussi à attirer à Bruxelles le comte de Hoorn, qui jusqu'à ce moment avait cru plus sage d'observer la manière dont le duc ferait ses premières réceptions, mais qui fut enfin séduit par l'accueil favorable qu'avait reçu son ami. Quelques membres de la noblesse, à la tête desquels se trouvait le comte d'Egmont, recommencèrent à retourner à leurs joyeuses habitudes, mais cependant avec moins d'abandon, et sans trouver beaucoup d'imitateurs. Le palais de Cuilembourg était assiégé sans relâche par une foule nombreuse, qui

s'empressait autour de la personne du nouveau gouverneur, et déguisait sous une gaieté d'emprunt la crainte dont elle était agitée. Le comte d'Egmont surtout affectait d'entrer dans ce palais, et d'en sortir avec une apparence de tranquillité. Il donna des repas aux fils du gouverneur, et se rendit également à leurs invitations. Cependant le duc réfléchit qu'une aussi belle occasion pour l'exécution de ses projets, ne se présenterait peut-être pas une seconde fois, et qu'une seule imprudence suffirait pour détruire cette sécurité qui lui livrait d'elles-mêmes ses deux victimes; mais voulant encore entraîner dans le piège le comte de Hoogstraeten, il le manda à Bruxelles sous le prétexte plausible d'affaires importantes. Ayant tout disposé pour l'arrestation des trois comtes, il chargea le colonel Lodrona d'arrêter, à Anvers, le bourguemestre Strahlen, ami intime du prince d'Orange, et soupçonné d'avoir favorisé les calvinistes; un autre officier reçut l'ordre de se saisir de Jean Casembrot, de Beckerzeel, secrétaire privé et gentilhomme du comte d'Egmont, et de quelques personnes attachées au cabinet du comte de Hoorn, et de s'emparer de leurs papiers.

Lorsque le jour destiné à l'exécution de ce projet fut venu (1), le duc fit convoquer au palais tous les conseillers d'état et les chevaliers de la Toison-d'Or,

(1) Le 9 septembre 1567.

sous le prétexte de s'entretenir avec eux des affaires du gouvernement ; le duc d'Arschot, les comtes d'Egmont, de Hoorn, de Mansfeld, de Barlaimont et d'Aremberg. Les fils du duc, Vitelli, Serbelloni et Ibarra, généraux espagnols, assistaient à ce conseil. Le jeune comte de Mansfeld y parut aussi ; mais, sur un avis donné secrètement par son père, il se déroba promptement par la fuite au sort dont il était menacé, comme ayant adhéré jadis à la confédération des gueux. Le duc fit à dessein traîner les délibérations en longueur pour attendre les courriers d'Anvers qui devaient lui annoncer l'arrestation des autres victimes. Afin de ne point faire naître de soupçons par cette conduite, il fit assister au conseil l'ingénieur Paciotto, qui présenta les plans de plusieurs forteresses. Enfin, on vint annoncer au duc que la mission de Lodrona avait eu un plein succès ; il rompit alors l'entretien sans affectation, et congédia les conseillers d'état. Le comte d'Egmont voulait se rendre dans les appartemens de don Ferdinand pour y continuer une partie de jeu qu'il avait commencée avant la séance, lorsque le capitaine des gardes du duc, Sanchez d'Avila, s'avança vers lui et lui demanda son épée au nom du roi ; d'Egmont se vit en même temps enveloppé d'une troupe de soldats espagnols qui, suivant les ordres qu'ils avaient reçus, sortirent tout à coup du lieu où ils étaient cachés. Ce coup tout-à-fait inattendu saisit le comte si vivement qu'il en perdit pour

quelques instans la parole et le sentiment; cependant il se remit bientôt, et, détachant son épée avec une noble dignité, « ce fer, dit-il, en le remettant « entre les mains de l'Espagnol, a servi jadis la cause du roi avec quelque gloire. » Un autre officier espagnol arrêta en même temps le comte de Hoorn, qui, sans aucun pressentiment de danger, voulait s'en retourner chez lui. La première question qu'il fit fut relative au comte d'Egmont. Lorsqu'on lui répondit que son ami éprouvait dans ce moment le même sort, il se rendit sans résistance. « Je me suis laissé diriger « par lui, s'écria-t-il, il est bien juste que je partage « sa destinée. » Les deux comtes furent renfermés séparément. Dans le même moment la garnison entière, sortie de ses quartiers, était sous les armes devant le palais de Cuilembourg; personne ne savait ce qui s'y passait; une pénible incertitude régna dans Bruxelles, jusqu'à ce que l'on eût appris la nouvelle de ce triste événement. Elle accabla tous les habitans, comme si elle leur eût été personnelle; mais beaucoup étaient plus indignés de l'aveuglement du comte d'Egmont qu'attendris sur son sort. Tous se réjouissaient que le prince d'Orange eût échappé à ce danger. On dit que la première question que fit le cardinal Granvelle, en apprenant cette nouvelle à Rome, fut de demander si l'on s'était aussi emparé de Guillaume. Sur la réponse négative, il secoua la tête; « on n'a donc rien, « s'écria-t-il, puisque l'on a laissé échapper le taci-

« turne. » Le comte de Hoogstraeten fut plus heureux ; Il était encore sur la route de Bruxelles, lorsqu'il apprit l'événement ; une maladie l'avait forcé à voyager moins vite ; il rebroussa promptement chemin, et évita heureusement sa perte (1).

Aussitôt après son arrestation, on força le comte d'Egmont à donner par écrit l'ordre au commandant de la citadelle de Gand de livrer cette forteresse au colonel espagnol Alphonse de Ulloa. Les deux comtes, après avoir été quelques semaines prisonniers à Bruxelles, chacun séparément, furent conduits, sous l'escorte de trois mille soldats espagnols, à Gand, où ils restèrent en prison jusque bien avant dans l'année suivante. On s'était aussi emparé de leurs papiers. Beaucoup de membres de la première noblesse, qui, séduits par la feinte affabilité du duc d'Albe, étaient restés dans leur domicile, éprouvèrent le même sort ; et ceux qui avaient été pris les armes à la main, avant l'arrivée du duc, furent exécutés sans plus de retard. Sur le bruit de l'arrestation du comte d'Egmont, vingt mille habitans prirent la fuite, en outre des cent mille qui avaient déjà quitté leur patrie. Personne ne se crut plus en sûreté, après qu'on eût osé attaquer une si noble vie (2) ; mais un

(1) De Thou, Histoire universelle, t. V, p. 296.—298. Meteren, liv. III, p. 46, *verso*. — Strada, t. I, lib. VI, p. 357.—360. — Meursii Gulielmus Auriacus, lib. IV, p. 90 (104—106).

(2) Une grande partie de ces fugitifs allèrent renforcer l'armée des hugue-

grand nombre eurent sujet de se repentir d'avoir différé aussi long-temps cette fuite salutaire, car chaque jour elle leur devint plus difficile, le duc ayant fait fermer tous les ports, et défendu l'émigration sous peine de mort. On envia alors le bonheur des gueux, qui avaient abandonné leurs biens et le pays qui les avait vus naître, pour ne sauver que leur existence et leur liberté (1).

nots qui avaient pris prétexte du passage des troupes espagnoles par la Lorraine, pour rassembler leurs forces et serraient de près Charles IX. Par ce motif le gouvernement français crut avoir le droit de demander des subsides à la gouvernante des Pays-Bas. « Les huguenots, disait-il, avaient « envisagé la marche de l'armée espagnole comme une suite de la convention qui avait été conclue contre eux entre les deux cours à Bayonne, et « par suite de ce soupçon, étaient sortis de leur léthargie. Il était donc juste « que la cour d'Espagne aidât le monarque français à sortir de l'embarras « où il se trouvait. » Le duc d'Albe envoya effectivement le comte d'Aremberg, à la tête d'une armée considérable (deux mille fantassins et douze cents chevaux), rejoindre en France celle de la reine-mère; il offrit même de les commander en personne, mais on éluda cette proposition. (Strada, t. I. lib. VI p. 362, 363.)

(1) Meursii Gulielm. Aur. lib. III, 105, 106. — Meteren, liv. III p. 54, *verso*.

CHAPITRE VI.

Premières ordonnances du duc d'Albe. — Départ de la duchesse de Parme.

La première démarche du duc d'Albe, après s'être assuré des seigneurs suspects, fut de rétablir l'inquisition dans son ancienne puissance, de remettre en vigueur les décrets du concile de Trente, de supprimer les édits de modération, et de rendre aux placards contre les hérétiques leur rigueur primitive (1). Le tribunal de l'inquisition en Espagne avait déclaré coupable du crime de lèse-majesté au premier chef toute la nation belge, catholiques et hérétiques, fidèles et rebelles, sans distinction; les uns, parce qu'ils avaient commis des actions criminelles; les autres, parce qu'ils ne s'y étaient pas opposés (2); il n'avait excepté de la condamnation qu'un petit nombre de sujets, que le roi se réservait de désigner nominativement. Ce prince avait confirmé ce jugement par

(1) Meteren, liv. III, p. 45, *verso*, — Meursii Gul. Auriacus, lib IV, p. 102.

(2) Par résolution du 16 février 1568. (Meteren, p. 54, *recto* et *verso*.) On trouvera cette pièce en entier à la fin du volume.

une sentence publique (1). Il se déclara en même temps dégagé de toutes les promesses et de toutes les conventions que la gouvernante avait contractées en son nom avec la nation belge; et le pardon était toute la justice que l'on pouvait à l'avenir attendre de lui. Tous ceux qui avaient contribué à l'expulsion du ministre Granvelle, signé, ou seulement approuvé par leurs discours la requête des nobles confédérés, présenté des suppliques contre les décrets du concile de Trente, les édits de religion, ou l'établissement des nouveaux évêques; ceux qui avaient permis les prêches publics, ou qui ne s'y étaient opposés que faiblement; tous ceux qui avaient porté les emblèmes des gueux, applaudi d'une manière quelconque à leurs tentatives, chanté leurs chansons, logé ou caché un prêtre non catholique, assisté à des enterremens de calvinistes, connu l'existence de leurs assemblées secrètes sans les dénoncer, invoqué les privilèges du pays; ceux enfin qui avaient dit hautement qu'il fallait plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes; tous étaient passibles de la peine que la loi appliquait aux crimes de lèse-majesté et de haute trahison; et cette peine, d'après les instructions qui seraient données à ce sujet, devait être infligée aux coupables sans ménagement, sans grace, sans distinction de rang, de sexe ni

(1) Du 16 février 1568. (Meteren, liv. III, p. 54, *verso*.) Cette pièce est à la fin du volume.

d'âge, pour l'exemple et l'effroi de la postérité. Cette déclaration ne laissait pas un seul innocent dans les Pays-Bas, et le nouveau gouverneur avait un choix effrayant à faire dans toute la nation. La fortune, la vie de chaque citoyen lui appartenaient; et celui qui pouvait sauver l'une des deux, ou toutes les deux, les recevait comme un don de sa générosité, ou une grace de son humanité (1).

Cette mesure, fruit d'un artifice abominable, désarma la nation, et rendit toute réunion impossible. Comme il dépendait uniquement de la volonté du duc de faire exécuter sur celui qu'il lui plairait de choisir le jugement qui était prononcé contre tous, chacun se tenait à l'écart pour échapper, s'il était possible, à l'attention du gouverneur, et éviter la fatale désignation. Celui en faveur duquel il lui plaisait de faire une exception se trouvait en quelque sorte son débiteur, et contractait envers lui des obligations égales au prix qu'il attachait à sa vie et à ses propriétés. Mais comme cette condamnation ne pouvait être en effet exécutée que sur la plus petite partie de la nation, il en résultait qu'il s'assurait naturellement les autres par les liens puissans de la crainte et de la reconnaissance; et, pour une victime qu'il envoyait à l'échafaud, il gagnait dix partisans parmi ceux qu'il épargnait; aussi, au milieu des torrens de

(1) Meteren, liv. III, p. 55, *verso*.

sang qu'il fit couler, jouit-il paisiblement de son autorité, tant qu'il demeura fidèle à cette politique; et il ne perdit ses avantages que lorsque le besoin d'argent le força d'imposer à la nation une charge qui pesa sur tous sans exception.

Mais pour suffire à ces condamnations sanglantes dont le nombre s'augmentait chaque jour, et pour ne perdre aucune victime par défaut d'instrumens; voulant d'un autre côté rendre sa conduite indépendante des états, dont les priviléges et l'humanité choquaient ses sentimens, il établit une cour de justice extraordinaire, composée de douze juges criminels, chargés de prendre connaissance des troubles passés, et de prononcer leurs jugemens d'après les instructions qui leur seraient données. L'établissement de ce tribunal était déjà une infraction aux franchises du pays, qui stipulaient expressément qu'aucun citoyen ne pouvait être jugé hors de sa province; mais il mit le comble à cette violation en donnant, au mépris des priviléges les plus sacrés de la nation, entrée et voix dans le conseil à ses Espagnols, ennemis déclarés de la liberté des Belges. Il se nomma président de ce tribunal, et il choisit pour second un certain Vargas, licencié, Espagnol de naissance, qui avait été chassé de son pays comme un homme infame, pour avoir abusé d'une de ses pupilles; scélérat éhonté et endurci, dont la vie était livrée tour à tour à la volupté, à l'avarice et à la cruauté, et dont les historiens des deux partis s'accor-

dent à reconnaître l'indignité(1). Les autres membres de cette cour de justice étaient le comte d'Aremberg, Philippe de Noircarmes et Charles de Barlaimont, qui n'y parurent jamais; Adrien Nicolaï, chancelier de Gueldres, Jacques Mertens et Pierre Asset, présidens de l'Artois et de la Flandre; Jacques Hesselts et Jean de La Porte, conseillers de Gand; Louis del Rio, docteur en théologie, et Espagnol de naissance; Jean Dubois, avocat fiscal de Malines, et de La Torre, greffier du tribunal. Sur les représentations de Viglius on dispensa les membres du conseil privé de toute participation aux jugemens de ce tribunal, et aucun membre du grand conseil de Malines n'y fut introduit. Les conseillers n'avaient pas voix délibérative, mais simplement consultative, le duc s'étant réservé à lui seul le droit de prononcer les jugemens. Il n'y avait point de jours fixes pour les séances; les juges s'assemblaient à midi, quand le duc le trouvait bon; mais, dès la fin du troisième mois, il commença à assister plus rarement aux réunions, et il céda enfin tout-à-fait sa place à son favori Vargas, qui s'en montra si effroyablement digne, qu'en peu de temps tous les autres membres, à l'exception du docteur

(1) Meursii Gul. Auriacus. Cujus sævitiam ipsi quoque Hispani testati, dignum Belgii carcinomate affirmare. liv IV. p. 103 — Analecta belgica, t. I, part II. — Viglii ad Hopperum litteræ, litt. XLVI, p. 451; litt. LXVIII, p. 498; litt. LXXXI, p. 523. — Meteren, liv. III, f°. 53, *verso*.

espagnol del Rio, et du greffier de La Torre, las des atrocités dont ils étaient et les témoins et les complices, cessèrent de paraître au conseil (1). L'ame est révoltée lorsqu'en lisant ces sentences on voit comme de misérables Espagnols disposaient de la vie des hommes les plus nobles et les meilleurs du pays, avaient l'audace de fouiller dans les archives de la nation, de porter une main impie sur ses privilèges, de briser les sceaux, de profaner et de détruire les contrats les plus secrets entre le souverain et les états (2).

Le conseil des Douze, qui fut nommé, d'après sa destination, le conseil des troubles, mais plus généralement connu sous le nom du conseil de sang, dont le flétrit la nation irritée, n'admettait aucune révision des procès, et jugeait sans appel. Les sentences étaient

(1) C'est ainsi qu'on trouve souvent des sentences contre les hommes les plus recommandables, tels que le bourguemestre Strahlen d'Anvers, signées seulement par Vargas, del Rio, de La Torre. (Meteren, liv. III, p. 53, *verso.*)

(2) Ce qu'on raconte du conseiller Hesselts peut prouver avec quelle froide légèreté on traitait dans ce tribunal de sang les affaires les plus importantes, et même celles où il s'agissait de la vie et de la mort. Il avait coutume de s'endormir sur son siége, et quand son tour venait de donner sa voix pour un jugement à mort, il s'écriait encore à moitié endormi : *ad patibulum, ad patibulum*, tant ce mot lui était devenu familier. On raconte encore de ce Hesselts une chose remarquable, c'est que son épouse, nièce du président Viglius, avait fait stipuler expressément dans son contrat de mariage, qu'il se démettrait des tristes fonctions de procureur du roi, qui le rendaient odieux à toute la nation. (Analecta belgica, t. I, pars II, Viglii ad Hopperum epistola LXVII, p. 495.)

irrévocables et indépendantes de toutes autres autorités. Aucun tribunal du pays n'osait connaître des causes qui avaient rapport au dernier soulèvement; en sorte que presque toutes les autres cours de justice restaient dans l'inaction. Le grand conseil de Malines n'existait plus de fait; le conseil d'état perdit sa considération, et même on cessa de le convoquer. Il arrivait rarement que le duc s'entretînt avec quelques-uns de ses membres des affaires publiques, et quand cela arrivait parfois, c'était dans son cabinet, en conversation particulière, sans y observer une forme légale. Aucun privilège, aucune lettre de franchise, quelque soigneusement qu'elle fût scellée, n'étaient respectés par le conseil des troubles (1). Tous les documens et titres devaient lui être présentés et souffrir souvent des changemens ou les interprétations les plus violentes. Si le duc faisait expédier une sentence pour laquelle il craignait quelque opposition des états de Brabant, elle avait force de lois sans le sceau de ces mêmes états. On attaqua les droits individuels les plus sacrés, et un despotisme sans exemple pénétra jusque dans le cercle de la vie sociale. Comme les

(1) Vargas renversait la liberté des Pays-Bas dans un mauvais latin. *Non curamus vestros privilagios*, répondit-il à quelqu'un qui voulait faire valoir auprès de lui les libertés de l'université de Louvain. — M. de Cloët, p. 437 de sa traduction, cite cet argument sur lequel Vargas insistait beaucoup *heretici fraxerunt templa, catholici nihil fecerunt contra, ergo omnes debent patibulari.*

protestans et les rebelles étaient parvenus jusqu'alors à augmenter le nombre de leurs partisans par des alliances avec les premières familles du pays, le duc publia une ordonnance qui interdisait à tous les Belges, quel que fût leur rang, sous peine de mort et de confiscation, de contracter aucun mariage sans avoir préalablement obtenu son consentement (1).

Tous ceux que le conseil des troubles jugeait à propos d'assigner, devaient paraître devant lui; les membres du clergé comme les laïques, les citoyens les plus notables comme les plus vils iconoclastes. Celui qui ne paraissait pas (et peu de personnes obéissaient à l'appel) était banni du pays; ses biens devenaient la proie du fisc; mais celui qui se présentait, ou dont on parvenait à s'emparer, était perdu sans ressource. On citait souvent, en même temps, devant ce tribunal, vingt, quarante, cinquante personnes de la même ville, et les plus riches étaient toujours les plus exposés à ses coups. De simples citoyens, qui ne possédaient rien qui pût leur rendre chers leur patrie et leurs foyers, étaient surpris chez eux, sans citation préalable, et conduits en prison. On vit un grand nombre de négocians respectables, qui possédaient naguère un capital de soixante à cent mille florins, traînés, comme des vagabonds, à la queue d'un cheval, les mains liées sur le dos, jusqu'au

(1) Meteren, liv. III, p. 53, *verso*.

lieu de l'exécution. On abattit le même jour, à Valenciennes, cinquante-cinq têtes. Les nombreuses prisons que le duc avait fait construire dès le commencement de son administration se trouvaient encombrées d'accusés. Pendre, décapiter, écarteler, brûler, étaient les actes ordinaires de chaque journée; on entendait beaucoup plus rarement parler de galères ou de bannissement, car il n'y avait pas de fautes pour lesquelles la peine de mort ne parût trop douce. Les confiscations rapportèrent des sommes immenses; mais loin d'éteindre la cupidité du nouveau gouverneur et de ses satellites, elles ne servirent au contraire qu'à l'enflammer. Il paraissait avoir conçu le projet extravagant de réduire la nation entière à la mendicité, et de faire passer toutes les richesses du pays dans les mains du roi et de ses serviteurs. Le produit annuel de ces confiscations fut estimé égal au revenu d'un royaume du premier rang. D'après un calcul qui paraît invraisemblable, mais qui fut présenté au roi, on les fit monter à vingt millions d'écus. Ces mesures étaient d'autant plus injustes qu'elles frappaient souvent de la manière la plus rigoureuse les sujets les plus tranquilles, les catholiques les plus orthodoxes, auxquels on n'avait aucune intention de nuire, car, en confisquant les biens d'un condamné, tous les créanciers qui avaient quelque réclamation à faire, se voyaient frustrés dans leur attente; tous les hôpitaux, toutes les fon-

dations publiques qui étaient entretenues par ces biens dépérirent, et l'indigence, qui en avait souvent obtenu des secours, vit tarir cette dernière ressource. Ceux qui entreprirent de poursuivre leurs droits légitimes sur ces biens devant le conseil des Douze (car aucun tribunal n'aurait osé s'occuper de ces recherches) s'engagèrent dans des procès longs et coûteux, et furent ruinés avant d'en avoir vu la fin. L'histoire des états civilisés n'offre qu'un exemple d'un pareil renversement des lois, de telles violations de la propriété, et d'un semblable mépris de la vie des hommes. Cinna, Marius et Sylla entrèrent dans Rome conquise en vainqueurs offensés; mais c'est ouvertement qu'ils se portèrent aux violences que le gouverneur des Pays-Bas exerçait sous le voile respectable des lois (1).

Jusqu'à la fin de cette année 1567, on croyait encore à l'arrivée du roi; cette espérance était la dernière consolation des citoyens. Les vaisseaux qu'il avait fait équiper pour son voyage se trouvaient dans le port de Flessingue toujours prêts à mettre à la voile pour aller à sa rencontre. La ville de Bruxelles avait consenti à recevoir une garnison espagnole uniquement parce que le roi devait résider dans ses murs; mais cette espérance s'évanouit insensiblement lorsqu'on le vit différer son départ de saison en saison, et le nouveau gouverneur commença bientôt

(1) Meteren, liv. III, p. 54, *recto*. p. 55, *recto*.

à déployer un pouvoir sans limites, qui rendait inutile l'arrivée du souverain. Pour compléter les malheurs des provinces, la gouvernante, qui était devenue leur ange tutélaire, s'éloigna des Pays-Bas (1).

Dès le moment où le pouvoir absolu du duc d'Albe n'avait plus laissé de doutes à Marguerite sur le terme de la puissance dont elle avait été revêtue, elle prit la résolution de quitter un nom qui n'était plus qu'un vain titre. Rester témoin de la joie de son successeur dans l'autorité dont une jouissance de neuf ans a fait un besoin impérieux, voir un autre environné de splendeur, lui voir adresser les hommages et les respects qu'on rend à la souveraineté, et sentir qu'on a perdu ce qu'on ne saurait oublier d'avoir possédé, c'était plus que l'ame d'une femme ne pouvait supporter. La conduite que le duc d'Albe tenait vis-à-vis d'elle, dans l'exercice des hautes fonctions dont il venait d'être investi, n'était pas propre à calmer les regrets de Marguerite. Le bon ordre public même, qui pouvait courir des dangers de ce double pouvoir, lui dictait la démarche qu'elle était déterminée à faire. Plusieurs stathouders refusaient de recevoir des ordres du duc sans un mandat spécial de la cour, et de le reconnaître pour co-gouverneur.

Quoique les courtisans n'effectuassent leur retraite

(1) Analecta belg., t. I, pars II. — Viglii ad Hopperum epist. XLV, p. 447—450.

que peu à peu, la duchesse s'aperçut bientôt avec amertume du changement de sa position. Le petit nombre de ceux qui, à l'exemple du conseiller d'état Viglius, lui restèrent fidèles, le furent moins par attachement pour sa personne que par dépit de se voir préférer des nouveaux venus et des étrangers; ils avaient d'ailleurs trop de fierté pour recommencer leur apprentissage sous le nouveau gouverneur (1). Malgré tous leurs efforts pour conserver l'équilibre entre les deux rivaux, la plupart ne pouvaient cacher l'hommage qu'ils adressaient à la puissance nouvelle; et le palais de la gouvernante devenait de jour en jour plus désert, tandis que la foule assiégeait l'hôtel de Cuilembourg. Mais ce qui affecta la sensibilité de la duchesse au dernier degré, ce fut l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hoorn, qui fut décidée et exécutée sans qu'on daignât la consulter; il est vrai que le duc d'Albe s'efforça aussitôt de la tranquilliser, en lui déclarant qu'on ne lui avait fait un mystère de cette arrestation que pour ne pas mêler son nom à une affaire aussi odieuse; mais cette attention délicate ne pouvait guérir la blessure qui avait été faite à son orgueil. Pour éviter à la fois tous les désagrémens dont celui-ci n'était vraisemblablement que le prélude, elle expédia son se-

(1) Analecta belgica, t. I, part. II, Viglii ad Hopp. epistolæ, epist. 23, p. 397, ep. 40, p. 439, ep. 44, p. 445, ep. 45, p. 447.

crétaire intime, Machiavel, à la cour de son frère, pour y solliciter sérieusement sa démission de la régence. Philippe la lui accorda sans difficulté, mais avec tous les témoignages de la plus haute estime. Il déclara qu'il sacrifiait ses propres intérêts et ceux des Pays-Bas au désir d'obliger sa sœur. Un don de trente mille écus accompagnait ce consentement, et il y ajouta une pension annuelle de vingt mille écus (1). Il adressa en même temps au duc d'Albe un diplôme qui le nommait gouverneur-général des Pays-Bas à la place de sa sœur (2).

Marguerite aurait désiré qu'il lui eût été permis de se démettre de sa place de gouvernante devant une assemblée solennelle des états-généraux; elle fit connaître ce désir au roi d'une manière non équivoque, mais elle ne put obtenir cette satisfaction : en général elle aimait beaucoup les cérémonies; et l'exemple de l'empereur son père, qui avait donné

(1) Cette pension paraît n'avoir pas été payée exactement, si l'on ajoute foi à une brochure qui fut publiée du vivant de la duchesse. Elle porte pour titre, « Discours sur la blessure de Monseigneur, prince d'Orange, » 1582, sans lieu d'impression, et se trouve dans la bibliothèque électorale, à Dresde. Il y est dit, que Marguerite languissait à Namur dans la misère, et tellement abandonnée par son fils, qui était alors gouverneur des Pays-Bas, que son secrétaire Aldobrandin appelle lui-même son séjour dans cette ville, un exil.

(2) Strada, t. I, lib. VI, p. 363—366. — Meursii Guliel. Auriacus lib. IV. p. 109. — Analect. belg., t. I, pars II, Viglii ad Hopper. epistolæ epist. XL, p. 439. ep. XLI, p. 440. ep. XLIV, 445.

dans cette même ville le spectacle extraordinaire de l'abdication de toutes ses couronnes, paraissait avoir beaucoup d'attrait pour elle. Puisqu'il fallait nécessairement qu'elle quittât la souveraine puissance, on ne saurait la blâmer du désir de donner à cette démarche tout l'éclat possible ; et comme d'ailleurs elle n'ignorait pas combien la haine générale contre le duc lui avait été avantageuse à elle-même, sa pensée allait au-devant d'une scène aussi flatteuse et aussi touchante; il lui eût été si doux de voir couler les larmes des Belges, et d'y mêler les siennes! Elle serait descendue du trône avec moins de regrets au milieu des marques de l'attendrissement général. Quoique pendant les neuf années de son administration, lorsque le bonheur lui souriait encore, et qu'elle bornait ses vœux à contenter son souverain, elle eût peu fait pour mériter la bienveillance générale, cette récompense avait en ce moment un prix d'autant plus grand à ses yeux, que c'était la seule qui pût la dédommager de la perte de tant d'autres espérances; elle aurait désiré se persuader à elle-même qu'elle était devenue une victime volontaire de son bon cœur et de son humanité pour les habitans des Pays-Bas. Mais comme le monarque était très-éloigné de courir le risque d'une émeute populaire pour satisfaire un caprice de sa sœur, il fallut qu'elle se contentât de prendre congé des états,

par un écrit (1), dans lequel elle passait en revue tous les actes de son administration, et rappelait avec quelque orgueil les obstacles qu'elle avait eus à combattre, et les maux que son habileté avait prévenus ; elle finissait en disant que, sa tâche étant remplie, elle ne laissait à son successeur qu'à punir les coupables. Elle tint plusieurs fois au roi le même langage, et n'épargna rien pour atténuer d'avance la gloire que les heureux succès du duc pourraient lui acquérir, sans qu'il les eût mérités. Elle parlait de son propre mérite comme d'une chose reconnue, mais en même temps comme d'un fardeau qui accablait sa modestie, et qu'elle déposait aux pieds du roi (2).

L'impartiale postérite ne souscrira pas sans restriction à ce jugement. Quand les contemporains et les peuples des Pays-Bas lui donneraient un assentiment unanime, l'historien conserverait encore le droit de le soumettre à un examen plus attentif. Le peuple, facile à émouvoir, a du penchant à regarder l'absence d'un défaut comme une vertu, et en gémissant du mal présent, il lui est aisé de pardonner celui qu'il a souffert. Toute la haine des Belges paraissait s'être concentrée sur le nom espagnol ; accuser la gouver-

(1) Du 9 décembre 1567.

(2) Meteren, liv. III, p. 55, *verso*. — Meursii Gul. Auriacus, lib. 4, p. 10[illegible]. — Strada, t. I, lib. VI, p. 363—366.

nante, c'était soustraire le roi et ses ministres à des malédictions qu'on préférait rejeter entièrement sur eux; ce n'était pas sous l'administration du duc d'Albe que l'on pouvait convenablement juger le mérite de celle qui l'avait précédé; sans doute il n'était pas facile de répondre aux vues du monarque sans blesser les droits du peuple belge et les lois de l'humanité; mais, partagée entre deux devoirs si opposés, Marguerite n'en avait rempli aucun, et les services qu'elle avait rendus au roi n'étaient pas en proportion du mal qu'elle avait fait à la nation; il est vrai qu'elle parvint à soumettre les protestans, mais les fureurs accidentelles des iconoclastes lui rendirent, pour ce succès, de plus grands services que toute sa politique. Elle vint à bout par son adresse de dissoudre la confédération des nobles, mais seulement après qu'une discorde intérieure eut porté un coup mortel à son existence. L'ordre seul de lever des troupes qui lui fut envoyé de Madrid, produisit ce que sa politique avait vainement tenté depuis tant d'années. Elle remit au duc un pays tranquille, mais on ne peut nier que la crainte de l'arrivée de ce gouverneur n'y ait contribué en grande partie. Elle induisit en erreur le conseil d'Espagne, parce qu'elle ne lui fit jamais connaître que les accidens et non les causes de la maladie, les exagérations des partis et non le véritable esprit et le langage de la nation. Les vices de son administration entraînèrent le peuple

PIÈCES DÉTACHÉES.

N° I.

Procès et exécution des comtes d'Egmont et de Hoorn.

Quelques semaines après leur arrestation, les deux comtes, escortés de trois mille soldats espagnols, furent conduits à Gand, où ils restèrent plus de huit mois renfermés dans la citadelle. Leur procès fut instruit dans toutes les formes devant le conseil des Douze, que le duc avait établi à Bruxelles pour connaître des derniers troubles, et le procureur général, Jean Dubois, fut chargé de poursuivre l'accusation. Celle qui était dirigée contre le comte d'Egmont contenait quatre-vingt-dix griefs différens, et celle qui concernait le comte de Hoorn en contenait soixante. Il serait trop long de les détailler ici; quelques-uns d'ailleurs ont été indiqués dans cet ouvrage. Chacune de leurs actions, quoiqu'elle parût innocente, la moindre négligence dans le service du roi, furent considérées sous ce point de vue : que les deux comtes, de concert avec le prince d'Orange, avaient formé le dessein de renverser l'autorité royale, et de s'emparer du gouvernement du pays. L'éloignement du cardinal Granvelle, l'ambassade du comte d'Egmont à Madrid, la

confédération des gueux, les concessions qu'ils avaient faites aux protestans dans leur gouvernement ; tous ces faits, dans le système d'accusation, furent comme liés entre eux et dépendans d'un plan concerté.

Ainsi les plus insignifiantes circonstances acquirent de l'importance. Après avoir traité séparément la plupart de ces griefs comme des crimes de lèse-majesté, il devenait plus facile de leur donner cette qualification en les réunissant dans un corps complet d'accusation.

Cependant on avait signifié aux deux prisonniers leur acte d'accusation, en leur enjoignant d'y répondre dans le délai de cinq jours. Lorsqu'ils l'eurent fait, on leur accorda des défenseurs et des conseils avec lesquels ils purent communiquer librement. Comme ils étaient accusés du crime de lèse-majesté, il n'était permis à aucun de leurs amis de les voir. Le comte d'Egmont se servit, pour sa défense, d'un certain Landas et de quelques habiles jurisconsultes de Bruxelles.

Leur première démarche fut de protester contre le tribunal qui devait les juger, parce que, en qualité de chevaliers de la Toison-d'Or, ils ne pouvaient être soumis qu'au jugement du roi lui-même, comme grand-maître de cet ordre. Mais cette protestation fut rejetée, et on insista pour qu'ils produisissent leurs témoins, faute de quoi on procèderait contre eux par contumace. Le comte d'Egmont avait répondu

à quatre-vingt-deux articles de la manière la plus victorieuse. Le comte de Hoorn répondit aussi article par article. L'acte d'accusation et la défense existent encore ; tout tribunal impartial eût absous les accusés. Le fiscal insistait sur la comparution des témoins, et le duc d'Albe envoya aux prévenus des ordres réitérés pour qu'ils se hâtassent de les produire; mais ils tardaient d'une semaine à l'autre, en renouvelant leur protestation contre l'incompétence du tribunal. Enfin le duc leur fixa encore un délai de neuf jours, après l'expiration duquel il les fit déclarer convaincus, et déchus du droit de se justifier.

Tandis que ce procès s'instruisait, les parens et les amis des deux accusés ne restaient pas oisifs. L'épouse du comte d'Egmont, Sabine, née duchesse de Bavière, adressa des suppliques aux princes du saint empire, à l'empereur, et au roi d'Espagne. La comtesse de Hoorn, mère du prisonnier (1), attachée par des alliances ou des liaisons d'amitié aux principales maisons souveraines d'Allemagne, en fit autant. Elles s'efforcèrent de faire valoir, contre ces mesures illégales, les libertés de l'empire d'Allemagne, que réclamait particulièrement le comte de Hoorn, comme membre du corps germanique, les franchises des Pays-Bas et les privilèges de l'ordre de la Toison-d'Or. La comtesse d'Egmont fit agir presque toutes les cours

(1) Strada dit Marie de Montmorency, sa sœur, t. I, lib. VII, p. 387.

en faveur de son époux. Le roi d'Espagne et son représentant étaient assiégés de requêtes qu'ils se renvoyaient mutuellement avec mépris. La comtesse de Hoorn, pour constater les privilèges de l'ordre de la Toison-d'Or, avait réuni des certificats de tous les chevaliers en Espagne, en Allemagne et en Italie; mais le duc d'Albe les récusa en déclarant que, dans les circonstances présentes, ils n'avaient aucune valeur. « Les crimes, disait-il, dont on accuse les « comtes, ne concernent que les affaires des Pays-« Bas, et le roi m'a établi juge unique pour tout ce « qui est relatif à ces affaires. »

On avait accordé quatre mois au fiscal pour l'acte d'accusation, et cinq mois aux deux comtes pour leur défense. Mais au lieu de perdre leur temps et leur peine à se procurer des témoignages qui leur auraient peu servi, ils se contentèrent de protester contre leurs juges, ce qui leur servit encore moins. En prenant le premier parti, ils auraient vraisemblablement retardé leur jugement; et pendant le temps que cette marche leur eût fait gagner, les intercessions puissantes de leurs amis auraient peut-être enfin produit quelque effet. En persistant avec opiniâtreté à récuser le tribunal, ils fournirent au duc d'Albe l'occasion d'abréger le procès. Après l'expiration du dernier terme, le 1er juin 1568, le conseil des Douze les déclara coupables; le jugement fut prononcé le 4 du même mois.

L'exécution de vingt-deux nobles belges, qui furent décapités (1) trois jours auparavant sur la place du Sablon, à Bruxelles, fut le prélude affreux du destin qui attendait les deux comtes. Jean Casembrot de Beckerzeel, secrétaire du comte d'Egmont, était au nombre de ces malheureux. C'est ainsi qu'il fut récompensé de sa fidélité envers son maître, fidélité que les tortures ne lui firent pas démentir, et du zèle qu'il avait montré à servir le roi, en poursuivant les iconoclastes. Les autres avaient été pris les armes à la main, lors du soulèvement des gueux, ou arrêtés et condamnés comme coupables de haute trahison, à cause de la part qu'ils avaient prise jadis à la signature du compromis. Le duc d'Albe avait ses raisons pour presser l'exécution de la sentence, car le comte Louis de Nassau ayant livré bataille au comte d'Aremberg, auprès de Heiligerlée, dans le pays de Groningue, le 24 mai 1568, avait été assez heureux pour le vaincre. D'Aremberg périt dans l'action. Après sa victoire, Nassau, sans perdre de temps, s'était avancé devant Groningue, qu'il tenait assiégée. Le succès de

(1) Le 1[er] et 2 juin 1568.

Le 1[er] juin, les deux barons de Batenbourg, Pierre d'Andelot, Philippe de Winghen, Maximilien Cocq, Jean de Bois de Treslong, Philippe de Triest de Gand, Bartholomé de Vale, Artus Bondechon, Herman Galama, Beyma, Jacques Elpendam, Fermin Pelcier, Constantin Brusselle, Jean Rumaulx, Louis Carlier, Pierre et Philippe Waterleys.

Le 2 juin, Jean de Montigny, sieur de Villers, le sieur de d'Huy de Namur, Quentin Benoît, bailli d'Enghien, Corneille Niem, ministre.

ses armes avait relevé le courage de ses partisans, et le prince d'Orange, son frère, était avec une armée dans le voisinage, prêt à le seconder. Ces événemens rendaient la présence du duc d'Albe nécessaire dans cette province éloignée, mais il n'osait pas hasarder de quitter Bruxelles avant que le sort de deux captifs aussi importans ne fût décidé. La nation entière leur était dévouée avec un enthousiasme et un attachement qu'avait encore augmentés leur malheureuse destinée. Les catholiques, même les plus sévères, n'approuvaient pas les cruautés du duc envers deux hommes aussi recommandables. Un seul avantage remporté sur lui par les rebelles, ou même un faux bruit qui aurait été répandu dans la ville, eût suffi pour y exciter une émeute et faire mettre les deux comtes en liberté. Il faut ajouter que les requêtes et les supplications adressées au gouverneur des Pays-Bas, ou au roi d'Espagne, par les princes du Saint-Empire, se multipliaient chaque jour davantage; on savait même que l'empereur Maximilien II avait fait assurer la comtesse d'Egmont qu'elle n'avait rien à craindre pour la vie de son époux. Ces puissantes recommandations pouvaient enfin décider le roi en faveur des prisonniers. Il était encore possible que, se confiant à l'activité de son ministre, il cédât en apparence aux instances de tant de princes, et donnât l'ordre de surseoir à l'exécution, persuadé que cette grace arriverait trop tard. Ces motifs suffirent pour

déterminer le duc à ne pas retarder l'exécution de la sentence.

Le 3 juin 1568, les deux comtes furent amenés de la citadelle de Gand à Bruxelles, sous l'escorte de trois mille Espagnols, et enfermés dans la maison dite Broodt-Huys (1), sur la grande place. Le lendemain, le conseil des troubles se rassembla. Le duc y parut lui-même, contre sa coutume, et les deux sentences, enveloppées et scellées, furent ouvertes par le secrétaire Prautz, et lues publiquement. Les deux comtes y étaient déclarés coupables de lèse-majesté, pour avoir secondé et favorisé l'affreuse conspiration du prince d'Orange, pour avoir pris sous leur protection les gentilshommes confédérés, pour avoir mal servi le roi et l'église dans leurs gouvernemens et dans leurs autres emplois. Ils étaient en conséquence condamnés à avoir la tête tranchée et exposée au bout d'une pique, d'où elle ne pourrait être enlevée sans l'ordre exprès du duc. Tous leurs biens, fiefs et droits étaient dévolus au fisc. La sentence n'était signée que du duc et du secrétaire Prautz, sans que l'on se fût inquiété du consentement des autres membres du tribunal.

Ce fut dans la nuit du 4 au 5 juin, lorsque les deux comtes étaient déjà couchés, qu'on leur donna lecture de leur arrêt. Le duc l'avait remis à l'évêque

(1) Maison du pain. (Hist. métallique des Pays-Bas, t. I, p. 116.)

d'Ypres, Martin Rithove, qu'il avait fait venir tout exprès à Bruxelles, pour les préparer à la mort. Lorsque l'éêvque reçut cette commission, il se jeta aux pieds du duc, et le supplia, les larmes aux yeux, de faire grace, ou du moins de différer l'exécution du jugement; mais le duc lui répondit d'une voix sévère et irritée : « On ne vous a pas fait venir « d'Ypres pour vous opposer au jugement, mais pour « adoucir par vos consolations les derniers momens « des condamnés. »

Ce fut d'abord au comte d'Egmont que l'évêque donna connaissance de sa sentence. « Voilà, je vous « l'avoue un jugement bien rigoureux, s'écria le « comte en pâlissant et d'une voix émue. Je ne croyais « pas avoir offensé Sa Majesté au point de mériter un « semblable traitement; mais s'il le faut, je me sou- « mets à mon sort avec résignation. Puisse cette mort « expier mes fautes, et ne point nuire à ma femme « ni à mes enfans! Je crois du moins pouvoir attendre « cette faveur de mes services passés. Je souffrirai la « mort avec une ame calme, puisqu'il plaît ainsi à « Dieu et au roi. » Il pressa ensuite l'évêque de lui dire sincèrement s'il n'avait point de pardon à espérer. Celui-ci lui ayant répondu que non, le comte se confessa, et communia des mains d'un prêtre auquel il avait répondu la messe avec une grande piété. Il lui demanda quelle était la prière la meilleure et la plus touchante pour se recommander à Dieu à sa dernière

heure. Le prêtre lui ayant répondu qu'il n'y en avait point de plus efficace que celle que Jésus-Christ avait lui-même enseignée, le *Pater*, il la récita sur-le-champ (1); il s'occupa ensuite de sa famille, se fit donner des plumes et de l'encre, et écrivit deux lettres, l'une à sa femme et l'autre au roi d'Espagne; cette dernière était ainsi conçue :

« Sire,

« J'ay entendu ce matin la sentence qu'il a pleu à « Vostre Majesté de faire décréter contre moy, et « combien que jamais mon intention n'ait esté de « riens traicter ni faire contre la personne de Vostre « Majesté, ni contre nostre vraye, ancienne et catho- « lique religion, si est-ce que je prends en patience « ce qu'il plaist à mon bon Dieu de m'envoyer. Et si « j'ay, durant ces troubles, conseillé ou permis de « faire quelque chose, que semble autre, n'a esté tou- « jours que avecq une vraye et bonne intention au « service de Dieu et de Vostre Majesté, et pour la « nécessité du temps; parquoy, je prie à Vostre Ma- « jesté de me le pardonner, et avoir pitié de ma « pauvre femme, enfans et serviteurs, vous souvenant « de mes services passez. Et sur cest espoir m'en vois « me recommander à la miséricorde de Dieu.

« De Bruxelles, prest à mourir, le 5 de juing 1568.

(1) Meteren, liv. III, p. 58, *recto*.

« De Vostre Majesté,

« Très-humble et loyal vassal et serviteur,

« LAMORALD D'EGMONT. »

Il recommanda cette lettre à l'évêque d'Ypres de la manière la plus pressante; mais pour plus de sûreté, il en envoya une copie autographe au président Viglius, l'homme le plus intègre du conseil, et on ne peut douter qu'elle n'ait été effectivement remise au roi, puisqu'on rendit dans la suite à la famille du comte tous les biens, fiefs et droits, qui, en vertu du jugement, avaient été confisqués.

Pendant ce temps, on avait dressé un échafaud couvert de drap noir devant l'hôtel de ville. Il était entouré de vingt-deux compagnies d'Espagnols, précaution qui n'était pas superflue. Le 5 juin, entre dix et onze heures du matin, la garde espagnole parut dans la chambre du comte, avec des cordes pour lui lier les mains suivant la coutume; mais il supplia qu'on l'en dispensât, et déclara qu'il était prêt à mourir volontairement. Il avait coupé lui-même le collet de son pourpoint, pour donner plus de facilité au bourreau. Il portait une robe de damas cramoisi, par-dessus laquelle il avait un manteau noir à l'espagnole, garni de tresses d'or; c'est ainsi qu'il parut sur l'échafaud. Don Julien Romero, mestre-de-camp, un capitaine espagnol nommé Salines et l'évêque d'Ypres l'accompagnaient. Le grand prévôt de la cour,

Jean Spell, portant une verge rouge à la main, était à cheval au pied de l'échafaud, et le bourreau était caché dessous (1).

Le comte d'Egmont avait d'abord témoigné le désir de faire au peuple une harangue du haut de l'échafaud, mais l'évêque lui ayant représenté qu'il ne serait pas entendu, ou que s'il l'était, la fermentation qui existait parmi le peuple pourrait être l'occasion de violences qui entraîneraient la perte de ses amis, il renonça à ce projet. Il se promena quelques momens sur l'échafaud d'un air noble et mesuré; il se plaignit de ce qu'il ne lui était pas permis de mourir d'une mort glorieuse pour son roi et pour sa patrie. Jusqu'au dernier moment, il n'avait pas encore pu se persuader que le roi avait la ferme intention d'en agir aussi sévèrement à son égard; il croyait qu'on se bornerait à lui donner l'effroi de la mort. L'instant décisif approchant, il resta encore quelques momens en suspens, regardant de tous côtés; enfin, comme il ne voyait aucun mouvement, il se retourna vers Julien Romero, et lui demanda s'il n'y avait point de grace à espérer pour lui. Julien Romero leva les épaules, baissa les yeux et se tut. Le comte d'Egmont serra les dents les unes contre les autres, se dépouilla de son manteau et de sa robe, se mit à genoux sur un coussin et dit ses dernières prières. L'évêque lui

(1) Rich. Dino. lib. II, p. 85.

donna à baiser le crucifix et lui administra l'extrême-onction, après quoi le comte lui fit signe de s'éloigner, tira sur ses yeux un bonnet de soie noire et attendit la mort.... On jeta aussitôt un drap noir sur le corps pour couvrir le sang qui coulait avec abondance (1).

La ville de Bruxelles tout entière, qui se pressait autour de l'échafaud, ressentit le coup mortel. Le silence le plus profond n'était interrompu que par des larmes et des sanglots. Le duc d'Albe, qui vit lui-même l'exécution d'une fenêtre, porta son mouchoir à ses yeux. . . . .

Peu après on amena le comte de Hoorn. Celui-ci, d'un caractère plus violent que son ami, ayant plus de motifs que lui de haïr le roi, avait entendu son jugement avec moins de tranquillité, quoiqu'il fût moins injuste envers lui. Il s'était permis des expressions très-vives contre le roi, et l'évêque avait eu de la peine à le déterminer à faire un meilleur usage de ses derniers momens que de les employer à maudire ses ennemis. Il se remit enfin et se confessa à l'évêque, ce qu'il avait d'abord refusé de faire. Il monta sur l'échafaud, accompagné de la même escorte que son ami. Il salua en passant beaucoup de personnes de sa connaissance. Comme d'Egmont, il avait les mains libres; il portait un pourpoint, un manteau noir, et sur sa tête un bonnet milanais de la même couleur.

(1) Meteren, liv. III, p. 58, *recto* et *verso*.

Lorsqu'il fut monté sur l'échafaud, il jeta les yeux sur le corps qui était couvert d'un drap, et demanda à un des assistans si c'était celui de son ami. Sur la réponse affirmative, il dit quelques mots en espagnol, jeta son manteau et s'agenouilla sur le coussin. Il n'y eut qu'un cri d'effroi lorsqu'il reçut le coup mortel (1).

Les deux têtes furent placées au bout de deux piques élevées sur l'échafaud; elles y restèrent exposées jusqu'à trois heures de l'après-midi. On les enleva alors pour les réunir aux deux corps dans des cercueils de plomb.

La présence de tant d'espions, celle des bourreaux qui entouraient l'échafaud, ne purent empêcher les citoyens de Bruxelles de tremper leurs mouchoirs dans le sang des victimes, et d'emporter chez eux ces reliques précieuses (2).

(1) Meteren, liv. III, p. 58, *verso*.

(2) Idem.

PIÈCES DÉTACHÉES.

N° II.

Siège d'Anvers par le prince de Parme, en 1584 et 1585.

C'est un spectacle intéressant que celui de l'industrie humaine luttant contre un élément redoutable, et maîtrisant par la prudence, et une volonté ferme, des obstacles invincibles par des moyens ordinaires. Si le spectacle contraire est moins digne d'intérêt, il offre une plus grande leçon; qui ne serait porté à la méditation en voyant l'absence de ces qualités victorieuses faire échouer tous les efforts du génie, rendre inutiles toutes les faveurs des circonstances, et parce qu'elle ne sait point en profiter, détruire un succès qui paraissait certain? Les exemples de ces deux situations nous sont fournis par le siège fameux de la ville d'Anvers, vers la fin du seizième siècle; il priva sans retour cette ville florissante de son commerce, de sa prospérité, mais donna l'immortalité au général qui l'entreprit et qui vit la fortune couronner son audace.

Elle durait déjà depuis douze ans cette guerre, que les provinces septentrionales de la Belgique avaient commencée d'abord pour défendre leur liberté de conscience et leurs privilèges contre les empiétemens du

gouverneur espagnol, mais qu'elles continuaient alors pour soutenir leur indépendance. Jamais entièrement victorieux, jamais entièrement vaincus, les Belges fatiguaient la bravoure espagnole par des opérations militaires de longue durée sur un terrein défavorable; des sujets qui se nommaient eux-mêmes mendians, et dont la misère justifiait cette épithète, appauvrissaient le souverain des Deux-Indes. Le traité de Gand avait formé de tous les Pays-Bas, tant catholiques que protestans, une seule confédération, qui serait restée invincible, si ce traité eût été maintenu; mais il venait d'être détruit; pour le remplacer, les provinces du nord avaient contracté à Utrecht, en 1579, une union d'autant plus durable qu'elle était fondée sur des intérêts communs, politiques et religieux. Ce que la nouvelle république avait perdu en étendue par la séparation des provinces catholiques, elle l'avait regagné par un pacte plus intime, l'unité des entreprises et l'énergie de l'exécution; ce fut ainsi un avantage pour elle de perdre à temps ce que l'emploi de toutes ses forces n'aurait jamais pu lui conserver.

La plus grande partie des provinces wallonnes étaient retournées, dès l'année 1584, soit volontairement, soit par la force des armes, sous la domination espagnole, qui pourtant n'avait pu réussir à s'établir dans les provinces du nord. Une partie considérable du Brabant et de la Flandre opposait même encore une résistance opiniâtre aux armes du duc

Alexandre de Parme, qui, à la fois gouverneur de ces provinces et chef suprême de l'armée, avait déployé autant d'énergie que de prudence, et, par une longue suite de victoires, restitué au nom espagnol son ancien éclat. Mais la forme particulière du pays rendait chaque conquête plus difficile, à cause des rivières et des canaux qui facilitaient les communications, tant des villes entre elles, que de chacune avec la mer. La possession d'une place ne pouvait être acquise que par l'occupation d'une autre. Tant que cette communication n'était point interrompue, la Hollande et la Zélande pouvaient facilement secourir leurs alliés, et pourvoir abondamment à tous leurs besoins, par eau ou par terre, de sorte que la valeur espagnole était stérile, et que les troupes du roi s'affaiblissaient inutilement par des siéges de longue durée.

Anvers était la plus importante de toutes les villes du Brabant, par sa richesse, sa population, sa puissance, et par sa position au confluent de l'Escaut. Cette grande et populeuse cité, qui comptait à cette époque plus de quatre-vingt mille habitans, était une de celles qui avaient pris une part plus active à la confédération des Belges, et qui, dans le cours de cette guerre, s'était distinguée de toutes les villes des Pays-Bas par un amour effréné de l'indépendance. Comme elle entretenait dans son sein les trois églises chrétiennes, et qu'elle était redevable d'une grande partie de sa prospérité à cette liberté illimitée de

conscience, elle avait aussi beaucoup plus à craindre de la domination espagnole, qui menaçait de supprimer cette liberté, et de chasser de ses marchés tous les négocians protestans par la terreur du tribunal de l'inquisition. D'ailleurs elle avait déjà l'affreuse expérience de la férocité des garnisons espagnoles (1), et il était facile de prévoir qu'elle ne pourrait plus secouer, pendant tout le cours de la guerre, ce joug insupportable si elle souffrait qu'on le lui imposât de nouveau.

Anvers avait donc des motifs impérieux pour tenir les soldats de Philippe éloignés de ses murs; de son côté, le duc de Parme n'en avait pas de moins puissans pour s'en emparer à quelque prix que ce fût. De la possession de cette ville, dépendait en quelque sorte celle de tout le Brabant, qui, par son entremise, tirait en grande partie ses bleds de la Zélande; sa conquête assurait en même temps la domination de l'Escaut. On enlevait aussi le plus important appui à la confédération brabançonne, qui tenait ses assemblées dans cette ville; on arrêtait la dangereuse influence de son exemple, de ses conseils, de ses richesses sur tout son parti; et dans les trésors de ses habitans, on ouvrait au roi des ressources abondantes pour subvenir aux frais de la guerre.

(1) Anvers fut pillé, le 4 novembre 1576, par les Espagnols révoltés contre leurs chefs.

La chute de cette ville devait donner dans ces contrées une prépondérance décidée au parti du roi. Le duc de Parme, déterminé par ces motifs pressans, réunit son armée au mois de juillet 1584, et s'avança, de Tournay où il était alors, dans le voisinage d'Anvers, avec l'intention de l'assiéger (1).

Mais la situation de cette ville et ses fortifications paraissaient pouvoir braver toutes les attaques. Environnée, du côté du Brabant, par des ouvrages inaccessibles et par des fossés remplis d'eau, couverte, du côté de la Flandre, par le large et rapide fleuve de l'Escaut, elle ne pouvait être emportée d'assaut; le blocus d'une ville de cette étendue aurait demandé un nombre de troupes trois fois plus considérable que celui qui était réuni sous les ordres du duc, qui avait en outre absolument besoin d'une flotte, qui lui manquait entièrement. Non-seulement l'Escaut amenait en abondance de Gand à Anvers toutes les choses nécessaires à la vie, mais le même fleuve lui ouvrait une communication facile avec la Zélande, qui en était peu éloignée. Il faut ajouter que les villes voisines, Bruxelles, Malines, Gand, Termonde et autres, étaient encore, à cette époque, entre les mains des confédérés, et pouvaient aussi favoriser les convois du côté de la terre. Il fallait par consé-

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 235, — Grotii Annal. liv. IV, p. 84, 85.

quent deux armées séparées sur les deux rives du fleuve pour bloquer la ville par terre, et lui couper les communications avec la Flandre et le Brabant; il fallait en même temps un nombre suffisant de barques, pour fermer l'Escaut et rendre inutiles toutes les tentatives qui seraient faites infailliblement du côté de la Zélande pour faire lever le siège. Mais l'armée du duc était réduite à dix mille hommes d'infanterie et dix-sept cents chevaux, par la guerre qu'il avait encore à soutenir dans d'autres provinces, et par la multitude de garnisons qu'il était forcé de laisser dans les villes et dans les forteresses; ces troupes étaient beaucoup trop faibles pour suffire à une entreprise de cette importance. D'ailleurs elles manquaient des objets les plus nécessaires, et le retard du paiement de leur solde avait déjà excité des murmures sourds, qui menaçaient à chaque instant de dégénérer en une sédition ouverte. Enfin, si, malgré tous ces obstacles, le prince se hasardait à faire le siège, il avait tout à craindre des forteresses ennemies qu'il laissait derrière lui, et auxquelles il serait facile d'inquiéter, par de vives sorties, une armée aussi dispersée, de lui faire souffrir la disette en lui coupant les vivres (1).

Le conseil de guerre fit valoir tous ces motifs, lorsque le duc de Parme lui communiqua son projet.

(1) Strada, t. II, lib. vi, p. 341—343.

Malgré la confiance qu'inspirait un tel chef aux autres généraux, et celle qu'eux-mêmes pouvaient avoir dans leur propre expérience, ils ne dissimulaient cependant pas qu'ils désespéraient du succès. Excepté Capizucchi et Mondragon, que la témérité de leur courage élevait au-dessus de ces considérations, tous les autres cherchaient à dissuader le prince d'une entreprise où l'on courait le danger de perdre le fruit de toutes les victoires précédentes, et de la gloire militaire que l'on avait acquise jusqu'alors.

Mais ces objections, que le duc de Parme s'était déjà faites lui-même, et que déjà il avait réfutées, ne pouvaient le faire chanceler dans ses projets. En adoptant un plan aussi hardi, il ne s'était pas dissimulé les périls qui l'accompagnaient, et n'avait pas fait un calcul exagéré de ses forces. Cet instinct du génie, qui conduit avec une heureuse sécurité les grands hommes sur des routes dans lesquelles les hommes ordinaires n'osent pas s'aventurer, ou qu'ils abandonnent au milieu de la carrière, l'élevait au-dessus de tous les doutes qu'une prudence froide, mais bornée, lui opposait; sans pouvoir convaincre ses généraux, il était persuadé de la bonté de ses plans, d'après un sentiment intime qu'il ne pouvait définir, mais qui ne lui paraissait pas moins positif. Une suite de succès avait augmenté sa confiance, et un coup d'œil sur son armée, qui alors était sans égale en Europe pour la discipline, l'expérience et

la valeur, et qui était commandée par l'élite des officiers, ne lui permettait pas de concevoir un seul instant de crainte. Il répondait à ceux qui lui objectaient le petit nombre de ses troupes, que dans une pique, quelque longue qu'elle fût, il n'y avait que la pointe qui tuât, et que, dans les entreprises militaires, il fallait plutôt s'en rapporter à la pensée qui mettait en mouvement, qu'à la masse qui devait y être mise. « Il avait appris, il est vrai, disait-« il, le mécontentement de ses troupes; mais il con-« naissait aussi leur obéissance, et il espérait réduire « leurs plaintes au silence, soit en les conduisant à « une grande entreprise, soit en leur donnant la « perspective d'une gloire éclatante, et du riche « butin que leur promettait la conquête d'une ville « aussi opulente (1). »

Dans le plan qu'il conçut pour le siège d'Anvers, il chercha soigneusement à vaincre tous les obstacles. On ne pouvait espérer de se rendre maître de la ville que par famine, et, pour se servir utilement d'un ennemi aussi redoutable, il fallait fermer toutes les communications par terre et par eau, afin de rendre d'abord plus difficiles celles qui existaient avec la Zélande, s'il n'était pas possible de les couper entièrement; le prince résolut donc de s'emparer de tous les forts que les Anversois avaient construits

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 341—343.

sur les deux rives de l'Escaut pour protéger la navigation; il voulut ensuite établir, dans des positions avantageuses, de nouvelles redoutes, d'où il pourrait dominer le fleuve sur toute sa longueur. Mais afin d'empêcher les habitans d'Anvers de tirer de l'intérieur du pays les convois que l'on cherchait à intercepter du côté de la mer, toutes les villes voisines de la Flandre et du Brabant devaient être comprises dans le plan du siège, et la chute d'Anvers était fondée sur celle de toutes ces places. Projet téméraire, et presque extravagant, si l'on considère la faiblesse des ressources du prince, mais qui fut justifié par le génie de son auteur, et que la fortune couronna d'un succès éclatant (1).

L'exécution d'un plan de cette étendue exigeant beaucoup de temps, on se contenta d'abord de construire des redoutes nombreuses sur les canaux et les rivières qui lient Anvers avec Termonde, Gand, Malines, Bruxelles et d'autres villes, et de rendre ainsi les communications plus difficiles. En même temps on établit dans les environs, et presque aux portes de ces villes des garnisons espagnoles, qui ravageaient le plat pays; autour de Gand seulement, il y avait trois mille hommes, et proportionnellement autant auprès des autres places. De cette manière, et au moyen des intelligences secrètes que le duc entre-

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 344, 345.

tenait avec les habitans catholiques, il espérait épuiser peu à peu ces villes, sans s'affaiblir lui-même, et en les harcelant par des attaques journalières, les forcer à se rendre, et lui épargner les frais d'un siège en forme.

Cependant, l'armée principale s'avança sous les murs d'Anvers, que le duc fit alors cerner entièrement. Lui-même prit son quartier-général à Beveren, en Flandre, à quelques lieues d'Anvers, où il occupa un camp retranché. Il confia la garde de la rive flamande de l'Escaut au marquis de Roubais, général de la cavalerie, et le commandement de la rive brabançonne au comte Pierre-Ernest de Mansfeld, sous les ordres duquel il mit encore le général espagnol Mondragon. Les deux derniers traversèrent heureusement le fleuve sur des pontons, sans que le vaisseau amiral d'Anvers, qui fut envoyé à leur rencontre, pût s'y opposer, tournèrent la ville et prirent position auprès de Stabroke, dans le pays de Bergen. Des corps détachés furent placés le long de la rive droite pour occuper en partie les digues, ou pour fermer les passages par terre.

A quelques lieues au-dessous d'Anvers, l'Escaut est défendu par deux forts, dont l'un est situé à Liefkenshoek, sur l'île de Doel en Flandre, l'autre à Lillo, vis-à-vis du premier, et sur le territoire du Brabant. Mondragon avait autrefois construit ce dernier fort par ordre du duc d'Albe, lorsque celui-ci était encore le maître dans Anvers. Ce motif déter-

mina le duc de Parme à lui en confier l'attaque. Le succès du siège paraissait dépendre de la possession de ces deux forts, parce que tous les vaisseaux qui faisaient voile de la Zélande pour Anvers étaient forcés de passer sous leurs batteries. Les Anversois y avaient ajouté depuis peu de nouveaux travaux, et ceux de Liefkenshoek n'étaient pas encore achevés, lorsque le marquis de Roubais se présenta devant cette forteresse le 10 juillet 1584. Les ennemis furent surpris de la célérité de l'attaque, et un assaut hasardé par les Espagnols fit tomber ce fort entre leurs mains. Le jour doublement funeste où les confédérés éprouvèrent cet échec, vit le prince d'Orange frappé à Delft par la main d'un meurtrier (1). Les autres redoutes qui avaient été établies sur l'île de Doel furent abandonnées volontairement par leurs défenseurs, ou enlevées par surprise, de sorte qu'en peu de temps toute la rive de Flandre appartint aux troupes du roi; mais le fort de Lillo, situé sur la rive droite, opposa une résistance d'autant plus vive qu'on avait laissé le temps aux Anversois de le fortifier et d'y jeter une courageuse garnison. Des sorties furieuses sous le commandement d'Odet de Téligny, fils du brave Lanoue, soutenues par le canon de la place, détruisirent tous les ouvrages des Espagnols, et une

(1) Le prince d'Orange fut assassiné à Delft, le 10 juillet 1584, par Balthasar Geerardt.

inondation que l'on effectua par l'ouverture des écluses les força enfin d'abandonner l'entreprise après un siège de trois semaines et une perte d'environ deux mille hommes. Ils se retirèrent de nouveau dans leur camp retranché de Stabroke, et se contentèrent de prendre possession des chaussées qui coupent le pays plat de Bergen, et qui opposent des digues à l'irruption de l'Escaut (1).

Le mauvais succès de l'expédition sur le fort Lillo changea les mesures du duc de Parme. N'ayant pu réussir de cette manière à intercepter la navigation de l'Escaut, d'où dépendait tout le succès du siège, il résolut de fermer entièrement le fleuve par un pont. La pensée était hardie, et beaucoup de gens la regardaient comme aventureuse, tant la largeur du fleuve qui, dans cet endroit, est de douze cents pas, et la violence du courant, encore augmenté par le reflux de la mer voisine, paraissaient rendre inexécutable une tentative de ce genre; ajoutez à ces obstacles le manque de bois de construction, de barques, d'ouvriers, et la position dangereuse entre la flotte d'Anvers et celle de Zélande, qui pouvaient facilement profiter des tempêtes pour troubler un travail aussi long. Le duc de Parme connaissait ses forces, et l'impossible seul pouvait vaincre son courage héroïque. Après

(1) De Thou, histoire universelle, t. IX, p. 237. — Meteren, liv. XII, p. 240, *verso*. — Strada, t. II, lib. VI, p. 348, 349.

avoir fait mesurer la largeur ainsi que la profondeur du fleuve, et consulté deux de ses plus habiles ingénieurs, Barocci et Platon, il résolut de construire le pont entre Calloo en Flandre, et Ordam dans le Brabant. On choisit cet endroit parce que le fleuve y est moins large et se courbe un peu sur la droite, ce qui arrête les vaisseaux et les force de changer de manœuvre. On établit d'abord, pour couvrir le pont, deux forts bastions aux deux côtés, dont l'un, sur la côte de Flandre, fut nommé le fort Sainte-Marie, l'autre, du côté du Brabant, le fort Saint-Philippe, en l'honneur du roi (1).

Tandis que dans le camp espagnol on se livrait à ces préparatifs avec la plus grande activité, et que toute l'attention des Anversois était dirigée sur ce point, le duc fit une attaque imprévue sur Termonde, ville très-forte, située au confluent de la Dender et et de l'Escaut, entre Gand et Anvers. Tant que cette place importante restait au pouvoir de l'ennemi, les villes de Gand et d'Anvers pouvaient se secourir mutuellement, et rendre inutiles, par la facilité de leurs communications, tous les travaux des assiégeans; sa conquête mettait le duc en état d'agir contre ces deux villes, et pouvait être décisive pour le succès de son entreprise. La célérité avec laquelle il l'attaqua, ne laissa pas le temps aux assiégés d'ouvrir leurs

(1) Strada, t. II, lib. vi, p. 349, 350.

écluses pour inonder les environs. Le bastion principal, placé en avant de la porte de Bruxelles, fut aussitôt canonné vivement; mais le feu des assiégés fit essuyer aux Espagnols une perte considérable. Au lieu d'en être effrayés, ils n'en devinrent que plus ardens; et les outrages de la garnison, qui mutila sous leurs yeux la statue d'un saint, et la précipita du haut du parapet en l'accablant d'outrages, augmenta leur fureur. Ils demandèrent avec impétuosité à être conduits contre le bastion, avant même que l'artillerie y eût fait une brèche suffisante, et le duc, pour profiter de ce premier feu, permit l'assaut. Après un combat meurtrier de deux heures, le bastion fut emporté, et tout ce qui ne fut pas sacrifié à la rage fanatique des Espagnols se jeta dans la ville. Celle-ci fut alors, il est vrai, plus fortement exposée aux batteries qu'on dirigeait sur elle du haut des remparts conquis; mais la solidité de ses murs et la largeur du fossé rempli d'eau dont elle était entourée laissaient craindre une longue résistance; l'esprit entreprenant du duc de Parme surmonta aussi en peu de temps cette difficulté. Tandis que le bombardement était continué jour et nuit, ses troupes travaillaient sans relâche à détourner le cours de la Dender, qui remplissait les fossés; le désespoir s'empara des assiégés lorsqu'ils virent diminuer insensiblement les eaux, unique défense qui restât encore à leur ville. Ils s'empressèrent de capituler, et reçurent garnison

espagnole, le 17 d'août 1584. Cette expédition fut terminée dans l'espace de onze jours; autant de semaines eussent à peine suffi à un autre général, d'après le jugement des hommes de l'art (1).

La ville de Gand, séparée maintenant d'Anvers et de la mer, pressée de plus en plus par l'ennemi, qui campait dans son voisinage, perdant tout espoir d'une délivrance prochaine, voyant approcher à pas terribles la famine et les fléaux qui marchent à sa suite, envoya des députés dans le camp espagnol de Beveren, pour se soumettre au roi, aux mêmes conditions que le duc leur avait fait proposer vainement quelque temps auparavant. On déclara aux envoyés que le moment des traités était passé, et qu'une soumission absolue pouvait seule apaiser le monarque irrité. On alla jusqu'à leur faire craindre qu'on exigerait d'eux la même humiliation à laquelle avaient été forcés de se soumettre leurs ancêtres rebelles, sous le règne de Charles-Quint, c'est-à-dire à venir implorer leur pardon, en chemise et la corde au cou. Les députés s'en retournèrent désespérés, mais le troisième jour on vit paraître une nouvelle députation, qui conclut enfin la paix à des conditions supportables, par l'intercession d'un ami du duc de Parme, qui était prisonnier des Gantois. La ville fut con-

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 238, 239. — Strada, t. II, lib. VI, p. 350.—354. — Meteren, liv. XII, p. 241, *recto*.

damnée à payer une amende de deux cent mille florins, à rappeler les catholiques et à chasser les protestans; on accorda cependant à ces derniers un délai de deux ans pour mettre ordre à leurs affaires. Tous les habitans obtinrent leur pardon, à l'exception de six, qui furent désignés et auxquels on fit même grace par la suite; on accorda une sortie honorable à la garnison, qui consistait en deux mille hommes. Cette convention fut signée au quartier général de Beveren, le 17 septembre 1584, et immédiatement après trois mille Espagnols entrèrent dans la ville pour en former la garnison (1).

La terreur qu'inspirait le nom du duc de Parme, et la crainte de la famine, avaient plus contribué que la force des armes à lui soumettre cette cité, la plus grande et la plus forte des Pays-Bas, dont l'étendue ne le cédait pas à l'enceinte de la ville de Paris à cette époque, et qui comptait trente-sept mille maisons renfermées dans vingt îles, réunies par quatre-vingt-dix-huit ponts de pierre. Les grands privilèges que Gand avait su arracher de ses souverains dans le cours de plusieurs siècles, nourrissaient chez ses habitans un esprit d'indépendance qui souvent dégénérait en audace, et luttait naturellement contre

(1) Meteren, liv. XII, p. 241, *recto* et *verso*. — Strada, t. II, liv. VI p. 359—362. — Histoire générale des Provinces-Unies, t. VI, liv. XVII, p. 18 et 81.

les maximes du gouvernement austro-espagnol (1). Cet amour effréné de la liberté contribua aussi à procurer à la réformation un succès rapide dans cette ville, et ces deux ressorts réunis amenèrent les scènes tumultueuses par lesquelles Gand eut le malheur de se distinguer dans le cours de la guerre des Pays-Bas; le duc de Parme profita non-seulement des amendes considérables qu'il imposa à ses habitans, mais il y trouva encore une artillerie nombreuse, des caissons, des barques, et toute sorte de matériaux de construction, avec le nombre d'ouvriers et de matelots qui lui étaient nécessaires pour l'entreprise qu'il dirigeait contre Anvers (2).

Avant la reddition de Gand, les villes de Vilvorde et de Herentals étaient tombées (3) au pouvoir des Espagnols ainsi que les forts construits près du village de Willebroek. La perte de toutes ces places, en coupant la communication avec Bruxelles et Malines, priva les Anversois de tout secours du côté du Brabant et de la Flandre, et leurs espérances furent bornées à celui qu'ils pouvaient attendre de la Zélande; mais le duc de Parme fit les préparatifs les plus sérieux pour leur ôter cette dernière ressource (4).

(1) De Thou, Histoire générale, t. IX, p. 239, 240.

(2) Meteren, liv. XII, p. 241, *verso*.

(3) Vilvorde se rendit le 5 septembre 1584.

(4) Meteren, liv. XII, p. 241, *recto*. — De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 239. — Hist. gén. des Pays-Bas, t. VI, liv. XVII, p. 18.

Les habitans d'Anvers avaient observé les premiers mouvemens de l'ennemi contre leur ville avec cette orgueilleuse sécurité que leur inspirait l'aspect de leur fleuve invincible. Cette confiance était justifiée, en quelque sorte, par l'opinion du prince d'Orange, qui, à la première nouvelle de ce siège, déclara que la puissance espagnole viendrait échouer contre les murs d'Anvers. Cependant, pour ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer au salut de cette cité, peu de temps avant son assassinat, il invita le bourgmestre d'Anvers, Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde, son ami intime, à se rendre à Delft pour concerter avec lui les moyens de défense. Il conseilla de raser immédiatement la grande digue nommée *Blaauwgaren-Dyk*, afin de pouvoir faire répandre les eaux de l'Escaut oriental sur le pays bas de Bergen, et ouvrir aux vaisseaux zélandais un chemin vers la ville, à travers les campagnes inondées, si les Espagnols parvenaient jamais à fermer le fleuve. En effet, Sainte-Aldegonde, à son retour, avait déterminé les magistrats et une grande partie de la bourgeoisie à consentir à ce projet, lorsque le corps des bouchers s'y opposa, en se plaignant que, par cette mesure, on leur enlevait les moyens de nourrir leur bétail; les terres qu'il aurait fallu inonder fournissaient en effet d'excellens pâturages, dans lesquels on engraissait tous les ans plus de douze mille bœufs. Les bouchers l'emportèrent, et retardèrent si long-

temps l'exécution de ce projet salutaire que les Espagnols eurent le temps de s'emparer des digues et du pâturage (1).

A l'instigation du bourgmestre Sainte-Aldegonde, qui jouissait d'une grande considération auprès des états de Brabant, dont il était lui-même membre, on avait, avant l'arrivée des Espagnols, réparé les fortifications sur les deux rives de l'Escaut, et élevé beaucoup de nouveaux forts autour de la ville. On avait percé les digues près de Saftingen, et inondé presque tout le pays de Waes avec les eaux de l'Escaut occidental. Le comte de Hohenlohe levait des troupes dans le marquisat de Bergen, limitrophe du territoire d'Anvers; un régiment d'Écossais, commandé par le colonel Morgan, était déjà à la solde de la république, et l'on attendait de nouveaux subsides de la France et de l'Angleterre. Mais avant tout on réclama les secours les plus prompts des états de Hollande et de Zélande. Lorsque les ennemis se furent emparés des deux rives de l'Escaut, que le feu de leurs batteries eut rendu la navigation dangereuse, lorsque les places du Brabant furent tombées l'une après l'autre entre leurs mains, et que leur cavalerie eut fermé toute communication par terre, les habitans d'Anvers commencèrent à concevoir des inquiétudes sérieuses pour

(1) Histoire gén. des Pays-Bas, t. VI, p. 16, liv. XVII. — Grotii Annal. lib. V, p. 92.

l'avenir. Cette ville comptait alors quatre-vingt-cinq mille ames; et, d'après des calculs exacts, trois cent mille quarteaux (1) de blé étaient nécessaires pour leur subsistance annuelle. Au commencement du siège, on ne manquait ni de fournisseurs ni d'argent pour former un semblable approvisionnement; car, malgré l'artillerie ennemie, les barques des Zélandais chargées de vivres trouvaient moyen d'entrer dans la ville à la faveur de la marée. Il s'agissait donc seulement d'empêcher que de riches citoyens n'achetassent ces provisions pour leur propre compte, et ne se rendissent ensuite maîtres du prix, si la disette survenait. Un certain Gianibelli, de Mantoue, qui s'était fixé à Anvers, et qui lui rendit dans la suite du siège des services essentiels, fit la proposition d'établir un impôt du centième denier, et de créer une compagnie d'hommes probes qui achèteraient du blé pour cette somme, et en feraient des livraisons par semaine. Les riches habitans devaient avancer provisoirement les fonds, conserveraient dans leurs magasins les provisions achetées comme un gage, et auraient aussi une part dans le bénéfice. Mais cette proposition fut rejetée par les plus opulens, qui avaient résolu de tirer parti de l'extrémité à laquelle leurs concitoyens seraient réduits (2). Ils furent d'avis qu'on ordonnât

(1) Le quarteau pesait cent dix livres, et les trente-huit quarteaux faisaient un tonneau. (Hist. gén. des Provinces-Unies, t. VI, p. 23.)

(2) Hist. gén. des Prov.-Unies, t. VI, p. 23.

à chacun de se pourvoir de vivres pour deux ans; cette proposition, convenable à leurs intérêts, était très-désavantageuse aux plus pauvres habitans, qui n'avaient pas les moyens de faire leurs provisions, même pour autant de mois. Il est vrai qu'ils atteignaient par là leur but, de chasser entièrement les indigens de la ville, ou de les placer dans leur dépendance; mais lorsqu'ils réfléchirent ensuite qu'à l'époque de la disette leurs propriétés pourraient bien n'être pas respectées, ils trouvèrent plus prudent de ne pas se presser d'établir ces magasins (1).

Les magistrats, pour prévenir un mal qui n'aurait pesé que sur quelques particuliers, en occasionèrent un autre qui compromit le bien général. Des entrepreneurs zélandais avaient frété une flotte considérable, chargée de vivres, qui se fit jour heureusement au travers des batteries espagnoles, et débarqua à Anvers. L'espoir d'un bénéfice considérable avait engagé les négocians à entreprendre cette spéculation hasardeuse; mais leur attente fut trompée à leur arrivée, parce que les magistrats d'Anvers venaient de faire publier un édit qui diminuait considérablement le prix de toute espèce de vivres. Pour empêcher en même temps que des particuliers n'achetassent la cargaison entière, et ne la conservassent dans leurs magasins, afin de la livrer ensuite à un taux plus

(1) Hist. gén. des Prov.-Unies, t. VI, p. 23.

élevé, ils ordonnèrent que toutes les marchandises seraient vendues en détail à bord des vaisseaux. Les spéculateurs, déçus par ces ordonnances de tout le bénéfice qu'ils attendaient de leur chargement, mirent promptement à la voile, et quittèrent Anvers avec la plus grande partie d'une cargaison qui aurait suffi pour nourrir la ville pendant plusieurs mois (1).

Cette négligence des moyens de salut les plus simples et les plus naturels ne devient concevable que parce qu'on regardait alors comme tout-à-fait impossible l'entière fermeture de l'Escaut, et qu'on ne craignait réellement pas d'être réduit aux dernières extrémités. Lors donc que la nouvelle arriva que le duc avait l'intention de construire un pont sur l'Escaut, on se moqua généralement à Anvers de ce projet chimérique. On établit entre la république et le fleuve une orgueilleuse comparaison, et l'on dit hautement que l'une ne souffrirait pas plus que l'autre le joug des Espagnols. « Un fleuve large de « deux mille quatre cents pieds, qui, réduit à ses « propres eaux, en a soixante de profondeur, et qui, « lorsque le reflux de la mer le soulève, monte « encore de douze pieds; un tel fleuve, disait-on, se « laisserait dominer par une misérable palissade! où « trouverait-on des arbres assez élevés pour atteindre

(1) Hist. gén. des Prov.-Unies, t. VI, p. 23. — Grotii Annales, lib. v, p. 92. — Reidanus, lib. 4, p. 69.

« jusqu'au fond, et paraître à sa surface? Un ouvrage « de cette importance serait entrepris pendant l'hiver, « au moment où la marée pousserait contre ce faible « rempart des îles entières et des montagnes de glace, « auxquelles des murs de pierre pourraient à peine « résister, et qu'elles briseraient comme du verre! ou « bien si le duc avait le projet de construire un pont « de bateaux, où les prendrait-il, et par quel chemin « les conduirait-il dans ses retranchemens? Il faudrait « nécessairement qu'il passât devant Anvers, où une « flotte était prête à les arrêter ou à les couler bas (1). »

Mais tandis que dans Anvers on cherchait à prouver l'extravagance de son entreprise, le duc de Parme l'avait déjà exécutée. Aussitôt qu'on eut construit les forts de Sainte-Marie et de Saint-Philippe, dont l'artillerie pouvait protéger les ouvriers et l'ouvrage, on travailla des deux côtés du fleuve à une jetée, en employant à cet effet les mâts des plus grands vaisseaux. Par la disposition ingénieuse des solives on donna à leur assemblage une telle solidité que, comme la suite le prouva, il put résister aux violentes secousses de la glace. Cette construction, qui reposait d'une manière ferme et solide au fond du fleuve, et qui le dépassait encore d'une hauteur convenable, était couverte de planches qui formaient un chemin commode et assez large pour que huit hommes pussent y passer de

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 355, 356.

front; un parapet construit des deux côtés garantissait du feu de la mousqueterie des vaisseaux ennemis. Cette estacade (ce fut ainsi qu'on la nomma,) s'étendait aussi avant dans le fleuve que le permettait la profondeur et la violence des eaux. Elle le rétrécissait de onze cents pieds; mais comme on ne pouvait la continuer dans le milieu où était le courant, il restait encore entre les deux estacades un espace ouvert de plus de six cents pas, par lequel une flotte entière chargée de provisions aurait pu commodément passer à la voile. Le duc pensait à remplir cet intervalle au moyen d'un pont de bateaux qu'il devait faire venir de Dunkerque; mais quoique le nombre n'en fût pas considérable, il était difficile de les faire passer devant Anvers sans éprouver une grande perte; il dut donc se contenter provisoirement d'avoir rétréci le fleuve de moitié, et par conséquent d'avoir rendu d'autant plus difficile le passage des vaisseaux ennemis. Les estacades se terminaient dans le milieu du fleuve par un carré long bien garni d'artillerie, forteresse au milieu des eaux, d'où l'on pouvait foudroyer tous les vaisseaux qui se hasardaient dans ce passage, ce qui n'empêchait cependant pas que des flottes entières et des bâtimens isolés ne traversassent heureusement ce détroit dangereux (1).

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 356, 358. — De Thou, Histoire universelle, t. IX, liv. LXXXIII, p. 422, 423. — Meteren, liv. XII, p. 242, *recto*.

Cependant Gand s'était rendu, et cette prompte conquête, à laquelle on était loin de s'attendre, tira tout à coup le duc de sa perplexité. Il trouva dans cette ville les matériaux qui lui étaient nécessaires pour terminer son pont de bateaux. Leur transport seul était difficile. Les ennemis lui ouvrirent eux-mêmes le chemin le plus naturel, par la rupture des digues auprès de Saftingen; une grande partie du pays de Waes, jusqu'au village de Borcht, avait été inondée, de sorte qu'il était facile de naviguer sur les campagnes avec des bateaux plats. Le duc fit donc sortir ses vaisseaux de Gand, et ordonna, après qu'ils eurent passé Termonde et Rupelmonde, de percer la digue gauche de l'Escaut, de laisser Anvers sur la droite, et de se diriger vers Borcht au milieu des champs inondés. Pour assurer cette navigation, il fit construire, auprès de Borcht, un fort qui devait tenir les ennemis en respect. Tout réussit à souhait, quoique les Espagnols eussent été forcés de soutenir un combat très-vif avec la flotille ennemie, qui avait été envoyée d'Anvers pour troubler leur marche. Après avoir encore percé sur leur chemin quelques digues, ils atteignirent les quartiers espagnols près de Calloo, et rentrèrent heureusement dans l'Escaut. L'allégresse de l'armée espagnole fut d'autant plus grande, qu'on venait d'apprendre à l'instant le danger imminent auquel les vaisseaux avaient échappé; car, à peine avaient-ils repoussé la flotte ennemie, qu'on

en expédia d'Anvers une seconde de renfort, commandée par l'intrépide défenseur du fort Lillo, Odet de Teligny. Lorsque celui-ci s'aperçut que l'ennemi lui était échappé, il s'empara de la digue, et y construisit un fort pour couper le passage aux vaisseaux qui pourraient encore venir de Gand (1).

Cet événement renouvela les embarras du duc de Parme; il n'avait point réuni, à beaucoup près, assez de vaisseaux pour construire son pont, ou pour le défendre, et le chemin que les premiers avaient pris pour arriver était fermé par le fort de Teligny. Pendant qu'il faisait lui-même une reconnaissance dans les environs, pour trouver un nouveau passage à ses flottes, il lui vint tout à coup une pensée qui, non-seulement leva toutes les difficultés, mais parut assurer le succès de toute l'entreprise. Non loin du village de Stecken, dans le pays de Waes, qui n'était éloigné que d'environ cinq mille pas des terrains inondés, coule la petite rivière de la Moer, qui se jette dans l'Escaut, près de Gand. Il fit creuser un canal depuis cette rivière jusqu'au lieu où commençait l'inondation; mais comme les eaux n'étaient pas partout assez hautes, le canal fut continué entre Beveren et Werrebroek jusqu'à Calloo, où il entrait dans l'Escaut. Cinq cents pionniers travaillaient sans relâche à cet ouvrage, et pour exciter l'ardeur des

(1) Strada, t. II, lib. VI. p. 362, 363. — Meteren, liv. XII, p. 242, *recte*.

soldats, le duc mit lui-même la main à l'œuvre. Il renouvela de cette manière l'exemple de deux célèbres Romains, Drusus et Corbulon, qui réunirent par des travaux semblables le Rhin au Zuiderzée, et la Meuse au Rhin.

Ce canal, auquel l'armée, en mémoire de son créateur, donna le nom de canal de Parme, avait quatorze mille pas de longueur, et la profondeur avec la largeur nécessaires pour porter des embarcations considérables. Il offrait aux barques qui sortaient de Gand un chemin beaucoup plus sûr et beaucoup plus court pour se rendre au quartier-général espagnol, parce qu'elles n'avaient plus alors besoin de suivre les longs détours de l'Escaut, mais qu'elles entraient immédiatement dans la Moer, non loin de Gand, et de là, passant près de Stecken, arrivaient jusqu'à Calloo par le canal et les pays inondés. Comme toutes les productions de la Flandre affluaient à Gand, ce canal mettait l'armée espagnole en communication avec la province entière. L'abondance régnait dans le camp, de sorte que l'on n'y éprouva aucune privation pendant tout le cours du siège. Mais le principal avantage que le duc tira de cet ouvrage, fut une quantité suffisante de bateaux plats, qui le mirent en état d'achever la construction de son pont (1).

L'hiver était survenu au milieu de ces préparatifs,

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 364, 365.

et comme l'Escaut charriait des glaçons, il fit suspendre pendant assez long-temps les travaux. Le duc avait attendu avec inquiétude cette saison, qui pouvait lui être funeste, en rendant plus facile une attaque sérieuse de l'ennemi. Mais l'art de ses ingénieurs le tira d'un danger, et l'inconséquence des ennemis le délivra de l'autre. Il est vrai qu'il arriva plus d'une fois à la marée montante, que des glaçons s'introduisirent dans les palissades, et les ébranlèrent par la violence de leurs coups; mais elles résistèrent néanmoins, et les secousses de l'élément furieux ne servirent qu'à prouver leur solidité.

Cependant, à Anvers, on perdait un temps précieux en vaines délibérations, et la lutte des partis faisait négliger le bien général. Le gouvernement de cette ville était divisé entre trop de mains, et la multitude y prenait une part trop grande, pour que l'on pût délibérer avec tranquillité, choisir avec discernement, et exécuter avec fermeté. Outre le conseil de la ville, dans lequel le bourgmestre n'avait que sa voix, il existait encore un grand nombre de corporations, qui étaient chargées de veiller à la sûreté intérieure et extérieure, aux approvisionnemens, aux fortifications, à la marine, au commerce, et qui voulaient être consultées dans toutes les affaires importantes. Le peuple avait acquis une influence dangereuse dans les délibérations publiques, par cette foule d'orateurs qui entraient, aussi souvent qu'il leur

plaisait, dans les assemblées du conseil de la ville, et emportaient, par leurs cris et leur grand nombre, ce que la force de leurs raisons n'avait pu obtenir: le choc naturel de tant d'intérêts opposés paralysait l'exécution de toutes les mesures salutaires. Une autorité aussi chancelante et aussi faible ne pouvait obtenir beaucoup de crédit sur une foule arrogante de matelots, et sur une soldatesque fière de son importance; il en résultait que les ordres des magistrats étaient mal exécutés, et que plus d'une fois le moment favorable fut perdu par la négligence, ou même par la mutinerie des troupes et des marins (1).

Le peu d'accord dans le choix des moyens de résistance n'aurait cependant pas eu des conséquences aussi funestes, si l'on avait été unanime sur le but qu'on se proposait d'atteindre; mais c'était sur ce point même que les citoyens aisés et la multitude étaient divisés en deux partis opposés; les premiers avaient tout à craindre si l'on en venait aux dernières extrémités, et étaient par conséquent très-portés à entrer en négociation avec le prince de Parme. Ils ne déguisèrent plus cette opinion, lorsque le fort de Liefkenshoek fut tombé dans les mains de l'ennemi, et que l'on eut commencé à craindre sérieusement pour la navigation de l'Escaut. Quelques-uns s'éloi-

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 243, 244. — Meteren liv. XII, p. 242 *verso*, 243 *recto* et *verso*. — Grotii Annales, lib. IV, p. 83.

gnèrent et abandonnèrent à son destin une ville dont ils avaient partagé la prospérité, mais dont ils redoutaient de partager l'infortune. Soixante ou soixante-dix négocians, qui étaient restés, présentèrent au conseil de la ville une requête où ils manifestaient le désir que l'on traitât avec le roi. Mais aussitôt que le peuple en fut instruit, il entra dans une telle fureur qu'on ne parvint à l'apaiser qu'en mettant en prison les supplians, et en les condamnant à une amende considérable (1). Le calme ne se rétablit que lorsqu'on eut rendu un édit qui prononçait la peine de mort contre tous ceux qui, en public ou en particulier, feraient des propositions de paix (2).

Aucun de ces mouvemens n'échappa au prince de Parme, qui avait des émissaires secrets et fidèles à Anvers et dans les autres villes du Brabant et de la Flandre, et il ne tarda pas à en tirer avantage. Quoiqu'il fût déjà en mesure d'inquiéter la ville, il y avait encore beaucoup à faire avant de s'en emparer, et un seul revers pouvait détruire l'ouvrage de plusieurs mois. Ainsi, sans négliger ses préparatifs militaires, il essaya encore les voies de la douceur, et dans cette intention, il fit remettre au grand conseil d'Anvers,

(1) Jean et Jacques Delafaille étaient à la tête de ces négocians; ils furent condamnés tous les deux à six mille florins d'amende. Jean Delafaille reçut après le siége une récompense du duc de Parme. (Histoire métallique des Pays-Bas, t. I, p. 346.

(2) Meteren, liv. XII, p. 243, *verso*.

le 13 novembre 1584, une lettre dans laquelle il employait tous les artifices pour déterminer les citoyens à se rendre, ou pour augmenter la division parmi eux. Dans cet écrit il feignait de les regarder comme séduits, et rejetait toute la faute de leur défection et de leur désobéissance sur les intrigues du prince d'Orange, dont la justice du ciel les avait enfin délivrés. « Il dépendait d'eux maintenant, ajoutait-il, « de se réveiller de leur long aveuglement, et de re« tourner à un roi, très-disposé à l'indulgence. » Il s'offrait lui-même avec joie comme médiateur, car il n'avait jamais cessé d'aimer un pays qui l'avait vu naître et où s'étaient écoulés les jours les plus heureux de sa jeunesse. Il les engageait donc à lui envoyer des plénipotentiaires, avec lesquels il pourrait traiter de la paix, leur faisant espérer les conditions les plus favorables s'ils se soumettaient à temps; mais il les menaçait en même temps des traitemens les plus sévères s'ils laissaient venir les choses aux dernières extrémités (1).

Les magistrats répondirent au nom de la ville, d'un ton convenable et modéré à cet écrit, dans lequel on trouve avec plaisir un langage bien différent de celui que le duc d'Albe avait tenu dix ans auparavant dans de semblables circonstances. En rendant une justice

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 246, 247. — Meteren, liv. XII, p. 243, *verso*.

entière au caractère personnel du prince de Parme, en lui témoignant leur reconnaissance pour sa bienveillance envers eux, ils se plaignaient du malheur des circonstances qui ne lui permettait pas d'agir d'après son caractère et ses penchans. Ils déclaraient qu'ils remettraient avec joie leur sort entre ses mains, s'il était maître absolu de ses actions, et s'il n'était pas forcé d'obéir à une volonté étrangère, que son équité naturelle ne pouvait pas lui faire approuver. On ne connaissait que trop l'inflexibilité du roi d'Espagne et le vœu d'extermination qu'il avait fait entre les mains du pape; de ce côté, toutes leurs espérances étaient perdues. Les magistrats défendaient ensuite avec une noble chaleur la mémoire du prince d'Orange, leur bienfaiteur et leur libérateur, en récapitulant les véritables motifs qui avaient amené cette funeste guerre et entraîné la défection des Provinces-Unies de la couronne d'Espagne; ils ne dissimulaient pas en même temps qu'ils avaient en ce moment l'espérance de trouver dans le roi de France un nouveau maître plus indulgent, et ils ne pouvaient même pas, par ce motif, entrer en accommodement avec le roi d'Espagne, sans se rendre coupables d'ingratitude et de la légèreté la plus condamnable (1).

En effet, les Provinces-Unies, découragées par une

(1) De Thou, histoire universelle, t. IX, p. 247, 248. — Meteren, liv. XII, p. 243, *verso* 244, *recto* et *verso*.

longue suite de malheurs, avaient pris enfin la résolution de se soumettre à la couronne de France, et de sauver leur existence et leurs anciens privilèges par le sacrifice de leur indépendance. Depuis peu de temps elles avaient envoyé à Paris une ambassade chargée de cette mission, et la perspective de cette puissante protection était la principale cause qui soutenait le courage des Anversois. Henri III, roi de France, était assez porté à profiter de cette offre; mais les troubles que les intrigues des Espagnols surent faire naître dans son propre royaume l'obligèrent enfin à la refuser. Les Belges s'adressèrent alors à la reine Élisabeth d'Angleterre, qui leur prêta son assistance, mais trop tard pour la délivrance d'Anvers. Tandis qu'on attendait dans cette ville le résultat de ces négociations, et que les espérances se reposaient au loin sur des secours étrangers, on négligeait les moyens les plus naturels et les plus simples pour le salut de la ville, et l'on perdit tout l'hiver que l'ennemi sut bien mieux employer (1).

Il est vrai que le bourgmestre d'Anvers, Sainte-Aldegonde, avait sans cesse excité la flotte zélandaise à attaquer les ouvrages ennemis, tandis qu'il soutiendrait cette expédition du côté de la ville. Les

(1) Meteren, liv. XII, p. 244, *verso* 245 et 246 *recto* et *verso*. — Hist. gén. des Prov.-Unies, t. VI. liv. XVII, p. 28—49. — Grotii Annal. lib. IV, V, p. 88—91.

nuits longues et souvent orageuses auraient pu favoriser cette tentative; et si la garnison de Lillo eût fait en même temps une sortie, il eût été bien difficile aux Espagnols de résister à cette triple attaque. Mais malheureusement, des mésintelligences survenues entre le commandant de cette flotte, Guillaume de Blois de Treslong, et l'amirauté de Zélande, retardèrent l'armement. Pour l'accélérer, Teligny résolut enfin d'aller lui-même à Middelbourg, où les états de Zélande étaient rassemblés; mais les ennemis ayant occupé tous les passages, cette tentative lui coûta la liberté, et la république perdit un de ses plus braves défenseurs. Cependant il ne manquait pas de bateliers entreprenans, qui, favorisés par la nuit et par la marée, et malgré le feu de l'ennemi, se frayaient un passage par la partie du pont qui était encore ouverte, jetaient des provisions dans la ville, et s'en retournaient avec le reflux. Mais comme plusieurs de ces barques tombèrent dans les mains des Espagnols, les magistrats ordonnèrent qu'à l'avenir les bateaux ne se hasarderaient pas à tenter le passage, à moins qu'ils ne fussent en assez grand nombre pour résister. Il résulta de cette mesure que les convois cessèrent d'arriver à Anvers, parce qu'on ne put jamais réunir le nombre fixé par l'ordonnance. Des tentatives faites sur les vaisseaux espagnols eurent aussi du succès; plusieurs furent pris, d'autres coulés à fond. Il ne s'agissait que de continuer ces essais

plus en grand. Mais quel que fût le zèle de Sainte-Aldegonde, il ne se trouva aucun marinier qui voulût tenter l'aventure (1).

L'hiver s'était écoulé au milieu de ces hésitations; à peine les assiégeans s'aperçurent-ils que l'Escaut ne charriait plus de glaces, qu'ils s'occupèrent avec activité de la construction du pont de bateaux. Il y avait encore, entre les deux estacades, un espace de plus de six cents pas à remplir. On prit trente-deux bateaux plats, chacun de soixante-six pieds de long et de vingt de large, et on les assujettit en avant et en arrière par de forts câbles et des chaînes de fer, mais de manière qu'ils étaient encore éloignés les uns des autres de vingt pieds, et qu'ils laissaient un libre passage aux eaux du fleuve. Chaque bateau était en outre amarré par deux ancres, tant au-dessus qu'au-dessous du courant, de manière que, suivant le flux ou le reflux, on pouvait lâcher ou resserrer les câbles qui les retenaient. On avait rempli l'intervalle qui séparait les bateaux par de longs mâts couverts de planches, formant une véritable route garnie d'un parapet, ainsi que les estacades. Le pont de bateaux, avec les deux estacades qui n'en étaient que la continuation, avait une longueur de deux mille quatre cents pas. Cette machine redoutable était construite avec tant

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 364. — Meteren, liv. XII, p. 242, *verso*. — Reidanus, lib. IV, p. 69.

d'art, et si abondamment pourvue d'artillerie, qu'elle pouvait, comme un être animé, se défendre elle-même, vomir des flammes à la voix du commandant, et causer la perte de tout ce qui s'approchait d'elle. Outre les deux forts Sainte-Marie et Saint-Philippe, qui étaient construits aux deux extrémités du pont, et les deux bastions de bois qui terminaient les estacades, et qui étaient remplis de soldats et de tous côtés garnis de canons, chacune des trente-deux barques contenait encore, pour sa défense, trente hommes armés et quatre matelots, et menaçait d'une bouche à feu l'ennemi qui venait d'Anvers ou de la Zélande. On comptait quatre-vingt-dix-sept pièces d'artillerie, tant sur le pont que sur les barques, et plus de quinze cents hommes occupant les bastions et les bateaux, et qui pouvaient, au besoin, entretenir un feu terrible de mousqueterie.

Mais malgré toutes ces précautions, le prince ne croyait point avoir encore assez assuré son ouvrage contre tous les accidens. On devait s'attendre que l'ennemi dirigerait la force de ses machines contre le milieu du pont, qui était la partie la plus faible. Afin de prévenir ce désastre, il fit placer dans la longueur du pont, et à quelque distance, un rempart particulier ; cet ouvrage consistait en trente-trois barques d'une grandeur considérable, placées l'une à côté de l'autre dans toute la largeur du fleuve, et attachées trois à trois par des mâts, de sorte qu'elles formaient

onze groupes séparés. Chaque barque, comme si elle eût été montée par des soldats armés de piques, présentait quatorze longues perches de bois placées horizontalement, qui opposaient à l'ennemi leurs pointes de fer. Ces barques n'étaient chargées que de lest, et assujetties à un double câble d'ancre très-lâche, qui leur permettait de s'élever et de s'abaisser avec le fleuve; elles étaient ainsi toujours en mouvement, ce qui leur fit donner le nom de flottes. Il faut ajouter encore à tous ces préparatifs quarante vaisseaux de guerre stationnés sur les deux rives du fleuve, et qui protégeaient les travaux (1).

Cet ouvrage admirable fut terminé en mars 1585, le septième mois du siège; le jour où il fut achevé fut un jour de fête pour les Espagnols. On annonça cette nouvelle à la ville assiégée par un feu de mousqueterie, en signe d'allégresse, et l'armée, comme si elle avait voulu s'assurer de son triomphe, s'étendit tout le long de l'échafaudage, pour voir couler au-dessous d'elle, paisiblement et avec obéissance, le fleuve orgueilleux auquel on avait imposé ce joug. Cette vue lui fit oublier toutes les peines qu'elle avait supportées, et chacun de ceux qui avaient mis la main à l'œuvre, quelque petit, quelque obscur

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 365—369. — De Thou, Histoire univers. t. IX, p. 422, 423. — Meteren, liv. XII, p. 242, *recto*. — Hist. univ. des Prov.-Unies, t. VI, liv. XVII, p. 56.

qu'il fût, s'attribuait une partie de l'honneur qui était la récompense de l'illustre auteur du projet. Rien ne fut égal à la consternation des Anversois, lorsqu'ils apprirent que la navigation de l'Escaut était effectivement fermée, et que toute communication leur était coupée avec la Zélande. Pour augmenter leur effroi, ils furent instruits en même temps de la perte de la ville de Bruxelles, que la famine avait enfin forcée de se rendre le 10 mars 1585. Une tentative que le comte de Hohenlohe avait hasardée à la même époque sur Bois-le-Duc, dans le dessein de s'en emparer ou de faire une diversion, fut également malheureuse. Ainsi Anvers perdit à la fois tout espoir de secours par mer et par terre (1).

Ces funestes nouvelles furent répandues par quelques fuyards qui s'étaient jetés dans la ville en traversant les avant-postes des Espagnols. Un espion, que le bourgmestre avait envoyé pour reconnaître les ouvrages ennemis, augmenta encore, par ses rapports, la consternation générale. Il avait été pris et amené devant le prince de Parme, qui donna l'ordre de le conduire partout et de lui faire particulièrement visiter dans le plus grand détail les travaux du pont. On le ramena ensuite devant le prince, qui le renvoya en lui disant ces mots : « Va, et rapporte ce que tu

(1) Strada, t. II, lib, 6, p. 369. — De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 419, 420. — Meteren, liv. XII, p. 246, *verso*. 247, *recto*.

« as vu à ceux qui t'ont envoyé; dis-leur en outre « que je suis fermement résolu à m'ensevelir sous les « débris de ce pont, ou à pénétrer par ce pont dans « votre ville (1) ».

Mais la certitude du danger ranima enfin le zèle des confédérés, et il ne dépendit pas de leurs dispositions que la première moitié de cette résolution ne fût réalisée. Depuis long-temps le duc avait remarqué avec inquiétude les mouvemens qui se faisaient en Zélande pour la délivrance de la ville. Il n'ignorait pas qu'il avait à craindre de ce côté les coups les plus dangereux, et que tous ses ouvrages ne lui seraient d'aucun secours contre les forces réunies de la flotte de Zélande et de celle d'Anvers, si elles agissaient de concert, et venaient à fondre sur lui en choisissant le moment le plus favorable. Les lenteurs de l'amiral zélandais, qu'il s'était efforcé d'entretenir, avaient pendant un certain temps suspendu le danger; mais l'imminence du péril décida tout à coup l'expédition, et, sans attendre plus long-temps l'amiral, les états assemblés à Middelbourg envoyèrent au secours des assiégés le comte Justin de Nassau avec tous les vaisseaux qu'ils purent rassembler. Cette flotte se plaça devant le fort de Liefkenshoek, dont l'ennemi était maître, et, soutenue par quelques vaisseaux du

(1) De Thou, Hist. gén., t. IX, p. 242. — Strada, t. II, lib. VI, p. 370, 371.

fort Lillo, elle le canonna avec un si heureux succès, qu'en peu de temps les remparts furent détruits, et le fort fut emporté d'assaut le 21 avril 1585. Les wallons qui en formaient la garnison ne montrèrent pas le courage qu'on attendait des soldats du prince de Parme; ils abandonnèrent lâchement la forteresse aux confédérés, qui s'emparèrent en peu de temps de toute l'île de Doel et des retranchemens qu'on y avait construits. La perte de ces places, qui cependant furent bientôt reprises, fut tellement sensible au prince, qu'il fit traduire les commandans devant un conseil de guerre, et décapiter les plus coupables. Cependant, cette conquête importante ouvrait aux Zélandais un passage libre jusqu'au pont, et le moment était arrivé, suivant la convention faite avec les Anversois, de tenter un coup décisif contre les ouvrages espagnols. On convint que les habitans d'Anvers feraient sauter le pont, à l'aide de machines qu'ils avaient préparées depuis long-temps, tandis que la flotte zélandaise, chargée de provisions, se tiendrait prête à faire voile vers la ville aussitôt que l'ouverture aurait été pratiquée (1).

Avant même que le prince eût achevé entièrement la construction du pont, un ingénieur travaillait déjà dans les murs d'Anvers à sa destruction. Frédéric

(1) Strada, t. II, liv. VI, p. 380, 381. — Meteren, liv. XII, p. 447, *verso*.

Gianibelli était le nom de cet homme destiné par le sort à devenir l'Archimède de cette ville, et à déployer inutilement pour sa défense, avec des résultats également malheureux, les talens du célèbre géomètre de Syracuse. Il était né à Mantoue. On disait que quelques années auparavant il s'était rendu à Madrid pour offrir ses services à Philippe, dans la guerre des Pays-Bas; mais, fatigué d'une longue attente, l'ingénieur offensé quitta la cour avec le projet de faire connaître au monarque espagnol, d'une manière qui lui fût sensible, un mérite qu'il n'avait pas su apprécier. Il chercha du service auprès de la reine Élisabeth d'Angleterre, l'ennemie déclarée de l'Espagne, qui l'envoya à Anvers après avoir vu quelques preuves de son habileté. Il s'établit dans cette ville, et lorsqu'elle fut réduite à l'extrémité, il lui consacra son zèle et ses talens (1).

Aussitôt que cet ingénieur eut été convaincu que la construction du pont était une chose sérieuse, et que l'ouvrage était presque achevé, il demanda aux magistrats de lui fournir trois grands vaisseaux de cent cinquante à trois cents tonneaux, dans lesquels il avait l'intention d'établir des mines. Il demanda en outre soixante barques larges et plates, qui, attachées ensemble avec des câbles et des chaînes, et pourvues

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 423. — Strada, t. II, liv. VI, p. 381. — Meteren, liv. XII, p. 247, *verso* 248, *recto*.

de crocs de fer, devaient être mises en mouvement à la marée descendante, pour achever l'effet qu'auraient produit les brûlots, et, formant un angle aigu, fondre avec impétuosité sur le pont; mais il avait adressé sa demande à des hommes entièrement incapables de concevoir une pensée extraordinaire, et qui ne pouvaient se départir de leur esprit mercantile, même quand il s'agissait du salut de la patrie. On trouva sa proposition trop coûteuse, et ce fut avec peine qu'il obtint qu'on lui confierait deux plus petits vaisseaux de soixante-dix à quatre-vingts tonneaux, avec un certain nombre de barques (1).

Il disposa de la manière suivante ces deux vaisseaux, dont l'un fut nommé *la Fortune*, et l'autre *l'Espérance*. Ayant fait construire en pierres de taille dans le fond de ces embarcations une chambre de mine de cinq pieds de large sur quatre et demi de haut et quarante de long, il la fit remplir de soixante quintaux de poudre très-fine de son invention, et la couvrit de grandes pierres sépulcrales et de meules de moulin en aussi grande quantité que les vaisseaux pouvaient en supporter le poids. Il établit encore par-dessus un toit de pierres semblables en forme de dos d'âne, qui s'élevait à six pieds de hauteur au-dessus du pont, il combla le toit lui-même de chaînes et de crocs de fers, de boulets de métal et de marbre, de

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 423, 424.

clous, de lames tranchantes et d'autres instrumens meurtriers; le reste de chaque vaisseau qui n'était pas occupé par la mine fut recouvert de planches. Gianibelli avait laissé dans la mine plusieurs petites ouvertures pour y introduire les mèches qui devaient y mettre le feu. Par surcroît de précaution, il avait établi une horloge qui, après l'expiration d'un temps fixé, devait faire jaillir des étincelles, et mettre le feu au vaisseau dans le cas où les mèches s'éteindraient. Afin de donner à l'ennemi l'opinion que la construction de ces machines n'avait pour but que d'incendier le pont, on entretenait au sommet de la machine un feu de soufre et de poix qui pouvait brûler pendant une heure entière. Pour détourner encore plus l'attention des Espagnols du véritable point de danger, il prépara trente-deux barques plates sur lesquelles brûlaient des feux d'artifice, et qui n'avaient d'autre destination que de prolonger l'illusion de l'ennemi : ces brûlots devaient être dirigés vers le pont en quatre détachemens, de demi-heure en demi-heure, et tenir les assiégeans continuellement en haleine pour que, las à la fin d'un feu inutile et d'une attente vaine, ils relâchassent de leur surveillance lorsque les véritables volcans arriveraient. Il disposa encore quelques barques dans lesquelles il avait caché de la poudre pour faire sauter le pont volant, et préparer les voies aux grands vaisseaux. Il espérait en même temps occuper l'ennemi par le

combat d'avant-postes, l'attirer sur le pont, et l'exposer à l'effet meurtrier de la machine infernale (1).

La nuit du 4 au 5 avril fut désignée pour l'exécution de cette grande entreprise. Un bruit confus s'en était déjà répandu dans le camp espagnol, surtout lorsque l'on eut découvert plusieurs plongeurs venant d'Anvers, qui avaient voulu couper les câbles qui retenaient les vaisseaux. On s'attendait bien à une attaque sérieuse, mais on se trompait sur la manière dont elle devait être dirigée. On comptait avoir à combattre des hommes plus que des élémens. Le prince, dans cette croyance, fit doubler les sentinelles le long des bords du fleuve, et rassembla la plus grande partie de ses troupes dans le voisinage du pont où il se trouvait lui-même; plus le danger s'approchait, plus il cherchait à le combattre. A peine la nuit est-elle arrivée, que l'on aperçoit venant du côté de la ville trois bateaux enflammés, puis encore trois autres, et peu après autant. On crie aux armes dans le camp, et le pont se couvre en entier d'hommes armés. Cependant le nombre des brûlots augmentait toujours, ils descendaient le fleuve dans un certain ordre, deux à deux, ou trois à trois, parce que dans le commencement ils étaient encore dirigés par des mariniers. L'amiral de la flotte anversoise, Jacobsohn, soit

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 424, 425. — Strada, t. II, lib. VI, p. 481, 483. — Meteren, liv. XII, p. 248, *recto*.

par négligence, soit à dessein prémédité, avait fait la faute d'avoir laissé voguer trop vite, les uns après les autres, les quatre détachemens de vaisseaux, et de les avoir fait suivre également trop promptement par les deux grands brûlots, ce qui dérangea tout le plan que l'on avait conçu.

Cependant la flotte s'approchait de plus en plus, et l'obscurité de la nuit augmentait l'effet de cette apparition extraordinaire. Aussi loin que l'œil pouvait suivre l'Escaut, tout paraissait en feu, et les brûlots jetaient des flammes tellement vives, qu'on aurait cru qu'il brûlaient eux-mêmes. La surface du fleuve, les drapeaux, les digues, les redoutes construites le long des rives, les armes des Espagnols, réfléchissaient une lumière éclatante. Le soldat contemplait avec un sentiment mêlé d'effroi et d'admiration ce spectacle singulier qui ressemblait plutôt à une fête qu'à un appareil militaire. Lorsque cette flotte enflammée se fut approchée du pont à la distance de deux mille pas, ses conducteurs allumèrent les mèches, poussèrent les deux grands brûlots jusque dans le milieu du fleuve, abandonnèrent les autres au cours des vagues, et s'éloignèrent en toute hâte sur les barques qu'ils avaient amenées à cet effet (1).

Le désordre se mit alors dans la flottille, et les vaisseaux n'ayant plus de guides, arrivèrent isolés et

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 384, 385.

dispersés près du pont volant; ils y restèrent accrochés, ou éclatèrent de côté sur les bords du fleuve. Les barques destinées à incendier le pont volant furent jetées sur la rive de la Flandre par la violence d'un ouragan qui s'éleva au moment même; le premier des grands brûlots, *la Fortune,* échoua avant d'atteindre le pont, et donna la mort, en éclatant, à quelques soldats espagnols qui travaillaient dans une redoute voisine. Il s'en fallut peu que le second, l'*Espérance*, n'éprouvât le même sort. Le fleuve le jeta vers la côte de Flandre, contre le pont volant, où il resta suspendu, et s'il se fût enflammé dans ce moment, il aurait perdu la majeure partie de son effet. Trompés par les flammes que cette machine jetait, ainsi que les autres barques, les Espagnols la prirent pour un brûlot ordinaire destiné à incendier le pont de bateaux, et voyant le feu des embarcations s'éteindre successivement sans produire d'autre effet, la terreur disparut enfin, et l'on commença à se moquer des préparatifs de l'ennemi, qui s'étaient annoncés avec tant d'ostentation, et dont le résultat était si ridicule. Quelques-uns des plus audacieux se jetèrent dans le fleuve, pour aller examiner de plus près le bateau et en éteindre le feu, lorsqu'au moment même il se détacha par sa masse, rompit le pont volant qui l'avait arrêté, et s'élança contre le pont principal avec une impétuosité qui jeta l'épouvante parmi les Espagnols. Aussitôt tous se mettent en mouvement,

le duc crie aux matelots d'arrêter la machine avec des perches, et d'éteindre les flammes, avant qu'elles se communiquent aux pilotis.

Le prince se trouvait, dans ce moment critique, à l'extrémité de l'estacade gauche, à l'endroit où elle formait un bastion dans la rivière et se joignait au pont de bateaux. Il avait auprès de lui le marquis de Roubais, général de la cavalerie, gouverneur de l'Artois, ancien serviteur des États, mais qui, de défenseur de la république, était devenu son plus redoutable ennemi; le baron de Billy, gouverneur de la Frise, et commandant des régimens allemands; les généraux Cajetan et Guasto, et plusieurs officiers supérieurs: chacun, oubliant son danger particulier, ne s'occupait qu'à détourner le malheur général. En ce moment, un enseigne espagnol (1) s'approche respectueusement du prince, et le conjure de s'éloigner d'un lieu où sa vie était exposée à un danger imminent; il réitère ses instances avec d'autant plus de chaleur que le duc paraît y prêter peu d'attention, et il finit par se jeter à ses pieds, en le conjurant d'écouter en cette seule occasion le conseil de son fidèle serviteur. En disant ces mots, il saisit le duc par son habit, comme s'il eût voulu l'entraîner avec violence. Alexandre, plus surpris de l'audace de cet

(1) De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 425, le nomme de Vega, sergent de bataille.

homme, que convaincu par ses raisons, se retire enfin vers le bord, accompagné par Cajetan et Guasto. A peine avait-il eu le temps d'atteindre le fort Sainte-Marie, à l'extrémité du pont, qu'il entendit derrière lui un bruit épouvantable, comme si la terre se fût fendue en deux, et que la voûte du ciel se fût écroulée. Le duc fut, ainsi que toute l'armée, renversé par l'explosion; quelques minutes se passèrent avant qu'on pût se reconnaître (1).

Mais quel spectacle s'offrit à la vue de ceux qui les premiers revinrent à la vie !.... L'éruption de ce volcan avait fait sortir l'Escaut de ses profondes retraites, et les flots, semblables à une haute muraille, avaient été poussés contre les digues, de sorte que les fortifications des deux rives du fleuve étaient sous les eaux, à plusieurs pieds de profondeur. La terre fut ébranlée à trois lieues à la ronde. L'estacade gauche, à laquelle le brûlot s'était accroché, fracassée presque tout entière, avec une partie du pont de bateaux, avait été élevée dans les airs, emportant les mâts, les canons et les hommes. La violence du feu avait lancé dans les campagnes voisines les masses énormes de pierre qui couvraient la mine; à mille pas du fleuve, on en trouva d'enfoncées dans la terre à deux pieds de profondeur. Six barques avaient été brûlées, d'autres mises en pièces. Mais

(1) De Thou, Histoire universelle, t. IX, p. 426.

le ravage que cette machine meurtrière avait fait parmi les soldats était bien plus effroyable. Cinq cents hommes, et même, si l'on en croit quelques rapports, huit cents, furent les victimes de sa rage, sans compter ceux qui en furent quittes pour des membres mutilés. Les genres de mort les plus opposés se présentèrent dans ce moment terrible : quelques-uns furent consumés dans les flammes ; d'autres brûlés par les eaux bouillantes du fleuve ; d'autres encore étouffés par la vapeur empoisonnée du soufre ; ceux-ci furent précipités dans les flots ; ceux-là enterrés sous une grêle de pierres lancées au loin ; beaucoup déchirés par les lames et les crocs, ou écrasés par les boulets que recelait la machine. On trouva quelques Espagnols morts sans blessure apparente ; ils avaient péri par la seule commotion de l'air. L'aspect qui s'offrit immédiatement après l'explosion était affreux. On voyait des soldats fixés entre les palissades du pont, d'autres se débattaient sous une masse de pierres, ou étaient restés suspendus aux cordages des vaisseaux ; de toutes parts des voix réclamaient les secours de la pitié, mais comme chacun en avait besoin pour lui-même, on n'y répondait que par d'impuissans gémissemens.

Plusieurs durent la vie à des hasards qui tenaient du prodige : un officier nommé Tucci fut enlevé par le tourbillon, qui le tint assez long-temps suspendu dans les airs, quoique chargé de ses armes, et le fit

descendre doucement dans le fleuve, plutôt qu'il ne l'y laissa tomber; il se sauva à la nage: un autre fut transporté de la côte de Flandre à celle du Brabant; il n'eut qu'une légère contusion à l'épaule. Il raconta ensuite que dans ce court voyage aérien il avait éprouvé la même sensation que s'il avait été lancé par la bouche d'un canon. Le duc de Parme lui-même ne fut jamais si près de la mort que dans ce moment, la différence d'une demi-minute décida de sa vie; car à peine avait-il mis le pied dans le fort Sainte-Marie, qu'il fut enveloppé comme par un tourbillon, et qu'une poutre, qui le frappa à la tête et à l'épaule, le renversa sans connaissance; on crut pendant quelque temps qu'il était mort, parce que beaucoup de gens se rappelaient l'avoir encore vu sur le pont quelques minutes avant l'explosion : on le trouva enfin la main appuyée sur son épée, se soulevant entre ses compagnons Cajetan et Guasto. Cette nouvelle rendit la vie à toute l'armée; mais on essaierait vainement de peindre les sentimens pénibles du prince, à la vue de la dévastation qu'un seul instant avait produite dans un ouvrage de tant de mois. Le pont sur lequel reposait toute son espérance était détruit; une grande partie de son armée anéantie, une autre mutilée et mise hors de combat pour quelque temps; plusieurs de ses plus braves officiers étaient tués, et comme si ce malheur public n'eût pas suffi, il apprit qu'on ne trouvait nulle part le marquis de Rou-

bais, celui de tous ses généraux qu'il estimait le plus. Et cependant de plus grands malheurs étaient à craindre, car on devait s'attendre à voir arriver d'Anvers et de Lillo, les flottes ennemies, qui, dans la terrible position où se trouvait l'armée espagnole, n'auraient éprouvé aucune résistance. Le pont était rompu, et rien n'empêchait les vaisseaux zélandais de le franchir à pleines voiles; d'ailleurs, dans le premier moment, la confusion des troupes était si grande, qu'il eût été impossible de donner et d'exécuter des ordres; beaucoup de corps avaient perdu leurs commandans, et beaucoup de chefs avaient perdu leurs troupes: on reconnaissait à peine, au milieu de la ruine générale, le poste où l'on avait été auparavant. Il faut ajouter que toutes les redoutes construites sur le rivage étaient sous les eaux; plusieurs canons étaient coulés à fond, les mèches mouillées, et les provisions de poudre avariées. Quel moment pour l'ennemi, s'il avait su en profiter (1)!

On croira difficilement l'historien contemporain qui assure que le succès, qui surpassa l'attente des Anversois, fut perdu pour eux, parce qu'ils l'ignorèrent. Il est vrai que Sainte-Aldegonde, aussitôt

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 385—390. — De Thou, Histoire génér. t. IX, p. 426, 427. — Histoire univ. des Provinces-Unies, t. VI, liv. 17, p. 57, 58. — Meteren, liv. XII, p. 248 *recto* et *verso*.

que l'on eut entendu le fracas de l'explosion, envoya plusieurs galères vers le pont, avec l'ordre à leurs commandans de lancer des bombes et des flèches enflammées, aussitôt qu'ils l'auraient heureusement traversé, et de se rendre promptement à Lillo, pour avertir la flotte zélandaise d'appareiller sur-le-champ. En même temps il donna l'ordre à l'amiral d'Anvers de mettre à la voile, aussitôt qu'il apercevrait les signaux convenus, et d'attaquer l'ennemi au milieu de ce premier désordre. Mais, quoiqu'on eût promis une récompense considérable aux marins qu'on avait envoyés à la découverte, ils ne se hasardèrent pas dans le voisinage de l'ennemi, et s'en retournèrent sans avoir exécuté leur mission, avec la nouvelle que le pont de bateaux était resté intact, et que les brûlots n'avaient produit aucun effet.

Le lendemain on ne prit pas de meilleures mesures pour connaître le véritable état du pont, et comme on ne vit faire aucun mouvement à la flotte de Lillo, quoique le vent fût favorable, on se confirma dans l'idée que l'effet des brûlots avait été nul. Personne ne s'imagina que les rapports mensongers qui trompaient les Anversois causaient une erreur pareille parmi les Zélandais et les retenaient à Lillo. Une inconséquence aussi étrange ne pouvait avoir lieu que dans un gouvernement qui, sans considération et sans consistance, demandait des conseils à la multitude au lieu de lui donner des ordres.

Le peuple, qui se montrait si inactif envers l'ennemi, exhalait sa rage contre Gianibelli, et voulait le déchirer en morceaux. Cet ingénieur courut, pendant deux jours, le plus grand danger; mais enfin, le troisième au matin, un messager de Lillo, qui avait passé sous le pont à la nage, donna la nouvelle positive de sa destruction, mais en même temps de son complet rétablissement (1).

Cette prompte réparation du pont fut un véritable prodige, opéré par le duc de Parme. A peine s'était-il rétabli du coup qui paraissait avoir renversé tous ses projets, qu'il sut en prévenir les suites funestes avec une admirable présence d'esprit. L'absence de la flotte ennemie, dans ce moment décisif, ranima de nouveau ses espérances. Le mauvais état du pont paraissait être encore un mystère, et s'il n'était pas possible de rétablir en quelques heures l'ouvrage de tant de mois, c'était gagner beaucoup que de savoir garder les apparences. Tout le monde dut mettre la main à l'œuvre, pour enlever les décombres, relever les poutres renversées, remplacer celles qui étaient détruites, et remplir les brèches avec de nouveaux vaisseaux. Le duc lui-même ne se dispensa pas de ce travail, et tous les officiers suivirent son exemple. Le simple soldat, animé par cette popularité, fit des efforts inouis; le travail fut continué pendant toute la nuit,

(1) Meteren, liv. XII, p. 248, *verso*.

au roulement continuel des tambours et au son des trompettes, qui étaient distribués tout le long du pont, pour étouffer le bruit des travailleurs. Pendant cet intervalle le duc gagna le temps de consolider les réparations, et même de faire quelques changemens importans dans la construction du pont. Pour le garantir à l'avenir de semblables désastres, on rendit mobile une partie du pont de bateaux, de manière qu'elle pouvait être enlevée en cas de besoin, et laisser un passage libre aux brûlots. Le duc remplaça les soldats qu'il avait perdus, par ceux des garnisons des places voisines, et par un régiment allemand, qui lui fut amené à cette époque, de la Gueldre. Il nomma aux places que la mort avait laissées vacantes, sans oublier l'enseigne espagnol qui lui avait sauvé la vie (1).

Lorsque les Anversois eurent appris l'heureux succès de leur machine infernale, ils en honorèrent l'inventeur avec autant d'enthousiasme qu'ils avaient montré auparavant de rage contre lui, et implorèrent de son génie une nouvelle tentative. Gianibelli obtint alors en effet les barques que vainement il avait demandées dans le commencement, et il les arrangea de manière à ce qu'elles fussent poussées par une force irrésistible contre le pont, et qu'elles le brisassent une seconde fois. Mais dans ce moment

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 391—392.

le vent était contraire à la flotte de Zélande; elle ne put appareiller. Le duc eut donc encore le temps nécessaire pour réparer le dommage. L'Archimède d'Anvers ne se laissa pas décourager par toutes ces tentatives inutiles. Il prépara de nouveau deux grands bâtimens, qui étaient armés de crochets de fer et d'autres instrumens semblables, afin de rompre le pont par la violence du choc; mais quand il s'agit de les faire sortir du port, il ne se trouva personne qui voulût les monter. L'ingénieur fut donc forcé de songer aux moyens de donner à ses machines une telle direction, qu'elles pussent tenir sans pilote le milieu du fleuve, et ne fussent pas poussées par le vent vers le rivage, comme les précédentes. Un de ses ouvriers, Allemand de naissance, inventa un singulier moyen, si l'on ose toutefois le raconter d'après l'historien Strada (1); il plaça sous ces vaisseaux une grande voile avec sa vergue, qui s'enflait par l'eau de la même manière que les voiles ordinaires s'enflent par le vent, et devait entraîner le vaisseau avec toute la force du courant. L'événement prouva la justesse de ses calculs, car ce bâtiment, avec des voiles renversées, non-seulement suivit dans une direction exacte le juste milieu du fleuve, mais il se précipita avec une telle violence contre le pont, qu'il ne laissa pas le temps à l'ennemi de l'ouvrir, et qu'il

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 400.

le rompit; mais tous ces succès ne furent d'aucune utilité pour Anvers, parce qu'ils étaient entrepris à l'aventure, sans être soutenus par des forces suffisantes. On ne fit point usage d'un nouveau brûlot contenant quatre mille livres de poudre, et que Gianibelli construisit sur le modèle du premier, qui avait si bien rempli sa destination, parce que les Anversois résolurent alors de chercher leur délivrance par d'autres moyens (1).

Découragés de tentatives qui n'avaient produit aucun résultat, pour rendre libre par la force la navigation de l'Escaut, ils avaient pensé à la fin à renoncer entièrement à ce fleuve. On se souvint de la ville de Leyde, qui, assiégée dix ans auparavant par les Espagnols, avait trouvé son salut dans une inondation de ses campagnes, effectuée en temps opportun, et l'on résolut de suivre cet exemple.

Entre Lillo et Stabroek, dans le pays de Bergen, s'étend une grande plaine, disposée en pente douce jusqu'à Anvers; elle n'est garantie des irruptions de l'Escaut oriental, que par des digues nombreuses et des contre-digues. Il ne s'agissait que de les percer; toute la plaine devenait alors une vaste mer, et pouvait être parcourue avec des vaisseaux plats, presque jusque sous les murs d'Anvers. Si cette ten-

(1) Meteren, liv. xii, f°. 248, *verso*.

tative réussissait, le duc de Parme pouvait toujours continuer à garder l'Escaut au moyen de son pont de bateaux; on se serait créé subitement un nouveau fleuve qui, en cas de besoin, aurait rendu les mêmes services. C'était justement le conseil que le prince d'Orange avait donné au commencement du siège, et que Sainte-Aldegonde avait cherché sérieusement à faire mettre à exécution, mais sans succès, parce qu'on n'avait pu déterminer quelques citoyens à sacrifier leurs propriétés. Dans l'extrémité où l'on se trouvait, on revint à ce dernier moyen de salut; mais les circonstances étaient bien changées dans l'intervalle.

Cette plaine est coupée par une très-large et très-haute digue, qui prend son nom du château voisin de Cowenstein, et s'étend, depuis le village de Stabroek, dans le pays de Bergen, pendant l'espace de trois lieues, jusqu'à l'Escaut, où elle se joint à la grande digue de ce fleuve, non loin d'Ordam. On ne pouvait faire passer les vaisseaux au-dessus de cette digue, quelque élevés que fussent les flots, et c'est en vain qu'on eût introduit la mer dans les campagnes, tant qu'un semblable obstacle eût empêché les navires zélandais d'arriver dans la plaine d'Anvers. Le sort de la ville dépendait donc de la possibilité de raser ou de percer la digue de Cowenstein; mais le duc de Parme, qui l'avait prévu, s'en était emparé dès le commencement du siège, et il n'avait rien

négligé pour s'y maintenir jusqu'à la dernière extrémité. Le comte de Mansfeld était campé avec la plus grande partie de l'armée auprès du village de Stabroek, et entretenait par cette digue de Cowenstein la communication avec le pont, le quartier-général et les magasins espagnols de Calloo. Ainsi l'armée formait, depuis Stabroek, dans le Brabant, jusqu'à Beveren en Flandre, une ligne continue, coupée, il est vrai, par l'Escaut, mais qui ne pouvait pas être forcée sans un combat sanglant. Sur la digue même on avait élevé cinq batteries différentes, dans une distance convenable, et les plus braves officiers de l'armée les commandaient. Comme le prince de Parme ne pouvait douter que toute la fureur de la guerre se dirigerait maintenant de ce côté, il confia au comte de Mansfeld la garde du pont, et résolut de défendre en personne ce poste important. Maintenant commence une nouvelle guerre sur un théâtre différent (1).

Les Belges avaient percé en plusieurs endroits, au-dessus et au-dessous du fort Lillo, la digue qui suit la rive droite de l'Escaut, et là, où peu de temps auparavant se montraient des campagnes verdoyantes, parut un nouvel élément; on y voyait des barques naviguer, et des mâts avaient remplacé les arbres dé-

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 394, 395. — De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 428. — Meteren, liv. XII, f°. 248, *verso*. 249, *recto*.

truits par l'inondation ; une flotte zélandaise, commandée par le comte de Hohenlohe, navigua sur les campagnes submergées, et fit des démonstrations fréquentes contre la digue de Cowenstein, sans pourtant l'attaquer sérieusement, tandis qu'une autre flotte se montrait dans l'Escaut, et menaçait l'un ou l'autre côté d'une descente, ou le pont de bateaux d'un assaut. On trompa ainsi pendant quelques jours les Espagnols; incertains du lieu où on les attaquerait, fatigués d'une vigilance continuelle, des craintes souvent illusoires leur avaient rendu insensiblement quelque confiance. Les Anversois promirent au comte de Hohenlohe de soutenir, de leur côté, avec une flotille, l'attaque qu'il projetait contre la digue. Trois fanaux, allumés sur le principal clocher de la ville, devaient donner le signal du départ de la flotille. Pendant une nuit obscure, le 7 mai 1585, les trois signaux que l'on attendait parurent; le comte de Hohenlohe fit aussitôt escalader la jetée par cinq cents hommes de ses troupes, entre deux redoutes ennemies; ils surprirent les sentinelles espagnoles à moitié endormies, et massacrèrent tous ceux qui se défendirent. Ce détachement s'établit en peu de temps sur la digue, et l'on était déjà prêt à débarquer le reste de la troupe, forte de deux mille hommes, lorsque les Espagnols des redoutes voisines, se mirent en mouvement, et, favorisés par un terrain très-étroit, firent une attaque désespérée sur l'ennemi, dont le

nombre gênait les manœuvres; en même temps l'artillerie des redoutes commença à canonner la flotte qui s'approchait, rendit impossible le débarquement des autres troupes, et les Zélandais, ne se voyant pas secourus par la ville, furent vaincus après une courte résistance, et repoussés de la digue dont ils étaient déjà les maîtres. Les Espagnols vainqueurs poursuivirent l'ennemi au milieu de l'eau, jusques dans leurs vaisseaux, en coulèrent bas plusieurs, et forcèrent les autres à se retirer avec une grande perte. Le comte de Hohenlohe rejeta la faute de cette défaite sur les habitans d'Anvers, qui l'avaient trompé par de faux signaux, et il est certain que le peu d'accord entre les doubles opérations fut cause que cette entreprise n'eut pas un meilleur succès (1).

On résolut enfin de réunir ses forces, d'attaquer les Espagnols avec plus d'ensemble, et de faire lever le siège, en dirigeant à la fois un assaut contre la digue et le pont. Le 16 mai 1585 fut le jour fixé pour l'exécution de ce projet; l'on ne négligea rien de part ni d'autre pour le rendre décisif. Les Hollandais et les Zélandais réunirent avec les Anversois plus de deux cents navires, pour l'armement desquels ils dégarnirent de troupes leurs villes et leurs forteresses; ils devaient avec toutes ces forces assaillir

(1) De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 428, 429. — Strada, t. II, lib. VI, p. 397, 398. — Meteren, liv. XII, f°. 249, *verso*.

de deux côtés opposés la digue de Cowenstein. Dans le même temps, le pont de l'Escaut devait être attaqué par de nouvelles machines, de l'invention de Gianibelli, pour empêcher le prince de Parme de secourir la digue (1).

Alexandre, instruit du danger qui le menaçait, fit des préparatifs énergiques pour le prévenir. Aussitôt après s'être emparé de la digue, il y avait fait construire des forts à cinq endroits différens, et donné le commandement aux officiers les plus expérimentés de son armée. Le premier fort, nommé Sainte-Croix, fut construit à l'endroit où la digue de Cowenstein se joint à la grande digue de l'Escaut, et forme avec elle une croix; Mondragon le commandait. A mille pas de distance, on avait bâti, près du château de Cowenstein, le fort Saint-Jacques, qui était sous les ordres de Camille de Monte. A pareille distance, on voyait le fort Saint-Georges, et mille pas plus loin, le fort des Pilotis, qui prenait son nom des pilotis sur lesquels il reposait; Gambea y commandait. A l'extrémité, près de Stabroek, était un cinquième fort, commandé par le comte de Mansfeld, et l'Italien Capizucchi. Le duc les fit garnir d'artillerie, renforcer de troupes fraîches, et par

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 399—404. — Meteren, liv. XII, f°. 248, *verso*.

surcroît de précaution, il ordonna de planter des deux côtés de la digue, et dans toute sa longueur, des palissades, tant pour fortifier le retranchement que pour rendre le travail plus difficile aux pionniers qui voudraient la percer (1).

Le 16 mai, au matin, l'armée des alliés se mit en mouvement. Dès le point du jour, quatre barques enflammées venant de Lillo, parurent sur les campagnes inondées, et inspirèrent une telle frayeur aux sentinelles espagnoles placées sur la digue, et qui se rappelèrent l'explosion de la machine infernale, qu'elles se replièrent précipitamment vers les redoutes voisines. C'était justement ce que l'ennemi avait prévu. Il avait caché dans ces vaisseaux, qui ressemblaient à des brûlots, mais qui n'en étaient pas en effet, des soldats qui s'élancèrent subitement à terre et escaladèrent heureusement la digue, dans un endroit qui n'était pas défendu, entre le fort de Saint-Georges et celui des Pilotis. Immédiatement après, parut toute la flotte zélandaise, composée de nombreux vaisseaux de ligne, d'autres chargés de vivres et d'une multitude de petites barques remplies de sacs de terre, de laine, de fascines, de gabions, pour pouvoir élever promptement des parapets partout où il serait nécessaire. La flotte était pourvue d'une ar-

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 396, 397.

tillerie considérable, et d'une troupe nombreuse de soldats valeureux; elle était accompagnée d'un grand nombre de pionniers, pour percer la digue aussitôt qu'on s'en serait emparé (1).

A peine les Zélandais avaient-ils commencé l'attaque d'un côté, que la flotte d'Anvers s'avança d'Osterwell, pour attaquer de l'autre. Ils construisirent à la hâte, entre les deux redoutes ennemies les plus voisines, un parapet élevé, afin de couper toute communication entre les Espagnols, et de couvrir les travailleurs. Ceux-ci, au nombre de plusieurs centaines, se mirent à saper la digue, et travaillèrent avec tant d'activité, que l'on avait l'espérance de voir promptement les deux mers réunies. Mais pendant ce temps, les Espagnols s'étaient empressés d'accourir des deux redoutes voisines, et ils attaquaient courageusement leurs ennemis, tandis que l'artillerie du fort Saint-Georges tirait, sans discontinuer, sur la flotte des confédérés. Une bataille effroyable se livrait dans l'endroit où l'on perçait la digue, et où l'on élevait la palissade. Les Zélandais avaient placé un cordon épais autour des pionniers, afin qu'ils ne fussent pas troublés dans leurs travaux, et ils les continuèrent au milieu de ce bruit militaire, sous une grêle de balles qui tombaient autour d'eux, souvent dans

(1) Strada, t. II, lib. VI. — De Thou, Histoire univ. t. IX, p. 432. — Meteren, liv. XII, f°. 249, *recto*.

l'eau jusqu'à la poitrine, entre les morts et les mourans, et excités par les marchands, qui attendaient avec impatience l'ouverture de la digue, pour voir leurs vaisseaux en sûreté. L'importance du succès, qui dépendait entièrement de leur activité, semblait animer ces simples ouvriers d'un courage héroïque; uniquement occupés du travail de leurs mains, ils ne voyaient ni n'entendaient la mort qui les entourait; et si ceux du premier rang tombaient, ceux qui venaient après les remplaçaient à l'instant. Les palissades les retardaient beaucoup, mais encore plus les attaques des Espagnols, qui se précipitaient avec le courage du désespoir au milieu des rangs ennemis, perçaient les pionniers dans leurs trous, et remplissaient, avec les corps des morts, les brèches que les vivans avaient faites. Enfin ces braves Espagnols, ayant eu la plupart de leurs officiers tués ou blessés, voyant le nombre de leurs ennemis s'augmenter sans cesse, et de nouveaux pionniers remplacer à l'instant ceux qui tombaient sous leurs coups, perdirent courage et crurent prudent de se retirer dans leurs forts. Les confédérés se virent alors entièrement maîtres de tout l'espace qui s'étendait du fort Saint-Georges à la redoute des Pilotis. Mais comme ils trouvaient trop long d'attendre l'ouverture entière de la digue, ils déchargèrent promptement un vaisseau zélandais, et en transportèrent le chargement par dessus, sur un vaisseau anversois, qui conduisit

comme en triomphe le comte de Hohenlohe à Anvers. Son arrivée remplit tout à coup des plus douces espérances les habitans jusqu'alors inquiets, et comme si la victoire était déjà remportée, on s'abandonna à une joie tumultueuse. On sonna toutes les cloches; on tira tous les canons et les habitans hors d'eux-mêmes coururent pleins d'impatience à la porte d'Osterweel, pour recevoir les vaisseaux chargés des provisions qui devaient être en route (1).

En effet, jamais la fortune n'avait été aussi favorable aux assiégés que dans ce moment. Les ennemis découragés et épuisés s'étaient jetés dans leurs forts, et bien loin de pouvoir disputer aux vainqueurs les postes qu'ils avaient conquis, ils se voyaient eux-mêmes assiégés dans leurs retraites. Quelques compagnies d'Écossais, sous les ordres de leur brave colonel Balfour, attaquèrent le fort Saint-Georges, et Camille de Monte, qui accourut pour le défendre, ne parvint à les repousser qu'en perdant une grande partie de ses soldats. Le fort des Pilotis, canonné vivement par les vaisseaux, se trouvait dans un plus mauvais état, et menaçait à chaque instant de s'écrouler; Gambea, qui y commandait, avait été blessé, et malheureusement il lui manquait de l'artillerie pour tenir les vaisseaux éloignés. De plus, le rem-

(1) De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 432. — Meteren, liv. XII, f°. 249, *recto*.

part que les Zélandais avaient élevé entre cette redoute et celle de Saint-Georges, interceptait aux Espagnols tout secours du côté de l'Escaut. Si l'on avait profité de cet épuisement et de cette inactivité des Espagnols, si l'on avait continué à percer la digue avec persévérance, il n'y a pas de doute qu'on se fût ouvert un passage, et que, vraisemblablement, on eût par là fait lever le siège; mais on remarqua encore en cette occasion le défaut de suite que l'on doit reprocher aux Anversois pendant le cours de cette guerre. Le zèle avec lequel on avait commencé l'ouvrage se refroidit dans la même proportion que la fortune le favorisa. Bientôt on trouva trop long et trop pénible de percer la digue; on jugea plus convenable de décharger, en passant par-dessus, les grands vaisseaux de transport dans de plus petits, et de les expédier à Anvers par la marée montante. Sainte-Aldegonde et Hohenlohe, au lieu d'animer l'activité des travailleurs par leur présence, abandonnèrent le théâtre de l'action, justement au moment décisif, pour se rendre à Anvers, sur un vaisseau chargé de grains, et y recevoir les éloges dus à leur prudence et à leur valeur (1).

Tandis que l'on combattait sur la digue des deux côtés avec le plus vif acharnement, le pont de bateaux avait été attaqué, du côté d'Anvers par de

(1) Meteren, liv. XII, f° 249, *recto*.

nouvelles machines, afin d'attirer sur ce point l'attention du duc, mais le bruit de l'artillerie de la digue lui apprit bientôt ce qui s'y passait, et aussitôt qu'il vit le pont hors de danger, il s'empressa d'aller la défendre en personne; accompagné de deux cents soldats espagnols armés de piques, il vola au lieu du combat, et il arriva encore assez à temps pour empêcher la défaite complète des siens. Il jeta promptement quelques canons qu'il avait amenés avec lui dans les deux redoutes les plus voisines, et fit faire de là un feu très-vif sur la flotte; lui-même se mit à la tête de ses soldats, et les conduisit contre l'ennemi, l'épée d'une main et le bouclier de l'autre. La nouvelle de son arrivée, qui se répandit dans un instant d'un bout de la digue à l'autre, ranima le courage abattu de ses troupes, et le combat, que la situation du champ de bataille rendit encore plus meurtrier, se renouvela avec une nouvelle fureur. Près de cinq mille hommes combattaient sur la jetée, qui, en quelques endroits n'avait pas plus de neuf pas de large; toutes les forces des deux armées se pressaient sur un espace aussi étroit, parce que l'événement du siége dépendait entièrement du succès. Il s'agissait pour les Anversois du dernier boulevard de leur ville, pour les Espagnols de la réussite complète de leur entreprise; les deux partis s'attaquaient avec un courage que le désespoir pouvait seul inspirer. Des extrémités de la chaussée, le fort de la

mêlée se portait vers le milieu où les confédérés avaient le dessus, ayant réuni là toutes leurs forces. Les Italiens et les Espagnols accouraient de Stabroek, échauffés par la noble rivalité de la gloire; les Wallons et les Espagnols venaient du côté de l'Escaut, ayant leur général à leur tête. Tandis que les uns cherchaient à délivrer la redoute des Pilotis que les alliés attaquaient vivement par terre et par mer, les autres s'élançaient avec une impétuosité irrésistible sur le parapet que l'ennemi avait élevé entre Saint-Georges et cette redoute. Là, combattait l'élite des troupes belges, à l'abri d'un parapet bien fortifié, et défendu par l'artillerie des deux flottes qui couvrait ce poste important. Déjà le duc se préparait à attaquer ce rempart redoutable avec sa faible troupe, lorsqu'il apprit que les Italiens et les Espagnols, sous les ordres de Capizucchi et d'Aquila, avaient emporté d'assaut la redoute des Pilotis (1), et marchaient maintenant vers le bastion construit par les confédérés. Toute la force des deux armées se rassembla ainsi devant ce dernier retranchement, et des deux côtés on fit les plus grands efforts pour emporter cette position ou pour la défendre. Les confédérés, qui étaient restés sur les vaisseaux, s'élancèrent à

(1) Il y a ici contradiction. Schiller vient de dire que les alliés attaquaient vivement la redoute des Pilotis, et voilà que les Espagnols l'emportent d'assaut. — D'après Strada, ceux-ci ne firent que la délivrer, car elle n'avait pas cessé d'être occupée par leurs troupes.

terre pour n'être pas spectateurs oisifs du combat. Alexandre attaquait la redoute d'un côté, Mansfeld de l'autre; cinq fois ils montèrent à l'assaut, et cinq fois ils furent repoussés. Les Belges se surpassèrent eux-mêmes dans ce moment décisif; jamais, dans tout le cours de la guerre, ils n'avaient combattu avec cette intrépidité. Les Écossais et les Anglais se distinguèrent particulièrement, et leur bravoure rendit vaines les tentatives de l'ennemi. Comme personne ne voulait plus attaquer le poste où combattaient les Écossais, le duc de Parme se jeta dans l'eau jusqu'à la poitrine, une lance à la main, pour montrer le chemin à ses soldats. Enfin, après un long combat, les troupes du comte de Mansfeld, à l'aide de leurs hallebardes et de leurs piques, réussirent à faire une brèche au retranchement, et parvinrent à l'escalader en montant sur les épaules les uns des autres. Barthelemi Toralva, capitaine espagnol, fut le premier qui se fit voir sur le bastion, et presque en même temps, l'Italien Capizucchi l'y suivit. C'est ainsi que les deux nations obtinrent d'une manière également glorieuse le prix de la valeur. Le jugement rendu par le prince de Parme, que l'on avait choisi pour arbitre, est digne de remarque, parce qu'il sut adroitement ménager l'amour-propre délicat de ses guerriers. Il embrassa l'Italien Capizucchi en présence de toute l'armée, et avoua hautement qu'il devait principalement à la valeur de cet officier la

conquête du retranchement. Il fit transporter dans son quartier à Stabroek, le capitaine espagnol Toralva, qui était grièvement blessé, le fit panser dans son propre lit et revêtir d'un de ses habits qu'il avait porté la veille du combat (1).

Après la prise de la redoute, la victoire ne fut pas long-temps incertaine. Les troupes Hollandaises et Zélandaises, qui s'étaient élancées de leurs embarcations pour combattre l'ennemi de plus près, perdirent courage, lorsqu'elles regardèrent autour d'elles, et qu'elles virent s'éloigner les vaisseaux qui étaient leur dernière ressource; la marée commençait à descendre, et les pilotes, craignant d'échouer sur le sable avec leurs lourds bâtimens et de devenir la proie de l'ennemi, si le combat ne tournait pas à leur avantage, s'éloignaient de la digue, et cherchaient à gagner le large. A peine Alexandre s'en aperçut-il, qu'il montra à ses soldats les vaisseaux qui prenaient la fuite, et les excita à ne pas laisser échapper un ennemi qui renonçait lui-même à la victoire. Les troupes auxiliaires hollandaises furent les premières à lâcher pied, et bientôt les Zélandais suivirent leur exemple. Ils se jetèrent à la hâte du haut de la digue, afin d'atteindre les vaisseaux à gué ou à la nage; mais comme leur fuite était trop précipitée, ils

(1) Strada, t. II, lib. VI, p. 404—416. — De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 432—434. — Meteren, liv. XII, f°. 249, *recto*.

se nuisaient les uns aux autres, et tombaient en foule sous le fer des vainqueurs. Beaucoup même périrent sur les vaisseaux, parce que chacun tâchait de devancer l'autre, et que plusieurs bâtimens coulèrent bas sous le poids de ceux qui y entraient en foule. Les Anversois, qui combattaient pour leur liberté, leurs foyers et leur religion, furent les derniers à se retirer, mais cette circonstance même aggrava leur position. Plusieurs de leurs vaisseaux furent surpris par le reflux, et restèrent à sec sur le rivage; de sorte qu'ils furent exposés au feu du canon de l'ennemi, et entièrement détruits, ainsi que leurs équipages. Des soldats cherchaient à atteindre à la nage les bâtimens qui étaient partis les premiers, mais l'ardeur et la témérité des Espagnols allèrent si loin, qu'ils nagèrent après les fuyards, l'épée entre les dents, et en enlevèrent encore plusieurs du milieu des barques mêmes. La victoire des troupes royales fut complète, mais sanglante, car elles perdirent huit cents hommes; du côté des Belges, quelques milliers restèrent sur le champ de bataille, sans y compter ceux qui trouvèrent la mort dans les flots. Un grand nombre d'officiers de la première noblesse périt de part et d'autre. Plus de trente vaisseaux, chargés de vivres et de munitions, destinés pour Anvers, avec cent cinquante canons, tombèrent entre les mains du vainqueur. La digue, dont la conservation avait coûté si cher, était percée en treize

endroits différens. Les cadavres de ceux qui avaient fait ces tranchées servirent à les combler. Le lendemain, les troupes du roi s'emparèrent encore d'un vaisseau d'une grandeur immense et d'une construction extraordinaire, qui ressemblait à une forteresse flottante, et avait dû être employé contre la digue de Cowenstein. Les Anversois l'avaient construit à grands frais, à l'époque où l'on rejetait, à cause de la dépense, les projets salutaires de l'ingénieur Gianibelli; on avait donné à cette machine ridiculement monstrueuse, le nom orgueilleux de *Fin de la guerre*, qu'elle échangea ensuite avec le nom bien plus juste, de *Dépense perdue*. Lorsqu'on lança le vaissseau, il arriva ce que chaque homme raisonnable avait prévu; à cause de sa grandeur et de son poids, on ne pouvait le diriger, et la plus haute marée était à peine capable de le mettre à flot. On le traîna avec beaucoup d'efforts jusqu'à Ordam, où il échoua sur le sable, et devint la proie de l'ennemi (1).

L'attaque de la digue de Cowenstein fut la dernière tentative que l'on fit pour la délivrance d'Anvers. Dès ce moment le courage des assiégés fut abattu, et les magistrats s'efforcèrent vainement de consoler par des espérances éloignées le peuple qui souffrait un mal présent. Jusqu'alors le prix du pain s'était

(1) De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 245. — Strada, t. II, lib. VII, p. 420, 421. — Meteren, liv. XII, f°, 249, *recto* et *verso*.

maintenu à un taux supportable, quoique la qualité en devînt plus mauvaise de jour en jour, mais les approvisionnemens de bled disparurent de telle manière, qu'on commença à ressentir les effets de la famine. Cependant jusqu'alors on avait espéré atteindre la récolte des bleds qui avaient été semés entre la ville et les ouvrages extérieurs de la place; mais avant la moisson l'ennemi s'était aussi emparé de ces ouvrages. Enfin la ville de Malines, voisine et alliée d'Anvers, tomba entre les mains des Espagnols, le 18 juin 1585 : avec elle disparut la dernière espérance de tirer des vivres du Brabant. Comme on ne voyait plus de possibilité à se procurer des subsistances, il ne restait plus d'autre ressource que de diminuer le nombre des consommateurs. On proposa de faire sortir de la ville toutes les bouches inutiles, les étrangers, les femmes et les enfans, mais ce projet était trop opposé aux lois de l'humanité pour être approuvé. Une autre proposition d'expulser les catholiques les irrita tellement, qu'il y eut presque un soulèvement. Sainte-Aldegonde se vit donc forcé de céder à l'impatience tumultueuse du peuple, et de signer avec le duc de Parme, le 17 août 1585, la capitulation de la ville d'Anvers (1).

(1) De Thou, Hist. univ. t. IX, p. 435—442. — Strada, t. II, lib. VII, p. 422—438. — Meteren, liv. XII, f°. 249, *verso*.—251, *recto*. — Hist. générale des Provinces-Unies, t. VI, liv. XVII, p. 59, 69.

PIÈCES DÉTACHÉES.

N° III.

La résolution et l'advis de la saincte inquisition sur les troubles des Pays-Bas, l'an 1568.

L'office de la très-saincte et sacrée inquisition, est de résoudre et de dire leur advis (à la requeste de Sa Majesté) touchant l'horrible rébellion, apostasie et hérésie de ceux du Pays-Bas; après avoir veu et considéré diligemment l'information du roy, sur les poincts susdits, les lettres et preuves autentiques et croyables, joinctes aux informations, par les officiers de la très-saincte inquisition, lesquelles ont été envoyées fidellement du Pays-Bas: Elle dit et résoult, en ce qui touche la profession de théologie et la conscience, que tous et un chascun des subjets desdits païs (horsmis seulement ceux qui sont distinctement nommés en l'information) tant au regard des apostasies, hérésies et révoltes, par lesquelles ils se sont révoltés de Dieu, de la saincte Église, et de la subjection et obéissance du roy que pour ce qu'ils se sont feints estre catholiques et n'ont pas faict debvoir, comme ils debvoyent, à

Dieu et à Sa Majesté, au regard de la religion catholique, et de leur serment, de résister de tout leur pouvoir aux héréticques, apostats et séditieux, ce qui au commencement leur éstoit fort aysé; mais au contraire se sont tenus coy, et se sont abstenus d'une si saincte résistance et empeschement pieux: et partant méritent d'estre tenus pour fauteurs et adhérens de la mesme apostasie, hérésie et sédition, etc., pareillement aussi les nobles qui ont présenté requeste au nom des sujects, contre la très-saincte inquisition, et en incitant cauteleusement lesdits hérétiques, apostats et séditieux, ont commis le crime de lèze-majesté au plus haut degré.

Ainsi prononcé et résolu en la ville de Madril, le 16 de febvrier, l'an 1568.

(Meteren, *folio* 54, *recto* et *verso*.)

PIÈCES DÉTACHÉES.

N° IV.

Sentence du roy, touchant les Pays-Bas, du 26 de febvrier 1568.

Sa Majesté ayant veu l'information faicte par son commendement, touchant l'horrible apostasie, hérésie et sédition, commise par les sujets du Païs-Bas: ayant veu aussi les vrays documents, et l'advis de l'office de la très-saincte inquisition, avec les raysons qui y sont adjoustées, afin de pouvoir faire droict et justice, et employer en cela sa puissance absolue, prononce et décerne, que tous et un chascun des subjets des Païs-Bas, et tout le corps (horsmis seulement ceux qui sont marqués en l'information, desquels les noms seront publiés ès Païs-Bas, en temps et heure) tant à cause de leur publique apostasie, hérésie et rébellion contre Dieu, nostre mère saincte Église, et ses commandements catholiques d'obéissance, que pour avoir feint d'estre catholiques, et n'avoir point faict leur debvoir qu'ils debvoyent à Dieu et à Sa Majesté au regard de la religion catholique, et de leur serment, de résister de tout leur pouvoir, à ceste commune et publicque

apostasie, hérésie et sédition, et d'empescher une telle meschanceté, ce qui leur estoit aysé de faire au commencement : ains au contraire, ils n'ont pas seulement laissé de faire un si sainct empeschement, mais mesmes y ont prins plaisir, et partant sont ils tenus à bons droits pour fauteurs, et instigateurs d'une telle meschanceté : ceux aussi qui souz le nom des nobles et subjets, ont présenté des requestes et remonstrances contre la saincte inquisition, et qui souz prétexte de faire du bien, ont incité lesdits apostats et hérétiques, ont commis le maudit *crimen* de *lesæ majesté*. Les condamne tous sans avoir esgard au sexe ou à l'aage, à estre punis, de telles punitions que les lois ordonnent contre tels forfaicteurs. Voulans et ordonnans qu'ainsi en soit faict, afin que ceste sérieuse sentence serve d'exemple, et donne crainte pour l'advenir, sans aucune espérance de grace, ou dissimulation, et en tel ordre et manière qu'en temps et heure sera commandé aux fiscaux ès Païs-Bas. Ainsi ordonné en la ville de Madril, le 26 de febvrier, l'an 1568.

(Meteren, liv. III, *folio* 54, *verso*.)

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. I. Les iconoclastes. . . . . *pag.* 1

— II. La guerre civile. 47

— III. Démission du prince d'Orange. . . . 80

— IV. Décadence et dispersion de la confédération des gueux. 96

— V. Armement du duc d'Albe, et sa marche vers les Pays-Bas. 115

— VI. Premières ordonnances du duc d'Albe. - Départ de la duchesse de Parme. 140

PIÈCES DÉTACHÉES.

N°. I. Procès et exécution des comtes d'Egmont et de Horn. 158

— II. Siège d'Anvers par le prince de Parme. 171

— III. La résolution et l'advis de la saincte inquisition sur les troubles des Pays-Bas, l'an 1568. 244

— IV. Sentence du roi touchant les Pays-Bas, du 26 de febvrier 1568. 246

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES.

A.

Affleghem (abbaye d'): sa richesse, tom. I, pag. 170.
Alava (François d'), envoyé d'Espagne à Paris : ses dépêches interceptées, II, 40.
Albe (duc d'): son avis sur le voyage projeté de Philippe II dans les Pays-Bas, II, 30 et 31. — Conseille l'envoi de troupes espagnoles dans ces provinces, 115. — Préparatifs pour son départ, 119. — Met à la voile, 121. — Passe une revue de ses troupes, *ibid.* — Description de son armée, 122 et suiv. — Traverse le mont Cenis, 125. — Maintient une discipline sévère dans son armée, 126 et 127. — Reçoit des renforts, 127. — Licencie quelques régimens allemands, 129. — S'avance vers Bruxelles, *ibid.* — Paraît aux portes de la ville, 131. — Pouvoir dont il est investi, 132. — Ordonne l'arrestation des chefs de la noblesse, 135. — Rétablit l'inquisition, et remet les édits en vigueur, 140. — Déclare toute la nation belge coupable du crime de lèse-majesté, 140. — Sa conduite barbare et artificieuse, 141 et 142. — Établit une cour de justice extraordinaire, 143. — Ses ordonnances, 146 et 147. — Caractère de son administration, I, 195, et II, 149. — Nommé gouverneur général des Pays-Bas, 152. — Fait déclarer

les comtes d'Egmont et de Horn déchus du droit de se justifier, 160. — Presse leur supplice, 162. — Voit d'une fenêtre exécuter le comte d'Egmont, 169. — Verse des larmes, *ibid.* — Emporte au tombeau la disgrace de son roi, I, 155.

Albe (fils du duc d'): voy. *Tolède.*

Allemagne : son attention dirigée vers l'Orient, I, 90.

Amsterdam : reçoit les premiers germes de la réforme, I, 68. — Est abandonnée par ses négocians, II, 111.

Anabaptistes : nombreux dans la Frise, mais sans chef, I, 321.

Anséatique (ligue) : sa formation, I, 47. — Sa destruction, 75.

Anvers : devient l'entrepôt de la ligue anséatique, I, 53. — Sa prospérité, *ibid.* — Devient l'entrepôt des deux Indes, 54 et 55. — Fait plus d'affaires en un mois que Venise en deux années, 55. — La ligue anséatique y transfère son assemblée, *ibid.* — Construction de sa bourse, *ibid.* — Sa population, son commerce, son opulence, 56. — Paya en contributions extraordinaires quarante millions d'écus d'or à Charles-Quint, 57. — Reçoit les premiers germes de la réforme, 68. — Torts causés à son commerce par l'inquisition, 74. — Elle se soustrait à ce tribunal, 104. — Ses magistrats adressent au roi des représentations contre la nouvelle organisation du clergé, 172 et 173. — Tentative inutile du peuple d'Anvers pour arracher un protestant au Saint-Office, 220. — Est le point de réunion des hérétiques, 322. — Troubles qui y sont excités par les protestans, 328. — Réception qu'elle fait au prince d'Orange, 329 et 330. — Ses églises ravagées par les iconoclastes, II, 5 et suiv. — Le culte catholique y est rétabli, 17. — Arrangemens conclus par le prince d'Orange avec

les protestans de cette ville au sujet de leur culte, 18. — Offre des calvinistes d'Anvers au gouvernement, 34. — Le prince d'Orange fait fermer les portes de la ville, 65. — Tumulte des habitans, 66 et suiv. — Danger que court la ville, 69 et 70. — Le calme y est rétabli, 71. — Elle se soumet à la régente, 98. — Les protestans en sortent, 99 et 100. — Reçoit la régente, 100. — Reçoit une forte garnison, II, 129. *Histoire de son siège*, 171 et suiv. — Description de la place, 173 et suiv. — Elle est cernée par le prince de Parme, 180. — Privée de tout secours du côté du Brabant et de la Flandre, 187. — Moyens de défense qui lui sont conseillés par le prince d'Orange et par Philippe de Sainte-Aldegonde, 188 et 189. — Elle demande des secours aux états de Hollande et de Zélande, 189. — Diverses propositions pour son approvisionnement, 190 et suiv. — État de la ville, 198 et suiv. — Réponse de son conseil au duc de Parme, 202. — Elle cesse de recevoir des convois de vivres, 204. — Consternation des Anversois, 208. — Ils détruisent le pont de l'Escaut, 214 et suiv. — Ne profitent pas de leurs succès, 222 et suiv. — Prennent la résolution d'inonder la plaine d'Anvers, 226 et suiv., et de percer la digue de Cowenstein, 229 et suiv. — Leur flotte attaque cette digue, 223 et suiv. — Ils sont vaincus, 240. — Ils capitulent, 243.

Aremberg (comte d'): obtient le gouvernement de l'Ost-Frise, de l'Overyssel, et de Groningue, 140. — Refuse d'agir contre Granvelle, 189. — Reste attaché à la cause du roi, 213. — Idée de son caractère, 214. — Garantit les églises de la Frise des ravages des iconoclastes, II, 12. — Commande les régimens wallons, 47. — Ramène la Frise et Groningue à l'obéissance du roi, 78. — Convoqué au palais, 136. — Envoyé avec une armée au secours de la

France, 139. — Membre du tribunal des troubles, 144. — Est défait et tué par les troupes du comte de Nassau, 162.

Armée belge : sa composition, I, 141 et 142.

Armée du duc d'Albe : sa composition, II, 122 et suiv.

Armenteros (Thomas), secrétaire intime de la régente : sa députation à Madrid, I, 201, 202 et 204. — Se laisse aller à la corruption, 218.

Arras (évêque d') : voy. *cardinal Granvelle.*

Arschot (Philippe de Croy, duc d'), I, 141. — Ennemi du prince d'Orange, 187. — Ambassadeur extraordinaire à Francfort pour l'élection d'un roi des Romains, *ibid.* — Refuse d'agir contre Granvelle, 189. — Son attachement à la cause du roi, 213. — Idée de son caractère, 214 et 215. — Entre au conseil d'état, 238. — Offre à la régente la ville de Mons pour asile, II, 13. — Négocie avec les rebelles de Valenciennes, 72 et 73. — Prête serment à la régente, 83. — Est convoqué au palais, 136.

Asset (Pierre) : président de Flandre, et membre du tribunal créé par le duc d'Albe, II, 144.

Augsbourg (confession d') : Députation de ses membres vers la régente, II, 102 et 103.

Avila (Sanchez d') : sert sous le duc d'Albe, II, 125. — Arrête le comte d'Egmont, 136.

B.

Balfour : colonel, II, 235.

Barlaimont (le comte de) : défenseur des droits de la couronne, I, 185, 212 et 213. — S'oppose à l'emploi des voies de douceur à l'égard des conjurés, 275 et 278. — Donne à ceux-ci le nom de gueux, 304. — Prête serment à la régente, II, 83. — Chargé de l'approvisionnement de

l'armée du duc d'Albe, 120. — Vient au camp de ce dernier, 127. — Convoqué au palais, 136. — Membre du tribunal des troubles, 144.

BARLAIMONT (le comte de), fils du précédent : se trouve au siège de Valenciennes, II, 76.

BAROCCI, ingénieur du duc de Parme, II, 183.

BATAVES : leur révolte contre les Romains, I, 28 et suiv. — Leur valeur, 35. — Excellence de leur cavalerie, *ibid.* — Leur nom disparaît de l'histoire, 36.

BATTENBOURG (Thierry de) : se présente devant Amsterdam, II, 106. — Est fait prisonnier avec son frère, 107.

BAYMA : est fait prisonnier, II, 107.

BELGES : courage de leurs ancêtres, I, 35. — Hardiesse de leur navigation, 47. — Ils réunissent le génie d'invention au talent de perfectionner, 59. — Sont préférés aux Espagnols par Charles-Quint, 159. — Les Espagnols leur sont préférés par Philippe II, *ibid.* — Passent tout à coup du joug de l'intolérance à la liberté, 220. — N'ont pas prévu les conséquences de leur première révolte, 27. — Fuient leur patrie, II, 112. — Sont déclarés coupables du crime de lèse-majesté, 140 et 246.

BERGH (le marquis de) : nommé gouverneur de Hainaut, de Cateau-Cambrésis et de Valenciennes, I, 140. — Envoyé en ambassade à Madrid, 312. — Croit au départ du roi d'Espagne pour les Pays-Bas, II, 118. — Fortifie ses chateaux, 58. — Quitte les Pays-Bas, 94. — Réfugié en Allemagne, 109.

BERTI, secrétaire intime de la régente : s'efforce d'obtenir du prince d'Orange le nouveau serment de fidélité, II, 87 et suiv. — Assiste à l'entrevue de Willebroeck, 90.

BESSE (Guy de) : son supplice, II, 77.

BILLY (le baron de), II, 217,

Bois-le-Duc : dominé par le parti des protestans, II, 59. — La régente veut mettre une garnison dans cette ville, *ibid*. — Révolte des habitans, 60.

Bomberg (Antoine de) : envoyé par Brederode à Bois-le-Duc, II, 59. — Sa conduite dans cette ville, 60.

Borluse, syndic de Gand : son discours pour le départ des troupes espagnoles, I, 110, 111.

Bossu (Jean de Hennin, comte de), I, 141. — Au siége de Valenciennes, II, 76.

Bourgogne (ducs de) : leur cour la plus magnifique de l'Europe, I, 50. — Leurs richesses, 51. — Leur pavillon généralement respecté, 49.

Brabant : jouit d'une plus grande liberté que les autres provinces des Pays-Bas, I, 44. — Reste soumis à l'autorité immédiate de la régente, 141. — Son opposition à la nouvelle organisation du clergé, 169, 171 et 172. — Demande à la régente l'autorisation de se choisir un protecteur, 171 et 172. — Dépêche en secret vers le pape Pie IV, 172. — S'oppose à l'exécution des décrets du concile de Trente, 251 et 253.

Braccamonte (Gonzalve de) : son commandement dans l'armée du duc d'Albe, II, 124.

Breda : entrevue du prince d'Orange avec les calvinistes de cette ville, II, 93 et 94.

Brederode (Henri de) : se met avec le comte de Nassau à la tête de l'insurrection, I, 263. — Sa naissance, 264. — Son portrait, 265. — Engage les confédérés à prêter un nouveau serment, 289 et 290. — Les conduit au palais de la régente, 291. — Son discours à cette princesse, 291 et suiv. — Il donne un repas aux conjurés, 303. — Engage les habitans d'Anvers à le reconnaître pour leur chef, 308. — Fait établir des prêches publics, 326. — Va au devant

du prince d'Orange, 329. — Convoque une assemblée générale des confédérés, 332. — Se trouve à l'entrevue de Dufflé, 333. — Député par les protestans vers la régente, II, 54. — Est repoussé avec mépris, *ibid.* — Envoie une requête à la princesse, 55. — Met en défense sa ville de Vianen, 58. — Excite les habitans de Bois-le-Duc à la révolte, 59. — Quitte Vianen, et se retire à Amsterdam, 61. — Donne sa démission, 84. — Quitte Amsterdam, 105. — Sa mort, 106. — Sa veuve épouse Frédéric III, électeur palatin, *ibid.*

Bruges : centre de tout le commerce de l'Europe, I, 49 et 50. — Prend les armes contre Maximilien d'Autriche, et sa prospérité s'évanouit, 52 et 53. — Ses magistrats font jeter en prison des familiers de l'inquisition, 220.

Brunswick (le duc Éric de) : détruit les débris de l'armée des gueux, II, 108.

Bruxelles : siège du gouvernement de la régente, I, 141. — Assemblée extraordinaire qui y est convoquée, 184. — Ferme ses portes à l'approche des iconoclastes, II, 15. — Arrivée du duc d'Albe dans ses murs, 131. — Aspect qu'elle présente, 133. — Sa consternation à la nouvelle de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Horn, 137. — Abandonnée par 20,000 de ses habitants, 138. — Consent à recevoir garnison, 149. — Exécutions sanglantes dont elle est le théâtre, 162. — Les citoyens trempent leurs mouchoirs dans le sang des comtes d'Egmont et de Horn, 170. — Se rend aux Espagnols, 208.

C.

Cajetan (le général), II, 217.

Calvinistes : leur situation dans les Pays-Bas, I, 321. — Demandent l'exercice public de leur culte à Anvers, 329. —

Le comte d'Egmont assigne aux calvinistes de Gand une place hors de la ville pour y construire un temple, II, 22. — Offre des calvinistes d'Anvers, 34. — Intolérance des calvinistes, 35. — Puissance de leur secte à Valenciennes, 49. — Tumulte qu'ils excitent à Anvers, 66-71. Voyez *Protestans*.

CAMBRAI : créée métropole de quatre évêchés, I, 167. — Sa soumission, II, 78.

CAPPIZUCCHI, II, 177, 231, 238 et 239.

CASEMBROT (Jean), seigneur de Beckerzeel : poursuit les iconoclastes en Flandre, I, 22. — Son arrestation ordonnée, 135. — Son supplice, 162.

CATHERINE de Médicis : reçoit de Philippe II un secours en argent, I, 184.

CATHOLIQUES d'Anvers : unis aux luthériens contre les calvinistes, II, 70 et 71.

CETONE (le marquis de) : voy. *Vitelli*.

CHARLES IX : rejette les propositions des chefs des huguenots, et couvre les frontières de son royaume, II, 121. — Obtient des secours du duc d'Albe, 139.

CHARLES-QUINT : réunit sur sa tête les couronnes d'Espagne, des Deux-Siciles, du Nouveau-Monde et des Pays-Bas, I, 41. — Altère la constitution des Pays-Bas, 63-66. — S'oppose vainement au torrent de l'hérésie, 71 et suiv. — Sa prépondérance en Europe retarde le soulèvement des Pays-Bas, 75 et suiv. — Sa conduite à l'égard des Belges, 77. — Il abdique à Bruxelles la souveraineté des Pays-Bas, 79. — Son discours dans cette cérémonie, 79 et suiv. — Son portrait, 91 et 92. — Établit l'inquisition dans le Brabant, 104.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne : s'empare de deux provinces des Pays-Bas, I, 39. — Punit le duc Adolphe de Gueldre, II, 11. — Il meurt, I, 39.

CHRISTINE, duchesse de Lorraine : voy. *Lorraine*.
CIVILIS : son discours aux Bataves, I, 29.
CLERGÉ : son âge d'or a toujours été l'époque de l'asservissement de l'esprit humain, I, 88.
CLERGÉ des Pays-Bas : sa nouvelle organisation par Pie IV, I, 167. — Elle excite un mécontentement général, 169 et suiv. — Neuf prébendes sont adjointes à chaque évêché, 168. — Évêques repoussés par plusieurs villes, 174. — Le bas clergé se déclare contre les décrets du concile de Trente, 250. — Corruption du clergé belge, 237. — Commission établie pour la réformation de ses mœurs, 237 et 238. — Il fournit une contribution de 40,000 florins d'or, II, 48.
COLIGNY (l'amiral de) : ses conseils à Charles IX, II, 120.
COMMISSION ecclésiastique créée pour la réformation des mœurs du clergé, I, 237 et 238. — Recommande au roi l'exécution des décrets du concile de Trente, 241.
COMPROMIS souscrit par les confédérés belges, I, 267-273.
CONDÉ (le prince de) : ses conseils à Charles IX, II, 120.
CONJURATION contre le gouvernement de Philippe II dans les Pays-Bas : elle s'organise, I, 266. — Ses chefs, 267. — Ses rapides progrès, 272 et 273. — Elle est découverte, 274.
CONJURÉS belges : compromis souscrit par eux, I, 267 et suiv. — Entrent dans Bruxelles, 289. — Renouvellent leur serment, *idem*. — Leur nombre, 290. — Ont une audience de la régente, 291. — Requête qu'ils lui présentent, 294 et suiv. — Réponse qu'ils en reçoivent, 300 et 301. — Demandent qu'elle approuve leur conduite, 303. — Repas que leur donne Bréderode, *idem*. — Prennent le nom de Gueux, 304. — Voy. *Gueux* et *Iconoclastes*.
CONSEIL d'État des Pays-Bas : sa composition, 139. — Dominé par Granvelle, 176. — Son peu d'influence sur l'ad-

ministration, 177. — S'oppose à l'envoi des troupes belges en France, 183. — Est abandonné par la noblesse, 201. — Elle y rentre, 205 et 208. — Sa vénalité, 217. — Ordonne l'exécution des édits de religion et des décrets du concile de Trente, 246 et 248. — Délibère sur les mesures à prendre contre les conjurés, 275. — Tous les membres du conseil se réunissent à Bruxelles, 276. — Ses délibérations, 277-287. — Se décide pour l'emploi des moyens de douceur, 287 et 288. — Est d'avis de permettre les prêches, de supprimer l'inquisition papale et d'abolir les anciens édits de religion, II, 15. — Cesse d'être convoqué, 146.

CONSEILS privé et des finances : demeurent incorruptibles, I, 221. — Le prince d'Orange travaille à les dépouiller d'une grande partie de leurs attributions, 222, 223 et 232.

CONSEIL des Troubles ou des Douze : institué par le duc d'Albe, II, 143 et 144. — Ses procédures, 145 et suiv. — Juge les comtes d'Egmont et de Horn, 158 et suiv.

CONSULTE (la) : sa création, I, 146.

CROESSENS (le bailli de) maltraité par les protestants, I, 324.

CROY (Jean de), comte de Rœux : voy. *Rœux*.

CROY (Philippe de) : voy. duc *d'Arschot*.

CROY (maison de) : sa rivalité avec celle de Nassau, 215.

CUILEMBOURG : présent à l'entrevue de Dufflé, I, 333. — Quitte les Pays-Bas, II, 94. — Réfugié en Allemagne, 109.

D.

DATHEN (Pierre), moine apostat, remue la Flandre occidentale, I. 325.

DEVENTER : repousse de ses murs son évêque, I, 174.

DRUSUS : canal qu'il fit creuser, I, 36.

DUBOIS (Jean), membre du conseil des troubles, II, 144. —

Poursuit l'accusation des comtes d'Egmont et de Horn, 158.

DUFFLÉ (entrevue de), I, 333 et suiv.

E.

ÉBOLI (Ruy Gomès d') : ses conseils modérés, II, 115.

ECLUSE (port de l') : 150 vaisseaux marchands y entrent le même jour, I, 49. — Il est bloqué pendant dix ans, 52.

ÉDITS de religion : leur sévérité contre les hérétiques, I, 73, 74, 104 et 105. — Adoucie par la tolérance de la noblesse, 219. — Renforcée après l'ambassade du comte d'Egmont à Madrid, 240 et 243. — Ils sont remis dans toute leur vigueur, 248 et 249. — Adoucis de nouveau, 287. — *Édit de modération* rédigé, par la régente, 309. — Reçu par la plupart des provinces, 309 et 310. — Précis de cet édit, 311. — Abolition des anciens édits, II, 15. — Ils sont remis en vigueur par le duc d'Albe, 140.

EGMONT (abbaye d') : pillée, II, 107.

EGMONT (Lamoral, comte d') : conclut en Angleterre le mariage de Philippe d'Espagne avec la reine Marie, I, 87. — Refuse le commandement des troupes dans les Pays-Bas, 110. — Les vœux de la nation se partagent entre lui et le prince d'Orange, au sujet de la place de gouverneur des Pays-Bas, 116 et 128. — Sa naissance, 124. — Son mariage avec la duchesse Sabine de Bavière, 125. — Les batailles de Saint-Quentin et de Graveline l'ont rendu le héros de son siècle, *ibid.* — Sa popularité, 125 et 126. — Son caractère, 126, 127, 186 et 187. — Nommé gouverneur de la Flandre et de l'Artois, 139. — Son mécontentement, 160. — Ses biens exempts de tout impôt, 142. — S'oppose au départ des troupes belges que Philippe II voulait envoyer à Catherine de Médecis, 182. — S'unit au prince d'Orange et au comte de Horn pour renverser Granvelle, 188 et suiv.

— Quitte Bruxelles, 193. — Ses représentations à la régente, 201. — Sa correspondance avec le comte de Mansfeld, 216. — Désigné pour être envoyé en ambassade extraordinaire en Espagne, 224. — Ses instructions, 230 et 233. — Son départ, 234. — Accueil qu'il reçoit à la cour de Philippe II, 234 et suiv. — Reconnaît qu'il a été dupe de la ruse espagnole, 240 et 241. — Son irrésolution, 255. — S'empare de toute la confiance de la régente, 256. — Sa conduite au commencement de la conjuration, 273. — Remet à la régente une copie du compromis des conjurés, 274. — Propose au conseil des mesures de douceur à leur égard, 275 et 278. — Boit avec les Gueux, 305. — Embarras de sa position, 313 et suiv. — Demande un congé, 316. — Reste aux affaires, 317. — Chargé de traiter avec les confédérés, 333, et II, 15. — Retourne dans son gouvernement de Flandre, 17. — Sa conduite à Gand, 22. — Ses services méconnus, 22 et 23. — Écrit au roi, 37. — Réponse qu'il reçoit, 38. — Déclaration qu'il fait à la conférence de Termonde, 43 et 44. — Se retire de la confédération, 45 et 46. — Se rend à Bruxelles au conseil d'État, 46. — Négocie avec les rebelles de Valenciennes, 73. — Sa position équivoque, 82. — Prête serment à la régente, 83. — Son entrevue avec le prince d'Orange, 90 et suiv. — Sa conduite à la cour, 96. — Son entrevue avec le duc d'Albe, 128. — Sa sécurité, 134 et 135. — Convoqué au palais et arrêté, 136. — Forcé de donner l'ordre au commandant de la citadelle de Gand de livrer cette forteresse aux Espagnols, 138. — Conduit à Gand, *ibid.* — Son procès, 158 et suiv. — Écrit à sa femme et au roi, 166. — Est conduit à l'échafaud, 167 et suiv.

EGMONT (Sabine, duchesse de Bavière, comtesse d') : ses démarches pour sauver son mari, II, 160 et 161.

ÉLISABETH, reine d'Angleterre : use de justes représailles en protégeant les insurgés, I, 26. — Embarras des premières années de son gouvernement, 89.

ESCAUT, fermé par le duc de Parme, II, 182 et 183.

ESPAGNOLS : dénaturés par l'inquisition, I, 103. — Leur entrée au conseil d'état des Pays-Bas, II, 143.

ESPAGNOLES (troupes) : la régente insiste auprès du roi pour leur rappel des Pays-Bas, I, 175. — Leur départ, *ibid.*

ÉTATS-GÉNÉRAUX des Pays-Bas : insistent sur le renvoi des troupes espagnoles, I, 110 et 111. — Philippe II rejette leurs plaintes, 137. — Leur tentative pour obtenir la liberté de conscience, 130. — Ils sont ouverts aux évêques, 170.

EUROPE : son état à l'avénement de Philippe II au trône d'Espagne, I, 89 et 90.

ÉVÊCHÉS et ÉVÊQUES des Pays-Bas : voy. *Clergé des Pays-Bas.*

F.

FARNÈSE (Alexandre), duc de Parme : conduit à Bruxelles par le comte d'Egmont, I, 236. — Son mariage, 261. — Voy. *Duc de Parme.*

FARNÈSE (Octave) : épouse Marguerite de Parme, I, 132.

FERIA (comte de) : sort du conseil d'état des Pays-Bas, I, 144. — Ses conseils modérés, II, 115.

FIGUEROA : son avis sur le voyage de Philippe II dans les Pays-Bas, II, 27 et suivants.

FLANDRE : sa richesse, I, 51. — Produits de ses manufactures exportés dans les Indes, 54. — Ses églises sont ravagées par les iconoclastes, II, 5.

FLANDRE WALLONNE : se porte à la sédition, I, 180.

FLESSINGUE : vaisseaux équipés dans son port pour aller à la rencontre du roi, II, 149.

France : son état sur la fin du seizième siècle, I, 89. — Reçoit, sous les règnes de François I et de Henri II, le germe des innovations, 161. — Refuse le passage à l'armée du duc d'Albe, II, 120.

Frédéric III, empereur : tient bloqué pendant dix ans le fort de l'Écluse, I, 52.

Fresneda, confesseur de Philippe II : ses conseils modérés, II, 115.

Frise : a conservé plus qu'aucune autre province belge des traces de son ancienne constitution, I, 36. — Soumise la dernière par Charles-Martel, 37. — Ramenée à l'obéissance du roi, II, 78.

Frisons : sont les derniers parmi les Bataves qui perdent leur liberté, et les premiers qui la recouvrent, I, 35.

Fronde (la guerre de la) : comparée au soulèvement des Pays-Bas, I, 198 et 199.

G.

Galama est fait prisonnier, II, 107.

Gambea, officier espagnol, II, 231 et 255.

Gand : déclare la guerre à Philippe-le-Bon, I, 51. — Est obligée de se soumettre, 52. — Les états-généraux assemblés dans cette ville insistent sur l'éloignement des troupes espagnoles, 110. — Ses églises sont menacées par les iconoclastes, II, 10. — Le culte catholique y est rétabli, 22. — Elle se soumet, 78. — Le temple des protestans y est détruit, 101. — Elle reçoit garnison, 129. — Est remise aux Espagnols, 138. — Se rend au duc de Parme, 185 et 186.

Gand (traité de) : forme de tous les Pays-Bas une seule confédération, II, 172.

Gantois : ils font décapiter deux favoris de leur duchesse Marie, I, 45.

Gianibelli, ingénieur, II, 190. — Surnommé l'Archimède d'Anvers, 211. — Ses travaux, 212 et suiv. — Ses jours sont menacés, 223. — Les Anversois lui rendent justice, 224. — Il fait de nouvelles tentatives pour rompre le pont de l'Escaut, 225.

Goa : l'inquisition s'y érige un tribunal terrible, I, 103.

Gouverneurs des provinces des Pays-Bas : voy. *Stathouders*.

Granvelle (Antoine Perenot, cardinal) : sa naissance, I, 149. — Son éducation, 150 et 151. — Chargé de plusieurs ambassades par Charles-Quint, 151. — Ourdit à Péronne la conjuration de Cateau-Cambrésis contre les protestans, *ibid.* — Son habileté et son génie, 151 et suiv. — A toute la confiance de Philippe II, 148. — Son autorité dans le gouvernement des Pays-Bas, 147 et 176. — Reçoit la pourpre romaine, 154 et 195. — Traite par lettres toutes les affaires, 155. — Ses qualités et ses défauts, 156 et 157. — Déteste des Pays-Bas, 157. — Sa politique, 162 et 163. — Nommé archevêque de Malines, 167. — Son entrée solennelle dans sa métropole, 174. — Ses mépris envers la noblesse, 177. — Fautes de son administration, 178. — S'oppose à la convocation des états-généraux, 183 et 184. — Dénoncé au roi comme étant le seul auteur des troubles, 189. — Embarras de sa situation, 194 et suiv. — Devient l'objet d'une réprobation et d'un mépris général, 196 et suiv. — Comparé à Mazarin, 199 et 200. — Son crédit chancelle à la cour de la régente, 200. — Donne sa démission, 202. — Est envoyé en Franche-Comté, 204. — Se rend au conclave assemblé à Rome après la mort de Pie IV, 205. — Nommé vice-roi de Naples, *ibid.* — Quoique absent, gouverne le ministère espagnol, II, 115. — Ses paroles en apprenant les arrestations opérées par le duc d'Albe, 137. — Rentre en Espagne, I,

206. — Meurt à Mantoue, *ibid.* — Collection de ses mémoires, 207.

Grenade : sa chute donne naissance à l'inquisition espagnole, I, 98.

Groningue : ramenée à l'obéissance du roi, II, 78. — Assiégée par le comte de Nassau, 162.

Guasto, général espagnol, II, 217.

Gueldre : le comte de Mégen y comprime les protestans, et en chasse tous leurs prédicans, II, 20 et 78.

Gueldre (le duc Adolphe de) : son cadavre déterré par les iconoclastes, II, 11.

Gueux (les) : origine de ce nom, I, 304. — Leur costume, 306. — Leurs instances auprès de la régente en faveur des hérétiques, 307. — Nomment quatre directeurs pour veiller à l'intérêt de leur cause, *ibid.* — Répandent dans toutes les provinces les nouvelles les plus favorables à leur parti, 317 et 318. — Leur nom est en honneur, et leur parti se grossit, 319. — Sont convoqués en assemblée générale, 332. — Leurs délibérations, 333. — Leur désunion, *ibid.* — Présentent un mémoire justificatif de leur conduite avec une nouvelle requête au conseil d'état, 335 et suiv. — Solennellement absous par lettres-patentes de la régente, II, 15 et 16. — S'engagent à rester fidèles au roi, *ibid.* — Sont abandonnés par les catholiques, 35. — Se réconcilient en grand nombre avec la cour, 37. — Le comte d'Egmont se retire de leur confédération, 43 et suiv. — Ils prennent les armes, 52. — Leur armée presque entièrement détruite, *ibid.* — Vaincus partout, excepté en Hollande et à Anvers, 79. — Leur confédération dissoute, 97, 109 et suiv. — L'armée de Bréderode dispersée, 106 et suiv. — Les premiers fondateurs de la confédération prennent la fuite, 109. — Voy. *Iconoclastes.*

H.

HAAK (Pierre), ancien bailli de Middelbourg : est d'intelligence avec Jean de Marnix, II, 62.

HAINAUT : l'esprit de révolte paraît y être indigène, II, 49.

HARLEM : fut le berceau de l'imprimerie, I, 58. — Cette allégation est réfutée, 58 et 59.

HENNIN (Jean de), comte de Bossu : voy. *Comte de Bossu.*

HENRI III, roi de France : refuse l'offre que les Provinces-Unies lui font de se soumettre à la France, II, 203.

HÉRENTALS : tombe au pouvoir des Espagnols, II, 187.

HÉRÉTIQUES : voy. *Anabaptistes, Calvinistes, Iconoclastes, Luthériens, Protestans, Réforme, Sectes.*

HESSELTS (Jacques) : membre du tribunal des troubles, II, 144. — Sa cruauté, 145.

HOHENLOHE (comte de) : lève des troupes dans le marquisat de Bergen, II, 189. — Tente inutilement de s'emparer de Bois-le-Duc, 208. — Commande la flotte zélandaise, 229. — Est défait, 230 et suivantes. — Son entrée à Anvers, 235.

HOLLANDAIS : leur caractère, I, 9 et 10. — Ils donnent la loi au commerce du monde 19. — Qualité distinctive des marins hollandais, 54.

HOLLANDE : les états de Hollande et de Zélande obtiennent *le grand privilège*, I, 45. — La Hollande est en proie aux fureurs des iconoclastes, II, 12. — L'ordre y est rétabli par le prince d'Orange, II, 19. — Elle se soumet, 111.

HOLLE (comte de) : encourage les mécontents, I, 261. — Reçoit un repas d'adieu, 273.

HOOGHSTRAETEN (Antoine de Lalain, comte de) : I, 141. — Opine pour l'admission de la requête des conjurés, 278. — Nommé par le prince d'Orange au commandement

d'Anvers, II, 19. — Mémoire que lui présentent les calvinistes de cette ville, 34. — Tâche d'apaiser le tumulte, 68. — Dépouillé du commandement de Malines, 83. — Quitte les Pays-Bas, 94. — Réfugié en Allemagne, 109. — Attiré par le duc d'Albe à Bruxelles, 135. — Manque d'être arrêté, 138.

HOPPER (Joachim): tient la place de Viglius, 233. — Son éloge, *ibid.*

HORN (Philippe de Montmorency, comte de) : est confirmé dans le grade d'amiral des Pays-Bas, I, 140. — Éloigné par Granvelle du gouvernement de Gueldre et de Zutphen, 177. — Conduite de Philippe II en Biscaye, 187. — S'unit au prince d'Orange et au comte d'Egmont pour renverser Granvelle, 188 et suiv. — Quitte Bruxelles, 193. — Se retire du conseil, 255. — Sollicité par la régente d'y rentrer, 275. — Ses plaintes contre le roi, 299. — Boit avec les Gueux, 305. — Se retire des affaires, 317. — Motifs de cette résolution, 313 et suiv. — Choisi pour traiter avec les confédérés, II, 15. — Nommé au commandement de Tournai, en l'absence do Montigny, 20. — Ses services méconnus, 22 et 23. — Refuse de prêter le nouveau serment, 83. — Attiré à Bruxelles par le duc d'Albe, 134. — Arrêté, 136 et 137. — Conduit à Gand, 138. — Son procès, 158 et suiv. — Son supplice, 169 et 170.

HORN (comtesse de) : ses tentatives pour sauver le comte de Horn, son fils, II, 160 et 161.

HUGONET (Guillaume) : décapité, I, 45.

I.

IBARRA, général espagnol : assiste au conseil convoqué par le duc d'Albe, II, 136.

ICONOCLASTES : leurs excès n'ont pas été prémédités, II, 2

et 3. — Leurs ravages, 4 et suiv. — Ils marchent sur Bruxelles, 13. — Supplice de quelques-uns des leurs à Anvers, 17. — Poursuivis en Flandre par Jean Casembrot, 22. — Nuisent à la cause des confédérés, 35.

IMBERCOURT (le seigneur d'), décapité, I, 45.

IMPRIMERIE : inventée à Harlem, I, 58. — Réfutation de cette opinion, *ibid.*

INQUISITEUR (le grand) est assis aux supplices de l'inquisition sur un siège plus élevé que celui du roi, I, 102.

INQUISITION : instituée par Innocent III, I, 97. — Son organisation, *ibid.* — Admise en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Portugal et en France, *ibid.* — Prend dans tous les pays qui l'ont reçue, le caractère de l'inquisition espagnole, 103. — Transportée par Charles-Quint dans les Pays-Bas, 74. — Effet qu'elle y produit, *ibid.* — Nombre de ses victimes, *ibid.* — Etablie dans le Brabant, 104. — Affaiblissement de son pouvoir dans les Pays-Bas, 219 et 220. — Tombe dans le mépris, 242. — Se relève, 243 et 244. — Rendue moins rigoureuse, 288. — Odieuse à toutes les autorités supérieures, 323. — Abandonnée des stathouders, *ibid.* — Abolie, II, 15. — Rétablie par le duc d'Albe, 140. — *Inquisition espagnole* : fondée par le cardinal Ximenès, I, 100. — Dans quel but, 98 et 99. — Son caractère et ses procédures, 100, 105 et suiv. — Appareil de ses supplices, 101 et 102. — S'établit dans les Indes, 103. — Ses effets sur le génie espagnol, *ibid.* — Sa déclaration relative aux troubles des Pays-Bas, II, 244.

ITALIE : peu disposée à la réforme religieuse, I, 68. — Ses princes sont dominés par Philippe II, 90.

J.

JACOBSOHN, amiral de la flotte anversoise : Sa faute, II, 215.

JOYEUSE ENTRÉE (Lettre de) ; charte de franchise pour le Brabant, I, 170.

L.

LAGRANGE, ministre réformé : excite les calvinistes de Valenciennes à garder plusieurs églises pour leur culte, II, 21. — Et à refuser l'entrée de la ville à la garnison envoyée par la régente, 51. — Son supplice, 77.

LALAIN (Antoine de) : Voyez *Comte de Hooghstraeten.*

LANDAS, avocat du comte d'Egmont, II, 159.

LANNOY (Philippe de) : détruit l'armée du seigneur de Thoulouse, II, 64.

LAUNOI (le thaumaturge) : ses prédications, I, 180.

LEUWARDEN : repousse de ses murs son évêque, I, 174.

LIBERTÉ CIVILE, transition naturelle à la liberté religieuse, I, 67.

LIEFKENSHOEK pris par les Espagnols, II, 181. — Repris par le comte Justin de Nassau, 210.

LILLO (Fort de) : oppose une résistance vigoureuse aux Espagnols, II, 181 et 182.

LODOGNO (Sanchez de) : commande le régiment de Milan dans l'armée du duc d'Albe, II, 123.

LODRONA : commandant de la garnison d'Anvers, II, 119. — Chargé d'arrêter le bourgmestre Strahlen, 135.

LORRAINE (Christine, duchesse de) : prétend au gouvernement des Pays-Bas, et est favorisée par le princed'Orange, I, 129.

LOUVAIN : son université défend la nouvelle organisation du clergé, I, 170.

LUTHER : ne prévoyait pas les conséquences de ses prédications, I, 27.

LUTHÉRIENS : leur situation dans les Pays-Bas, I, 322. —

Ceux d'Anvers armés contre les calvinistes, II, 70 et 71. — Voyez *Protestans*.

M.

MACHIAVEL, secrétaire de la duchesse de Parme, II, 152.

MAESTRICHT, se rend à Noircarmes, II, 78.

MALINES : son sénat, cour suprême des Pays-Bas, I, 44. — Est subordonné par Charles-Quint au conseil royal de Bruxelles, 64. — Et cesse d'exister, II, 146. — Créée métropole de six évêchés, I, 167. — Son archevêque est primat des Pays-Bas, *ibid.* — Le commandement de la ville est ôté au comte de Hooghstraeten, II, 83. — Elle tombe au pouvoir des Espagnols, 243.

MANSFELD (le comte de) : nommé gouverneur de Luxembourg, I, 140. — Attaché à la cause du roi, I, 213. — Idée de son caractère, 214 et 215. — Sa correspondance avec le comte d'Egmont, 216. — Se déclare contre les conjurés, 278. — Commandant de Bruxelles, II, 15. — Commande les troupes wallonnes, 47. — Prête le nouveau serment, 83. — Entre dans Anvers, 98. — Convoqué au palais, 136. — Accompagne la duchesse de Parme jusqu'aux frontières du Brabant, 157.

MANSFELD (Charles, comte de), fils du précédent : entre dans la conjuration de la noblesse, I, 266. — Abandonne la confédération, 333. — Se trouve au siège de Valenciennes, II, 76. — Assiste à l'entrevue de Willebroeck, 90. — Convoqué au palais, prend la fuite, 136.

MANSFELD (Pierre-Ernest de) : à l'armée du duc de Parme, II, 180, 228, 231 et 239.

MARGUERITE, duchesse de Parme. Voyez *Parme*.

MARIE DE BOURGOGNE, souveraine des Pays-Bas : recherchée en mariage par Louis XI, pour le Dauphin, et par Maximilien d'Autriche, I, 40.

MARNIX (Jean de). Voyez *seigneur de Thoulouse*.

MARNIX (Philippe de). Voyez *Sainte-Aldegonde*.

MAXIMILIEN I, d'Autriche, épouse Marie de Bourgogne, I, 40. — Régent des Pays-Bas, 45. — Retenu prisonnier à Bruges, 46.

MAXIMILIEN II : accusé par l'Espagne de favoriser les insurgés des Pays-Bas, I, 25. — Offre sa médiation à Philippe II, à l'égard des Belges, II, 24. — Rassure la comtesse d'Egmont sur le sort de son mari, 163.

MAYENCE : berceau de l'imprimerie, 58 et 59.

MAZARIN, comparé à Granvelle, 198 et suiv.

MEER (Pont de): les calvinistes d'Anvers s'en emparent, II, 67.

MÉGEN (le comte de) : nommé gouverneur de Gueldre et de Zutphen, I, 140. — Attaché à la cause du roi, 213. — Idée de son caractère, 214 et 215. — Donne avis à la régente de la conjuration de la noblesse, 273 et 274. — Envoyé à Anvers, et forcé de quitter cette ville, 328. — Garantit les églises de la Gueldre des ravages des iconoclastes, II, 12. — Comprime entièrement les protestans dans la Gueldre, et en chasse tous leurs prédicans, 20 et 78. — Commande les régimens wallons, 47. — S'approche de Bois-le-Duc, 59. — Obligé de se retirer, 60. — Se jette dans Utrecht, 61. — Occupe l'armée des Gueux à Vianen, 64. — Prête le nouveau serment, 83. — Marche au secours d'Amsterdam, 106. — Met garnison dans cette ville, 108.

MENDOZA, commandant des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, I, 142.

MÉRODE DE PÉTERSHEIM, conseiller d'état. Voy. *Pétersheim*.

MERTENS (Jacques), président de l'Artois, et membre du tribunal des troubles, II, 144.

MONDRAGONE (Christophe) : un des dix héros espagnols, II, 125, 177, 180 et 231.

MONTE (Camille de), II, 231 et 235.

MONTIGNY (Florent de Montmorency, comte de) : nommé gouverneur de Tournai, I, 140. — Son mariage, 261. — Envoyé à Madrid, 186, 313. — Accueil qu'il reçoit du roi, 339. — Ses négociations, 340. — Croit au départ de Philippe II pour les Pays-Bas, II, 118.

MONTMORENCY (Philippe de). Voy. *comte de Horn.*

MORON : son supplice, I, 290.

MORGAN (le colonel) : commande un régiment écossais à la solde de la république des Pays-Bas, II, 189.

N.

NASSAU (maison de) : sa rivalité avec la maison de Croy, I, 215.

NASSAU (le comte Louis de), frère du prince d'Orange : ses négociations en Allemagne, I, 261. — Se met à la tête de l'insurrection, 263. — Son portrait, 263 et 264. — Conduit les confédérés au palais de la régente, 290. — Se met à leur tête à l'assemblée de Saint-Trond, 333. — Présent à l'entrevue de Dufflé, 333. — Réclame auprès de la régente en faveur des prêches de Bruxelles, II, 20. — Est d'avis de courir aux armes, 42. — Sa tentative auprès des villes d'Amsterdam, d'Anvers, de Tournai et de Valenciennes, 58. — Traite pour des subsides pour les confédérés, 58. — Réfugié en Allemagne, 109. — Défait le comte d'Aremberg, et assiége Groningue, 162.

NASSAU (le comte Justin de), envoyé au secours d'Anvers, II, 209.

NICOLAÏ (Adrien), chancelier de Gueldre et membre du tribunal des troubles, II, 144.

NOBLESSE DES PAYS-BAS, ennemie de Granvelle, I, 193 et suiv. — Se retire peu à peu du conseil d'état, 201. —

Gagnée par les richesses des protestans, 259 et 260. — Elle conspire, 263 et suiv. — Son parti s'affaiblit, II, 54. — Vingt-deux nobles belges sont mis à mort à Bruxelles, II, 162. — Voy. *Gueux*.

NOIRCARMES (Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de) : nommé au commandement de Valenciennes en l'absence du marquis de Bergh, II, 21. — Chargé par la régente de conduire une garnison dans cette ville, 50. — Assiège la place, 51 et 72. — Détruit l'armée des Gueux, 51. — Entre dans Tournai, 52. — Rejette les conditions qui lui sont offertes par les députés de Valenciennes, 74. — S'empare de la ville, 76 et 77. — Entre dans Maestricht et dans Turnhout, 78. — Met garnison dans Amsterdam, 108. — Se rend au camp du duc d'Albe, 127. — Membre du tribunal des troubles, 144.

O.

ORANGE (Guillaume I, surnommé le Taciturne, prince d') : son dévouement à la cause de la liberté, I, 12. — Porte la couronne impériale à Ferdinand, 87 et 118. — Remplace le duc de Savoie dans le commandement de l'armée espagnole, 87. — Refuse le commandement supérieur des troupes dans les Pays-Bas, 110. — Sa naissance, 116 et 117. — Son portrait, 119 et suiv., 186, 187 et 264. — Jouit de la confiance de Charles-Quint, 117. — Reste en France comme ôtage de la paix de Cateau-Cambrésis, 123. — Les vœux de la nation se partagent entre lui et le comte d'Egmont pour la place de gouverneur des Pays-Bas, 116 et 128. — Découvre un complot formé par la France et l'Espagne contre les protestans des deux royaumes, 123 et 152. — Ses lettres tombent entre les mains de Philippe II, 124. — Est craint et haï de ce prince, 139. — Nommé gou-

verneur de Hollande, Zélande, Utrecht, etc., *ibid.* — Son mécontentement, 160. — Sa nomination est contraire à la constitution, 141. — Ses biens exempts de tout impôt, 142. — Philippe II fait rompre le mariage projeté entre Guillaume et une princesse de Lorraine, 143. — Accusé publiquement par Philippe II d'être l'auteur des troubles de la Flandre, 143 et 144. — Excite les Brabançons à demander à la régente l'autorisation de se choisir un protecteur, 171. — S'oppose à l'envoi de troupes belges en France, 182. — Propose à la régente la convocation des états généraux, 183. — Rassemble les stathouders et les chevaliers de la Toison-d'Or dans son palais, 185. — Travaille à l'éloignement de Granvelle, 188. — Ses efforts pour arriver à ce résultat, 189 et suiv. — Quitte Bruxelles, 193. — Ses tentatives pour dépouiller le conseil privé et celui des finances d'une partie importante de leurs attributions, 222, 223 et 232. — Se déclare contre les décrets du concile de Trente, 228. — Son avis dans le conseil pour l'exécution de l'ordonnance de Philippe II, 245 et 246. — Justification de sa conduite, 247. — Se retire du conseil, 255. — Sa conduite dans les commencemens de la conjuration, 273. — Avis qu'il donne à la régente sur les préparatifs des conjurés, 274. — Sollicité de rentrer au conseil, 282 et suiv. — Son avis l'emporte, 287. — Il boit avec les conjurés, 305. — Embarras de sa position, 313 et suiv. — Veut se retirer des affaires, 316. — La régente lui confie le gouvernement d'Anvers, 329. — Sa conduite dans cette ville, 330 et 331. — Chargé de traiter avec les confédérés, 333. — Est mandé à Bruxelles pour assister au conseil d'état, II, 5. — Choisi par la régente pour traiter avec les députés de la confédération, 15. — Retourne à Anvers et y

rétablit le culte catholique, 17. — Règle le culte des protestans dans cette ville, 18. — Ramène le bon ordre en Hollande, dans la Zélande et à Utrecht, 19. — Ses services méconnus, 22 et 23. — Demande sa démission à Philippe II, 37 et 38. — Réponse du roi, 39. — Il entretient des espions à la cour de Madrid et à celle de France, 40. — Pénètre les projets du roi contre la noblesse, 41. — Les découvre à ses amis, 42. — Plan de conduite qu'il leur propose, 43. — Excite la confédération à lever des troupes, 61. — Donne trois canons à Bréderode, *ibid.* — Sa tentative sur Walcheren échoue, 62 et 63. — Secourt l'armée des rebelles, 65. — Se jette au milieu des révoltés d'Anvers, 68. — Ses mesures pour apaiser le tumulte, 69 et suiv. — Sa position équivoque, 82. — Motifs qui le portent à donner sa démission, 84 et suiv. — Refuse de prêter le nouveau serment, 87 et suiv. — Son entrevue avec le comte d'Egmont, 90 et suiv. — Quitte les Pays-Bas, 93. — Se retire à Dillembourg, 94. — Paraît à la tête d'une armée, 163. — Il est assassiné, 181. — Mesures de défenses qu'il avait conseillées aux Anversois, 188.

Osterwel (combat d'), II, 64.

Oudenarde : sa soumission, II, 78.

P.

Paciotto (François) d'Urbin, ingénieur dans l'armée du duc d'Albe, II, 124. — Assiste au conseil assemblé par ce duc, 136.

Pallant (le comte Florent de), au nombre des conjurés, I, 267.

Parme (Marguerite, duchesse de), gouvernante des Pays-Bas : sa naissance, son éducation et ses mariages, I, 131 et 132.

— Nommée gouvernante des Pays-Bas, 131. — Motifs de ce choix, 134. — Son portrait, 132 et 133. — Conduite à Gand par Philippe II, 135. — Organisation et forme de son gouvernement, 139. — Établit son séjour à Bruxelles, 141. — Instructions qu'elle reçoit de Philippe II, 146 et 147. — Insiste auprès du roi pour le départ des troupes espagnoles, 175. — Propose au conseil l'envoi de troupes belges en France, 182. — Opposition que cette proposition éprouve, 183. — Elle envoie à Catherine de Médicis un secours en argent, 184. — Convoque à Bruxelles une assemblée extraordinaire, 184. — Sa politique à l'égard du prince d'Orange et du comte d'Egmont, 187. — Se tourne contre Granvelle, 200. — Députe à Madrid son secrétaire intime, 201. — Obtient du conseil d'état la levée de nouveaux impôts, 208. — Change de principes dans son gouvernement, 218 et 219. — Assaillie de réclamations au sujet des soldes arriérées, 222. — Sa timidité 246. — Ordonne l'exécution des édits de religion et des décrets du concile de Trente, 246 et 248. — Ses incertitudes, 251. — Aliène d'elle tous les partis, 252. — Accorde toute sa confiance au comte d'Egmont, 256. — Reçoit l'avis de la conjuration de la noblesse, 274. — Ses embarras, 274 et 275. — Mesures qu'elle adopte, 276. — Ses représentations et son discours au conseil, 279 et suiv. — Son trouble à l'approche des confédérés, 289. — Ses réponses à Brédérode, leur chef, 292 et 293. — Sa réponse à leur requête, 300 et 301. — Refuse d'approuver leur conduite, 303. — Exhortations et promesses qu'elle leur fait, 307. — Publie *les édits de modération*, 309. — Ses représentations au prince d'Orange, 317. — Recommande l'indulgence dans les procédures contre les hérétiques, 323. — Sollicitée de se rendre à Anvers, 328 et 329. — Ses repré-

sentations à l'entrevue de Dufflé, 334. — Son embarras, 338. — Veut se réfugier à Mons à l'approche des iconoclastes, II, 13. — En est empêchée par Viglius, 14 et 15, — Permet les prêches, supprime l'inquisition, abolit les anciens édits, 15. — Se plaint au roi du prince d'Orange, 17. — Empêche les prêches publics à Bruxelles, 20. — Presse de nouveau Philippe II de se rendre dans les Pays-Bas, 23. — Travaille à dissoudre la confédération, 36 — Nie l'authenticité de la lettre d'Alava, 46. — Renforce l'armée, 47. — Viole les conditions qu'elle avait accordées aux protestans, 48. — Acquiert de nouvelles forces contre les confédérés, 54. — Sa réponse impérieuse à la requête de Bréderode, 55 et suiv. — Veut mettre une garnison dans Bois-le-Duc, 59. — Réclame ses envoyés arrêtés dans cette ville, 60. — Envoie des troupes contre Thoulouse, 63 et 64. — Exige un nouveau serment de tous les fonctionnaires de la république, 82 et 83. — Ne peut l'obtenir du prince d'Orange, 87. — Son triomphe, 97. — Son entrée solennelle à Anvers, 100 et 101. — Sa réponse aux députés de la confession d'Augsbourg, 102. — Dépêche Jacques de la Torre à Amsterdam, 104. — Annonce une amnistie générale, 111. — Informe le roi de ses succès, et contremande les troupes espagnoles, 113 et 114. — Voit arriver le duc d'Albe avec le plus vif chagrin, 130 et 131. — Son autorité affaiblie, 133. — S'éloigne des Pays-Bas, 150, 157. — Blessée de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Horn, 151. — Demande et obtient sa démission, 152. — Reçoit du roi une pension, *ibid.* — Refus qu'elle essuie, 152 et 153. — Prend congé des états par un écrit qu'elle fait publier, 154. — Jugement de son administration, 155. — La révolution n'éclate qu'après son départ, I, 2.

Parme (Alexandre, duc de): gouverneur de Brabant et de

Flandre et généralissime des Pays-Bas, II, 173. — Se dispose à faire le siège d'Anvers, 170. — Son armée, 176. — Ses plans d'attaque, 178 et 179. — Fait cerner la place, 180. —Ferme l'Escaut par un pont, 182 et 183. — S'empare de Termonde, 183. — De Gand, 185 et 186. — Continuation de ses opérations militaires, 193 et suiv. — Creuse un canal qui prend son nom, 197. — Écrit au grand conseil d'Anvers, 201. — Achève avec des bateaux le pont de l'Escaut, 206 et suiv. — Le pont est attaqué par les brûlots anversois, 214 et suiv. — Ravages causés par ces brûlots, 218. — Le duc rétablit le pont, 223. — Ses troupes défont le prince de Hohenlohe, 230. — Ses préparatifs de défense contre les Anversois, 231. — Ranime le courage de ses troupes, 237 et suiv. — Reste vainqueur, 240. — Reçoit la capitulation d'Anvers, 243.

Parme (canal de), II, 197.

Pays-Bas : leurs limites et leur division, I, 33 et 84. — Description de leur territoire, 46. — Digues rompues, 37. — Soumis par les Romains, 34. — Sortis de bonne heure de la servitude, et devenus industrieux, 41. — Progrès de leur commerce, 42, 57 et suiv. — Privilèges de leurs communes dès le onzième siècle, 42. — Leur gouvernement héréditaire, 43. — Étrangers exclus des emplois, 43, 112 et 113. — Changemens apportés dans leur administration, 44 et 45. — Leur état du dixième au treizième siècle, 38. — Passent sous la domination de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Téméraire, 39. — Sous celle de Marie, 40 — De Charles d'Autriche, 41. — Heureux sous Philippe-le-Bon, 50 et 51. — La découverte du cap de Bonne-Espérance ne porte aucun préjudice à leur commerce, 54. — Leur état florissant, 57, 75, 84 et 85. — Leurs arts rivalisent avec ceux d'Italie, 57 et 58. — Na-

ture de leur gouvernement avant Charles-Quint, 60 et suiv. — Révolution qu'il subit sous le règne de ce prince, 64. — Exemptés de l'inquisition jusqu'à son règne, 97. — Disposés à la réforme, 68. — Les provinces du nord sont les premières à l'adopter, 71. — Leurs libertés jurées par Philippe II, 82 et 83. — Sont soumises à l'inquisition, 104. — Autres infractions à leur constitution, 108 et suiv. — Leurs plaintes contre la soldatesque espagnole, 109 et suiv. — Situation où ils se trouvent lorsque Granvelle en prend l'administration, 158 et suiv. — Leur révolte n'éclate qu'après la retraite de la duchesse de Parme, 2. — Esquisse rapide de leur révolution, 10 et suiv. — Circonstances favorables à cette révolution, 15 et 17. — Les dix-sept provinces soumises à la juridiction de quatre évêchés, 163. — Création de treize nouveaux évêchés et de trois archevêchés, 167. — Situation des Pays-Bas après la retraite de Granvelle, 217 et 218. — Les résolutions prises par le conseil d'état les précipitent dans les troubles, 247. — Opposition des Provinces, 252. — L'esprit de révolte se répand parmi le peuple, 252 et 253. — Agitation et inquiétude générale, 254. — Situation du pays, 262. — Ravages des iconoclastes, II, 4 et suiv. — Guerre civile, 58 et suiv. — Le parti des rebelles est vaincu, 78 et 79. — Le culte protestant aboli, 101. — Les Provinces plongées dans la terreur et la consternation, 140 et suiv. — Leurs privilèges violés, 143. — Leurs souffrances sous le gouvernement du duc d'Albe, 147 et suiv. — Leur réunion par le traité de Gand, 172. — Leurs offres à Henri III, roi de France, et à la reine Élisabeth d'Angleterre, 203.

Perenot (Nicolas) : employé par Charles-Quint dans les négociations les plus importantes, 149. — Dignités dont il est revêtu, 150.

PERENOT (Antoine). Voy. *Granvelle.*
PETERSHEIM (Mérode de), conseiller d'état : envoyé à Bois-le-Duc, II, 59.
PHILIPPE II, roi d'Espagne : son caractère, 78, 90 et suiv. — Ses efforts pour dompter les Provinces révoltées, I, 10, 15. — Ses fautes, 15 et suiv. — Il introduit la ruse dans le cabinet des rois, 26. — Se rend à Bruxelles, 78. — Reçoit de son père la souveraineté des Pays-Bas, 81. — Son serment, 82. — Possède les dix-sept Provinces, 84. — Son heureuse position en Europe, 90. — Il travaille à l'extirpation de l'hérésie dans les Pays-Bas, 96. — Ses infractions à leur constitution, 108 et suiv. — Sa réponse aux états de Gand, 111 et 112. — Sa haine contre le prince d'Orange, 122. — Se montre pour la dernière fois à ses peuples des Pays-Bas, 155. — Ses promesses aux états de Gand, 137. — S'embarque à Flessingue, 143 et 148. — Instructions qu'il laisse à la duchesse de Parme, 146 et 147. — Ne fit que des mécontents dans les Pays-Bas, 160. — Idée de sa politique à l'égard de ces provinces, 163. — Rappelle les troupes espagnoles, 175. — Veut envoyer des troupes belges à Catherine de Médicis, 181. — Le conseil d'état s'y oppose, 182. — Ses réponses aux lettres du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Horn, 190 et 193. — Accepte la démission de Granvelle, 202. — Accueil qu'il fait au comte d'Egmont à Madrid, 234 et suiv. — Sa réponse aux demandes de ce dernier, 237 et 238. — Sa réponse aux résolutions des évêques et aux demandes de la régente, 243 et 244. — Accusé de violer les libertés du Brabant, 253. — Accueil qu'il fait au baron de Montigny, 339 et 340. — Délibérations de son conseil sur la conduite de la noblesse des Pays-Bas, 341 et suiv. — Résolutions prises par le roi, 345 et 346. — Reçoit à Ségovie la nou-

velle des excès des iconoclastes et de la convention conclue avec les protestans, II, 23. — Engagé par l'empereur à se conduire avec plus de douceur à l'égard des Belges, 24. — Son conseil dominé, par les partisans de Granvelle, délibère sur les événemens des Pays-Bas, 24 et suiv. — Son départ pour ces provinces est jugé nécessaire, 26 et 27. — Débats à ce sujet dans son conseil, 27 et suiv. — Sa réponse aux dépêches de la duchesse de Parme, 32 et 33. — Ses lettres au comte d'Egmont et au prince d'Orange, 38 et 39. — Songe à dépouiller les Pays-Bas de leurs privilèges, 115. — Déterminé à ne pas s'y rendre, 116. — Sa dissimulation, 117 et 118. — Ses préparatifs pour l'expédition du duc d'Albe, 119. — Obtient des ducs de Savoie et de Lorraine passage pour l'armée du duc, 120. — Accepte la démission de la régente, et nomme le duc d'Albe gouverneur général des Pays-Bas, 152. — Sentence qu'il prononce contre ces provinces, 246.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne : réunit onze provinces des Pays-Bas sous sa domination, I, 38. — Bonheur dont elles jouissent sous son règne, 50 et 51.

Platon, ingénieur du duc de Parme, II, 183.

Porte (Jean de la), II, 144.

Prêches publics : commencent à se former, I, 324. — Etablis à Tournai, à Valenciennes et à Anvers, 326. — Autorisés par la régente, II, 15. — Réglés à Anvers par le prince d'Orange, 18. — Défendus dans la Gueldre et à Bruxelles, 20.

Prostituées (les) de l'armée du duc d'Albe s'assujétissent à une sorte de discipline, II, 123.

Protestans : leur multiplication dans les Pays-Bas, I, 179 et 181. — Leur nombre, 250. — Ils publient leur profession de foi, 253. — Commencent à se réunir en public,

323. — Se rassemblent en armes pour un prêche, 324. — Leur audace et leurs progrès, 325 et suiv — Arrangemens conclus par le prince d'Orange avec ceux d'Anvers, II, 18. — Bâtissent des temples et établissent des consistoires, 33. — Défenses qui leur sont faites, 48. — Leur situation empire, 54. — Ils s'assemblent à Anvers, *ibid.* — Leurs réclamations, 55. — Leur culte aboli à Anvers, 98. — Et dans presque toutes les villes des Pays-Bas, 101. — Ils sont persécutés, 102. — Voy. *Réforme*, *Sectes*, *Calvinistes*, *Luthériens*, *Iconoclastes*.

PROTESTANS FRANÇAIS : fomentent le trouble dans les Pays-Bas, II, 1.

R.

REDERYKERS (les) aident aux progrès de la réforme, I, 70.

RÉFORME : ses progrès dans les Pays-Bas, I, 69 et suiv., 179 et suiv. — Moyens de répression proposés contre les réformés, 241 et 242. — Voy. *Protestans*, *Luthériens*, *Calvinistes*, *etc.*

RENNESSE est décapité, II, 108.

RIO (Louis del), II, 144 et 145.

RITHOVE (Martin), évêque d'Ypres : mandé à Bruxelles pour préparer à la mort les comtes d'Egmont et de Horn, II, 165. — Conduit le comte d'Egmont à l'échafaud, 167.

ROEUX (Jean de Croy, comte de), I, 141.

ROMERO (Julien) : commandant des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, I, 142. — Son commandement dans l'armée du duc d'Albe, II, 124. — Conduit le comte d'Egmont à l'échafaud, 167 et 168.

ROUBAIS (le marquis de), général de la cavalerie du duc de Parme, II, 180. — S'empare de Liefkenshoek, 181. — Danger qu'il court, 217.

RUREMONDE repousse son évêque de ses murs, I, 174.

S.

SAINT-AMAND, pris par Philippe de Noircarmes, II, 51.
SAINTE-ALDEGONDE (Philippe de) : Voy. *Noircarmes*.
SAINTE-ALDEGONDE (Philippe Marnix de) : se concerte aveo le prince d'Orange pour la défense d'Anvers, II, 188 et 189. — Propose d'attaquer les ouvrages des Espagnols, 203. — Son zèle, 205. — Ses ordres mal exécutés, 222. — Abandonne les travailleurs, 236. — Signe la capitulation d'Anvers, 243.
SAINT-TROND : les confédérés s'y réunissent en assemblée générale, I, 332.
SALINES, capitaine espagnol, II, 167.
SAVOIE (Emmanuel-Philibert de) : gouverneur général des Pays-Bas, se retire, I, 114 et 115.
SCHEIFF, chancelier de Brabant, envoyé à Bois-le-Duc, II, 59.
SCHWARZEMBERG (le comte de) : encourage les mécontens des Pays-Bas, I, 261. — Reçoit un repas d'adieu, 273.
SCHILLER : motifs qui le portent à écrire l'histoire de la révolution des Pays-Bas, I, 1 et 2. — But de son ouvrage, 2, 5 et 8. — Ecrivains qui lui servent de guides, 3.
SECTES (différentes) dans les Pays-Bas, I, 321 et 322.
SERBELLONI (Gabriel) : grand-maître de l'artillerie à l'armée du duc d'Albe, II, 124. — Assiste au conseil, 136.
SONNOI (François) : sollicite à Rome la création de nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, I, 166.
SPELL (Jean), grand prévôt de la cour, II, 168.
SPINOSA (le cardinal), grand inquisiteur : se déclare pour

l'envoi des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, II, 115.

STATHOUDERS nommés ou confirmés par Philippe II, I, 140 et 141. — Leur pouvoir dans l'administration, 219. — Refusent d'exécuter les édits de religion et les décrets du concile de Trente, 249. — Laissent presque entièrement tomber en désuétude l'inquisition et les édits, 323. — Quittent Bruxelles pour retourner dans leurs gouvernemens, II, 17. — Reçoivent l'ordre d'augmenter la force armée, 48.

STRAHLEN, bourgmestre d'Anvers : se présente au milieu des mutins, II, 68. — Son arrestation ordonnée, 135.

STRICKER (le moine Hermann) : conduit le peuple à un prêche public, I, 324 et 325. — Excite aux armes les calvinistes d'Anvers, II, 66. — Prend la fuite, 98.

T.

TÉLIGNY (Odet de) : conduit les sorties faites par la garnison du fort de Lillo, II, 181. — Commande la flotte d'Anvers, 196. — Est fait prisonnier, 204.

TERMONDE : conférence qui s'y tient, II, 42 et suiv. — Assiégée par le duc de Parme, 183. — Capitule, 184.

THOULOUSE (Jean de Marnix, seigneur de) : signe le premier le serment des conjurés, I, 267. — Chargé par le prince d'Orange de s'emparer de Walcheren, II, 62. — Échoue dans son entreprise, 63. — Assemble une armée près d'Anvers, *ibid.* — Est surpris par Lannoy, 64. — Sa mort, *ibid.*

TOISON d'or (chevaliers de la) : Philippe II en crée onze nouveaux, I, 135 et 136. — S'assemblent avec le conseil d'État à Bruxelles, 276. — Prêtent de nouveau serment à la régente, II, 82. — Convoqués au palais par le duc d'Albe, 135.

Tolède (Ferdinand et Frédéric de), fils du duc d'Albe : leur commandement dans l'armée de leur père, II, 124. — Employés par celui-ci à calmer les inquiétudes de la noblesse, 134. — Assistent au conseil par lui convoqué, 136.

Toralva (Barthelemi), capitaine espagnol, II, 239.

Torquemada, moine dominicain, fonde les statuts de l'inquisition espagnole, I, 100.

Torre (Jacques de la) : dépêché à Amsterdam, II, 104. — Membre du tribunal créé par le duc d'Albe, 144. — S'en retire, 145.

Tournai : nombre des protestans de cette ville, I, 181. — Ses églises sont dépouillées par les iconoclastes, II, 11. — Les protestans en destinent quelques-unes au service de leur culte, 20 et 21. — La ville reçoit les débris de l'armée des Gueux, 52. — Ouvre ses portes à Noircarmes, *ibid.*

Trente (concile de) : ses décrets rendent le schisme incurable, I, 225. — Ils sont rejetés par la France, 226. — Reçus par Philippe II, ils éprouvent la plus vive résistance dans le conseil d'état à Bruxelles, 227 et 228. — Leur exécution réclamée par la commission ecclésiastique, 241. — Prescrite par Philippe II, 243. — Ordonnée par le conseil, 248. — Combattue par le bas clergé, 250.

Treslong (Guillaume de Blois de) : commande la flotte zélandaise, II, 204.

Tribunal créé par le duc d'Albe, II, 153 et 144. — Ses procédures, 145. — Voy. *Conseil des Troubles.*

Triumvirat formé entre le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn, 188. — Ses efforts pour renverser Granvelle, 189 et suiv. — Sa conduite envers ce ministre, 193.

Tyssenaque (Charles) : succède à Viglius dans la présidence du conseil privé, I, 238.

U.

ULLOA (Alphonse d') : commande le régiment de Naples dans l'armée du duc d'Albe, II, 123. — Le comte d'Egmont ordonne que la citadelle de Gand lui soit livrée, 138.

UTRECHT : créée métropole de cinq évêchés, I, 167. — En proie aux ravages des iconoclastes, II, 12. — Le bon ordre y est rétabli par le prince d'Orange, 19. — Reçoit le comte de Mégen dans ses murs, 61. — Traité d'Utrecht, 172.

V.

VALENCIENNES : émeute que les partisans de Launoi excitent dans cette ville, I, 180. — Nombre des protestans de cette ville, 181. — Plusieurs de ses églises sont occupées par les calvinistes, II, 21. — Puissance de ces derniers dans la ville, 49. — Refuse de recevoir garnison, 50. — Déclarée rebelle, et assiégée, 51, 53 et 71. — Sa résistance, 72 et suiv. — Description de la place, 75. — Sa reddition, 77. — Supplice des chefs rebelles, *ibid.* — Le culte protestant y est aboli, *ibid.* — Cinquante-cinq têtes y sont abattues en un jour, 148.

VAN-HAMMES, roi d'armes de la Toison d'or : les conjurés s'organisent dans sa maison, I, 266.

VARGAS, nommé président du tribunal des Douze, II, 143 et 144. — Son portrait, *ibid.* et 146; note.

VIANEN : mise en état de défense, II, 58. — Abandonnée par Bréderode, 61. — Devenue déserte, 108. — Ses fortifications rasées, *ibid.*

VIGLIUS de Zuichem d'Aytta, président du conseil privé, conseiller d'état et garde-des-sceaux : extrait de sa lettre à Granvelle, I, 165 et 166. — Son portrait, 209 et suiv.

— Son avis sur l'envoi d'un ambassadeur en Espagne, 223. — Se déclare pour les décrets du concile de Trente, 228. — Surprend les intentions du prince d'Orange, 232. — Émotion qu'il en éprouve, 233. — Offre sa démission, *ibid.* — Le roi lui donne un successeur dans la présidence du conseil privé, 238. — Son avis sur l'ordonnance de Philippe II, 245. — Empêche la régente de quitter Bruxelles à l'approche des iconoclastes, II, 14 et 15. — Délaissé par la régente, 130. — Ses représentations au sujet du tribunal créé par le duc d'Albe, 144. — Son éloge, 167.

VILLE (Ambroise): excite les protestans de Tournai à la révolte, I, 326.

VILVORDE tombe au pouvoir des Espagnols, II, 187.

VITELLI (Chiappin), marquis de Cetone : son commandement dans l'armée du duc d'Albe, II, 124. — Convoqué au palais, 136.

W.

WALCHEREN : le prince d'Orange tente de surprendre cette île, II, 47.

WATSON loué, I, 1.

WILLEBROECK (entrevue de), II, 90 et suiv.

X.

XIMENÈS (le cardinal), fondateur de l'inquisition espagnole, I, 100.

Y.

YPRES : sa cathédrale ravagée par les iconoclastes, II, 5. — Soumission de cette ville, 78. — Son évêque appelé à faire partie de la commission établie pour la réforme des mœurs du clergé, I, 238.